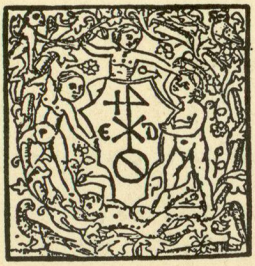
Cahiers Ferdinand de Saussure

29

1974-1975



Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1975

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

Comité de rédaction

Luis J. Prieto, président, Genève
Jean-Pierre Métral, secrétaire, Genève
Félix Kahn, trésorier, Genève
René Amacker, Genève
André Burger, Moussy-Cornier (Haute-Savoie)
Michel Burger, Montblesson-Lausanne
Robert de Dardel, Groningen (Pays-Bas)
Rudolf Engler, Worb-Berne
Daniele Gambarara, Genève
Robert Godel, Genève
Edmond Sollberger, Londres
Délégué de la Société Suisse de Linguistique:
Georges Redard, Berne

Rédaction et administration

LIBRAIRIE DROZ S.A., 1211 GENÈVE 12
11, rue Massot – Téléphone 46 66 66 – CCP 12 2552

Tous droits réservés

Cahiers Ferdinand de Saussure

29

1974-1975

Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1975

Ce numéro, ainsi que le précédent, a été publié grâce au soutien de la Société Suisse des Sciences Humaines (Académie Suisse des Sciences Humaines).

I. DOCUMENTS

JEAN-DANIEL CANDAUX

FERDINAND DE SAUSSURE LINGUISTE A QUATORZE ANS ET DEMI

Certains savants, et non des moindres, ont été des enfants peu brillants, en retard même sur leurs camarades. Tel n'était pas le cas de Ferdinand de Saussure. Le créateur de la linguistique moderne fut, au contraire, d'une précocité extraordinaire et dont on a pu dire qu'elle tenait du prodige.

Dès le début, rapporte Charles Bally[1] qui fut son successeur à l'Université, on surprend chez lui ces vues générales, ce don de systématisation et cette rigueur de logique qui donnent tant de prix à ses moindres publications. On a retrouvé dans ses papiers un petit essai qu'il composa à dix-sept ans et où il se proposait de ramener à un nombre déterminé de racines tous les mots de toutes les langues; cette esquisse, parfaitement chimérique dans son objet, impose déjà l'admiration par la somme de connaissances qu'elle suppose, l'enchaînement des propositions et la lumineuse clarté de l'exposé.

On possède aujourd'hui, sur la précocité de Ferdinand de Saussure, un témoignage que Bally ne connaissait pas et qui est tout aussi précieux: ce sont les « Souvenirs » rédigés par Saussure lui-même sur ses années de jeunesse et d'études. Retrouvés dans les manuscrits de Saussure que la Bibliothèque publique et universitaire a reçus en 1958, ces « Souvenirs » ont été publiés[2] deux ans plus tard, avec beaucoup de soin et d'érudition, par le professeur Robert Godel. Voici ce que Ferdinand de Saussure raconte à propos de son premier essai de linguistique générale:

---

[1] Ch. Bally, *Ferdinand de Saussure et l'état actuel des études linguistiques*, Genève (1913), p. 6.

[2] « Souvenirs de F. de Saussure concernant sa jeunesse et ses études », *CFS*, XVII (1960), pp. 12-25.

Le vénérable Adolphe Pictet, l'auteur des *Origines Indo-européennes*, était le voisin de campagne de ma famille, pendant une partie de l'année, lorsque j'avais l'âge de douze ou treize ans. Je le rencontrais souvent dans sa propriété de Malagny près de Versoix, et quoique je n'osasse pas beaucoup interroger l'excellent vieillard, je nourrissais à son insu une admiration aussi profonde qu'enfantine pour son livre [...] La marotte linguistique me travaillait évidemment dès cette époque, car je n'eus pas plus tôt appris quelques rudiments de grec à l'école, que je me sentis mûr pour esquisser un *système général du langage*, destiné à Adolphe Pictet. Cet enfantillage, autant que je me le rappelle, consistait à prouver que tout se ramène, dans toutes les langues possibles, à des radicaux constitués immédiatement par trois consonnes [...] L'excellent savant eut la particulière bonté de me faire une réponse écrite, où il me disait entre autres: « Mon jeune ami, je vois que vous avez pris le taureau par les cornes...», et il me distribuait ensuite de bonnes paroles qui furent efficaces pour me calmer définitivement sur tout système universel de langage. Dès ce moment (1872), j'étais prêt à recevoir une autre doctrine, si j'en avais trouvé une, mais en fait, j'oubliai la linguistique pendant deux ans, assez dégoûté de mon essai manqué.

Ainsi que l'a relevé le professeur Godel, ce témoignage ne s'accorde pas entièrement avec celui de Charles Bally. Ferdinand de Saussure était né en novembre 1857, et s'il avait composé son premier essai de linguistique générale en 1872, il aurait eu alors quatorze ou quinze ans, et non pas dix-sept. « Mais, ajoute M. Godel, ce qu'en dit Bally montre qu'il en a eu le texte même sous les yeux, tandis que Saussure ne s'en rapporte qu'à sa mémoire. »

L'illustre linguiste, se penchant sur sa lointaine adolescence, a-t-il donc cédé, comme tant d'autres, à la tentation d'embellir le passé? s'est-il fait plus précoce – et plus génial – qu'il n'était en réalité?

Un document est entré récemment à la Bibliothèque publique et universitaire[3], qui permet de réexaminer la question. Dans les papiers d'Adolphe Pictet légués par M^me^ Horace Micheli en 1963 se trouve en effet conservée la lettre autographe que le jeune Ferdinand de Saussure joignit à son essai sur les langues, en le soumettant à son éminent voisin d'été. Voici ce texte dans son intégralité:

Creux de Genthod, 17 août

Monsieur,

J'ai pris la liberté de vous adresser le manuscrit ci-joint qui est probablement encore ennuyeux à lire, malgré tout l'inutile que j'ai

[3] Ms Fr. 4228, f. 57.

Je suis sans doute bien fou, et si je savais seulement deux mots de sanscrit je me réfuterais moi-même; mais pour le moment, je l'avoue, je trouve mon idée très-vraisemblable. Si vous aviez la bonté, Monsieur, de parcourir ces élucubrations (je n'ai eu malheureusement que quelques jours pour les rédiger) et de voir ce qu'elles peuvent avoir de juste, vous me feriez un bien grand plaisir.

Recevez, je vous prie, l'expression de mes sentiments de respect et de dévoûment.

Ferdinand de Saussure.

Photographie Jean Arlaud, Genève. Cliché aimablement prêté par la rédaction des « Musées de Genève ».

tâché d'en éliminer, mais sur lequel je vous prie de bien vouloir jeter un coup d'œil. Je ne suis qu'un écolier, et vous me trouverez peut-être impertinent de vous faire part de mes idées sur un sujet que je connais si peu. Aussi ne l'aurais-je pas fait, si, à force d'habitude, je n'avais fini par regarder comme l'évidence un système que je bâtis depuis l'année dernière; j'ai toujours eu la rage de faire des systèmes avant d'avoir étudié les choses par le détail.

Je me demandais souvent si cette foule de racines des langues indo-européennes avaient existé de tout temps ou si l'on ne pourrait pas trouver quelque unité au fond de cette grande variété. Je me suis mis pendant plusieurs jours à réunir par racines les mots du latin, du grec et de l'allemand, les seules langues que j'eusse à ma disposition; je formai ainsi un nombre considérable de racines.

Mais je finis par y remarquer des unités plus vastes. J'avais plusieurs racines telles que PAR, PARK, etc.; je crus voir qu'elles n'en formaient qu'une seule, et en continuant ainsi, au bout de trois semaines j'avais toute une théorie dans la tête. Seulement je ne l'admettais encore qu'à l'état d'hypothèse.

Je me mis à compulser des mots pour voir si cette hypothèse se confirmait. En attendant, mes congés étaient finis, et je dus plus ou moins interrompre mon travail. Mais je dois dire qu'au bout d'un an tout ce que j'avais trouvé de nouveau n'a fait que m'affermir dans mon idée, en sorte que j'ai fini par me décider à vous demander un avis là-dessus.

Je suis sans doute bien fou, et si je savais seulement deux mots de sanscrit, je me réfuterais moi-même; mais pour le moment, je l'avoue, je trouve mon idée très-vraisemblable. Si vous aviez la bonté, Monsieur, de parcourir ces élucubrations (je n'ai eu malheureusement que quelques jours pour les rédiger) et de voir ce qu'elles peuvent avoir de juste, vous me feriez un bien grand plaisir.

Recevez, je vous prie, l'expression de mes sentiments de respect et de dévoûment.

Ferdinand de Saussure

En datant sa lettre du jour et du mois, mais non pas de l'année, Ferdinand de Saussure l'a privée involontairement de l'élément qui, dans le cas qui nous occupe, eût été décisif. Néanmoins, ce texte, écrit d'une grande et large écriture sur quatre petites pages lignées, contient une indication utile pour sa datation. « Si je savais seulement deux mots de sanscrit, lit-on vers la fin, je me réfuterais moi-même »: or, dans ses « Souvenirs », Saussure rapporte [4] que de 1873

[4] *Loc. cit.*, p. 19.

à 1875, il fréquenta le Gymnase de Genève et que, dans la seconde année, soit en 1874-1875, il commença à apprendre le sanscrit (en autodidacte naturellement) dans la grammaire de Bopp.

Le problème se pose dès lors de la manière suivante: ou bien il faut supposer que Ferdinand de Saussure s'est trompé une seconde fois dans les dates; ou bien il faut admettre qu'il écrivit son premier essai de linguistique avant l'année scolaire 1874-1875, c'est-à-dire avant d'avoir dix-sept ans.

Il faut remarquer ici que les « Souvenirs » de Ferdinand de Saussure ne sont pas ceux d'un vieillard sénile, puisqu'ils ont été rédigés en 1903, leur auteur ayant alors quarante-six ans. Les dates y sont notées minutieusement et lorsque Saussure a une hésitation, il ne craint pas de l'avouer. D'ailleurs, si l'on remonte dans le temps, ces dates sont faciles à établir et à retenir: Saussure est entré en octobre 1876 à l'Université de Leipzig, il a fait auparavant une année d'université à Genève, deux années de gymnase, une année de collège et l'école Martine. « L'enfantillage » soumis au jugement d'Adolphe Pictet est antérieur aux découvertes linguistiques des années de collège et de gymnase, c'est un travail d'« écolier », rédigé à la sortie de chez Martine, où Saussure avait appris les premiers « rudiments de grec ». Toute cette chronologie s'enchaîne avec précision et pour la bouleverser, il faudrait une preuve autrement éclatante que la fugitive indication de Charles Bally.

Mais où donc le très exact Bally a-t-il pris que Saussure avait dix-sept ans [5] à l'époque où il composait son premier essai de linguistique générale? Une explication paraît possible. Bally n'a pas dit que le manuscrit [6] qu'il avait sous les yeux portât une date. Parlant du précoce auteur, il lui donne dix-sept ans, et ajoute un peu plus loin: « ce jeune garçon [...] apprend le grec dans la grammaire Bétant,

[5] Il faut noter d'ailleurs qu'au moment où Ferdinand de Sausure atteignait ses dix-sept ans, Adolphe Pictet entrait dans la dernière année de sa vie; cf. Jean-Daniel Candaux, *Histoire de la famille Pictet, 1474-1974*, Genève, 1974, chapitre 50: « Adolphe Pictet-Cazenove (1799-1875) et sa descendance ».

[6] Conservé aujourd'hui à la bibliothèque Houghton de l'Université de Harvard, l'« Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin & de l'Allemand à un petit nombre de racines » a été publié en extraits par le professeur Roman Jakobson, « Saussure's unpublished reflections on phonemes », *CFS*, XXVI (1969), pp. 5-14. M. Jakobson avait relevé, de son côté, que le manuscrit ne contenait rien qui vînt contredire la datation donnée par Saussure dans ses « Souvenirs ».

dans la classe du Collège qui serait actuellement la III^e classique ». Voilà probablement la source de l'erreur. Saussure ayant cité dans son essai le manuel de Bétant, Bally en a inféré qu'il devait se trouver alors dans une classe correspondant au niveau d'âge de dix-sept ans. Mais il a dû échapper à Bally qu'entre-temps, la loi de 1886, en supprimant le Gymnase et en réorganisant le Collège[7], avait retardé le moment où l'on commençait à apprendre le grec.

Si cette dernière hypothèse est exacte, on pourra admettre désormais sans réticences que le premier système linguistique élaboré par Ferdinand de Saussure fut jeté sur le papier en juillet-août 1872, alors que le jeune homme avait quatorze ans et demi. Malgré l'absence du millésime, la petite lettre adressée au vieil Adolphe Pictet (la plus ancienne qui se soit conservée de Ferdinand de Saussure) aura donc contribué à restituer au génial linguiste de Genthod les vraies dimensions de sa prodigieuse précocité.

Cet article a paru d'abord dans *Musées de Genève*, nouvelle série, n° 140 (novembre-décembre 1973).

[7] Cf. Eugène Pittard, « Histoire du Collège de Genève de 1872 à nos jours », dans l'ouvrage collectif *Histoire du Collège de Genève*, Genève, 1896, pp. 377 et suiv.

Anouar Louca

LETTRES DE FERDINAND DE SAUSSURE A MAX VAN BERCHEM

Introduction

En février et mars 1963, Genève a célébré, à trois semaines de distance, le cinquantième anniversaire de la mort de Ferdinand de Saussure (1857-1913) et le centenaire de la naissance de Max van Berchem (1863-1921). Les deux noms étant rattachés à deux disciplines différentes – linguistique générale et archéologie musulmane – cette rencontre paraissait, même pour le public cultivé, simple coïncidence. Seul M. Horace van Berchem, en évoquant alors l'œuvre de son père, établit ce parallèle inattendu:

« Il y a plus d'une raison pour rapprocher Ferdinand de Saussure, dont le souvenir a été récemment commémoré d'une émouvante façon, et Max van Berchem. A la proche parenté du sang et de la tradition familiale s'ajoute une proche parenté de formation et de disciplines. Mais plus tard, au moment d'appliquer à la recherche le riche bagage de connaissances acquises, les voies des deux hommes se séparent. Alors que de Saussure, au cours d'une quête solitaire, sinueuse et dramatique, s'élevait vers des synthèses de plus en plus vastes mais s'y consumait, laissant finalement à ses descendants spirituels la lourde tâche de relever, puis d'éclairer sa pensée prophétique, van Berchem, pressentant les dangers de l'esprit pareillement inquiet et universel qui était le sien, décidait d'emblée de donner à son activité un cadre délimité auquel il se tint par la suite contre vents et marées, moyennant quoi il eut la satisfaction sinon d'achever, du moins de formuler lui-même clairement son œuvre et de l'ancrer solidement dans les réalités du sol de l'Orient. »[1]

[1] Horace van Berchem: « Il y a cent ans naissait Max van Berchem, qui consacra sa vie aux inscriptions arabes ». *Journal de Genève*, 16-17 mars 1963, Supplément littéraire, p. III.

Moins de dix ans après cette double commémoration, les archives de Max van Berchem ont été données à la Ville de Genève par sa famille et déposées à la Bibliothèque publique et universitaire. Elles nous permettent de préciser, à partir de l'importante correspondance qu'elles renferment, les relations qui avaient effectivement existé entre l'illustre orientaliste et ses contemporains.[2]

De Ferdinand de Saussure, neuf lettres et billets sont conservés, dont cinq datés de 1905 à 1910 (catalogués sous la cote: Corr. 23/f. 304–314). Nous les publions dans les pages suivantes, en regrettant de n'avoir pu trouver aucune trace des lettres correspondantes de Max van Berchem.

Trop courts fragments d'un riche dialogue – on connaît l'*épistolophobie* de Ferdinand de Saussure [3] – ils reflètent néanmoins, dans la transparence de la spontanéité, les affinités de deux caractères et l'orientation de deux pensées en pleine recherche scientifique. Rompant la discrétion à laquelle l'extrême modestie des deux savants réduit encore leurs biographes, ces quelques documents pourraient contribuer à faire mieux connaître l'un et l'autre, en situant chacun des deux « solitaires » dans le contexte plus large d'une rencontre jusqu'ici insoupçonnée.

Dès qu'on compare les deux hommes, on est frappé par la similitude de leur *curriculum vitae*. Nés tous les deux à Genève, Ferdinand de Saussure est de six ans l'aîné de Max van Berchem. Mais une mort prématurée fixera le terme de leur existence, respectivement, à l'âge de cinquante-six et cinquante-huit ans. Ils font leurs premières classes à la même institution Martine, puis entrent successivement au Collège, au Gymnase et à l'université de leur ville natale. Malgré leurs goûts littéraires, c'est à la Faculté des sciences qu'ils s'inscrivent. Cette initiation aux sciences exactes – de conséquence pour leur formation intellectuelle – leur aurait été imposée par un oncle commun, professeur de minéralogie, Edmond Sarasin.[4] « De 1875 à

[2] A. Louca: « La correspondance de Max van Berchem, une source pour l'histoire de l'orientalisme au cap du XX^e siècle ». Communication au XXIX^e Congrès international des orientalistes (Section 4, Etudes arabes et islamiques), Paris, juillet 1973.

[3] Terme qu'emploie F. de Saussure dans une de ses lettres à Antoine Meillet, publ. par E. Benveniste, in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, N° 21 (1964), pp. 89-135, ici p. 93.

[4] Nous devons ce renseignement, ainsi que d'autres détails biographiques, à M^me Marguerite Gautier-van Berchem, fille aînée de l'orientaliste genevois,

1876, dira à ce propos Ferdinand de Saussure, je perdis gratuitement une nouvelle année pour suivre les cours de chimie et de physique à l'Université de Genève, me conformant à une sorte de tradition de famille. »[5] Le jeune van Berchem consacrera à ces études les deux semestres de 1880-1881. De Saussure et van Berchem partent ensuite pour l'Université de Leipzig, à l'instar de plusieurs de leurs aînés genevois, qui y faisaient leur théologie ou leur droit.[6] « Mes parents préféraient, ajoute de Saussure, comme je n'avais que dix-huit ans et demi, une ville étrangère où je serais entouré de compatriotes.» A Leipzig, immatriculé dès octobre 1876, il présentera sa fameuse thèse de doctorat sur *Le génétif absolu en sanscrit* en février 1880. L'année suivante arrive van Berchem, pour soutenir en 1886 la sienne sur *La propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers califes*. Les deux lauréats obtiennent, pareillement, la mention *maxima cum laude*.

L'identité de ce chemin académique traduit évidemment l'identité de la famille, qui l'a tracé. Cousins, en fait, ces deux Genevois ont la même souche maternelle. Leurs grand-mères, de ce côté, étaient deux sœurs: Augusta Saladin, qui épousa le comte Alexandre de Pourtalès et Ariane Saladin, qui épousa William van Berchem. Les relations des deux sœurs étaient demeurées très étroites après leur mariage, à en juger par les longs séjours qu'effectuait la première chez la seconde, au château de Crans. Attachement qui se transmettra de génération en génération: Max van Berchem deviendra le filleul de M^me^ Louise de Saussure, née de Pourtalès, la propre mère de Ferdinand.

Outre leurs liens généalogiques, Max van Berchem et Ferdinand de Saussure étaient particulièrement proches par leur caractère. Adolescents, étudiants puis hommes mûrs, ils se retrouvaient souvent. Ils s'installaient, au-delà des devoirs familiaux et mondains, dans l'intimité de ceux qui parlent le même langage. Leurs intérêts,

---

présidente de la Fondation Max van Berchem, qu'elle a créée en 1973. — Sur Edmond Sarasin (1843-1890), ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines de Paris, voir la notice de L. de la Rive, in *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, t. XXXI (1890-1891), pp. XLI-XLIV.

[5] « Souvenirs de F. de Saussure concernant sa jeunesse et ses études », publ. par R. Godel, in *Cah. F. de Saussure*, N° 17 (1960), pp. 12-25, ici p. 20.

[6] Dont Lucien Gautier, Raoul Gautier, Edmond Gautier, Edouard Favre.

leurs quêtes esthétiques et intellectuelles se rejoignaient le long de leurs expériences. On remarque leur culte de la musique, de la poésie et leur inlassable curiosité. Dans les témoignages des contemporains, leurs portraits se ressemblent étonnamment: sensibilité d'artiste chez l'un et l'autre, intelligence précoce, élégance d'esprit et de manières, originalité séduisante de la conversation, modestie cependant du chercheur scrupuleux, allant de pair, plus tard, avec l'autorité du maître reconnu. Les lettres publiées ci-après, bien qu'elles appartiennent à la seule période de leur consécration internationale, attestent la qualité de communication qu'on imagine avoir toujours été celle de ces deux êtres d'élite.

Qualité de communication non seulement affective – la primauté de l'amitié est explicite – mais aussi sur le plan de la réflexion scientifique. Les faits biographiques consignés dans cette correspondance sont inséparables d'une aventure intellectuelle. Ces deux aspects convergent dès la première lettre, écrite à la mort d'Henri de Saussure, père de Ferdinand. L'évocation des rapports entre Henri de Saussure et Max van Berchem apporte un éclairage sur la transition entre deux générations de savants, entre deux tendances de la recherche. Les traits personnels revêtent ici une valeur plus générale, touchant la genèse contemporaine de la pensée interdisciplinaire.

Admirable figure que celle d'Henri de Saussure (1829-1905) qui se dresse, prophétique, au seuil de cette correspondance! Licencié ès sciences de Paris, docteur de l'Université de Giessen, spécialisé en entomologie, il avait un esprit largement ouvert sur l'ensemble des connaissances humaines. Il entreprend des voyages lointains et périlleux. Au Mexique et aux Antilles, il va étudier, non seulement les crustacés, ou les *mœurs de divers oiseaux*, mais aussi l'hydrologie du pays et les ruines des vieilles villes. On le rencontre en Grèce, à Carthage ou dans le Sud-Oranais. Ses fouilles dans la grotte du Scé, près de Villeneuve, mettent au jour, en 1868, « les traces d'un habitat remontant à l'époque du renne ».[7] Sans aucun doute, auprès d'un tel explorateur de la création, le jeune voyageur et archéologue de l'Orient arabe devait trouver, sinon une réponse directe à ses

[7] Voir la liste des publications d'Henri de Saussure à la fin de la notice d'Emile Yung: « Henri de Saussure », *Verhandlungen der schweiz. naturf. Gesellschaft*, Lucerne, 1905, 23 p.

interrogations, du moins un exemple, une expérience, un encouragement.

A l'aube du XX^e siècle, il ne faut pas négliger ce que peut représenter, aux yeux de la génération montante des savants genevois – sollicités plus profondément par la méthodologie – un petit-fils d'Horace Bénédict de Saussure, un naturaliste empiriste aussi intrépide, travaillant à l'échelle du vaste monde. Fidèle à l'idéal rationnel du siècle des lumières, Henri de Saussure sondait avec perspicacité l'inconnu, un peu partout, et laissait la réalité percer la surface encyclopédique de l'érudition reçue. Comme le dépeint Emile Yung, « cet homme avait promené sa curiosité sur tous les domaines, il avait beaucoup voyagé, beaucoup lu, beaucoup réfléchi, beaucoup retenu; sa mémoire égalait son extraordinaire sens d'observation qui lui permettait au premier coup d'œil de voir sur n'importe quoi, dans l'immensité d'un paysage de montagne aussi bien que sur l'antenne minuscule d'un insecte, le détail caractéristique demeuré inaperçu de ceux qui avaient regardé avant lui. »

L'intérêt biographique des lettres de Ferdinand de Saussure se prolonge, pour marquer deux dates mémorables dans la carrière de leur auteur: la fête de 1908, lorsque ses élèves et ses collègues, rassemblés à l'Université de Genève, lui offrent l'hommage d'un volume de *Mélanges*; et son entrée, en décembre 1910, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris.

A l'égard des honneurs, dont il se voit l'objet, nous avons les réactions du véritable savant. Détaché, étonné même, il s'amuse d'un certain aspect « ridicule » des cérémonies. Mais rien ne le détourne des valeurs du cœur. Projeté dans le monde, ignorant les conventions de chancellerie, il a l'air de vouloir se réfugier auprès d'un être cher. Et il est doublement heureux de pouvoir s'appuyer, en devenant tout à coup académicien, sur l'amitié solide et sur le savoir-faire de son cousin Max, qui l'avait précédé au sein de l'Institut de France. On dirait, à lire la lettre du 17 décembre 1910, que Max van Berchem était l'aîné. Il a assurément joué ce rôle. Mais ses exhortations pour décider Ferdinand de Saussure à rédiger ses idées avec assiduité restaient toujours sans effet, et van Berchem s'en préoccupait.

De Saussure se révèle, tout au long de sa correspondance, un génial distrait. Il se laisse interrompre au milieu d'une lettre, reprend plus tard la même page, parfois la même ligne, avec une encre diffé-

rente, ou développe, imprévu, un magistral post-scriptum sous l'impulsion d'une réflexion fulgurante. Nous sommes en présence du personnage décrit par Lucien Gautier, « ce regard noyé d'ombre, perdu dans les nuages, et qui soudain s'animait, s'éclairait et jaillissait comme une étincelle ».[8]

Qu'importe, d'ailleurs, si le papier à lettres change de format et l'encre, de couleur? L'essentiel, c'est le message. Et la sincérité foncière de l'homme le conduira sans entraves à l'approfondissement scientifique le plus conséquent. Loin de tout postulat affectif ou moral, certes, il dira à ses élèves: « Que j'écrive les caractères en blanc ou en noir, en creux ou en relief, avec une plume ou un ciseau, cela est sans importance pour leur signification.» [9] Mais chez une nature aussi éprise de limpidité, l'amitié peut devenir le foyer d'échanges lumineux qui rendent plus transparents les problèmes à résoudre.

Nous surprenons l'entretien de l'archéologue et du linguiste. Au reste, où commence l'archéologie, où finit la linguistique? Nos deux savants s'étaient pratiquement engagés sur les deux terrains à la fois. Archéologue de la langue, Ferdinand de Saussure fut épigraphiste à part entière. Son déchiffrement des deux pierres phrygiennes, découvertes, en 1893, par l'expédition Chantre en Asie Mineure, semble faire écho à la vocation de Max van Berchem, qui se manifeste alors dans sa retentissante *Lettre à M. Barbier de Meynard sur le projet d'un Corpus inscriptionum arabicarum.*[10] Le fondateur de l'épigraphie arabe, quant à lui, possédait les techniques du linguiste. Son édition d'un *Conte arabe en dialecte égyptien* demeure un précieux travail de dialectologie.[11] Et dans la réponse qu'il fera, en 1915, à l'Université de Lausanne, pour décliner l'offre d'une chaire de langues sémitiques, nous pouvons relever cet aveu inédit:

« J'ai étudié l'hébreu, l'assyrien, le syriaque et les autres dialectes araméens, l'arabe et quelque peu l'éthiopien. [...] Dès lors,

[8] *Ferdinand de Saussure (1857-1913)*. Recueil d'articles d'hommage et de souvenirs, publié par sa famille. Genève, Imprimerie Albert Kundig, 1915, p. 10.

[9] F. de Saussure: *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot, 1968, p. 166.

[10] *Journal asiatique*, 1892, II, pp. 305-317.

[11] *Ibid.*, 1889, II, pp. 84-110.

par le fait des circonstances et suivant un instinct qui me poussait vers des recherches personnelles et des régions encore inexplorées, je me suis entièrement consacré à l'archéologie et à l'épigraphie du moyen âge arabe et musulman. La seule langue sémitique dont j'ai continué l'étude est l'arabe [...]. Et j'ai dû me familiariser, dans ce même esprit pratique, avec une série d'autres langues orientales fort utiles pour l'étude du moyen âge musulman, mais qui n'ont aucun rapport de structure avec le groupe sémitique.»[12]

Grands connaisseurs donc de langues anciennes et modernes, rompus à l'analyse et à la comparaison des vocables, des écritures, van Berchem et de Saussure scrutaient, avec la même passion, photographies et estampages d'inscriptions, pour reconstituer des passages incertains, des lettres effacées, avant d'en publier le texte. Force leur était de faire des incursions dans l'érudition environnante, de remonter jusqu'aux sources, afin de cerner et de justifier les phénomènes partiels, que trahissent les mots ou les signes. Leur méthode, appliquée à l'étude d'inscriptions païennes ou musulmanes, ne reculait point devant les barrières conventionnelles entre spécialisations. Aussi purent-ils ouvrir des horizons moins accessibles que les énigmes des textes examinés.

Pour Max van Berchem comme pour Ferdinand de Saussure, les différents détails qu'ils observaient devaient trouver leur explication dans un mécanisme général régissant les éléments connus – ou à préciser – d'un ensemble complet. Chemin faisant, leur commentaire d'une inscription donnée, d'un fragment de discours, s'efforçait de rétablir certains maillons perdus. Leurs « digressions » renferment ainsi des conclusions parfois capitales. Le vénérable orientaliste Henry Sauvaire s'écrie, dès qu'il reçoit le premier fascicule du *Corpus inscriptionum arabicarum :*

« C'est splendide ! Quel tribut d'éloges assez complet pourrai-je donner à votre travail si parfait et si riche en explications et en commentaires de toutes sortes ? Ce n'est plus là une simple collection d'inscriptions. C'est l'histoire musulmane, son archéologie, sa paléographie, expliquées et illustrées par l'épigraphie. »[13]

[12] *Archives Max van Berchem. Correspondance,* brouillon de lettre de M. van Berchem, 3 mars 1915.

[13] *Ibid.*, H. Sauvaire à M. van Berchem, 23 juil. 1894.

Salué comme un événement dans l'évolution des études orientales, le *Corpus inscriptionum arabicarum* n'est pas sans rappeler l'ère nouvelle qu'inaugura, pour les philologues, en 1878, l'apparition du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* de Ferdinand de Saussure. En relisant l'appréciation de ce *Mémoire* par Louis Havet, nous retrouvons le même point de vue qu'exprimait Sauvaire à van Berchem :

« C'était toute la linguistique indo-européenne synthétisée. La déclinaison, la conjugaison, la dérivation étaient éclairées par des lumières communes. Dans son ensemble, le parler de nos ancêtres changeait d'aspect. »[14]

Cette analogie de l'effet désigne une cause similaire. L'intervention de Ferdinand de Saussure et de Max van Berchem sur la scène des sciences humaines répercute, au fond, leur attitude audacieuse à l'égard des connaissances acquises. S'ils en déplacent les bornes, s'ils refusent de considérer l'état du savoir contemporain comme absolu, c'est qu'ils veulent y intégrer toute la dimension historique, restée en dehors du circuit rituel des spécialisations.

Ils se mettent à réunir des éléments dispersés. La chasse aux documents, qui pousse van Berchem à parcourir l'Egypte, la Palestine et la Syrie, dans un but d'investigation systématique, avait porté Ferdinand de Saussure vers la Lituanie, où il recueillit certains des plus archaïques vestiges des langues européennes. « Quand on veut bâtir, avertit van Berchem, il faut d'abord choisir et classer des matériaux. »[15]

Pareille enquête, dans une perspective de totalité, devient une recherche fondamentale. Attentifs aux précédents, nos deux savants tâchent de saisir un fil conducteur à travers les indices récoltés. Ils procèdent par comparaison des éléments rassemblés – souvent minimes – pour une reconstruction de tout un monde. Grâce à des cuivres et des objets en verre émaillé, par exemple, Max van Berchem parvient à faire entrer dans les annales de la civilisation arabe une dynastie oubliée, celle des Rassoulides du Yémen. La seule méthode épigraphique lui a suffi : prenant pour jalons les

[14] Cf. *supra* note 8, *op. cit.* p. 28.

[15] M. van Berchem: « L'art décoratif dans les inscriptions arabes ». *Journal de Genève*, 21 juin 1920, pp. 1-2, ici p. 2.

objets déterminés sous le double rapport de la date et de la provenance, il a groupé autour d'eux, selon des analogies de forme ou d'inductions historiques, les pièces dont l'état civil était obscur. [16]

C'est dans cette optique scientifique intégrative qu'il a pris à tâche d'exploiter les ruines médiévales du monde musulman. Il croit à la solidarité systématique des inscriptions arabes, ce trésor inconscient déposé dans une multitude de localités. « Si bien édité que soit un texte épigraphique, déclare van Berchem, il n'acquiert tout son prix que dans un recueil où l'on peut le comparer à beaucoup d'autres. En histoire comme en biologie, les faits isolés ne sont rien en eux-mêmes ; il faut les grouper pour en tirer des conclusions. » [17] Profession de foi à rapprocher de celle de Saussure : « La valeur d'une forme est tout entière dans le texte où on la puise, c'est-à-dire dans l'ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, orthographiques qui l'entourent et l'éclairent. » [18]

L'auteur du *Corpus*, persuadé d'une continuité, subdivise en différentes zones de « densité épigraphique » l'immense champ géographique parsemé d'inscriptions arabes. Il entend dresser, dans une série de volumes correspondants, l'inventaire d'une civilisation. Pas de « spéculation d'ordre transcendant », comme disait Ferdinand de Saussure dans la préface de sa thèse, mais « recherche de données élémentaires ». Après la collecte des faits, notre épigraphiste précise les relations multiples que ces faits entretiennent à l'intérieur d'une zone, et forge un index exhaustif des informations, travail de clarification et de synthèse, auquel il se livre avec autant de patience que d'ingéniosité. L'élaboration du seul index des matériaux égyptiens, totalisant 50 000 références et renvois, va l'absorber pendant deux années entières.

« Le mécanisme rigoureux des références, des renvois et des comparaisons – explique-t-il – a permis d'établir l'index sous la

---

[16] M. van Berchem: « Notes d'archéologie arabe (III). Etude sur les cuivres damasquinés et les verres émaillés. Inscriptions, marques, armoiries. » *Journal asiatique*, 1904, I, pp. 5-95. Cf. sa communication à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, séance du 9 nov. 1905, résumée in *Bulletin de la Soc. d'hist.*, III, pp. 17-18.

[17] *Ibid.*, p. 6.

[18] F. de Saussure: *Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier de la déclinaison consonantique en lituanien*, d'après A. Meillet, *supra* note 8, *op. cit.*, p. 81.

forme d'un bilan. »[19] Ce bilan remplit deux fonctions : celle d'un *dictionnaire épigraphique* des mots figurant dans les inscriptions et celle d'un *répertoire historique* des termes employés dans les commentaires.[20] Deux instruments de travail donc, indispensables aux historiens, ont été façonnés. Implicitement, le concept saussurien du système a présidé à la planification de cet extraordinaire compte rendu, qui s'évertue à donner « le bilan d'un mot ». Soumises à l'épreuve de la comparaison, les manifestations diverses d'une notion laissent apparaître l'élément initial, autour duquel s'articulent les ramifications, identifiées.

Le va-et-vient entre les observations empiriques de l'archéologue et le sens des appellations arabes qui désignent tel ou tel monument lui imposait la préoccupation de définir le lien entre vocable et objet. Les spécialistes de l'histoire musulmane savent quelle lumière van Berchem a projetée sur les origines de la *medrese*, pour la distinguer de la mosquée. Son approche linguistique du problème se formule dans une phrase lapidaire: « Cette relation constante entre la fonction et l'organe, dit-il, entre la mosquée et le plan à portiques d'une part, la *medrese* et le plan central d'autre part, est attestée par toutes les inscriptions; les édifices de ce dernier type y sont toujours appelés *medrese*. »[21]

Le monument porteur de signification, voilà l'essentiel de la pensée de van Berchem. « Un monument bien étudié vaut mieux que le meilleur texte », lit-on dans un de ses articles posthumes.[22] Aphorisme qui résume, à la fin de sa carrière, toute sa pratique de l'archéologie arabe. Lorsqu'il en jetait les bases comme discipline scientifique, un quart de siècle auparavant, il définissait ainsi son objectif: « Entreprendre l'étude comparée de ces formes, chercher dans la géographie et dans l'histoire le secret des lois qui président à leur évolution; envisager ces monuments non comme des produits artistiques isolés, mais comme de véritables documents historiques et leur demander la solution de problèmes que les

[19] *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*. Première partie, *Egypte*. Paris, Leroux, 1903, p. 783.

[20] *Ibid.*, p. 777.

[21] M. van Berchem: « Notes d'archéologie arabe (I). Monuments et inscriptions fatimites ». *Journal asiatique*, 1891, I, pp. 411-495, ici 428.

[22] Son compte rendu de: Creswell, *A brief chronology of the Muhammadan monuments of Egypt*, in *Journal asiatique*, 1921, I, pp. 315-316, ici p. 316.

auteurs arabes abordent à peine, tel doit être le but de l'archéologie arabe. »[23]

Il serait long d'évoquer les « secrets » que van Berchem a arrachés aux monuments. Dans leur forme, il voyait l'aboutissement d'une évolution, ou la réalisation d'une intention qui n'est pas uniquement architecturale. C'est assez souligner son étroite parenté spirituelle avec un Ferdinand de Saussure, à l'affût des identités et des relations primordiales.

Notre propos n'est pas ici de brosser un tableau de leurs découvertes parallèles, mais de situer, dans le contexte de leur vision scientifique générale, quelques thèmes précis qui surgissent dans la correspondance qu'on va lire: graphie, groupe de lettres, structure vocalique de la versification. Ces questions, apparemment périphériques, nous placent toutefois au confluent de leurs profondes recherches.

On connaît la fécondité des travaux de van Berchem sur la paléographie arabe. Le caractère archaïque carré, appelé *coufique*, s'arrondit-il dans les inscriptions vers le milieu du VI^{e} siècle de l'Hégire, le génial épigraphiste déchiffre là toute une révolution sunnite, politico-religieuse – une « révolution culturelle » comme on dirait aujourd'hui.[24]

Il faut encore insister, avec lui, sur la primauté de la langue chez les musulmans. Langue du Livre révélé, du *Coran* – mot dérivé d'un verbe voulant dire à la fois lire, réciter et connaître – l'arabe revendique, sur les autres idiomes humains, le privilège de véhiculer la parole de Dieu. Prestige dont van Berchem mesure les conséquences culturelles, dans le domaine de l'écriture, où se reflète le principe de l'unicité d'Allah:

« Par un phénomène unique au monde – constate-t-il – le caractère épigraphique, c'est-à-dire celui des inscriptions gravées dans la pierre, le plâtre, le stuc, le bois, l'ivoire, le bronze et d'autres matières plus ou moins dures, s'allie ici à des décors aussi riches que ceux des produits de l'art pur. Une inscription grecque, latine, gothique, hindoue ou chinoise peut être une œuvre d'art par la seule beauté plastique de ses caractères; mais ceux-ci sont presque

[23] Cf. *supra* note 21, *op. cit.*, p. 413.

[24] Cf. *supra*, note 19, *op. cit.*, p. 85 et M. van Berchem: « Inscriptions arabes de Syrie ». *Mémoires de l'Institut égyptien*, III (1897), pp. 450-455.

toujours isolés, comme dans nos imprimés, et l'inscription la mieux formée reste avant tout un document. L'écriture arabe, qui relie ses lettres l'une à l'autre, comme nos variétés cursives, est un rinceau perpétuel qui s'enroule et se déroule au gré de l'écrivain. C'est pourquoi les graveurs et les sculpteurs arabes, de même que les peintres et les calligraphes, ont appris de bonne heure à traiter l'écriture en décor sans fin, à la façon d'un tapis d'Orient, où les lettres, c'est-à-dire l'élément « significatif », sont autant de troncs d'où jaillissent le feuillage et la floraison des rinceaux, des fleurons, des palmettes et des entrelacs. »[25]

Cette fonction esthétique d'une écriture, dont les compositions calligraphiques se déploient en motifs de décoration gratuite, serait-elle l'extrême illustration de « l'arbitraire du signe », dénoncé par de Saussure ? Van Berchem crée, quant à lui, en marge de l'épigraphie, une étude spéciale ayant pour objet la technique ornementale de l'écriture arabe. Et c'est à l'un de ses disciples suisses, Samuel Flury (1874–1930), que nous devrons les premiers travaux dans cette branche : *Islamische Schriftbänder*, *Amida-Diarbekr XI. Jahrhundert ; Le décor épigraphique des monuments de Ghazna ; Le décor épigraphique des monuments fatimides du Caire ; Ornamental Kufic inscriptions on pottery*, etc. Sans être arabisant de formation, Flury s'est appuyé sur les directives du maître genevois pour « disséquer cette salamandre qu'est l'écriture arabe » et pour arriver enfin au « classement de ses membres par âge et par lieux ».[26]

On devine aisément, dans la sixième lettre, la question qu'avait posée l'orientaliste au patron de la linguistique générale : au moment de soumettre les bandeaux d'inscriptions à une analyse géométrique, van Berchem vient demander à Saussure de lui fixer une terminologie, sous laquelle il procéderait au classement des éléments qu'il distingue. Comme il s'agit d'un classement formel, indépendant de la valeur phonétique des lettres découpées, Ferdinand de Saussure passe en revue les écueils que cache la notion de « groupe » et recommande finalement le terme « plexus ». Mais le terme « graphème », qui semble ici mort-né, va connaître une véritable renaissance chez les linguistes d'aujourd'hui, parallèlement à « phonème ».

---

[25] Cf. *supra* note 15, *op. cit.*, pp. 1-2.
[26] *Ibid.*, p. 2.

Saussure, à son tour, cherche auprès de van Berchem « l'ossature » vocalique de la versification arabe. La huitième lettre rejoint ainsi ses études sur les structures rythmiques du grec et sur les intonations baltiques. Mais on y saisit, outre la demande d'un simple renseignement, cette insatiable curiosité du savant, désireux d'accéder aux ultimes fondements d'un processus, en faisant de plus en plus reculer l'horizon de sa documentation. « Quoique je puisse me borner pour mon but aux langues indo-européennes, cela m'intéresserait beaucoup de savoir si une autre source quelconque de rythme que l'*accent*, la *quantité* et le *nombre* de syllabes, a jamais pu être trouvée comme éléments du rythme et par conséquent du vers ». L'attraction des « sources » persiste, telle que nous l'apprend le billet du 25 juin 1910: « je n'ai d'autre part pas perdu de vue la question de la Ragnars Saga qui m'avait conduit à te parler des sources arabes ».

Même sans leurs attaches familiales, croyons-nous, les deux savants, animés par cet élan vers l'universel qui distingue tout humaniste authentique et le porte au-delà du champ d'une spécialité, auraient dû immanquablement se rencontrer et se consulter.[27] A l'un comme à l'autre, d'ailleurs, on reprochait la même ambition de la connaissance, le même « irréalisme »:

« Je vous avertissais que la vie humaine est limitée – écrit alors à Max van Berchem un éminent collègue [28] – et qu'il est sage de limiter son œuvre personnelle, si on veut la laisser complète. Je vous suppliais, au nom de la science, de ne point vous laisser entraîner aux séductions (que je connais) de la libre recherche, pour vous cantonner dans le glorieux pensum que vous vous étiez assigné, et que seul vous pouviez mener à bien. »

Ni Max van Berchem, certes, ni Ferdinand de Saussure, en voulant étendre les dimensions du savoir jusqu'à la formulation exhaustive des lois générales tout en menant, dans ce but, les études de détail les plus précises et les plus sûrement contrôlées, ne pouvait achever son œuvre. Dévorés par un sens aigu des solutions essen-

[27] En classant ses propres archives, M. van Berchem a groupé les lettres de F. de Saussure dans la correspondance scientifique, et non de famille.

[28] Paul Casanova (1861-1926), professeur au Collège de France. *Arch. Max van Berchem. Correspondance*, lettre du 18 déc. 1910.

tielles, ils ont posé des principes, montré des modèles, mais ils ont succombé à leurs exigences infinies.

Ne mettons cependant pas en doute leur conscience des limites de leurs propres efforts. Leur conviction qu'il n'y a pas de vérité scientifique hors d'un système complet leur a dicté la sagesse de ne publier en volume que les conclusions définitives et de laisser sous forme d'articles, de « notes », une partie considérable de leurs études.[29] La sagesse, en même temps, de susciter des disciples, capables de continuer leur travail. Tout le monde sait avec quelle piété les élèves de Saussure ont perpétué son enseignement, en publiant, tel qu'ils l'ont capté, son *Cours de linguistique générale*. Ceux de van Berchem, aussi fidèlement, poursuivront sa tâche.

A cet égard, la troisième lettre, datée de 1909, offre un beau témoignage. Qui est ce jeune diplômé de l'Ecole des langues orientales de Paris, que l'administrateur, Paul Boyer, élève lui-même de Ferdinand de Saussure, souhaite présenter à Max van Berchem ? Les phrases qui l'annoncent oublient de le nommer ! Il s'appelle Gaston Wiet (1887–1971) et il sera le collaborateur constant, puis le successeur de l'orientaliste genevois. En 1921, lorsque Max van Berchem, qui imprimait les volumes du *Corpus* de Jérusalem, meurt subitement, c'est Gaston Wiet que l'Académie des inscriptions et belles-lettres va désigner pour mener l'impression à bonne fin. Epigraphiste et historien, travailleur inlassable, il réalisera dans une large mesure le plan de van Berchem.

Soulignons que le fondateur de l'épigraphie arabe, par souci de mobiliser les compétences et d'assurer l'accomplissement de son projet, œuvrait délibérément dans le plus grand cadre d'une association scientifique – une académie. En 1911, sous la coupole de l'Institut de France, il a pris soin d'affirmer le caractère international de l'entreprise.[30] Et il était heureux de rattacher à ses recherches, outre les noms d'explorateurs français – dont Beylié, Viollet, Massignon – ceux de Sobernheim et Herzfeld, allemands, d'Etienne

[29] Cf. « Bibliographie de l'œuvre de Max van Berchem » établie et présentée par A. Louca. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N° 19 (1er semestre 1975), pp. 113-134.

[30] M. van Berchem: « Note sur l'avancement du recueil des inscriptions arabes en 1910-1911 ». Académie des inscriptions et belles-lettres, *Comptes rendus des séances de l'année 1911*, pp. 543-548.

Combe, suisse, de Gertrude Bell et Creswell, anglais, de Halil Edhem, turc, d'Ali Bahgat, égyptien, d'Arnáiz, espagnol, etc.

« A la mort d'un homme, son œuvre est frappée de caducité, sauf par une science qui profite à autrui ». Tel est le texte, mis par les disciples de Max van Berchem en exergue au *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*,[31] qu'ils dédient à sa mémoire. Il provient d'une inscription de Bagdad. Choisie précisément par Gaston Wiet, celui dont Ferdinand de Saussure avait, le premier, parlé à Max van Berchem, cette juste formule d'hommage associera désormais, dans l'esprit du lecteur de leur correspondance, le souvenir des deux maîtres genevois. Ce qui reste de leur dialogue répercute, en effet, le message d'un humanisme sans frontières.[32]

[31] *Rép. chron. d'épigr. arabe*, publ. sous la direction de Et. Combe, J. Sauvaget, G. Wiet. Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 1931. (–1964, 16 vol. parus).

[32] Ces lettres de F. de Saussure à M. van Berchem paraissent avec une introduction plus développée dans les Mélanges Georges Mounin actuellement sous presse.

LETTRES DE FERDINAND DE SAUSSURE A MAX VAN BERCHEM

1

Mon cher Max,

J'ai été bien sensible aux affectueuses lignes que tu m'as adressées dans les tristes moments que je viens de traverser, je tiens à t'en remercier de tout cœur, et à te dire, si tu le permets, combien j'ai été particulièrement touché de ce que tu m'écris au sujet de mon père, et du souvenir si sincère que tu apportes à la personne même de celui qui nous a quittés.[32] Rien n'est plus juste que ce que tu me dis de lui, et je ne puis oublier que c'était réciproquement pour mon père un extrême plaisir lorsqu'il avait l'occasion de se trouver avec toi. Il était tout heureux, en dehors des liens de famille qui furent toujours pour lui une très grande chose, à laquelle il était très fidèle, de rencontrer, à une autre génération, un esprit qui était, un peu comme le sien, ouvert à toute chose.

J'ai été si reconnaissant de ton message sympathique que j'aurais voulu, mon cher Max, y répondre tout de suite. Tu entrevois la masse de lettres officielles ou banales que j'ai dû interposer, ou plutôt je t'avouerai que j'ai préféré moi-même qu'il en fût ainsi, et pouvoir répondre plus tranquillement et sincèrement après quelques semaines à ceux qui m'ont écrit avec une si grande amitié.

Veuille remercier ma cousine Alice [33] de s'être associée à ton si bon souvenir, et me croire ton affectionné

Ferdinand de Saussure

3 avril [1905].

---

[32] Henri de Saussure (1829-1905). Cf. *supra* p. 16, et note 7.

[33] M^me^ Alice van Berchem, née Naville (1874-1938), épouse de Max van Berchem.

2

Vufflens, 28 juillet 08

Mon cher Max,

La petite fête qu'on a eu la gracieuseté particulière de m'offrir l'autre jour [34] a eu de bons côtés, elle était un peu ridicule par d'autres, mais elle m'a valu en tous cas des lettres bien affectueuses et bonnes à recevoir de vieux amis comme toi. Tu as pris la peine de venir à la réunion de l'Université, et tu m'as écrit ensuite des lignes si cordiales et amicales que j'ai vivement regretté tous ces jours de ne pas t'en remercier tout de suite. Tu me pardonneras, car je me suis trouvé un peu débordé par le nombre de personnes à qui je devais répondre à des titres divers.

Je ne mets pas, bien entendu, une lettre comme la tienne dans la même catégorie que d'autres, je crois qu'elle est de toutes celles que j'ai reçues celle qui me touchait le plus, en pensant qu'elle n'était que l'expression de la bonne amitié si précieuse que tu m'as toujours témoignée et dont je n'ai cessé de jouir vivement, je puis bien t'en assurer.

Merci de toutes les choses un peu trop élogieuses, mais dites de si bon cœur, que tu m'écris!

(1er août) Interrompu au moment où j'étais en train de te répondre, voici trois ou quatre jours qu'un flot de choses diverses m'ont empêché de reprendre ce mot ainsi que d'autres. Puisque les Paul [35] sont ici cette après-midi, et qu'ils me disent que tu vas partir pour Berlin, je veux en profiter pour que ces quelques lignes ne tardent pas davantage, et j'espère que tu m'excuseras de t'avoir remercié si mal et si différemment de ce que j'aurais voulu.

Amuse-toi bien à Copenhague [36] et égaye-les par des allocutions

---

[34] Le 14 juillet 1908. Cf. l'article d'Ernest Muret in *Journal de Genève*, 26 fév. 1913, reproduit dans le recueil cité *supra* note 8, pp. 41-48.

[35] Paul van Berchem (1861-1947), frère aîné de l'orientaliste.

[36] M. van Berchem s'apprêtait à partir pour Copenhague, où s'ouvrait, le 14 août 1908, le XVe Congrès international des orientalistes. Sa communication sur le *Corpus inscriptionum arabicarum* à la Section 4-Islam, aura lieu le 19 août, au cours d'une séance présidée par Goldziher. Cf. *Actes* du Congrès, Copenhague, Imprimerie Graebe, 1909, p. 71.

comme ton célèbre speech du Congrès de 1904![37] Si tu y penses, je te serais reconnaissant de présenter mon souvenir à M. Vilh. Thomsen (président sauf erreur) que je connais et avec qui j'ai eu récemment l'occasion de correspondre.[38]

Avec mes meilleurs messages pour Alice, crois-moi, mon cher Max, ton bien affectionné cousin

Ferd[d] de Saussure

3

Genève, 10 janv. [1909]

Mon cher Max,

Ayant passé quelques heures à Paris l'autre jour, j'ai rencontré Paul Boyer de l'Ecole des Langues Orientales,[39] qui aurait voulu

[37] La date de 1904 ne correspond à aucune session du Congrès international des orientalistes. De Saussure semble garder du x[e] Congrès, tenu à Genève en 1894, un souvenir si vivant qu'il se trompe de dix ans. Par « célèbre speech », il fait allusion à une intervention de Max van Berchem, alors vice-président du Comité de réception. Les pièces relatives à ce congrès nous permettent de situer la circonstance:

Après trois jours de travaux, le programme prévoyait, pour le jeudi 6 septembre 1894, une « promenade en bateau, tour du lac, déjeuner champêtre au Bouveret, retour en passant devant le château de Chillon ». Une brochure illustrée, intitulée *Huit jours à Genève*, promettait aux membres: « ... durant ce trajet, on peut admirer la superbe chaîne de montagnes qui ferme le lac; ce sont les Dents d'Oche, les Cornettes de Bise, le Grammont, et enfin, plus à l'intérieur, la belle Dent du Midi avec ses sept points. » Malheureusement, pour cause de mauvais temps, cette promenade a été annulée, à la grande déception des congressistes. Selon le *Bulletin* du Congrès, N° 3, p. 4, « à titre de compensation, le Comité de réception a improvisé un déjeuner au Palais Eynard, et la bonne humeur des participants est venue récompenser les efforts des organisateurs. Nous signalerons le spirituel discours de M. Max van Berchem et les toasts de M. le prof. Furrer à l'hospitalité genevoise et de M. Horowitz au Comité de réception ».

[38] Le linguiste danois Vilhelm-Ludvig-Peder Thomsen (1842-1927). Professeur de grammaire comparée à l'Université de Copenhague depuis 1871. Président du xv[e] Congrès international des orientalistes (1908) et de la Section 1-Linguistique, langues indo-européennes. Les relations étroites de F. de Saussure avec ce savant sont attestées par sa participation au *Festschrift für Vilhelm Thomsen* (1912) et son élection comme membre à l'Académie des sciences du Danemark (1909).

[39] Paul Boyer (1864-1949). Elève de F. de Saussure à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, applique ses méthodes à la langue russe. Publications principales: *Le mouvement de l'accent dans la déclination slave* (1892, en collaboration avec A. Meillet); *L'accentuation du verbe russe* (1895); *Manuel*

me donner une commission pour toi si j'avais l'occasion de te voir ces jours.

Je te la fais par écrit, n'ayant malheureusement aucune perspective d'avoir prochainement cette occasion, car tu es si je ne me trompe à Crans en ce moment.

Il s'agit d'un élève de l'école des Langues Orientales que Boyer a fait recevoir pour l'Ecole du Caire, et au sujet duquel il a l'intention de t'écrire, mais il désirait que la prière qu'il aura à te faire te fût si possible annoncée d'avance. Il paraît que le garçon dont il aura à te parler n'est pas précisément préparé, par ses études, pour l'archéologie, et qu'il est surtout philologue (en philologie arabe, si j'ai bien compris). Dans ces conditions Boyer tiendrait doublement à ce que ce jeune homme pût avoir l'occasion de recevoir de toi des directions et des indications qui lui seront suprêmement utiles pour la nouvelle orientation qu'il va donner à ses études quand il se trouvera sur place en Egypte.[40]

Il te demandera donc la permission de te l'adresser, et te donnera sans doute tous les détails voulus dans sa lettre.[41]

Voilà ma petite commission faite.

Je t'envoie à la hâte, mon cher Max, ttes mes amitiés, en espérant te voir tout de même au cours de cet hiver un jour ou l'autre.

Ton aff. Fd de Saussure

pour l'étude de la langue russe (1906). Professeur de russe à l'Ecole des Langues orientales, il est administrateur de l'Ecole de 1908 à 1937. Cf. *Centcinquantenaire de l'Ecole des Langues orientales*, Paris, Imprimerie nationale, 1948, pp. 11, 211-215.

[40] Il s'agit de Gaston Wiet (1887-1971). A l'Ecole des Langues orientales, il étudie l'arabe littéral, l'arabe maghrébin, le turc, le persan. Formé ensuite par M. van Berchem, il sera historien de la civilisation arabe, spécialement archéologue et épigraphiste. Son œuvre (dont la bibliographie a été dressée par André Raymond, in *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Le Caire, t. LIX, pp. ix-xxiv.) prolonge directement celle de son maître. « Je m'honore, écrira-t-il, d'avoir été le disciple de Max van Berchem, lequel ne m'a pas ménagé ses conseils pendant près de dix années. La sûreté de sa méthode et la richesse de ses commentaires ont servi de modèle à mes travaux d'épigraphie. » Pensionnaire de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (1909-1911), directeur du Musée arabe du Caire (1926-1951), Gaston Wiet devient à la fin de sa carrière professeur au Collège de France (1951) et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1957). Cf. Institut de France, Académie des inscriptions et belles-lettres, *Comptes rendus des séances*, 1974. « Notice sur la vie et les travaux de M. Gaston Wiet par M. Paul-Marie Duval » lue dans la séance du 11 octobre 1974.

[41] Cf. *Archives Max van Berchem. Correspondance*, lettre de Paul Boyer à M. van Berchem, 16 jan. 1909.

4

Mon cher Max,

Mille remerciements pour l'avis que tu me donnes en y joignant une bien aimable invitation d'en profiter en venant à Crans feuilleter les livres en question. Je ne sais trop quand cela me sera donné, mais j'en prends bonne note; j'aurais grand plaisir à te voir, et je n'ai d'autre part pas perdu de vue la question de la Ragnars Saga qui m'avait conduit à te parler des sources arabes. Soit de Vufflens soit d'ailleurs je m'annoncerai donc un jour, mais sans voir très bien pour quand.

Ton aff^né

F. de Saussure

Genève, Samedi 25 juin [1910]

[Carte postale. Cachet: 25.VI.10. Adresse: Monsieur Max van Berchem, Château de Crans, par Céligny.]

5

Mon cher Max,

On m'a télégraphié hier de Paris que j'étais élu correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et j'ai reçu ce matin notification de la chose par le Secrétaire perpétuel.[42]

Puisqu'on me fait cette surprise, je viens te consulter sur les usages de l'Académie, que je connais très peu et même pas du tout. Il est naturel, je pense, que je remercie l'Académie, mais cela se fait-il par l'intermédiaire du Secrétaire perpétuel ou bien en adressant la lettre au Président? – D'autre part, si tu as par hasard assisté à la lecture de ces lettres de remerciement, tu serais bien

[42] La nomination de F. de Saussure comme « correspondant étranger » de l'Académie est annoncée par le président, Edmond Pottier, au cours de la séance du 16 décembre 1910. Cf. Acad. des inscr. et belles-lettres, *Comptes rendus des séances de l'année 1910*, Paris, Picard, 1910, p. 780.

aimable de me dire à peu près ce qu'elles sont en général. Je pense convenable d'être bref, mais je ne voudrais pas cependant sortir en aucun sens de la forme usuelle, qui peut-être comporte au contraire une appréciation en règle de la faveur qui vous est notifiée.[43]

Je te remercie d'avance des indications que tu pourras me donner et te demande pardon, mon cher Max, de te déranger pr cette bagatelle.

Mille amitiés de
ton aff^né^

F. de Saussure

Tertasse, 17 déc. [1910]

6

Mon cher Max,

Reçu tt à l'heure tes lignes. Si je saisis bien ce qu'il s'agit de nommer, je crains que tu n'aies de la peine à échapper, malgré tout, à « groupe graphique » pour l'exprimer. *Digramme, trigramme polygramme*, supposent que la pluralité des lettres correspond à 1 seul son, ou bien est mise en échange d'une seule lettre dans une orthographe concurrente, et si je ne me trompe tu cherches justement à écarter toute allusion à la valeur des lettres. *Graphie* serait alors encore pis, car le mot est bien définitivement consacré, depuis Gaston Paris, au sens de manière d'orthographier, manière de rendre un son donné. – Parmi les mots que tu songerais à forger, je me défie un peu de *graphisme* qui pourrait trop facilement verser dans l'idée de graphie (ci-dessus), et je préférerais certainement *graphème* quoique d'un degré plus barbare [puisque le verbe grec n'est pas en έω]. Toutefois on pourrait, sans qu'il y ait trop à redire, déclarer qu'on s'autorise tant bien que mal de l'analogie *française* de « phonème » lors même que γράφω ne comporte pas comme φωνέω de formation en – ημα.

[43] *Ibid.*, p. 790, séance du 23 déc. 1910. Le président, E. Pottier, fait mention d'une lettre de remerciement adressée à l'Académie par F. de Saussure. Les archives de l'Académie ne conservent pas cette lettre.

Logiquement « un paléogramme » devrait pouvoir désigner les éléments, simples ou complexes, d'une paléographie, mais le mot peut étonner, et en tous cas n'indiquerait pas spécialement un *groupe*.

Pardon d'être si peu lumineux, – et bonne chance pour trouver mieux! Mille amitiés de

Ton aff.

F^{d} de Saussure

2 juin

J'entrevois des cas où j'emploierais pour ma part *tranche graphique* plutôt que groupe graphique, mais cela répond-il aux cas que tu as en vue??

– « Scripture » ne paraît guère pouvoir évoquer une idée précise de groupe formé de tant de lettres.

– « Composé graphique »??

– « Plexus graphique » ???

7

Mon cher Max,

Quoique cela ne vaille pt-être pas la peine d'un post-scriptum, je constate qu'en cherchant des équivalents de *groupe* je songeais presque exclusivement à ce qu'on entend ordinairement par là dans une écriture comme l'écriture latine: c'est-à-dire un certain nombre de lettres *à la suite* les unes des autres.

Or il y a aussi le « groupe » que peuvent former des signes superposés, s'il y a des accents, des points-voyelles etc. comme en sanscrit ou en arabe.

Ce groupe, possédant un centre graphique, – non plus un chapelet de signes, mais une constellation – ne serait pt-être pas mal dénommé *plexus*, auquel je n'avais songé qu'en passant l'autre jour.

Toutefois il semble alors encore plus simple de parler de *combinaison* ou de *figure graphique*?

Bien à toi

F. S.

Vufflens, 4 juin

8

Mon cher Max,

Pardon de te troubler dans ton repos alpestre. Ce sera simplement pour te demander si la versification des Arabes repose sur un principe
syllabique? = nombre des syll.
accentuel?
quantitatif?

Jusqu'à présent je n'ai pu trouver que ces trois principes possibles à une versification, et il est d'ailleurs très rare que deux d'entre eux ne soient pas combinés. Je ne puis citer que la versification grecque qui repose sur un seul principe (quantité). La généralité des systèmes représente une combinaison ou du syllabisme et de l'accent, ou de l'accent et de la quantité, ou de la quantité et du syllabisme, etc.[44]

Quoique je puisse me borner pour mon but aux langues indoeur., cela m'intéresserait beaucoup de savoir si une autre source quelconque du rythme que l'*accent*, la *quantité* et le *nombre* des syllabes, a jamais pu être trouvée comme éléments du rythme, et par conséquent du vers.

Réponds-moi bien entendu quand tu en trouveras le temps, et merci d'avance.

Ton aff.
F. de Saussure

Vufflens, 25 juin

[44] Cf. l'étude de Jerzy Kuryłowicz: « Le mètre quantitatif en arabe et ailleurs ». *Mélanges Marcel Cohen*, La Haye-Paris, Mouton, 1970, pp. 92-98.

9

Vufflens, 9 juillet

Mon cher Max,

J'ai reçu ton billet hier et ce matin le volume de Guyard que tu m'annonçais.[45] Je te remercie de tous les deux. Tout ce qu'a écrit l'excellent Guyard, dont j'ai un souvenir personnel très vif,[46] est tellement clair que tu ne pouvais pas mieux tomber qu'en me donnant à lire son ouvrage sur un sujet qui m'échappe naturellement par la plupart des côtés, comme la poésie arabe. Il est extrêmement facile de le suivre dans ce qui est général, et de le quitter aux endroits précis où il entre dans la philologie arabe pure. Merci encore de cet envoi.

Il est bien aimable à toi de parler des occasions de se réunir entre Crans et Vufflens, et cela me manque de ne t'avoir pas rencontré je crois depuis presque deux ans! Je suis sûr que vous feriez un grand plaisir à ma belle-mère [47] en venant ici, et en vous annonçant un jour à déjeuner. En tous cas, il faudra que nous trouvions occasion de constater notre existence respective autrement que par lettres.

Ton bien aff.

F. de Saussure

---

[45] Stanislas Guyard: *Théorie nouvelle de la métrique arabe, précédée de considérations générales sur le rythme naturel du langage*. Paris, Leroux, 1877.

[46] Stanislas Guyard (1845-1884). Philologue, musicien, étudie la phonétique des langues indo-européennes. Après son enseignement à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, occupe la chaire d'arabe au Collège de France (1884). Cf. la notice que lui consacre James Darmesteter, in *Journal asiatique*, 1885, II, pp. 18-26.

[47] La belle-mère de Ferdinand de Saussure, M^me^ Amélie Faesch, née de Senarclens, est décédée le 2 novembre 1910. Selon M. Robert Godel, les 8^e^ et 9^e^ lettres appartiendraient à la période où de Saussure cherchait le principe du vers saturnien (1906-1909) et seraient plutôt écrites vers 1906.

II. ARTICLES

Robert de Dardel

SIGNES VIDES D'UN GENRE PARTICULIER *

Depuis l'avènement de la grammaire générative et transformationnelle, il est souvent question de grammaticalité et d'agrammaticalité ainsi que des diverses formes de grammaticalité et d'agrammaticalité et de divers degrés de déviation par rapport à ces deux notions.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler à ce propos l'emploi systématique, par certains auteurs, de mots qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire et ne sont pas en usage dans la communauté linguistique concernée; je pense en l'occurrence à un phénomène qui n'est certainement pas unique mais que j'ai eu l'occasion d'étudier de près, à savoir le lexème *smurf* et ses dérivés et composés, tels qu'ils apparaissent dans une série de livres illustrés pour enfants, dans le genre d'*Astérix*, en langue néerlandaise (édités chez J. Dupuis, Sittard-Brussel).

Voici d'abord quelques exemples.

[1] *Het is lente. In het land der smurfen brengt dit mooie jaargetijde veel vreugde.* 'C'est le printemps. Au pays des [gnomes], cette belle saison apporte beaucoup de joie.'

[2] *Ik ben een smurfin.* 'Je suis un [gnome de sexe féminin].'

[3] *In de smurf, net als iedereen.* 'Dans les [rangs], comme tous les autres.'

---

* Ma gratitude va à M^me^ W. Bots (Groningue), à M. R. A. Haadsma (Groningue) et à mes étudiants du séminaire de premier degré 1974-75 (Groningue) pour les conseils dont ils ont bien voulu faire profiter le francophone que je suis pendant la rédaction de ce texte.

[4] *Begin het avondeten al klaar te smurfen.* 'Commence déjà à [préparer] le dîner.'
[5] *Ik heb nooit zo iets lekkers gesmurfd.* 'Jamais je n'ai [goûté, mangé] rien de si délicieux.'
[6] *Wel, eh... we hebben de hele dag gesmurft! En nu zijn we een beetje moe.* 'Ma foi, nous avons [travaillé, peiné] tout le jour ! Et maintenant, nous sommes quelque peu fatigués.'
[7] *Het is al laat! En ik smurf van slaap.* 'Il est déjà tard, et je [tombe?] de sommeil.'
[8] (Suite du précédent) – *Ik ook! We gaan smurfen.* 'Moi aussi ! Nous allons [dormir, nous coucher?].'
[9] *Wel, we smurfen haar dat plezier... Je moet galant zijn voor je gasten!* 'Bon, nous lui [accordons] ce plaisir... Il faut être galant envers ses hôtes.'
[10] *Zij zingt vals! Ik heb nog nooit zoiets vals gesmurft.* 'Elle chante faux ! Je n'ai jamais rien [entendu] de si faux.'
[11] *En ik moet een smurf smurfen.* 'Et je dois [(verbe à l'infinitif)] [(article + substantif singulier, ou locution adverbiale)].'
[12] *Smurfonie in ut* (titre).
[13] *De Smurfführer* (titre).
[14] *smurfenverhalen* 'récits de [gnomes]'
[15] *smulsmurf* (nom d'un des gnomes; *smullen* 'se régaler')
[16] *smurfjes* 'petits [gnomes]' (diminutif)
[17] *smurfinnetjes* 'petits [gnomes de sexe féminin]' (diminutif)
[18] *Wat voor smurfe bende.* 'Quelle bande' [(adjectif épithète)].
[19] *Dura smurf, sed smurf.* (dans la bouche d'un gnome avocat)
[20] *Dulce et decorum est pro patria smurfi.*

Tentons de dégager ce par quoi le phénomène *smurf* se distingue de certaines autres créations.

Le phénomène en cause est distinct de la phrase syntaxiquement correcte mais dont tous les mots sont inexistants, le fameux *Pirots karulize elatically* de N. Chomsky; *smurf* et ses dérivés ou composés se présentent en effet dans des phrases constituées par ailleurs de mots courants.

Contrairement à certaines inventions, telles que le *compte-coups* de B. Vian ou le *Stossmichziehdich* dans une version allemande de Hugh Lofting, *The Story of Dr. Dolittle*, qui renvoient toutes à des

référés fictifs, imaginés par les écrivains, *smurf*, avec ses dérivés et ses composés, ne suggère rien qui n'appartienne déjà au monde connu du lecteur, même si ce référé reste vague.

Contrairement à quelques-unes des inventions d'autres auteurs, comme *compte-coups* ou *Stossmichziehdich*, le lexème *smurf* est arbitraire et seuls ses dérivés et composés sont relativement motivés.

Les mots imaginés par les écrivains présentent parfois une motivation phonique en ce qu'ils évoquent souvent des mots existants et appartenant à la même classe sémantique; ainsi les *garillias sirtes* de B. Vian évoquent par leur premier élément des noms de plantes comme *fuchsia* et *dahlia*, par leur second élément le *myrte*, et par la composition elle-même d'autres noms de plantes, tels que *laurier-rose* et *palmier-dattier*. Il n'y a rien de tel, me semble-t-il, dans le cas de *smurf*.

Lorsque les mots nouveaux proposés par des auteurs sont arbitraires, ils prennent, grâce au contexte, une signification relativement précise, qu'ils conservent tout au long du texte; *smurf* a une signification souvent vague et qui varie fortement selon le contexte linguistique et l'illustration.

Chaque innovation lexicale se cantonne en général d'abord dans une seule catégorie grammaticale et reste morphologiquement assez homogène; *smurf*, au contraire, fonctionne tantôt comme substantif (exemples [1] à [3]), tantôt comme verbe (exemples [4] à [10]), tantôt comme adjectif (exemple [18]) et entre dans nombre de dérivations (exemples [16] et [17]) et de compositions (exemples [12] à [15]); il va jusqu'à s'insinuer dans des citations latines (exemples [19] et [20]).

Si l'on tâche à présent de pousser encore l'analyse de *smurf*, on peut constater ceci.

Smurf sonne parfaitement néerlandais; on y retrouve des groupes phoniques familiers tels que le groupe *smu-* de *smullen* 'se régaler' et le groupe *-urf* de *turf* 'tourbe'.

Morphologiquement, il s'établit une famille de mots à flexion régulière (substantif masculin *smurf*, substantif féminin *smurfin*, verbe *smurfen*) ainsi que des dérivés très usuels; les composés sont en partie plus fantaisistes. Il faut toutefois signaler que l'orthographe et, par là parfois la prononciation, pèchent contre la norme néerlandaise: par exemple le pluriel du substantif *smurf* devrait être

smurven et non pas *smurfen* [1] ni *smurfs*; peut-être faut-il voir dans *smurf* un emprunt imparfaitement assimilé?

Le message que comporte la famille de *smurf* consiste dans tous les cas en catégories, que définissent le contexte immédiat, celui de la phrase, et la forme du mot, mais que ne définissent pas toujours le contexte plus étendu, le texte, ni les illustrations. Ainsi, dans [12], la terminaison indique un substantif; dans [5], la forme et le contexte indiquent que le verbe *smurfen* est ici transitif et employé au passé composé; dans [1], l'article *der* indique un substantif pluriel au génitif. Mais ce ne sont là guère que des catégories grammaticales.

La signification précise des unités lexicales dépend de tout le contexte, phrase et texte, et des illustrations. [1] ne permet d'interpréter *smurf* comme 'gnome' qu'en vertu du dessin, qui représente un paysage printanier avec de petits bonshommes; ailleurs, le lien entre le gnome qui porte un bonnet rouge et son nom, *Grote Smurf*, ne devient évident que par le dessin.

Cependant, comme les exemples cités au début le montrent, le lecteur qui a identifié le signe *smurf* avec la signification de 'gnome' dans les premières pages se trouve, dans un autre passage, en présence d'un homonyme, *smurf* 'rang' [3]. De même pour le verbe (cf. les exemples [4] à [10]), on passe allégrement d'une signification à une autre, sans qu'il y ait un lien apparent entre elles (comme il y en aurait par exemple entre les diverses acceptions du français *peser*), et on infère la signification tant bien que mal du contexte ou de la situation.

Il est des cas, par exemple [11], où ni le contexte ni l'illustration ne permet au lecteur de prêter au mot de la famille de *smurf* une signification quelconque, ou si l'on veut une signification plutôt que n'importe quelle autre signification; tout ce qu'on peut dire dans ce cas c'est qu'on se trouve en présence d'un verbe à la forme infinitive accompagné d'un substantif singulier qui en est l'objet direct ou d'une locution adverbiale qui en est le complément circonstanciel.

Dans un cas comme le dernier, on atteint le degré extrême de ce qu'on appelle parfois le caractère abstrait des mots et qu'illustrent *chose*, *truc*, *machin* et *faire*; vidés de tout contenu lexical, ils ne véhiculent presque pas d'information et fonctionnent dans la

phrase comme de purs symboles de catégories grammaticales. Ce ne sont pas des signes zéro, lesquels sont matériellement absents de la parole mais apportent une information; ce sont au contraire des signes matériellement présents dans la parole mais dont le message sémantique se réduit à zéro; on pourrait les appeler des 'signes vides'. Bien sûr, il existe déjà des monèmes dont on peut dire qu'ils sont des signes vides, notamment certaines conjonctions et prépositions; mais les signes linguistiques de la famille *smurf* ne se rattachent précisément pas à ces catégories-là.

Le signe zéro possède une fonction communicative, mais le signe vide n'en possède guère et, dans le cas extrême, n'en possède pas du tout. Quelle est alors sa fonction?

Apparemment, le signe vide, ici le phénomène *smurf*, met en relief, sur le plan de l'économie de la communication, la redondance; dans plusieurs des exemples cités, le mot néerlandais reçu qui pourrait figurer à la place de *smurf* serait en quelque sorte superflu, le contexte et le code de l'illustration suffisant à déterminer la signification.

En outre, l'instabilité de la signification lexicale des mots de la famille de *smurf* tout au long du texte, ainsi que les énigmes proposées çà et là, suggèrent que l'auteur utilise une fonction ludique du message linguistique: jeu de cache-cache et de devinettes ou surprises, par quoi il tente d'attirer le lecteur; il y réussit du reste, car, paraît-il, ces livres sont lus avec beaucoup d'intérêt. Enfin, à en croire R. Geel et R. H. Fuchs (*Schijnhelden en nepschurken*, Amsterdam 1973, p. 179-184), ce jeu verbal dans le récit ne serait pas dénué d'avantages pédagogiques.

Il serait hasardeux de parler ici de fonction poétique, dans le sens de R. Jakobson, mais le mystère et l'hermétisme, sous d'autres formes sans doute, ne sont-ils pas considérés parfois comme des constituants de l'art poétique? Les textes étudiés ici participent cependant des textes poétiques en ce sens qu'ils vont uniquement de l'auteur au lecteur, mais ne sont pas repris par celui-ci dans la langue de tous les jours; il semble que les jeunes lecteurs néerlandais n'utilisent eux-mêmes pas les mots de la famille de *smurf*.

R. de Dardel

RUDOLF ENGLER

SÉMIOLOGIES SAUSSURIENNES

1. DE L'EXISTENCE DU SIGNE *

Nous savons depuis 1957 que Saussure « a poursuivi de patientes recherches sur les légendes germaniques » (SM p. 28), les Nibelungen, Tristan, sur leurs rapports avec l'histoire des Goths et des Burgondes, sur leurs coïncidences (Συμπτώσεις) avec les légendes de Thésée et d'Orion, de Procris et d'Oenone.[1] Comme la quête des anagrammes,

---

* A propos d'un paradoxe de D'Arco Silvio Avalle sur Saussure linguiste et mythographe.

[1] R. Godel, *Les sources manuscrites du 'Cours de linguistique générale'*, Genève, Droz - Paris, Minard, 1957, p. 14, Inventaire des manuscrits saussuriens, rubrique A V: *Légendes germaniques*, "14 cahiers entièrement ou partiellement employés" de *Notes et extraits* concernant les *Nibelungen* et "22 pp. grand format sur *Tristan*, qui semblent une première mise en ordre d'éléments rassemblés dans les notes et extraits"; *ibid.* p. 28 publication de deux textes (sur le transport des aventures de Thésée et la légende d'Orion); *ibid.* p. 136 texte des identités. Les notes sont les suivantes: *Ms.fr. 3958-1* "Nibelungen": 1-2r., 3r.; *3958-2* "Nibelungen": 1-3r., 4r., 5r., 6-7r.; 31v., 30v.–29r., 28v.; *3958-3*:1v.–4v., 5v.–7r.; 19v.–17v.; *3958-4* "Nibelungenlied": Couv., 1-11r., 12r., 13r.–35r., 36v.–40v., 41v.–120v., Couv. inv.; *3958-5*: Couv., 1r.–7v., 77v.–85r.; *3958-6* : Couv., 1r.–42v.; 49r.–43v.; *3958-7*: Couv., 1 [2-3 manquent], 4r., 5r., 6r., 7r., 8r.–55r., 57v.–120r.; Couv., 122v., 121v., 120v.; *3958-8*: Couv., 1-4r., 5r., 6r., 7r., 8r.–49; *3959-1* "Nibelungen, oct. 1910. Aussi qques Normannica": 1r.–5v., 6r.–17r.; *3959-2* "Τριστανν, Textes, Procris, Oenone": Couv., 1-19r., 23v., Couv.; *3959-3* "Τριστανν II": 1-4r., 5r.–8r., 22v.–23r.; *3959-4* "Varia ‹[*b.*] Rosengarten› Vufflens I": 1r.–3r., 4v.–22v., 23v.–38v.; *3959-5* "Varia (Vufflens II), puis Creux-de-Genthod": 1r.–20v.; *3959-6* "Συμπτώσεις": 1r., 2r.–15v., 17r.–18v.; *3959-7;* 1r., 2r., 3r.–15v.; 16v.–15v.; *3959-8;* Couv., page de garde, 1r.–10r., 13r., 20r.–40r., 41v.–49v., 59v., 68v.–71v., 72v., 74r.; *3959-9* [sans couvercle] "Hildebrandlied, etc." [anagrammes]: 1r., 2r.–3r., 4r.–12r.; *3959-10* "Tristan-Petitcriu": 11 feuilles grand format pliées en 44 pages, avec notes sur 1r. et 2v. (= 22pp.); *3959-11* "Tristan": env. 210 pp. et cahier "Textes, Orion", 10 pp.; coupure d'enveloppe "Nibelungen" avec sceau postal "Lausanne, 24-VIII 03-8".

révélée en 1960 [2], cette occupation témoignait pour Robert Godel d'intérêts extra-linguistiques importants de Saussure, à l'époque même des trois cours de linguistique générale: mais Godel n'a pas manqué de relever, sous l'angle de l'identité, le rapprochement fait par Saussure du personnage ou « symbole » légendaire et du signe (graphique et linguistique) [3].

En 1969 et 1971, dans la scie des anagrammes, Jean Starobinski toucha aux mêmes sources [4]; en 1970, De Mauro s'y intéressa [5]; depuis 1972 enfin, D'Arco Silvio Avalle a publié tout un choix de *Notes sur les légendes germaniques*, en français et en traduction italienne, en édition critique ou commentée [6]. Avec ses études, l'attitude prudente et judicieuse de Godel a fait place à un feu d'artifice de thèses brillantes et multicolores. Il y a lieu de les examiner. Nous voudrions donc, après quelques remarques sur la présentation et la traduction des textes, analyser les écrits d'Avalle, les commenter, et en exposer une interprétation plus cohérente que la sienne. Dans un second article nous conclurons en prenant position sur le statut du signe littéraire dans une sémiologie saussurienne, comme Avalle demande implicitement à son lecteur de le faire.

1) *Edition et traduction des textes:* Par rapport à l'ensemble des manuscrits, les notes et extraits publiés, de Godel à Avalle, se distribuent comme suit [7]:

---

[2] R. Godel, *Inventaire des manuscrits de F. de Saussure remis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève*, CFS 17, 1960, p. 6.

[3] Pour le classement des notes citées par R. Godel, De Mauro, Starobinski et Avalle, cf. notre tableau p. 2.

[4] J. Starobinski, *Le texte dans le texte. Extraits inédits des cahiers d'anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Tel Quel 37, 1969, p. 5s.; id., *Les mots sous les mots, Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, 1971, p. 15ss.

[5] F. de Saussure, *Corso di linguistica generale, Introduzione, traduzione e commento di T. De Mauro*, Bari, Laterza, [3]1970, p. xxv (éd. crit. française, Paris, Payot, 1972, p. 348).

[6] F. de Saussure, *Nota sul "segno"*, Strumenti critici 19, 1972, pp. 275-281; id., *Note sulle leggende germaniche* [texte français], Turin, Giappichelli, 1972; D'A.S. Avalle, *Dai sistemi di segni alle nebulose di elementi*, Strumenti critici 19, 1972, pp. 229-242; id., *La sémiologie de la narrativité chez Saussure* [avec édition des '*Notes*'], in Ch. Bouazis, D'A. S. Avalle, A. Brandt, etc., *Essais de la théorie du texte*, Paris, Galilée, 1973, (Collection à la lettre), pp. 17-49; id., *Corso di semiologia dei testi letterari* (1971-1972) [avec traduction italienne de deux '*Notes*'], Turin, Giappichelli, 1972; id., *L'Ontologia del segno in Saussure* [avec traduction italienne de toutes les '*Notes*'], ibid., 1973, pp.1-128.

[7] O Ontologia, N Note, E Essais, C Corso, Str Strumenti critici, cf. note 6; dans les cotes manuscrites, nous indiquons après un point le feuillet

	Ed. Avalle				*Starobinski*		*De Mauro*	*Godel*
Cote	O/N	E	C	Str.	1971	1969	CLG/D	SM
Ms. fr.								
3958-1,[1]					p.17			
3958-4,1 no.	I	§2.2	163ss.		p.15s.	p.5	p.XXV	
		al. 1-12			1-9,11-12		1-9,11	
3958-4,63v./64r.	V	2.6						
3958-4,66r.	VIII	2.9						
3958-5,2r.								p.28
3958-6,49r.	III	2.4						
3958-6,4v.	IV	2.5						
3958-8,21r./23r.	VI	2.7		275ss.				136
		phrases 1-90						4-9
3959-3,2r./v.					18s.			
3959-10,18r.	II	2.3	165s.		19s.	6		
3959-11.1								28
3959-11.2	IX	2.10						
3959-11.3	X	2.11						
3959-11.4	VII	2.8						

Il résulte de ce tableau, et cela nous paraît important, que le choix d'Avalle ne représente qu'une infime partie des matériaux, et que l'ordre qu'il a adopté n'est pas celui des manuscrits. Nous n'entendons aucunement, par là, blâmer son choix: la suite des manuscrits est tout à fait fortuite, et la plus grande partie des textes se prêterait malaisément à la publication. Mais il faut se défendre, à la lecture du choix, de l'impression factice d'unité que lui confère le rapprochement de textes disparates dans un ordre imposé.

L'édition des textes elle-même n'est pas non plus sans problèmes: dans *Strumenti critici*, Avalle a donné une édition critique de sa

détaché, après une virgule la page (recto et verso); pour la page, Avalle a transposé 63 v. = 126, 66 r. = 130; les textes 3958-6 sont écrits à l'envers du cahier (p. 49 r. = couverture arrière, 45 v. = p. 7 à partir de la fin). Nous ajoutons à ces notes les textes suivants: 3958-1.1 [suite] p. 60s.; 3958-2,1v. p. 61s.; 3958-4,28r. p. 62; 3958-4,29r. p. 62; 62v./63r. p. 62; 65r. p. 59s.; 3958-5,2r. p. 64s.; 3958-6,49r. note 35.

Note VI; pour le reste, il s'est borné à indiquer par des procédés graphiques les adjonctions interlinéaires et marginales de Saussure, suivant ainsi le principe que nous avons adopté pour le CLG/E. Une édition critique complète des notes est promise (*Essais*, p. 28). Une comparaison des différentes versions de la note I (3958-4, 1) chez Avalle, Starobinski et De Mauro montre qu'elle ne serait pas inutile. Relevons ainsi:

Al. 7 « Son IDENTITÉ semble une chose tellement tangible, et presque ridicule pour mieux l'assurer consiste en ceci »: Starobinski (1971) note: « phrase incohérente. Citation textuelle.» De Mauro (1969) place « semble », etc., jusqu'à « assurer » entre parenthèses (mais abandonne ce procédé en 1971). Cette solution semblait la bonne, car Avalle nous signale que le bout de phrase en question a été effectivement inséré dans le texte après coup; il traduit pourtant: « la sua IDENTITÀ sembra una cosa talmente tangibile e quasi ridicolo per stabilirla meglio [sic] consiste in questo », en liant les termes superposés par Saussure. On confrontera ici l'expression similaire de CLG/E 129 N « Dire qu'on n'a pas le droit de parler d'un latin *cantāre* ou [ ], est comme on voudra ridicule, ou au contraire d'une évidence ridicule », ce qui revient à dire que Saussure, dans ce cas comme dans l'autre, prononce un jugement sur sa propre affirmation et entend dire ‹ qu'il est tangible, (ou qu'il est, pour mieux assurer sa pensée, presque ridicule de devoir s'en expliquer) que l'identité consiste en › (etc.).

Al. 8 « unité que » [ ] (Starobinski, Avalle): nous lisons « unité q[uelco]n[que] ».

Al. 9 « On répond en général par (Avalle: un) sourire, (De Mauro:) sans communément remarquer / (Starobinski - Avalle:) comme si c'était une chose en effet curieuse (Starobinski:) sans // (Avalle E [8]:) de // remarquer / la portée philosophique de la chose »: L'examen du manuscrit montre qu'il y a eu deux versions: a) « On répond en général par sourire sans remarquer la portée philosophique de la chose », corrigée par Saussure en b) « comme si c'était une chose en effet curieuse [de] remarquer [etc.] » [9].

Al. 10 (texte à peu près inintelligible dans la version d'Avalle et supprimé complètement par Starobinski et De Mauro): Nous proposons de lire: « Non seulement nous nous apercevons qu'il aurait fallu fonder l'identité sur quelque chose, mais du même coup, [*sc.* nous nous demandons] où est réellement l'identité? Je pourrais fort bien dire que ce qui

[8] N *om.* de

[9] Avalle E "une loi grave précise" au lieu de "préside" (Avalle N et Starobinski), traduit dans O par "tutto dipende da una legge importante", doit être une erreur typographique.

est, c'est [page de garde] chose bien plus incalculable, [*sc.* qu'on ne le croit généralement, de sorte] qu'il aurait été vain, si nous l'avions essayé, « de vouloir la fonder sur quoi que ce soit » – même sur une combinaison « multiple » [de] caractères ».

Les problèmes d'édition sont, comme on le voit par ces quelques exemples, en grande partie des problèmes d'interprétation: la syntaxe et la sémantique des textes sont souvent très obscures. Il est évident dès lors, que la traduction, qui implique toujours une interprétation, soulève des problèmes encore plus graves. Dans le premier de nos exemples, il est vrai, Avalle semble avoir renoncé à éclairer le texte par la traduction (ce qui en soi est une attitude possible): il ne peut éviter qu'un lecteur cherche à donner un sens à sa version et se fonde pour cela sur des données qu'il a lui-même introduites: l'accord de « cosa » (ou « identità »?) avec « stabilirla ». En général, Avalle ne s'en tient pas à cette solution neutre: ses traductions sont alors autant de décisions subjectives, et parfois regrettables. Des nuances se perdent, d'autres sont introduites; des parallélismes d'expression sont rompus; des formules étranges, mais d'une étrangeté certainement voulue, sont simplifiées. Quelquefois il y a erreur [10]. Il ne s'agit certainement pas de faire ici le procès du

[10] Cf. *détermination d'une expression vague:* I al. 1: dans un sens à préciser: il cui senso vedremo di precisare in un secondo momento (ce qui présuppose un plan fixe et une théorie définie); III: en fait d'événements historiques: in rapporto ad avvenimenti storici; V: n'est que chez le critique: non è che il prodotto dell'attività del critico moderno; V: expressions de l'événement: redazioni dell'avvenimento; VI 81: tout un monde: tutto un modo di vedere le cose; VII: remarque d'expérience: costatazione di fatto; *banalisation:* I al. 2: sans qu'ils [les signes] s'en doutent: malgrado loro; I al. 7: la lettre numérotée huitième: l'ottava lettera cf. note suiv.; I al. 9: [le symbole] est à l'instant même dans l'incapacité de dire: non si può dire (avec un [*sic*] qui, dans de telles circonstances, n'a plus aucune signification); II: une loi grave préside: tutto dipende da una legge importante; *perte de rapports:* I al. 4/5: symbole fixe ... identité fixée: simbolo fisso ... identità stabilita; II: sens quelconque ... sens nouveau: un significato qualsiasi ... dei significati nuovi; VI 12-15: d'une valeur ... d'une forme ... par le nom ... par sa place: di un valore ... di una forma ... del nome ... del posto (dans les deux premiers termes, Saussure a changé "par" en "de"; il est donc possible que cette substitution soit aussi valable pour les autres passages; cf. cependant ci-dessous les notes 11, 50 et p. 71s.); VI 69: qui est qui: chi è quella persona che; *établissement de nouveaux rapports:* I al. 11: une *question* de légende *quelconque:* il problema di una leggenda qualsiasi; V: puisque ... puisque: e poi ... e poi cf. p. 24; VI 52: [s'appuyant] sur les caractères indépendants du nom: sui caratteri indipendentemente dal nome; VI 70: le caractère moral au même rang que la bête peinte sur l'écu: dato che il

traducteur. Ce que nous voudrions relever, c'est que tant le choix que la traduction recèlent un danger commun: la fixation préalable de l'interprétation pour les besoins d'une thèse: or s'il est légitime d'énoncer une thèse, il est important que les matériaux dont on se sert gardent leur autonomie, leur polyvalence et leurs rapports propres [11].

2) Les thèses d'Avalle : Lorsque Avalle traduit 'éléments *apportés devant elles*' par '*preesistenti*', il le fait en fonction de sa thèse centrale, selon quoi le signe, dans une sémiologie saussurienne des légendes, n'« existe » pas, seuls existant les éléments, dont il se constitue,[12]. En d'autres termes, à la place du signe, il n'y aurait plus qu'une nébuleuse d'éléments ou de particules, d'où le titre donné à l'article des *Strumenti critici*, repris tel quel pour le second chapitre

---

carattere morale si trova sul medesimo piano dell'animale dipinto sullo scudo (le caractère moral est un élément du signifié, le blason un élément du signifiant: les deux éléments se trouvent donc sur un plan différent; cependant ils sont traités 'au même rang', c'est-à-dire: de la même façon); VII: le fond d'une nature est [ ] l'humeur du moins, est assez bien conservée: il fondo di una natura dipende quanto meno dall'umore, è abbastanza ben conservato; *changement ou perte de termes :* II: éléments apportés devant elles: elementi preesistenti (cf. p. 50s.); II: éléments matériels: materiali (pure faute typographique, à en juger du commentaire et du passage correspondant dans *Corso* p. 166); VI 26: affaire de définition: questione puramente terminologica (il ne doit pas s'agir de terminologie mais de définition ou « délimitation » (CLG/E 3328.5) d'un champ d'étude; définition ici entre synchronie et diachronie); VI 70: monnaie de représentation: mezzo di rappresentazione (*Essais* p. 42 souligne l'intérêt du terme « monnaie »); VIII: transmission légendifère: trasmissione delle leggende.

[11] Quand Saussure parle d'une lettre "numérotée huitième" (au lieu de choisir l'expression offerte par la langue courante), il veut probablement indiquer que cette lettre n'est pas la huitième en soi mais seulement par la contrainte du système et des conventions. Pour VI 12ss. "une lettre ... ne possède ... aucune autre identité ‹ que celle qui résulte de ‹ [*b.*] la simultanée fixation › l'association › (a) ‹ [*b.*] par sa › ‹ d'une certaine › valeur phonétique, (b) ‹ [*b.*] par sa › ‹ d'une certaine › forme graphique, ‹ [*b.*] par son numéro dans l'alphabet récité ›, (c) par le nom ‹ ou les surnoms › qui peu‹ vent › lui être ‹ [*b.*] imposé › donnés, (d) par sa place ‹ (son numéro) › dans l'alphabet", la diversification des prépositions peut être interprétée dans le sens de l'association interne ("association de ...") et externe ("association par ...") du signe. Alors (c) et (d) ne résulteraient pas d'un oubli mais d'une omission volontaire de la correction, *cf.* p. 30s.

[12] *Corso* p. 171 "Mentre [...] nel *Cours* il segno appare come una unità indivisibile, almeno sul piano del significato, qui invece il significato viene analizzato e scisso ulteriormente in unità minime che Saussure chiama con il nome di *elementi*. Ora, queste unità minime, o elementi, sono gli unici dati reali inalterabili della leggenda, mentre i simboli, in quanto frutto di combinazioni variabili di tali elementi, in effetti *non esistono* o esistono solo nel momento in cui, volta per volta, si costituiscono".

de l'*Ontologia del segno* [13]. Cette inexistence du signe serait en contradiction avec l'existence du signe affirmée en linguistique et étudiée par Avalle dans le premier chapitre de l'*Ontologia* [14]. Elle se fonde sur une série de citations, dont les plus explicites sont: VI 27-29 « Loin de partir de cette unité qui n'existe à nul moment, on devrait se rendre compte qu'elle est la formule que nous donnons d'un état momentané d'assemblage, – les éléments seuls existant » et VI 4-9 « Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'*identité* ou les caractères de l'*identité*, lorsqu'il s'agit d'un être inexistant comme le *mot*, ou la *personne mythique*, ‹ ou une lettre de l'alphabet ›, qui ne sont que différentes formes du SIGNE, au sens philosophique ». Mais cette deuxième citation implique aussitôt une négation du signe linguistique lui-même. Saussure n'aurait donc pas seulement établi deux notions contradictoires de *signe* pour le signe linguistique d'une part, le signe légendaire de l'autre, mais il serait tombé dans une contradiction interne en affirmant tour à tour l'existence et l'inexistence du signe linguistique lui-même. Avalle franchit ce pas et brosse le tableau, suggestif, il faut l'admettre, d'un Saussure appliqué paradoxalement, en privé, à détruire ce qu'il avait publiquement érigé en dogme [15]. Dans cette thèse complémentaire, l'expérience saussurienne a pour Avalle la dimension goethéenne d'un « Gang zu den Müttern » [16]; c'est une

[13] *Dai sistemi di segni alle nebulose di elementi. Le leggende germaniche.* Les pages 99-117 correspondent textuellement.

[14] *Statuto della semiologia e ontologia del "segno" del Cours di Saussure.*

[15] *Ontologia* p. 60s. "Secondo [il] Saussure [dei corsi di linguistica generale] la "SEMIOLOGIA ha uno statuto scientifico preciso proprio perchè il suo oggetto di indagine, il segno, ha una consistenza reale, insomma *esiste*. Le prove dell'esistenza del segno, numerose e circostanziate, mettono la nuova scienza al riparo da ogni contestazione e le garantiscono una sua dignità ed autonomia particolari nel mondo della ricerca scientifica. [...] La lettura delle *Note* sulle leggende germaniche ci rivela un secondo Saussure, paradossalmente intento a demolire in privato i fondamenti stessi della scienza da lui pubblicamente preconizzata e difesa, e nello stesso tempo a tentare un primo approccio metodico all'universo di quelli che egli chiama gli *elementi* (o parti componenti del *segno*)".

[16] *Ontologia* p. 116. "il regno delle Madri è definito da Goethe come il dominio delle immagini pure (« Gebilde »), vale a dire delle forme vuote, senza contenuto, e [...], sempre secondo Goethe, le forme nascono grazie al gioco (« Unterhaltung ») di tali immagini. Ora sembra che Saussure attribuisca agli elementi la funzione maieutica dei « Gebilde », ed omologhi nello

touche de plus à l'image d'un Saussure énigmatique et poétique, au destin étrange, qui « al termine di esperienze varie portate al limite dell'astrazione logica e matematica ha scoperto l'« inganno » del segno, ed ha concluso che, se le entità dei sistemi – i segni – non hanno una esistenza reale, non sono che « fantasmi », apparenze labili e fugaci, compito ultimo del ricercatore è di scendere (o salire?) alle strutture profonde, verso le *nebulose degli elementi*, per scoprirvi le ragioni « finali » delle significazioni e dell'essere » (*Ontologia* p. 117).

L'*Ontologia del segno* est le point convergent de tous les commentaires d'Avalle; le point de départ de sa réflexion se trouve, semble-t-il, dans *Strumenti critici*. Il consisterait dans la comparaison du phonème (qui, compris à la manière de Jakobson, a lui-même pour arrière-fond les interprétations saussurienne et pragoise) avec l'analyse saussurienne du symbole légendaire[17]: comme

---

stesso tempo i segni alle esistenze, utilizzando l'« Unterhaltung » di Goethe sul piano della libera combinatoria degli elementi da lui posta alle basi della formazione dei segni".

[17] Nous n'insisterons pas sur la discussion assez longue vouée à l'équivoque de la linéarité du phonème, due selon Avalle à une méprise terminologique de Jakobson sur les expressions saussuriennes d'*éléments de différenciation*, identifiés par Avalle aux facteurs de production de son (CLG/E 787), et d'*éléments discursifs de la chaîne linéaire* (CLG/E 787), à identifier aux monèmes syntactiques (*Strum. crit.* pp. 229-236, *Ontologia* pp. 99-109). Contrairement à ce qu'affirmait Jakobson, éléments de différenciation et « distinctive features » auraient la propriété identique de concourir simultanément à la production du phonème, mais la notion de phonème serait différente. Saussure (en y voyant la somme des impressions acoustiques et des actes articulatoires), comme Baudouin de Courtenay (qui y reconnaît la somme des particularités phonétiques constituant – dans la comparaison d'une ou plusieurs langues – l'unité indivisible), comprendrait le phonème comme son; Jakobson (en parlant d'ensemble ou d'union de traits distinctifs) et Troubetzkoy (pour qui il s'agit d'un ensemble de propriétés phonologiquement pertinentes) penseraient plutôt à une entité fonctionnelle. On ne voit pas clairement pourquoi Avalle introduit ces différences, qui en elles-mêmes sont discutables. Par exemple, elles ne tiennent pas compte, pour Saussure, du point de vue différent, linguistique et physiologique, et de la différenciation successive entre objet synchronique et diachronique, qui font qu'en synchronie le phonème n'est plus conçu comme son (cf. la belle étude de Franco Lo Piparo sur *Saussure e lo strutturalismo praghese*, Annali della Facoltà di magistero di Palermo 3, 1970, pp. 108-29), tandis qu'en diachronie "une certaine précision dans les valeurs [physiologiques]" (CLG/E 3305.4,1) sera requise. Ce qui devait importer à Avalle est l'utilisation d'une image de Sapir-Jakobson pour le symbole légendaire, par le biais du phonème, et à cette fin il suffisait d'établir l'identité des éléments différentiels avec les distinctive features. Avalle veut probablement indiquer encore que Jakobson a poussé plus loin dans le sens de l'« inexistence du phonème », menant ainsi à terme dans ce domaine ce que Saussure n'avait fait qu'en mythographie. Mais ceci est un autre raisonnement, et il faudrait voir alors que les « Pra-

Jakobson reconnaissait dans les phonèmes des faisceaux de traits distinctifs, analogues à des particules élémentaires de ce que Sapir aurait appelé des « systèmes d'atomes symboliques », Saussure aurait procédé à la désintégration des signes dans le domaine mythologique, en poursuivant une démarche déjà entrevue dans l'analyse des phonèmes [18].

Dans le *Corso di semiologia* [19], l'attention d'Avalle était allée à une autre difficulté de l'argumentation saussurienne: la prétendue homologie de faits linguistiques et légendaires. Sous cet angle, Saussure apparaît comme le précurseur des formalistes russes (Bogatyrev et Propp notamment). Avalle accepte comme bases de l'homologie la similarité des implications sociales et l'existence d'un comportement diachronique analogue, mais il s'interroge, mise à part la question de l'existence du signe, sur la significativité respective de l'ensemble constitué par ces signes, la langue d'une part, la légende de l'autre. Les deux ensembles ne lui paraissent pas comparables: la langue, dit-il, est tabulaire et paradigmatique, donc elle ne signifie pas; la légende signifie [20]. Dans son homologie, Saussure confondrait langue et parole; il y aurait été amené par une considération ambivalente,

---

gois » et Jakobson introduisent précisément les propriétés du son dans la linguistique, en valorisant les traits distinctifs, tandis que Saussure les élimine en faisant du phonème, sur le plan synchronique, une entité *sui generis*, purement différentielle, négative et oppositive.

[18] *Ontologia* p. 109s. "[Con Jakobson] il sistema dei fonemi (o, per dirla con Sapir, « il sistema degli atomi simbolici ») è suscettibile della riduzione a una rete di pochi tratti distintivi, a un sistema, potremmo dire, di particelle elementari: il parallelo con lo sviluppo recente dei concetti nella fisica è completo. [...] Se ora ci rivolgiamo al testo della nostra Nota [VI], ci accorgiamo che il linguista ginevrino aveva già affrontato il problema discusso da Jakobson, procedendo alla disintegrazione delle unità segniche in particelle elementari (e non in proprietà, come per il fonema) nel campo semiologicamente parallelo della « mythographie », vale a dire dello studio dei testi della mitologia". Rappelons que les « propriétés » du phonème sont l'expiration, l'articulation buccale, la sonorité, et la nasalité; les éléments du symbole mythologique seraient selon la note VI le blason, le caractère moral et le nom auxquels s'ajoute selon la note II la position par rapport aux autres personnages et la fonction (les actes).

[19] Pp. 67-101 *La semiologia del "Cours"*, et pp. 163-179 *La semiologia delle "leggende" in Saussure* (répartition qui préfigure déjà la structure du cours suivant). Les considérations que nous citons se retrouvent en gros aux pp. 66-83 de l'*Ontologia*.

[20] Que la légende signifie est dit implicitement dans la note II: « Imaginer qu'une légende « commence par un sens », a eu depuis sa première origine le *sens* qu'elle a, ou plutôt imaginer qu'elle n'a pas pu avoir un sens absolument quelconque, est une opération qui me dépasse ».

diachronique *et* synchronique, de la légende [21]. La thèse complémentaire des contradictions gagne ainsi en ampleur; et il faut avouer que c'est grave, car si l'on peut admettre assez facilement une évolution de la pensée sur un point substantiel, on pardonnera beaucoup moins une faute de méthode à celui-là même qui faisait de cette distinction méthodique son cheval de bataille. Avalle revient sur ce problème dans les *Essais de la théorie du texte*, mais en partant cette fois d'une analyse des notions de sémiologie, système et signe: système, dit-il, implique paradigme: il s'agit de « langue » à l'exclusion de la « parole ». Il faut tenir compte cependant de l'appartenance à la langue de types syntagmatiques généraux: si la sélection et la combinaison des signes appartient à la parole, leur distribution relève de la langue. Quant au signe, il peut ne pas posséder toutes les propriétés énoncées par Saussure en linguistique; il suffit qu'il soit le produit d'une activité intelligente, qu'il fasse partie d'un système social et qu'il soit arbitraire. Son extension n'est pas définie d'avance: un récit, un texte peuvent faire figure de signe. Sur cette base, une sémiologie littéraire est donc parfaitement viable; Saussure en a montré la voie dans ses analyses mythographiques; mais ses analogies ne convainquent pas toujours, parce qu'elles sont le fruit d'une extrapolation des propriétés de la langue à la légende. Or ce n'est pas tel ou tel cycle de légendes qui peut former une « langue », mais l'univers entier des signes littéraires: ainsi un répertoire traditionnel serait en littérature ce que la grammaire est en linguistique. Saussure (comme Jakobson et Propp) nierait cette base, sous l'influence positiviste et naturaliste: son attention aurait été complètement accaparée par les problèmes de production populaire, d'origine historique et d'invariance dans le temps; en particulier, figé qu'il était sur un principe de l'équi-indifférence des traits constitutifs d'une figure mythique en face du temps (analogue au principe du changement aveugle des sons), il n'aurait pu résoudre, comme l'a fait Propp, la question de l'identité matérielle. Confronté à une exigence théorique du changement [22] d'une part, la constatation d'une certaine

[21] Corso p. 175s. "Il fatto è che Saussure è dilaniato fra due prospettive. Quella della puntualità delle varie redazioni di una leggenda, e l'altra di riuscire a « seguire » la leggenda nelle sue trasformazioni".

[22] I al. 12 "Donc en principe, on devrait purement renoncer à suivre, vu que la somme des modifications n'est pas calculable".

invariance de l'autre[23], Saussure aurait donc été acculé à l'idée d'une destruction du signe au profit d'éléments invariables (terme employé par Avalle dans *Essais*, p. 46), avec combinaison spontanée et libre d'un état de légende à l'autre.

Dans l'*Ontologia*, qui ne semble pas reprendre cette argumentation à plein (les considérations sur le système de signes sont reportées au premier chapitre, pp. 34-57), ce qu'Avalle nommait la hantise de l'invariance est plus modestement et plus justement réduit au problème de l'identité diachronique; en outre il y apparaît plus clairement que les éléments, loin d'être des particules invariables qui déterminent la structure du signe, sont des traits résultant de cette structure (pp. 115 et 122 ss.). Il y reste cependant trace de la seconde thèse complémentaire d'Avalle qui postule l'extrapolation d'une théorie linguistique sur des faits littéraires (pp. 66, 78 ss.). Le point final de la réflexion d'Avalle se définit alors comme suit: *a) statut de la sémiologie :* la sémiologie est la science générale de tous les systèmes de signes; elle étudie les modes divers de l'expression d'une culture et les diverses formes de culture dans leur expression; elle ne se réduit donc pas à une sémantique (ce qui serait la tendance des Barthes et Greimas), mais représente un tout, à l'intérieur duquel sémantique et morphologie s'opposent (pp. 10-12); elle a pour objet le signe dans ses relations systématiques; *b) ontologie du signe :* le signe ne se conçoit ni comme substance, ni comme forme, mais comme objet sémiologique neutre qui englobe des éléments de l'une et de l'autre sorte. Il n'est pas une expression, mais une réalisation (pp. 25-27). En linguistique, Saussure en affirme l'unité et l'existence, et cette conception s'est imposée à la sémiologie. Le problème de l'identité diachronique du signe s'étant posé en linguistique, il a été résolu une première fois: du point de vue du système, des changements sont proposés et sélectionnés (thèse de l'*Ineinandergreifen* développée à l'aide des paradigmes latins et romans d'*amare, delere, legere, audire*, pp. 37-39); du point de vue du signe, une certaine fixité de schèmes évolutionnels du signifiant garantit une identité matérielle (exemple d'*es* = f(APIS), pp. 126-127). Cependant, dans l'étude des légendes germaniques, le point de vue de l'inexis-

[23] *Ibid.* "En fait, nous voyons qu'on peut relativement espérer suivre, même à de grands intervalles de temps et de distance ».

tence du signe s'est imposé à Saussure qui l'aurait étendu à toute la sémiologie, y compris le prétendu signe linguistique. Le « signe » est alors le résultat momentané d'une combinaison fortuite. Son sens n'est pas une donnée, mais un résultat. Ceci va jusqu'à abolir la notion de langue: « Ogni uomo è l'Adamo del suo linguaggio, o addiritura l'alfa e l'omega di ogni atto linguistico. In questo modo, [...] si elimina praticamente la *langue* con un salto acrobatico dal nulla degli elementi (nulla ovviamente sul piano del significato, ma non dell'esistenza!) al tutto dei segnali. *Il segno non esiste più* » (p. 126).

3) Discussion : Ce long exposé des écrits d'Avalle a paru nécessaire: il montre les difficultés du sujet, l'ingéniosité de l'auteur, ses revirements et ses contradictions internes, la finesse de certaines de ses vues. Une analyse plus subtile ferait voir le même mélange de remarques pertinentes et d'illusions au niveau des détails [24], mais ce

[24] L'*Ontologia* a été reconstruite d'après des leçons "in gran parte improvvisate su « scalette » sommarie (p. II), mais elle contient une part importante de commentaires philologiques qui n'ont rien d'improvisé. Dans ses articles, l'attrait d'une thèse a pu mener Avalle plus loin qu'il n'aurait fallu. Là encore, il a le mérite d'avoir soulevé les problèmes. Par exemple, nous approuvons l'idée d'une sémiologie totale unissant sens et forme, même s'il nous semble dangereux d'identifier les divisions traditionnelles de sémantique, morphologie, phonétique (en omettant, d'ailleurs, la syntaxe) avec la distinction des signifié et signifiant; nous croyons que ces divisions se placent au niveau du signe, et les déclarations de Naville doivent être traitées avec circonspection (p. 2ss.); quant à la réciprocité du rapport entre signifié et signifiant (p. 17s.), elle vaut, que ce soit en sémiologie générale ou en synchronie; quand Saussure ne pose qu'une flèche unilatérale, c'est parce qu'il adopte un point de vue occasionnel. Nous y reviendrons dans notre discussion de Wunderli, *Zum Zeichenbegriff bei Saussure; Privilegierung des 'signifié' oder des 'signifiant'* (à paraître), puisque l'intention d'Avalle de contrer le mentalisme paraît correcte; mais ce n'est que la réciprocité du rapport qui donnera au signe son autonomie sémiologique et qui permettra des actualisations différentes du rapport dans la vie. Quant à la vie du signe (p. 7ss.), elle ne devrait pas être entendue dans le seul sens diachronique; il y a une vie synchronique des signes qui s'exprime dans l'actualisation des rapports paradigmatiques et syntagmatiques. Ensuite il nous semble qu'Avalle établit des cloisons trop étanches en voulant exclure la parole de la sémiologie et en identifiant la langue aux rapports paradigmatiques (cf. p. 31s.). Cela a pu correspondre à une certaine étape de la pensée saussurienne, mais le mouvement final va vers l'incorporation des rapports syntagmatiques, et la sémiologie dépasse le système dans les deux sens de la parole et de la diachronie. D'ailleurs ces délimitations sont des généralisations abstraites qu'il ne faut isoler ni de leur support ni de la totalité des phénomènes. Quant aux erreurs, II R 12 n'est pas la source de CLG/E 292 éd., cf. CFS 28, 1973, 36; *ethnographique* dans la lettre à Meillet ne se rapporte pas à une notion de « letteratura etnica » (*Ontologia* p. 65), dans le sens des mythes et

n'est pas peu dire qu'on aime jusqu'aux erreurs d'Avalle pour ce qu'elles peuvent donner de relief à tel et tel problème. La discussion pourrait donc se prolonger. Devant nous restreindre, nous nous bornerons dans la suite à trois points précis qui correspondent aux thèses relevées: la cohérence interne de Saussure, le problème de l'extrapolation doctrinale, et l'existence du signe.

En 1957, Robert Godel notait qu'« aux yeux de ses contemporains et de beaucoup de ses disciples, F. de Saussure a été avant tout l'auteur du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* », alors que « depuis [1916], c'est plutôt au *Cours de linguistique générale* que restent attachés le nom et le souvenir de Saussure » (SM p. 23). Dans le même sens, j'ai parlé en 1967 d'une 'seconde gloire' de Saussure (CLG/E p. X), à laquelle Wunderli est venu ajouter 'la deuxième gloire posthume' des anagrammes [25]. Avec *Les deux Saussure* de *Recherches 16* (Paris, CERFI, septembre 1974), ce ne sont plus les gloires qu'on compte; or si les deux, comme nous venons de le voir, en sont déjà trois, la multiplication des Saussure ne peut plus s'arrêter en si bon chemin, et Avalle, après avoir parlé du 'second Saussure' (i.e. des légendes germaniques, etc. par opposition au CLG) à la p. 61 de l'*Ontologia* [26], dira p. 62 que « quello delle leggende germaniche è [...] un quarto Saussure ». Ni la métaphore, ni l'arithmétique un peu singulière qu'il pratique ne seraient très gênantes, si ne s'y insinuait subrepticement l'idée d'une différence effective, inconciliable entre personnalités saussuriennes construites sur les deux, trois, quatre démarches ou objets qu'on oppose. Malgré Godel, qui plaide l'origine lointaine de la théorie générale et la persistance dans l'étude historique et comparative, Coseriu a pu prendre argument des SM pour affirmer la rupture entre deux phases saussuriennes en 1894; Starobinski est persuadé que « les difficultés rencontrées dans l'exploration de la diachronie longue de la légende et dans celle de la diachronie courte de la composition anagrammatique [ont] contribué, par réaction, à

légendes, mais à ce que Saussure appelait également le « fait particulier », et ceci certainement dans le cadre de la linguistique (comparative, historique et synchronique).

[25] P. Wunderli, *Ferdinand de Saussure und die Anagramme*, Tubingue, Niemeyer, 1972, p. 7.

[26] cf. supra note 15.

engager Saussure plus résolument vers l'étude des aspects synchroniques de la langue »[27], et Avalle conduit son lecteur d'un Saussure linguiste, paladin de l'existence du signe, à un Saussure des légendes, qui nie cette existence, contradiction qui s'expliquerait en psychologie par un goût inné de l'antithèse[28]. Peut-être est-il effectivement naïf, comme le dit Avalle (*Ontologia* p. 60), de prendre cohérence et linéarité pour synonymes de l'esprit de conséquence, et de rejeter l'antithèse et les contradictions au nom d'une vérité quelconque obtenue une fois pour toutes, mais il nous semble que tout dépend, à l'intérieur d'un raisonnement, du statut qu'y ont la contradiction et l'antithèse. A cet égard, et nous l'avons dit déjà, la solution proposée par Avalle paraît assez inquiétante, car elle mène à la dissipation de la pensée saussurienne. Du reste, pas plus que la thèse de Starobinski[29], elle ne tient compte des données chronologiques: linguistique générale et légendes ont occupé Saussure en même temps (et les affirmations les plus catégoriques sur l'existence du signe datent de la fin du troisième cours, donc de 1911, ce qui est sans doute postérieur aux recherches mythographiques). L'analyse des deux démarches s'inscrit dans la même durée et s'il peut toujours y avoir contradiction, il n'y a certainement pas de cheminement. Finalement, la valeur d'une argumentation peut être jugée sur les différentes tentatives d'interprétation qui y recourent. Or une tentative très remarquée de « multiplier Saussure » a été faite par Tullio De Mauro en 1965[30], qui nous proposait dans une antithèse tout à fait analogue à celle d'Avalle (avec simple inversion du sens) un premier et un second Saussure. Le premier concluait à un rapport « en quelque sorte mystérieux » entre pensée et son (*Introduzione* pp. 132 s.) assez semblable au « saut acrobatique » d'Avalle[31], le second serait sorti de l'impasse en reconnaissant l'existence sociale de la langue (et du signe). Donc le premier Saussure de l'*Introduzione* est le second de l'*Ontologia*. Dans le cadre plus ample de Godel, Coseriu, Starobinski et Wunderli, on pourrait composer le tableau suivant:

---

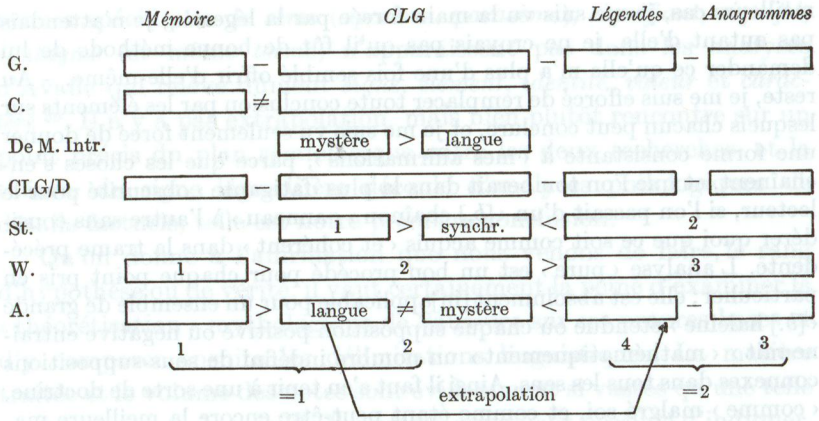
[27] *Les mots sous les mots*, p. 9.

[28] Avalle rappelle ici le témoignage du condisciple J. E. David (1872/3), cf. CLG/D 1970, p. 290.

[29] Cf. R. Godel in CFS 27, 1970-72, p. 123-125.

[30] T. De Mauro, *Introduzione alla semantica*, Bari, Laterza, 1965.

[31] Cf. p. 12 supra.



On reconnaîtra qu'un schéma aussi compliqué que celui d'Avalle, en désaccord avec tous les autres, est difficile à accepter sans preuves très explicites. Or ces preuves manquent, et nous affirmons au contraire qu'il n'y a pas eu extrapolation méthodique, qu'il n'y a aucune différence essentielle entre sémiologie linguistique et sémiologie mythographique, que les différences existantes tiennent au point de vue d'une part, à la nature particulière de l'objet étudié de l'autre, et qu'elles sont conciliables.

La démarche méthodique saussurienne a été appelée inductive par Bally, et il n'y a aucune raison de s'écarter de ce jugement [32]. La linguistique générale est un travail de délimitation « abstractive » et généralisante à partir de faits singuliers et ce travail s'accompagne du classement et de la critique des méthodes et des termes. Il est donc significatif qu'une grande partie (et de loin la plus grande) des notes mythographiques de Saussure consiste en analyses philologiques et critiques très précises, liées à un point de vue historique clairement défini. On y trouve des passages explicites sur la méthode employée. Ainsi:

3958-4, 65r. « Je ne crois pas avoir jamais cédé à un vain et puéril [33] désir de retrouver ‹ systématiquement, régulièrement › ‹ [*b.*] partout › la coïncidence de la légende avec un fait réel. Je puis dire que, dans les

[32] Cf. R. Engler, *European structuralism: Saussure*, in *Current Trends in linguistics*, vol. 13, La Haye, Mouton (à paraître).

[33] *corr. en* ‹ puéril et vain ›. Nous indiquons par ‹ › les insertions et modifications du texte; [*b.*] = biffé; [...] = omission; [ ] = blanc dans le texte.

meilleurs cas, je me suis vu la main forcée par la légende; je n'attendais pas autant d'elle, je ne croyais pas qu'il fût de bonne méthode de lui demander ce qu'elle m'a plus d'une fois semblé offrir d'elle-même. – Au reste, je me suis efforcé de remplacer toute conclusion par les éléments sur lesquels chacun peut conclure, et je me suis vu seulement forcé de donner une forme consistante à ‹ mes affirmations ›, parce que les choses s'enchaînent, et que l'on tomberait dans la plus ‹fatigante › obscurité pour le lecteur, si l'on passait d'un ‹ [*b.*] chaînon › ‹ anneau › à l'autre sans considérer quoi que ce soit comme acquis ‹ et cohérent › dans la trame précédente. L'analyse ‹ pure › est un bon procédé pour chaque point pris en particulier; elle est absolument [in]applicable pour un ensemble de grande ‹ [*b.*] haleine › étendue où chaque supposition positive ou négative entraînerait › ‹ mathématiquement › un nombre indéfini de sous-suppositions connexes dans tous les sens. Ainsi il faut s'en tenir à une sorte de doctrine, ‹ comme › malgré soi, et comme étant peut-être encore la meilleure manière d'exposer les doutes eux-mêmes.»

En un second passage, Saussure s'explique sur ses procédés de critique:

3958-1.1 [34] « Nous attachons même une valeur pour ainsi dire méthodologique à cette épreuve. Notre but n'est pas de réfuter quelque opinion; il est de mettre en comparaison matériellement les avantages d'autres hypothèses, afin de voir si une d'elles [est préférable aux autres].»

Dans ce contexte, c'est Wilhelm Müller (1812-1890) et sa conception du symbole qui semblent avoir été la référence principale de Saussure [35]. Or si la notion de symbole a été fournie par la tradition mythographique, il sera difficile d'y voir une extrapolation des recherches linguistiques, où le terme de symbole est rare et recouvre d'autres données (le symbole légendifère étant arbitraire, tandis que son homonyme du *Cours* se fonde sur un rapport naturel); on remarquera, ce qui corrobore l'autonomie des deux recherches, que les

[34] Suite directe du fragment 3958-1,1 cité par Starobinski.

[35] Cf. dans le même sens la suite de la *Note V;* 3958-6, 49r. [couverture intérieure du cahier pris à l'envers] "Inventeur du « mythe historique », il [W. Müller] veut que l'histoire reste toujours mythique dans l'épopée même, ‹ ou que l'épopée ne soit jamais historique que dans la mesure où peut l'être un vague *symbole*. Les choses qui se sont passées sur la terre sont bien la substance, mais n'auraient pas son [ ] ›. Ce seraient bien des événements historiques qui y auraient donné lieu – de sorte qu'il part en guerre contre les interprètes mythologisants sur la *mythologie pure* –, mais les événements seraient à l'instant même transformés en une chose qui revient à la mythologie pure, ou à la symbolique pure, d'après lui-même".

termes spécifiques de *sème* (*aposème*, *parasème*), *signifiant*, *signifié*, *syntagme* (et même *terme*) n'apparaissent pas dans les analyses d'Avalle qui relève dûment *signe*, *élément*, *identité*, *valeur* et *caractère* [36]. Il n'y a pas extrapolation, mais bien plutôt rencontre sur un point précis du plan sémiologique entre les deux recherches, et la théorie du signe légendifère découle d'analyses philologiques de détails factuels, telle est notre première conclusion.

Qu'on donne à l'affirmation que nous venons de faire le rang d'hypothèse ou de vérité, il vaut certainement la peine d'examiner la « théorétisation » mythologique de Saussure sur ses propres bases et d'y comparer ensuite les délimitations linguistiques. La matière traitée et le volume des notes sont évidemment si vastes qu'une telle analyse n'a pas place ici [37]. Il nous est seulement possible d'indiquer, à l'aide des notes publiées et de quelques extraits supplémentaires, la voie que Saussure, à notre sens, a suivie. Dans cette analyse, nous nous écarterons aussi peu que possible de la suite manuscrite des notes, non que nous tenions celle-ci pour donnée, mais pour respecter le contexte immédiat. Pour le premier de nos textes (3958-1, 1), Starobinski (1971: p. 17) note avec raison que « la recherche [saussurienne] s'oriente [...] vers un fait (verbal, historique) ». La naissance d'une légende d'un groupe défini d'événements historiques, le contrôle d'une hypothèse par l'opposition d'autres possibilités fondées sur d'autres concentrations historiques de faits y sont les principes invoqués. Le sens de la démarche saussurienne ressort peut-être encore plus clairement d'une série d'exemples concrets:

3958-2, 1v. « Ces trois poèmes, ou ces trois ‹ *corps* › de récit traditionnels [38], sont tout ce qu'il est nécessaire d'admettre pour montrer que la légende répandue d'une part en Allemagne, d'autre part en Scandina-

---

[36] Le terme de *trait* qu'Avalle indique également n'est pas employé en linguistique générale. La question terminologique serait d'ailleurs à reprendre pour l'ensemble des textes.

[37] En outre, une étude circonstanciée aurait besoin du spécialiste qui s'occupât des exemples et des résultats de Saussure du point de vue de la substance. Ici, il ne sera question que de la forme.

[38] Poème de "I Sigebert et Brunehaut" (3958-1,1), "poème de Gondieuque et Sigismonda", "poème de Sigérie et Sigismond (3958-2,2)"; dans le contexte de la note, nous avons dans le cahier 3958-1,1v. et 2 l'ébauche de tables distinguant "I SOMME DES COÏNCIDENCES, II APERÇU DES DIVERGENCES ET DES DÉSACCORDS PROFONDS", procédé repris dans 3958-3,5v/7r., 3958-4, 22v./23r.; dans 3958-3 des notes sur Clotilde et Krimhild; dans 3958-2, 1-7 et 28v.-31v. des notes sur la légende islandaise, les Burgondes, les Huns, les

vie, est le reflet fidèle, ‹ autant qu'il est permis de l'attendre dans la légende ›, des événements survenus de 495 à 534 dans la Burgondie rhodanienne ».

3958-4, 28r. « Cela devait être une sorte de lieu commun (moral ‹ ou pas ›) pour une épopée ‹[*b.*] tirée [ ], alimentée par › ‹ s'alimentant des › événements mérovingiens que l'idée du *trésor devenant fatal à celui qui le possède*. – C'est un refrain presque monotone dans Grégoire, après chaque guerre, qui amène l'extermination d'une famille royale, que: *Et thesaurus ejus...* En sorte que la philosophie des peuples devait depuis longtemps avoir ‹ [*b.*] mûri › ‹ proverbialisé › cette idée qu'un trésor était la chose funeste qui amène la chute des rois, ‹ dynasties, etc. ›. – Il n'y a donc rien de plus banal, de moins remarquable et spécial à un certain Rheingold que /[son rôle fatidique] ».

3958-4, 29r.[39] « Comme la légende a placé Sigemund dans un pays extérieur, – mais que la légende primitive le savait sur place au moment de la mort de Sigfrid –, on n'a pas d'autre ressource que de le faire revenir à Worms (13e a[cte]) avec Sigfrid et Krimh[ild], sur invitation de Gunther. – Et en même temps, chose *caractéristique*, on a eu soin de faire mourir dans l'entre-temps Sigelinde qui n'a rien à faire dans la légende primitive».

3958-4, 62v.[40] « Si la poésie épique avait existé chez les vainqueurs ou chez les vaincus, au moment du règne de Napoléon 1er, croit-on sérieusement que ‹ [*b.*] la suite des › ‹ les › grands événements, guerriers ou romanesques, ‹ comme les mariages ou les malheurs du souverain, ou les triomphes › serai[en]t foncièrement méconnaissables dans leur suite, presque exactement historique? C'est-à-dire y aurait-il une vague donnée ‹ [*b.*] comme [ ] ›, ou bien le récit épique essaierait-il de suivre pas à pas ce qu'on avait vu? Il essaierait *pas à pas*, et cela quand même cela ne donnerait pas la ‹ moindre › *unité dramatique?* – [Petite main] Un des éléments de destruction semés d'avance pour l'histoire dans ‹ le terrain particulier qu'est › la légende, c'est que les détails, avec le temps, s'arrangeront presque tout seuls en une unité dramatique à laquelle seront subordonnées beaucoup de choses, et sacrifiées beaucoup d'autres, /[63r.] mais que tel soit depuis le commencement, depuis le premier jet, l'arrangement épiq[ue] des événements, c'est ce que je ne croirai jamais. Au début, le récit épiq[ue] est une chronique rimée, simplement exaltatrice de certains épisodes, mais ne cherchant qu'à reproduire ‹ naïvement › *des souvenirs*. C'est plus tard qu'elle prend forme d'œuvre littéraire dans le plus rudimentaire sens en /[s'arrangeant tout seul] ».

Francs, une distinction des Gunther, une analyse du « poème de Clotilde » en actes; dans 3958-3, 1ss. l'étude et le commentaire de textes et d'expressions (*frangi*, *malitia*); et ainsi de suite.

[39] Texte marqué par une petite main.

[40] Texte marqué par une ligne ondulée. Autre petite main à l'intérieur du texte.

Il ne s'agit pas, pour le moment, de juger de la justesse des faits invoqués, ni du bien-fondé de la théorie à la lumière des connaissances actuelles; seul importe le côté formel du raisonnement. Manifestement celui-ci part d'une analyse comparative de faits – faits choisis, ou dont le choix résulte de la correspondance entre un point de vue et une matière capable d'offrir l'objet propre au point de vue [41]. Dans un deuxième temps, sont étudiées les implications théoriques et la vraisemblance du processus envisagé. Or c'est ici que se place la note V d'Avalle, qu'on peut interpréter maintenant comme une généralisation des remarques précédentes – et il est significatif que l'épisode du trésor jeté par Hagen dans le Rhin revienne dans cette note:

3958-4, 63v. « Les symboles ne sont jamais, comme tout espèce [sic] de signe, que le résultat d'une évolution qui a créé un rapport ‹ involontaire › des choses: ils ne s'inventent ni ne s'imposent sur le coup. [...] Pour celui qui ‹ [*b.*] entend de bonne foi › ‹ écoute › ce qu'on lui récite ‹ immédiatement ›, comme pour le rhapsode qui l'a recueilli tel quel de son prédécesseur, c'est la pure vérité que Hagen ait jeté le trésor dans le Rhin, et il n'y a là *par conséquent* aucun symbole à la fin, comme il n'y en avait aucun au commencement *non plus*. On peut parler de réduction de proportion ou d'amplification des événements à la suite d'un *temps* ‹ écoulé, c'est-à-dire d'un nombre indéfini de récitations transformées ›, mais non de symbolisation à un moment quelconque .– Forme soi-disant indéniable: *le trésor*. Purement vu tel quel aux temps mérovingiens. Pas la moindre symbolique ».

Comme chaque fois qu'il vise un texte particulier, Avalle a donné un excellent commentaire de cette note (*Ontologia* pp. 87 s.), en relevant que le symbole n'y apparaît pas comme entité primaire, mais finit par être une « erreur de transmission » ou une vue tardive des critiques; que l'évolution du fait au symbole, esquissée par Saussure, explique la notion d'arbitraire; qu'en dernière analyse, la 'sémiologie de la narrativité' se double dans ce texte d'une sémiologie des « lectures de la narration ». Mais il y a autre chose: d'abord,

[41] La question du point de vue sera traitée dans notre second article. Il y a une équivoque dans la citation presque trop connue du point de vue qui crée l'objet: Saussure affirmait la pluralité des points de vue (et des objets) et la nécessité d'une critique des points de vue. En d'autres termes, objet et point de vue se constituent dans un jugement d'identité qui doit correspondre à certaines données intellectuelles et matérielles.

nous sommes toujours, et manifestement, dans une perspective diachronique; ensuite, la diachronie de la légende est ici une diachronie de la narration, en dehors de toute symbolisation. Ce dont Saussure parle, c'est de la transmission des faits, qui n'est pas encore la transmission du signe. En effet, il n'y a pas symbole. Par allusion seulement il est question de la naissance du symbole, qui, elle, sera vue sous le point de vue du signe. Il est important de garder cette opposition à l'esprit pour l'examen des textes suivants [42]: l'étude de Saussure porte sur la transmission de faits dans la narration et sur la naissance de symboles (ou signes), puisque la notion de symbole a été employée (selon lui à tort et à travers) dans ces recherches; elle ne porte qu'indirectement sur l'existence du symbole et sa transmission. Ainsi la note suivante que donne Avalle (note VIII, Ms.fr. 3958-4, 66r.) considère la transmission légendifère, laquelle « accorde au *nom* juste autant de fixité ou d'absence de fixité ‹ et juste autant d'importance ou d'insignifiance › qu'à n'importe quelle composante d'un personnage » sous l'angle des « récitations transformées » qui, à aucun moment, ne sont des « symbolisations ». Elles ne le sont pas plus, puisque le parallèle linguistique a été invoqué, que l'altération des signifiants est création de signes. Et comme celle-ci peut avoir les causes les plus diverses, l'altération des légendes émane de sources tout à fait insoupçonnées:

3958.5, 2r.[43] « On peut songer à une circulation des ‹ [*b.*] légendes › ‹ mythologies classiques › vers le Nord par l'intermédiaire des marins, ‹ hors de tout esprit de [ ] › *et à propos des constellations*, exactement dans le sens du *Poeticon Astronomicon* qui a fait suite à Hygin. Ce genre de transport, s'il a existé, est théoriquement de la plus haute importance, parce qu'il crée des ‹ [*b.*] liens › ‹ rapports › tout à fait naturels d'après le firmament et la proximité des astres dans le ciel, mais inexplicables selon la vie des héros d'après la mythologie. L'exemple suivant fera mieux comprendre ce que j'avance: Nous apprenons par ‹ les › poètes et ‹ les › mythologues ‹ [*b.*] beaucoup › de choses sur *Orion*, et même qui sont relatives d'une manière transparente à la constellation, comme le voyage d'Orion sur la mer. Nous n'apprenons cependant jamais qu'Orion ait un

[42] Avalle pp. 87 s. de l'*Ontologia*, et ailleurs, semble confondre la transmission du récit avec une vie diachronique des symboles en soi, dont il ne saurait être question sérieusement.

[43] Note précédée du chiffre romain II et de l'explication: "c'est-à-dire, parmi d'autres". Dans notre transcription, seules les variantes significatives sont rendues.

chien. ‹ Cela, › c'est seulement les astronomes, qui ‹ [*b.*] parlent du chien d'Orion ›, qui l'ont inventé, afin de dénommer une petite constellation proche de l'Orion céleste, et il est uniquement de la *mythologie astronomique* d'attribuer à Orion un chien. Or ce détail n'aurait qu'un intérêt relatif, si je ne prouvais maintenant que tout un épisode important d'un poème du Nord – le poème, il est vrai, non germanique dans ses origines de Tristan –, repose sur ce mythe *astronomique* converti en récit ».

En reprenant les catégories de réduction et d'amplification données par Saussure plus haut, il est probable que cet exemple se range dans l'amplification, mais par une cause tout à fait externe. Pour la réduction, Saussure donne l'exemple (3958-6, 49r., note III) d'« un auteur épique ou même historique [qui] raconte la bataille de deux armées, et entre autres le combat des chefs. Bientôt il n'est plus question que des chefs ». Enfin est ajoutée une nouvelle catégorie, la « simple erreur de transmission, sur des mots qui avaient leur sens tout direct au commencement » (3958-6, 45v., note IV). Mais les « créations symboliques » interviennent à nouveau ici, et il est temps d'examiner cet aspect du problème.

Les notes III et IV se font certainement suite, et le terme de 'créations symboliques' vaut ici et là [44]. Dans la note III nous lisons, sur le combat des chefs:

3958-6, 49r. « Alors ‹ le duel › du chef A ‹ et du › chef B devient (inévitablement) symbolique puisque ‹ ce combat singulier › représente tout le résultat de la bataille, peut-être la conquête de vastes terres, ‹ et un bouleversement politique et géographique ›, mais une *intention de symbole* n'a existé pendant ce temps à aucun moment. La réduction de la bataille à un duel est un fait ‹ naturel › de transmission sémiologique, produit par une durée de temps entre les récits, et le symbole n'existe ‹ par conséquent › que dans l'imagination du critique qui vient après coup et juge mal ».

Le même texte semble pouvoir être intégré dans la note V :

3958-4, 63v. « Par exemple, et en restant sur le genre de sol naturel aux légendes, si /[64r.] dans une bataille [le combat des chefs se substitue au choc des armées], puisque [ce combat singulier représente tout le résultat de la bataille], puisque la conquête de vastes terres, etc., en dépend],

[44] La note III est écrite à l'intérieur de la couverture du cahier 3958-6 repris par la fin et à l'envers; la note IV, à quatre feuilles de distance, débute par les mots "Suite des créations symboliques – voir couverture – ".

alors en effet la geste pourra passer pour symbolique à la fin, – et encore sera-t-il faux de l'appeler symbolique, vu ‹ [*b.*] qu'aucune intention des [ ], que la conception [ ] › ‹ que l'interprétation › symbolique n'est que chez le critique qui voit la succession des versions et des expressions de l'événement ».

Dans la note IV (3958-6, 7) nous lisons que « les créations symboliques sont toujours involontaires », qu'elles « existent, mais sont le produit de naturelles erreurs de transmission ». Tous ces passages n'admettent qu'une interprétation qui soit cohérente: *a)* il y a symbole, d'un point de vue synchronique, par la signification qu'un élément donné a dans l'ensemble de la légende (importance du combat); *b)* il n'y a pas symbole, d'un point de vue génétique, puisque l'intention du narrateur, en transformant le récit, n'était pas de créer un symbole, mais de raconter ce qui lui semblait vrai; *c)* il y a une illusion de symbole pour le critique qui voit la succession des stades narratifs et croit, en mêlant les époques, que le combat des chefs symbolise le choc des armées, tandis qu'il n'en est qu'une réduction narrative, et que le symbole (au sens *a*) est dans la relation entre combat et conséquences politiques, géographiques et historiques. C'est dire qu'il faut distinguer dans les notes de Saussure deux acceptions de « symbole »: celui que lui offrait la tradition mythographique et celui qu'il dégage des différents états de légende et compare au signe linguistique. Il n'est pas insolite de rencontrer chez Saussure de pareilles ambiguïtés terminologiques. Le goût du paradoxe, dont parle Avalle, y trouve sa satisfaction, mais à un niveau où il peut s'exercer, sinon sans risque, du moins sans danger majeur.

A ce point de l'analyse préliminaire, on peut relever les similitudes et les différences entre sémiologie linguistique et sémiologie mythographique. Un premier résultat semble acquis: la sémiologie comprend, dans les deux cas, une diachronie et une synchronie, et Saussure, dans la critique des conceptions traditionnelles, tend à en stigmatiser la confusion. Cette conclusion s'oppose directement à l'affirmation d'Avalle. Pourtant toute la question des identités relève de cette distinction. Dans la note VI (3958-8, 21r.), Saussure s'élève dès le début contre une identification diachronique de Wolf-Hugdietrich et Théodéric, fils de Clovis, pour lui opposer l'identité synchronique de la personne mythique, comparable à celle du mot

ou de la lettre, qui résulteraient toutes deux de l'association d'éléments coexistants dans un ensemble défini. Il va même plus loin en lui opposant également l'identité diachronique vraie du personnage littéraire, créé par un romancier (Don Quichotte), qui n'est pas « un objet lancé dans la circulation avec abandon de l'origine » (22r.). La même distinction préside au début de la note II, quand il est dit que

> 3959-10, 18r. « Ce qui fait la noblesse de la légende comme de la langue, c'est que, condamnées l'une et l'autre à ne se servir que d'éléments apportés devant elles et d'un sens quelconque, elles les réunissent et en tirent continuellement un sens nouveau; [...] nous ne voyons nulle part fleurir une chose qui ne soit la combinaison d'éléments inertes, et nous ne voyons nulle part que la matière soit autre chose que l'aliment ‹ *continuel* › que la pensée digère, ordonne, commande mais sans pouvoir s'en passer »,

ce qui correspond exactement à la thèse saussurienne de l'état fortuit, né du déplacement des valeurs dans l'altération des éléments, et vivifié par l'esprit (CLG/E 1248 ss., 1413 ss.) [45].

En diachronie, le symbole n'existe pas; seuls existent les éléments, mais, bien entendu, dans une altération continuelle. Ce trait encore appartient à la plus stricte orthodoxie saussurienne, et Avalle s'est tout simplement mépris sur le point de vue qui dicte à chaque fois l'emploi des formules [46]. La prétendue variation du symbole dans la

---

[45] Pour le déplacement des valeurs, le terme de *dissociation* – qu'on retrouve dans les analyses de la légende, cf. ci-dessous note 52 – a été employé en linguistique générale, cf. notre article in *Problemi di teoria e storia degli studi linguistici*, Rome, Bulzoni, 1975, pp. 27-30.

[46] Les équivalences suivantes peuvent être observées pour l'interprétation des termes d'*existence* et d'*exister;* 3958-4,1 "aucun symbole n'existe que parce qu'il est lancé dans la circulation": existence, vie sémiologique dans le sens de l'application synchronique comme de la transmission (dissociation et association) dans le temps, cf. CLG/E 1276, 1286, 1289-1298, 1091N; 3958-6, 49r. "une intention de symbole n'a existé ‹ pendant ce temps › à aucun moment. La réduction de la bataille à un duel est un fait ‹ naturel › de transmission sémiologique, produit par une durée de temps entre les récits, et le symbole n'existe ‹ par conséquent › que dans l'imagination du critique qui vient après coup et juge mal": existence en soi en tant qu'organisme constitué comme tel par un acte défini et pour une vie individuelle autonome, opposée à des phénomènes de transmission naturelle et de contrainte systématique, par lesquels "‹ le duel › du chef A ‹ et du › chef B dans une bataille, dont il n'est plus autrement question] devient (inévitablement) symbolique puisque ‹ ce combat singulier › représente tout le résultat de la bataille, peut-être la conquête de vastes terres, ‹ et un bouleversement politique et géographique ›", cf. CLG/E 3240-3248N, 3274D; 3958-6, 45v. "Les créations symboliques existent, mais sont le produit de naturelles

note I (3958-4, 1), qui pourrait très bien représenter un état assez tardif de la réflexion saussurienne sur les légendes [47], correspond aux principes de mutabilité et d'immutabilité du CLG et passe par deux processus différents: la combinaison variable d'éléments altérés et la fixation de la valeur par la masse sociale. L'affirmation que les sym-

---

erreurs de transmission": existence dans un sens grammaticalisé, simple affirmation qu'*il y a* création symbolique, ou existence synchronique attribuée à des entités « créées », avec – dans un cas comme dans l'autre – réserve sur le terme de « création » comparable aux remarques terminologiques de CLG/E 2573 et 3284,10; 3958-8,21r. « que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'*identité* ou les caractères ‹ de l'identité ›, lorsqu'il s'agit d'un être inexistant, comme le *mot*, ou la *personne mythique*, ‹ ou une lettre de l'alphabet ›, qui ne sont que différentes formes du SIGNE"; 22r. "Loin de partir de cette unité qui n'existe à nul moment, on devrait se rendre compte qu'elle est la formule que nous donnons d'un état momentané d'assemblage – les éléments seuls existant"; 22r. "Il est certain que je ne devrais pas dire *caractères*, ce qui suppose de nommer par concession un être existant à travers la légende par lui-même. Il n'y a que des éléments d'être"; 22r. "il faudrait bien en venir à voir, de proche à proche, quelle est la nature ‹ fondamentale › des êtres sur lesquelles [sic] raisonne en général la mythographie. A reconnaître que le *nom* a juste autant ou juste aussi peu de valeur [que les autres éléments]": existence au sens de vie (synchronique et diachronique) menée par un organisme (être) constitué en soi, une fois pour toutes, dans sa propre individualité, les expressions "les éléments seuls existant" et "il n'y a que des éléments d'être" devant dans une telle interprétation être homologisés, ce qui revient à traduire « existence » quant aux éléments comme apport synchronique ou diachronique à l'existence. Qu'il ne peut être question d'une 'existence en soi et invariable des éléments' est clairement indiqué par 3959-11,4 "entre un état de légende et celui qui prend sa place à trois ou quatre cents ans de distance, il n'y a [...] *aucun* élément fixe, ou destiné à être fixe"; 3958-4, 66r. "la transmission légendifère accorde au nom juste autant de fixité ou d'absence de fixité [...] qu'à n'importe quelle autre composante d'un personnage"; 3959-11,2 "tout peut avoir été à la fois transformé et transporté de A à B". – Pour les textes linguistiques nous avons: CLG/E 1753*BC* "*la langue nous frappe comme ne présentant pas de prime abord des unités* saisissables *concrètes*, sans que nous puissions nous refuser à l'idée qu'elles doivent exister, *que ces unités existent*": (texte cité in *Ontologia*, p. 32): existence dans un sens surtout grammaticalisé (= R "qu'il y en ait"); CLG/E 2152 "Dans le champ synchronique, il ne peut exister que des choses significatives: ce qui existe, c'est ce qui est ressenti. Ce qui n'est pas ressenti n'est qu'une invention du grammairien [R]. Une unité qui n'est pas ressentie n'existe pas [B]": existence synchronique dans la consience du sujet parlant (définition nouvelle particulière à Saussure); Les fragments CLG/E 263-265, 1686-1690 indiqués in *Ontologia* 28ss., ne comportent pas explicitement le terme: s'il y a lieu de parler d'existence, elle s'entend comme objet d'étude, par ce que la langue ou ses entités comportent de réalité psychique; cf. CLG/E 268 C existence synchronique, pour la conscience du sujet parlant; CLG/E 303G inexistence des signes linguistiques en soi et existence éventuelle par la vertu du système.

[47] Le texte a un caractère de généralisation très prononcé et n'est compréhensible qu'à la lumière d'autres notes qu'il présuppose.

boles de la légende « sont soumis aux mêmes vicissitudes et aux mêmes lois que toutes les autres séries de symboles, par exemple les symboles qui sont les mots de la langue » (3958-4, 1) pourra donc être prise tout à fait au sérieux. Quelles sont ces vicissitudes du côté diachronique? Saussure indique le déplacement dans le système (3958-4, 1). Si, comme le veut Avalle la place dans le système est un élément du signe (*Ontologia* p. 114), c'est donc cet élément qui a changé. Dans la perspective linguistique du CLG, le changement est dans la partie matérielle ou spirituelle du signe, ou dans leurs rapports avec les éléments respectifs d'autres signes qui ont changé: changements, dans le symbole légendaire, du nom, du caractère, de la fonction, des actes, changements qui, à chaque fois, ne sont pas des évolutions d'un symbole identique, mais créent un nouveau symbole. Aussi, dans la plupart de ses notes, Saussure ne parle même pas de symbole, mais d'événement (le combat), de chose (le trésor), de personnage, auxquels il dénie régulièrement la qualité symbolique. Seules les notes I et VI imposent par leur point de vue nettement sémiologique et général ce terme, en tant qu'« est admissible un symbole qui s'explique comme n'ayant pas été d'abord un symbole » (3958-4, 63v., note V).

Avalle parle d'éléments invariables. Dans la note VI (3958-8, 21v.) Saussure dit que « seule la durée relative de certains traits » crée l'illusion d'un principe d'unité; dans la note VII (3959-11), qu'« il n'y a [...] aucun élément fixé, ou destiné à être fixe ». On voit donc que ces éléments n'ont aucune analogie avec les propriétés fixes du phonème; ils sont comparés dans la même note VII à ce qui « entre un état de langue et celui qui lui succédera à trois ou quatre cents ans de distance" est, ‹ à côté d'éléments incalculables en leurs modifications ›, une chose fixe ‹ du moins ›, qui est la forme matérielle des signes VOCAUX". La distinction est posée entre signe linguistique et légendaire, mais elle est faite à l'intérieur d'une même structure. C'est également le niveau où se place le problème de l'invariance vu par Avalle, mais nous le comprenons maintenant dans un sens bien plus limité qu'il ne paraissait chez lui. A l'intérieur du problème diachronique, il y a deux sortes de légende: la légende qui est « en rapport avec un fait historique » et celle qui ne l'est pas (3959-11, note X). Selon les principes diachroniques établis, il n'y a ni pour l'une ni pour l'autre de possibilité interne "de savoir quels sont les

traits essentiels", ceux par exemple "qui relient la légende présente et visible à la légende inconnue antérieure", ou qui permettent "de juger de la valeur comparative des éléments, des incidents communs, des *mots* placés dans tel ou tel contexte qui en change le sens". Mais les faits historiques donnent par eux-mêmes un point de référence externe qui permet de suivre à travers le temps les légendes édifiées sur de tels faits. La fin de la note I ne peut se rapporter qu'à cette réflexion-là [48]: Théoriquement, les modifications sémiologiques de la légende sont incalculables et il n'y a pas, comme dans les signes vocaux, de base interne qui permette de suivre le signe à travers le temps. Mais dès qu'un fait historique donne le point de départ, "il y aurait en effet une possibilité non prévue [de savoir quel détail prévaut, et] de suivre la légende" (3959-11) [49].

En synchronie, le symbole n'existe pas en tant qu'être, mais en tant qu'association momentanée [50], c'est-à-dire limitée dans son existence à l'équilibre en question: ceci encore est de stricte orthodoxie [51].

La similitude entre symbole et signe repose sur l'appartenance à un système et la dépendance des rapports qui en naissent. Il n'est pas très facile de cerner exactement ces notions pour le symbole. Les notes procurent quelques indices:

3958-4, 1 « chacun des personnages est un symbole dont on peut varier, – exactement comme pour la rune – a) le nom, b) la position vis-à-vis des autres, c) le caractère, d) la fonction, les actes. Si un nom est transposé, il peut s'ensuivre qu'une partie des actes sont transposés, et réciproquement, ou que le drame tout entier change par un accident de ce genre »;

3958-6, 49r. « le duel [...] devient (inévitablement) symbolique puisqu['il] représente tout le résultat de la bataille »;

---

[48] Cf. ci-dessus notes 22 et 23.

[49] Sous un autre point de vue, un parallèle intéressant entre "imagination sur lacune de mémoire" et étymologie populaire est donné dans la note 3959-3.

[50] Il n'est peut-être pas sans importance pour le rapport entre recherches linguistique et mythographique que le terme sémiologico-linguistique d'*association* a été introduit dans cette note après coup (éventuellement en liaison avec la correction de "par" en "de" pour les éléments que nous considérons comme équivalents du signifiant et du signifié), cf. supra notes 10/11.

[51] Sur l'idée des équilibres momentanés dans l'articulation linguistique continue, cf. CFS 28, 1973, 49 et CTL vol. 13.

3958-8, 21v. « Dietrich ‹ pris dans son essence vraie › [...] est purement la combinaison de trois ou quatre traits qui peuvent se dissocier [52] à tout moment, entraînant la dissolution de l'unité tout entière »; 22r. « le *nom* n'est qu'un des éléments a), b), c) et d) placés exactement sur le même rang »; « dans « Dietrich » le nom est indifférent; ‹ [...] il n'a d'importance que › s'il [53] s'y ajoute une somme déterminée de traits qui, venant à manquer, nous laisseraient devant le vide absolu »; 22v. « Essayer de changer entre trois individus: a) *blason*, b) *caractère moral*, c) *nom* [...]; on touche du doigt ici toute la relativité des éléments ‹ qui forment une figure mythique ›, le caractère moral au même rang que la bête peinte sur l'écu, – car l'une et l'autre n'est que monnaie de la représentation ».

Et voici la comparaison que ces données permettent avec les autres types de signe évoqués par Saussure dans

3958-4, 1 « [...] la rune Y est un « symbole ». Son IDENTITÉ [...] consiste en ceci: qu'elle a la forme Y; qu'elle se lit Z; qu'elle est la lettre numérotée huitième de l'alphabet; qu'elle est appelée mystiquement *zann*, enfin quelquefois qu'elle est citée comme première du mot »;

3958-8, 21r. « Une lettre de l'alphabet, par exemple une lettre de l'alphabet runique germanique [54], ne possède par évidence, dès le commencement, aucune autre *identité* ‹ que celle qui résulte de l'association › a) ‹ d' ›une certaine valeur phonétique, b) ‹ d' ›une certaine forme graphique, c) par le nom *ou les surnoms* qui peuvent lui être donnés, d) par sa place ‹ (son numéro) › dans l'alphabet ». On a donc:

Lettre valeur phonétique valeur graphique	mot signifié signifiant	symbole ?
= association		
place dans le système place dans le mot nom	[parasémie [55]] [syntagmatique]	position vis-à-vis fonction, actes

[52] Cf. ci-dessus note 45.

[53] Avalle donne ici "s'il ne s'y ajoute". Il faut lire: 1re version: "On ne fera jamais admettre [...] que dans « Dietrich », le nom est indifférent, s'il ne s'y ajoute une somme déterminée de traits", corrigée en "que le nom est indifférent, qu'il n'a d'importance que s'il s'y ajoute [...]".

[54] Citée à côté du mot comme type particulier du signe, cf. ci-dessus note 46.

[55] Le terme de *parasémie* pour associations paradigmatiques peut être fondé sur CLG/E 3313.2.

A part le problème très difficile de ce que peut bien représenter en sémiologie le nom d'une lettre [56], on ne voit pas clairement le rôle qu'il faut assigner au caractère moral et au nom (ou surnom) du symbole légendaire. Prendraient-ils la place du signifié et du signifiant? Ou devons-nous poser nom et caractère sur le même pied que la position et les actes? La comparaison du phonème suggérée par Avalle inclinerait à la seconde option, puisque l'association est constituée par les côtés acoustique et articulatoire, tandis que l'expiration, le lieu d'articulation, la sonorité et la nasalité constituent les éléments du côté articulatoire ou sont à mettre en relation avec la valeur différentielle (parasémie) des sons. Personnellement, la solution la plus satisfaisante me semble malgré tout de voir dans le nom (la définition matérielle d'un personnage, événement ou objet) le signifiant, et dans le caractère (le sens mythique, la signification morale) le signifié. L'analogie du phonème, que Saussure n'évoque jamais, est vraiment trop fragile.

Ainsi, en synchronie, le parallélisme des signes serait également fondé: il résulte d'un 'arrangement', comme le dit la page 3958-4, 63r. et suppose un système; dans 3958-4, 63r. ce système, pour la légende, est qualifié d'œuvre littéraire. Mais comme en synchronie, il y a aussi une distinction à faire. Celle-ci pourrait être introduite par une note *item*:

CLG/E 3320.4 « La seule particularité du signe linguistique est de produire une association plus précise que toute autre [...] ».

La précision du signe linguistique vient du fait que son système est serré ("aucun système n'est serré comme la langue" CLG/E 1331) et qu'il existe dans la langue. Je crois qu'Avalle a très bien vu que la légende n'est pas une langue. Mais il s'est trompé en croyant que chaque sémiologie doit être construite sur le modèle de *langue/parole*, par extrapolation exacte de la sémiologie linguistique. Le signe vit dans l'activité de la parole autant qu'il existe dans les distributions passives de la langue: il doit naître dans la parole pour

[56] On ne voit pas quel est le rôle du 'nom mythique' dans une sémiologie de la langue, mais il pourrait, comme la référence du signe et les associations littéraires et culturelles, appartenir à une sémiologie plus large de l'entendement humain général. Nous y reviendrons dans la suite de cet article.

entrer dans la langue. La parole doit évidemment disposer d'un trésor virtuel, d'où prendre les signes, la langue: mais ce trésor virtuel existe pour la légende dans la langue linguistique, puisque toute l'argumentation de Saussure tend à montrer que des combinaisons libres de récits dans leur transformation s'ordonnent d'état en état en systèmes éphémères [de « parole symbolique »] qui constituent des signes. Ceci n'exclut pas que la fréquence, la répétition, la socialisation de tels signes arrivent à créer des « langues symboliques », dont se serviront les poètes et les conteurs. Mais Saussure n'a pas traité la légende sous cet angle. Et quant à l'existence du symbole, nous pourrions conclure ici, à la rigueur, que Saussure ne l'affirme nulle part nettement – qu'il la nie même, bien que la négation doive être comprise dans le champ diachronique – parce qu'il n'accepte pas ou n'esquisse pas la notion de langue.

(A suivre)

ROBERT GODEL

PROBLÈMES DE LINGUISTIQUE SAUSSURIENNE *

1. Linguistique saussurienne: pour être usuelle, l'expression n'est pas moins ambiguë. Il y a d'une part la pensée de F. de Saussure, le cheminement de sa réflexion, son effort pour construire une théorie du langage et de la linguistique;[1] d'autre part, le *Cours de linguistique générale*, dont les éditeurs ont tenté une reconstitution, une synthèse de cette pensée (CLG [2] p. 9); enfin les interprétations qui en ont été proposées à partir du texte du *Cours*. Or il y a une certaine distance entre la théorie cohérente que Saussure voulait élaborer et ces interprétations, qui en général s'attachent à des « thèmes saussuriens », comme le principe de l'arbitraire du signe, la nature abstraite des entités de langue,[2] et surtout les célèbres dualités: langue/parole, synchronie/diachronie, etc. L'influence de la pensée saussurienne sur le développement ultérieur de la linguistique se ramène ainsi en majeure partie à des prises de position à l'égard de telle ou telle thèse, comme le constate G. Lepschy, qui se résigne, non sans regret, à présenter la théorie

---

* Références: CFS *Cahiers F. de Saussure*, Genève 1941 ss.;
CLG [2] F. de Saussure. *Cours de linguistique générale*, 2e éd., Payot et Cie, Paris 1922;
CLG éd. cr. F. de Saussure. *Cours de linguistique générale*. Edition critique par R. Engler. O. Harrassowitz, Wiesbaden. Fasc. 1-4, 1967-1974;
SM R. Godel. *Les sources manuscrites* du Cours de linguistique générale, Librairie Droz, Genève 1957; 2e tirage, 1969.

[1] R. Simone. *Montrer au linguiste ce qu'il fait*. Studi saussuriani per Robert Godel (Il Mulino, Bologna 1974), pp. 243-263.

[2] Sur la notion d'entité abstraite (Saussure disait: psychique, incorporelle), voir le commentaire de T. De Mauro, *Saussure. Corso di linguistica generale* [2] (Laterza, Bari 1968), n. 70, pp. 392-393.

saussurienne dans ce cadre devenu traditionnel.[3] Le constat de Lepschy est cité par E. F. K. Koerner dans la préface de son livre sur Saussure,[4] et doit justifier, semble-t-il, le plan de la seconde partie: évolution des principes saussuriens, et leur importance pour la linguistique contemporaine. Koerner, en effet, s'en tient délibérément à quatre « most influential concepts » (p. 219). Avec le souci, il est vrai, d'en marquer le rapport avec le reste de la théorie (p. 383). Mais cela est-il possible sans essayer d'abord de saisir celle-ci dans ses articulations essentielles?

C'était là, certes, le propos de Bally et Sechehaye. Mais le fait qu'on a trouvé dans le *Cours* des thèses à discuter une à une, plutôt qu'une synthèse s'imposant par sa cohérence même, semble signifier qu'ils n'y ont pas pleinement réussi. Il faut dire que le 3e cours (1910-1911), qu'ils ont pris pour base de leur reconstitution, ne leur rendait pas la tâche facile; et leurs interventions n'ont pas toujours été heureuses.

2. Considérons d'abord un chapitre qui a suscité force discussions et commentaires,[5] le chapitre I de la première partie: *Nature du signe linguistique*. Le titre et presque toute la matière en sont tirés de la leçon du 2 mai 1911. Dans une leçon ultérieure, Saussure est revenu sur le sujet, introduisant les termes nouveaux de *signifié* et *signifiant*, que les éditeurs ont fait passer, avec raison, dans le texte du chapitre I. Mais il avait aussi proposé un autre titre: *La langue comme système de signes*, qui aurait eu l'avantage de relier la leçon sur le signe linguistique à la précédente (25 avril), où la linguistique avait été rattachée à la sémiologie.[6] Dans le *Cours*, cette liaison n'apparaît guère. La nécessité du cadre sémiologique pour la définition de la langue y est exposée dans l'Introduction (ch. III § 3). Quant à la question de savoir « ce qui fait de la langue

[3] Giulio C. Lepschy. *A Survey of Structural Linguistics* (Faber, London 1972), p. 43.

[4] E. F. K. Koerner. *F. de Saussure. Origin and Development of his Linguistic Thought in Western Studies of Language* (Wieweg 1973), p. V.

[5] Voir les notes 128-145 du commentaire de De Mauro (pp. 408-420). On notera en particulier l'attitude déconcertante de Jakobson: ayant découvert que le phonème est un faisceau de traits pertinents *simultanés* (cf. SM p. 205, n. 248), il en a conclu que le principe de linéarité est caduc. Mais il y recourt implicitement pour contester l'arbitraire (*Diogène* N° 51, Paris 1965, pp. 25-28).

[6] SM p. 85 **(124)**. Un des étudiants (C) a noté: « Cela indiquerait la transition ».

un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques », les éditeurs annoncent qu'elle sera « reprise plus bas », mais sans donner de référence précise; et au chapitre qui nous occupe, les mots « Une remarque en passant » ne signalent pas au lecteur qu'il va trouver une réponse à la question laissée en suspens quelque soixante-dix pages plus haut.[7]

2.1 En ce qui concerne la sémiologie et le rapport de la linguistique à cette science générale des signes, l'exposé du 2e cours [8] est bien plus détaillé et plus logique. Saussure s'y place d'abord dans la perspective sémiologique, et l'arbitraire y est présenté comme un caractère des signes en général. C'est en tout cas un critère de classement: un signe quelconque est arbitraire ou *non arbitraire*, c'est-à-dire symbolique, ou abréviatif (comme ONU), ou figuratif (comme la flèche indiquant une direction), etc. Il est arbitraire s'il n'y a pas de rapport naturel, de lien préexistant entre le signifié et le signifiant.[9]

A la sémiologie, Saussure consacre trois leçons entières, et c'est seulement au début de celle du 26 novembre qu'il passe à la linguistique. Le passage est marqué très explicitement (CFS 15 p. 31): il s'agira dès lors des caractères spécifiques de la langue. Le premier de ces caractères, « qui se résout en un problème » (ib. p. 36), c'est que les unités dont le jeu constitue une langue ne sont pas données d'avance; et le problème est celui de leur délimitation. C'est ici, et ici seulement, qu'on rencontre le caractère linéaire de la chaîne de la parole: à la différence du principe (sémiologique) de l'arbitraire du signe, le principe de linéarité – d'unispatialité, disait Saussure dans ses notes [10] – est d'ordre linguistique. S'il y a, en linguistique, une « question des unités », c'est en raison de ce caractère linéaire du discours. Je ne dirais donc pas, comme R. Simone, que le problème des unités est un problème de sémiologie générale et non de sémiologie linguistique.[11] Je dirai plutôt qu'en présence d'un système de

[7] CLG [2] p. 33 en bas et pp. 100-101.

[8] CFS 15 (1957), pp. 14-42. Cf. SM pp. 66-67 (52-56). Les éditeurs n'ont pas manqué d'y puiser pour étoffer le texte plus sommaire du 3e cours (SM p. 82 [113]).

[9] SM p. 195.

[10] CLG éd. cr. 4, pp. 38-39 [3317.2; 3318.1-3].

[11] *Introduzione al 2° corso di linguistica generale (1908-1909)*. Ed. italiana a cura di R. Simone (Ubaldini, Roma 1970), p. 18, en bas. G. Derossi, en

signes quelconque la question qui se pose est celle des *termes* de ce système. Dans le cas d'une langue, elle se pose d'abord comme celle des « unités concrètes », c'est-à-dire significatives (cf. CFS 15 p. 41), et de leur délimitation. Mais dans le cas d'autres systèmes cette opération ne sera peut-être pas nécessaire. D'autre part, quand on aura délimité, dans une langue, les unités élémentaires (« ultimate constituents » ou monèmes), il n'est pas dit qu'on aura devant soi par là-même les termes du système.

Ceci me paraît ressortir clairement des dernières leçons du 3e cours. La question des unités ou entités concrètes de la langue y est traitée aussitôt après celle de la nature du signe linguistique, et Saussure décrit la méthode de délimitation [12]. Il y revient plus loin, en admettant provisoirement que ces unités sont les mots, mais pour montrer que les mots doivent être considérés d'abord comme termes d'un système: « c'est du système qu'il faut partir, du tout solidaire. Ce dernier se décompose entre certains termes qui ne sont pas si faciles à dégager qu'il peut sembler » [13]. Il s'ensuit que la délimitation des unités dans la chaîne du discours, opération nécessaire, ne donne encore qu'une idée approximative et incomplète des termes qui constituent le « tout solidaire » de la langue.

2.2. Revenons à la leçon du 2 mai 1911. Saussure y rappelle, pour en montrer l'insuffisance, la conception qui définit la langue par une correspondance entre les mots et les choses, et par conséquent la réduit à une nomenclature. Il formule alors sa définition du signe linguistique: association d'un concept et d'une image acoustique, qu'il corrigera plus loin en: association d'un signifié et d'un signifiant, substituant à une expression psychologique une expression purement sémiologique (et linguistique). On remarquera toutefois que ni la définition ni l'énoncé des deux principes qui la complètent (arbitraire du signe; linéarité du signifiant) ne désignent expres-

---

revanche, a bien vu pourquoi le problème de la délimitation est particulier aux signes linguistiques: *Segno e struttura nel pensiero di F. de Saussure* (Del Bianco, Trieste 1965), p. 134. — Il est vrai, par ailleurs, que la théorie sémiologique est présentée en vue d'éclairer la nature de la langue, ce qui explique certaines interférences: ainsi CFS 15, page 26 en bas, où l'emploi — exceptionnel — de *unités* semble donner raison à Simone.

[12] SM p. 83 **(117)**. Cf. CLG, 2e partie, ch. II.

[13] Ib. p. 89 **(142-144)** et 90 **(147)**. Pour la citation: p. 228.

sément le signe comme membre d'un système.[14] Or un ensemble de signes arbitraires pourrait fort bien, semble-t-il, ne former qu'une collection, sinon une nomenclature au sens strict, c'est-à-dire une collection de *noms*. Il faudra donc bien montrer « ce qui fait d'une langue un système ».

Ce sujet sera abordé dans un chapitre ultérieur: *L'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif dans la langue.*[15] Là, après avoir rappelé son premier principe, Saussure propose de remplacer « radicalement arbitraire » par « immotivé » et introduit la notion de motivation relative, ou limitation de l'arbitraire. Celle-ci met en jeu deux relations, l'une intérieure au signe (association du signifié et du signifiant), l'autre associant des signes entre eux. La première, inhérente à tous les signes, peut exister sans la seconde, mais non réciproquement: conséquence logique de la définition, puisque c'est la relation interne qui a servi à définir le signe (linguistique) en général, le signe étant considéré isolément. C'est donc celle-là seule, apparemment, qui fixe la valeur d'un signe immotivé. Quant à l'autre, la relation de signe à signe, elle est unilatérale: si *poirier* « fait penser à » *poire* – et d'autre part à *cerisier*, *pommier*, etc., l'inverse n'est pas vrai. Il ressort en effet des exemples donnés dans cette leçon (CLG[2] p. 181) que la limitation de l'arbitraire ne concerne que les signes *analysables*. Donc, puisque le signe linguistique a été identifié implicitement au mot, c'est un caractère propre aux mots dérivés *(poirier)* et composés *(dix-neuf)*. Sans doute aussi aux formes fléchies. Mais un mot simple est, par définition, un signe immotivé.

2.3. La suite du cours, malheureusement, ne s'enchaîne pas à ce chapitre. Dans la leçon suivante, Saussure revient en arrière, sur la différence – et le rapport – entre langue et parole, sur la définition du signe. Puis il insère deux très longs chapitres sur les conséquences de l'arbitraire (immutabilité et mutabilité du signe) et sur la dualité de la linguistique.[16] Quelles que soient les raisons de cette perturbation dans le déroulement du cours, il est au moins certain

[14] Cf. en revanche cette définition ancienne du *sème*: « Sème = 1° signe conventionnel, — 2° signe faisant partie d'un système (également conventionnel) »: CLG éd. cr. 4 p. 36 [3310.11].

[15] SM p. 84 **(121-122)**. Cf. CLG 2e partie, ch. IV, § 3.

[16] Ib. pp. 85-88 **(123-139)**. Cf. CLG 1re partie, ch. II-III.

que des relations entre signes, ayant pour effet de limiter l'arbitraire, ne sont concevables que dans un état de langue et présupposent par conséquent la distinction entre diachronie et synchronie. C'est en effet à la fin de la dernière partie *(Linguistique statique)* que Saussure rejoindra, d'ailleurs par une autre voie, l'idée de l'arbitraire relatif et de la « solidarité des termes dans le système » (v. plus loin, 4.2).

2.4. Les éditeurs se sont appliqués à rétablir l'ordre logique de l'exposé. Mais ils n'auraient pas dû introduire « immotivé » dans le chapitre sur la *Nature du signe linguistique*, ni surtout en donner une explication trompeuse: « nous voulons dire qu'il [= le signifiant] est *immotivé* par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité » (CLG² p. 101).[17] De même, plus loin, au sujet des onomatopées entraînées dans l'évolution générale de la langue: « elles ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé » (ib. p. 102). C'est sur ces retouches indiscrètes que porte, en fait, la critique de G. Mounin.[18] A lire les notes des étudiants, on a plutôt l'impression que la substitution d'immotivé à radicalement arbitraire est provisoire: elle introduit l'énoncé d'un point de vue nouveau.

3. L'idée d'une limitation de l'arbitraire (comme celle des « entités abstraites », sujet du chapitre précédent) était en effet nouvelle: ni dans les deux premiers cours, ni dans les notes antérieures elle n'avait été formulée. Saussure en a souligné l'importance: elle pourrait servir de base à une classification typologique des langues (CLG² p. 183). La nouveauté consiste dans la confrontation de deux principes qui jusqu'alors avaient toujours été séparés: le principe sémiologique et ce qu'on pourrait appeler le principe grammatical. Le premier fait apparaître le caractère arbitraire des signes linguistiques; le second, le caractère systémique de la langue et la *solidarité des termes*.[19]

---

[17] Sur ces derniers mots (« dans la réalité »), voir la mise au point de Bally, FM 8 (1940), p. 194. Dans son étude sur l'arbitraire du signe, R. Engler cite des textes qui montrent que Bally rapportait la motivation à la relation interne du signifiant au signifié: CFS 19 (1962), p. 20 (N° 17) et 25 (N° 30).

[18] *F. de Saussure, ou le structuraliste sans le savoir* (Seghers, Paris 1968), pp. 53-54.

[19] Cette dernière expression n'apparaît que tout à la fin du 3e cours; mais la théorie des deux ordres de rapports est posée en tout cas dès le 1er cours, comme on va voir.

3.1. La notion de signe arbitraire (Saussure disait plutôt: conventionnel, indépendant) tient une place considérable dans les notes manuscrites, dès 1894 au moins. Dans le premier cours, en revanche, on ne trouve qu'une allusion rapide, à propos des changements phonétiques: l'effet en est illimité à cause de « la qualité arbitraire du symbole phonétique, qui n'a aucun lien avec la signification du mot »[20]. Quant au 2e cours, on a rappelé plus haut comment l'arbitraire, caractère sémiologique, y est présenté. Il suffit de noter ici qu'il n'en est quasiment plus question dès le moment où Saussure commence à examiner « par le côté intérieur » l'organisme ou le système de la langue (CFS 15 pp. 31 et 42). Sur le 3e cours, voir plus haut (2.2).

3.2. Le principe grammatical a d'abord été pour Saussure celui qui justifie l'analyse du mot en sous-unités. C'est ce que montrent les notes des premières leçons sur la *Morphologie*[21]: « La morphologie est la science qui traite des unités de son correspondant à une partie de l'idée, et du groupement de ces unités [...]. Le vrai nom de la morphologie serait la théorie des signes, et non des formes ». Et plus loin: « Tout rapprochement de formes contemporaines ayant quelque chose de commun conduit à l'analyse ». Le mot *groupement* paraît se rapporter à l'ordre syntagmatique, et *rapprochement* se rapporte sûrement à l'ordre associatif. Les unités morphologiques ne sont pas simplement des « formes », mais des *signes*, c'est-à-dire des formes revêtues de leur sens. C'est bien la solidarité des termes qu'on discerne ici, sous une terminologie imparfaitement élaborée ou volontairement simplifiée.

Dans le 1er cours, on en a un exposé beaucoup plus détaillé, quoique assez inattendu dans une série de leçons sur les *évolutions*. A la manière des néogrammairiens, Saussure y étudie successivement les changements phonétiques, puis les changements analogiques. La composition de ce dernier chapitre est singulière.[22] C'est que l'innovation analogique n'est pas, à proprement parler,

[20] SM p. 56 **(13)**. Cf. CLG 2, p. 208 (§ 5).

[21] Résumées dans SM pp. 40-42. Cf. CLG 2, pp. 252-253. Pour les citations, voir CLG, éd. cr. 4, p. 17 [3293.2]; 3 p. 417 [2772].

[22] SM pp. 57-62 **(17-38)**. Cf. CLG 3e partie, ch. IV-V et appendices A et B. Voir aussi Cristina Vallini, *Linee generali del problema dell'analogia dal periodo schleicheriano a F. de Saussure* (Pacini, Pisa 1972), p. 79.

un changement. Pour en rendre compte, il ne suffit pas d'y voir un phénomène psychologique [23]: « Il faut [...] dire que la création analogique est d'ordre *grammatical*, c'est-à-dire que toute opération de ce genre suppose la conscience, la compréhension d'un rapport de formes entre elles, ce qui implique qu'on considère les formes conjointement aux idées qu'elles expriment. Or l'idée, le sens n'est pour rien dans le phénomène phonétique. Donc en disant *grammatical* nous avons une épithète qui ne pourra pas s'appliquer au phénomène phonétique » [24].

Entre ce texte de 1907 et les notes sur la morphologie, l'accord est évident. Mais la nature du phénomène est étudiée plus à fond: puisqu'il faut distinguer, dans la création analogique, le groupe des formes génératrices et la forme engendrée, il faut aussi distinguer, dans l'activité linguistique de l'individu, la langue – le « trésor de langue individuel » – et la parole (Cf. CLG [2] p. 227). Toute forme analogique improvisée dans la parole s'appuie sur un « classement intérieur », sur des associations de « formes » appartenant à des séries différentes: « Tout mot se trouvera au point d'intersection de plusieurs séries d'analogues [Ici, dessin d'une étoile]. Cette étoile variera, mais s'imposera toujours pour l'analyse du mot » [25]. La même image reviendra dans le 3[e] cours, dans la description de la coordination associative (CLG [2] p. 174). Et les exemples (*hôtel: hôtelier; chapelier: hôtelier*, etc.) sont de même type que ceux qui, dans le 3[e] cours, illustreront l'arbitraire relatif.

Les termes de classement, association suggèrent l'idée que la grammaire d'une langue consiste dans le système des rapports associatifs. Mais c'est justement à l'occasion du classement intérieur que Saussure, par deux fois, oppose deux ordres de relation entre unités: « un ordre *discursif*, qui est forcément celui de chaque unité dans la phrase ou dans le mot *(signi-fer)*; puis un autre, l'ordre *intuitif*, qui est celui des associations (*signifer :fero*, etc.) qui ne sont pas dans le système linéaire, mais que l'esprit embrasse

[23] Critère que Saussure tenait encore pour valable au début de son enseignement à Genève: SM p. 38 **(1.2)**.
[24] CLG, éd. cr. 3, p. 374 [2512-2513]. Cf. CLG [2], p. 226.
[25] Texte de I R 2.30. CLG, éd. cr. 2, p. 289 [2036].

d'un seul coup ».[26] Il semble toutefois, à en juger par les exemples, que la *grammaire* saussurienne soit encore essentiellement une morphologie.[27] Mais on prendra garde que l'ordre discursif est celui des unités « dans la phrase ou dans le mot »: la syntaxe n'est donc pas oubliée. On sait que Saussure n'a jamais entrepris – ou peut-être n'a pas trouvé l'occasion – d'étudier la syntaxe pour elle-même. On lit seulement dans le 2e cours: « La syntagmatique n'a pas à s'occuper particulièrement de la syntaxe: dans les sous-unités du mot, il y a déjà des faits syntagmatiques [...]. Mais ce qu'il faut reconnaître, c'est que les faits de syntaxe tombent dans la syntagmatique: ils se passent toujours entre deux unités au minimum, et deux unités qui sont distribuées dans l'espace. L'idée qu'il y aurait une syntaxe incorporelle en dehors de ces unités matérielles qu'on peut distribuer dans l'espace, cette idée est fausse: il faut une suite pour qu'il y ait un fait de syntaxe ».[28] Suit l'exemple de phrases anglaises avec « ellipse » du pronom relatif. Le commentaire rappelle deux notes anciennes où la notion d'ellipse est contestée;[29] et la conclusion est qu'on ne peut pas étudier les rapports syntaxiques sans considérer les « membres réels » des syntagmes, pas plus qu'on ne peut, en morphologie, étudier les formes sans en considérer les fonctions. Et ceci fait penser à une autre note: « Nous disons qu'il n'y a point de morphologie hors du sens, malgré que la forme matérielle soit l'élément le plus facile à suivre. Il y a donc encore bien moins à nos yeux une *sémantique* hors de la forme ».[30]

Une dernière remarque nous ramènera au caractère grammatical de l'analogie. Si une création analogique n'est pas, en soi, un changement, « en un sens pourtant, en un seul, les phénomènes analogiques peuvent recevoir le nom de changements: c'est si on

[26] CLG, éd. cr. 2, p. 313 [2186]. Cité dans SM, p. 170. Les mots *discursif*, *intuitif* sont remplacés, à partir du 2e cours, par *syntagmatique* et *associatif*, mais encore donnés « entre parenthèses » dans la leçon du 14 janvier 1909 (CFS 15, p. 84).

[27] « Etude des formes et des fonctions, c'est la même chose » (CFS 15, p. 77). B. a noté: « Morphologie et grammaire, c'est la même chose ».

[28] CFS 15, pp. 85-86 (et déjà p. 54). Cf. CLG 2, p. 188. Il va de soi que l'« espace » est ici l'espace unidimensionnel (linéaire) du discours.

[29] CLG, éd. cr. 4, p. 35 [3307-3308]. Cf. SM p. 50 **(15.2; 15.3)**.

[30] Ib. p. 37 [3314.10]. La confrontation des deux textes suggère un rapprochement intéressant entre syntaxe et sémantique.

parle de l'ensemble de la langue, de la totalité du trésor de la langue [...]. Dans ce cas, quand on parle de l'évolution de la langue, on peut dire que le phénomène analogique est une force transformatrice de la langue, bien que les créations analogiques ne soient pas des transformations ».[31] C'est seulement cet effet à long terme qui justifie l'étude de l'analogie dans la perspective diachronique; la création analogique elle-même n'est qu'une manifestation particulière du fonctionnement normal d'un système linguistique. A ce titre, Saussure, dans le 2e cours, l'inclura dans le « champ synchronique»,[32] donc dans la grammaire: « Tout ce qui est dans le synchronique d'une langue, y compris l'analogie (qui est une conséquence de notre activité) se résume bien dans le terme de grammaire, dans sa conception [?] très voisine de l'ordinaire ».

4. Les principes sur lesquels Saussure a construit sa théorie correspondent à des points de vue différents, mais devraient trouver leur place dans une axiomatique rigoureuse. On vient de suivre dans les textes le développement de deux de ces principes; celui de l'arbitraire du signe et celui de la solidarité des termes. Ne sont-ils pas contradictoires ?

Saussure, avant 1911, ne semble pas s'être posé la question. Peut-être parce qu'il avait toujours conçu la sémiologie comme l'étude des *systèmes de signes*, plutôt que des signes isolés; et surtout, des systèmes de signes arbitraires. Les éditeurs du *Cours* ont même précisé: « On peut donc dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique » (CLG² p. 101). Mais justement, si des signes arbitraires se trouvent organisés en systèmes, n'est-ce pas au prix d'une limitation de l'arbitraire? Telle est, comme on a vu, l'idée nouvelle qui se fait jour dans la seconde partie du 3e cours, et que Saussure n'a pas eu le temps de développer suffisamment pour en dégager toutes les implications.

4.1. Dans un premier temps (leçon sur l'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif), il a atténué la rigueur de son premier principe en montrant qu'une partie seulement des signes d'une langue est totalement arbitraire, le reste étant relativement motivé. Il a noté

[31] CLG, éd. cr. 3, p. 385 [2570]. Même remarque dans le 2e cours (CFS 15, p. 92).

[32] CFS 15, pp. 88-92.

aussi – et cela est de grande conséquence – que la motivation relative est « un phénomène au nom duquel on peut distinguer des degrés ».[33] Ce dernier point n'a pas été développé. Saussure s'est borné à opposer des mots analysables (*dix-neuf*, *poirier*, *bossu*, etc.) à des mots qui ne le sont pas (cf. ci-dessus 2.2), et on peut en soupçonner la raison.

Il avait toujours enseigné (il serait trop long de citer tous les textes) que l'analyse du mot – l'analyse *subjective* (CLG ² p. 251) – est subordonnée au sentiment des rapports associatifs. D'autre part, le mot analysable ne représente qu'un cas particulier du groupement syntagmatique.[34] Il doit donc y avoir une certaine analogie entre l'analyse du mot et celle du groupe de mots ou de la phrase. Saussure, qui s'est beaucoup occupé de celle-là, n'a consacré à celle-ci qu'un chapitre du 3e cours,[35] et n'a pas précisé en quoi ces deux analyses se ressemblent et en quoi elles diffèrent. Ce qui est certain, c'est que dans les deux cas il s'agit de délimiter et d'identifier des unités, et cette opération implique toujours 1°) l'association du signifié au signifiant; 2°) le rapprochement du mot avec d'autres mots, du groupe de mots avec des groupes comparables. Chacune des sous-unités dans un syntagme comme *désir-eux* ou *dé-faire* (CLG ² pp. 176, 178) et chacun des termes dans une phrase comme *Que vous-dit-il?* (ib. p. 179) ou dans un groupe comme *la force du vent* (ib. p. 147) ne peut être délimité et identifié sans recours à des groupes d'association.

La différence, à première vue du moins, réside dans l'importance relative de l'analyse syntaxique et de l'analyse morphologique pour l'activité des sujets parlants – donc pour la parole: alors que ceux-ci forment constamment des phrases, ils ont bien moins souvent l'occasion de former des mots. Pour reprendre une expression de Saussure, on pourrait dire que la formation des mots est soumise, beaucoup plus que celle des phrases, à la « force statique de l'analogie ».[36] Encore faut-il distinguer à cet égard entre différents

[33] SM, p. 227. Cf. CLG ², p. 181.

[34] Cf. SM, p. 170 (syntaxe intérieure du mot) et CFS 15, p. 82: *Que vous dit-il?* est un syntagme, de même que *désireux*, ἱπποτρόφος (bien que pas de même espèce) ».

[35] Quelles sont les entités concrètes qui composent la langue? SM, p. 83 (117-119). Cf. CLG, 2e partie, ch. II, § 2.

[36] SM, p. 62 (38). Cf. CLG ², p. 236.

types de langues: pour un locuteur turc, l'analyse morphologique est requise à tout instant.

4.2. Il n'y a donc pas de syntagmes sans groupes d'association. La réciproque est-elle vraie? Cela reviendrait à lier le groupement associatif à la possibilité d'analyser les termes: « Le classement doit conduire à une analyse des mots et des unités inférieures au mot »; [37] « dans le groupe d'association, il y a quelque chose qui varie et quelque chose qui ne varie pas ».[38] La limitation de l'arbitraire ne serait donc vérifiable que dans des syntagmes. Tel est, comme on a vu, le sens de la leçon sur l'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif. Est-ce aussi le fond de la pensée de Saussure? Ou est-il permis de supposer que, présentant à ses étudiants un point de vue nouveau, et qui de plus semblait en contradiction avec le « premier principe », il a pu hésiter à en montrer toute la portée et ne retenir que les exemples les plus faciles à comprendre? C'est bien ainsi, sans doute, qu'il faut expliquer l'énoncé simplifié – et banalisé – du principe de l'arbitraire jusque dans le 2e et le 3e cours: « Les mots sont choisis arbitrairement »; « le mot *Apfel* est tout aussi capable de désigner le fruit connu que *pomme* »; « c'est ce qui explique que le concept « bœuf » peut se dire *Ochs* ou *bœuf* ».[39]

En ce qui concerne la limitation de l'arbitraire, cette hypothèse trouve appui dans une note certainement destinée aux leçons de mai 1911. Elle n'a été utilisée qu'en partie; mais les exemples que Saussure a laissés de côté prouvent clairement qu'il envisageait d'autres modes de limitation que les procédés morphologiques – donc syntagmatiques – de la composition et de la dérivation.[40] Et il y a des témoignages plus anciens: dans le 1er cours déjà, à propos d'innovations comme l'Umlaut des pluriels allemands *Schwänze*, *Kränze*, etc., il avait observé que la formation analogique n'implique pas

[37] Ib., p. 58 (**23**, dern. phrase).

[38] CFS 15, p. 80. Exemples: *dominus, domini, domino*, etc.; *désireux, soucieux, malheureux*, etc.

[39] CFS 15, p. 6 (et 78); 16 *(Apfel)*; SM, p. 122 *(bœuf)*. Voir la note 137 du commentaire de De Mauro (pp. 413-414), en particulier cette remarque: « Tuttavia, appare più probabile che S., con l'esempio di *sœur* e di *bœuf*, e col richiamo alla concezione convenzionalistica dell'arbitrarietà, abbia voluto dare soltanto un'idea *in prima approssimazione* dell'arbitrarietà « radicale » (voir n. 136) del segno... »

[40] SM, p. 227. L'exemple *lentille* a été utilisé dans une leçon précédente, sur le problème de l'identité: CFS 16 (1958-1959), p. 26.

toujours une « analyse positive » (on dirait aujourd'hui: segmentale) [41]. Il s'était aussi demandé, sans se prononcer, s'il pouvait y avoir association par la fonction seulement, par exemple entre les diverses formes d'un même cas (lat. *regibus*, *lupis*). Problème qu'il a repris, et cette fois résolu en mai 1911, dans sa leçon sur les entités abstraites [42], donc juste avant d'aborder la question de l'arbitraire relatif.

Sur cette question, comme on l'a noté (2.3), il n'est revenu que tout à la fin du cours, le 4 juillet, et très sommairement: « Le lien entre ce chapitre [43] et le chapitre intitulé: *l'arbitraire absolu et l'arbitraire relatif* est celui-ci: nous avons considéré le mot comme terme d'un système, c'est-à-dire comme valeur. Or la solidarité des termes dans le système peut être conçue comme une limitation de l'arbitraire – soit la solidarité syntagmatique, soit la solidarité associative. Ainsi dans *couperet*, il y a solidarité (lien) syntagmatique entre les deux éléments (racine et suffixe); donc limitation syntagmatique de l'arbitraire: alors que *hache* est absolument arbitraire, *coupe-ret* est relativement motivé (association syntagmatique avec *coupe* [?]). D'autre part,

plu
plaire

Ici la limitation de l'arbitraire est associative » [44]. En ce qui concerne le premier exemple, Saussure ne dit pas que, comme l'a noté Sechehaye [45], la solidarité syntagmatique n'est « qu'un effet de la solidarité associative »; mais cela découle de tout ce qu'il a enseigné sur l'analyse du mot. En revanche, le second exemple prouve que la solidarité associative est indépendante de la possibilité d'analyser les mots.

---

[41] SM, p. 62 **(37)**. Cf. CLG [2], p. 229.
[42] Ib., p. 58 **(21)** et 84 **(120)**. Cf. CLG [2], pp. 189-190.
[43] Il s'agit du chapitre: Valeur des termes et sens des mots: en quoi les deux choses se confondent et restent distinctes, résumé dans SM, pp. 90-92.
[44] CLG, éd. cr. 2, pp. 300-301 [2105-2106]. J'ai combiné les notes de C et de D. Les mots « association syntagmatique avec *coupe* » (C) sont énigmatiques; il y a probablement une erreur de l'étudiant. — Sur ce texte, voir SM, p. 228. H. Frei s'exprime dans le même sens: voir l'article cité plus loin (n. 48), § 2.3.
[45] CLG, éd. cr. 2, p. 301 [2105]. Voir la note plus explicite citée dans SM, p. 247, n. 379.

4.3. Les exemples que Saussure a donnés de cette solidarité sont, pour la plupart, de ceux où « il y a quelque chose qui varie et quelque chose qui ne varie pas »: telles les séries régulières *dominus*, *domini*, *domino*, etc.; *désireux*, *soucieux*, *malheureux*, etc.; *enseigner*, *enseignons*, *enseigne*, etc. Mais il a aussi mentionné une série *enseignement*, *instruction*, *éducation*; et le principe même de la variation partielle, appliqué à une phrase comme *Que vous dit-il?* permet de reconnaître, par exemple, une série *me*, *te*, *lui*, *nous*, etc., dont les termes sont solidaires par association, quoique indécomposables.[46] « Le nombre des groupes d'association est infini » (CFS 15 p. 83), et le fait même que *enseignement* est un substantif crée un rapport avec tous les autres substantifs, sous la forme d'une série associative.[47]

Ces remarques et ces exemples épars font regretter que Saussure n'ait pas eu l'occasion de préciser ce qu'il voulait dire par *degrés* dans la motivation relative, ou limitation de l'arbitraire. Un substantif féminin comme *hache* appartient à une série associative non finie, mais dont les termes peuvent se remplacer dans le cadre de syntagmes plus larges, comme ceux de la série *me*, *te*, *lui*, *nous*, etc. dans l'exemple saussurien. Ceci représente peut-être le degré minimum de limitation de l'arbitraire. Dans *couperet*, dérivé d'un type rare, et dans *plaire*, *plu*, verbe irrégulier, le degré de limitation est sans doute moins élevé que dans des mots de formation régulière.

4.4. La conclusion qui paraît s'imposer est que l'idée de l'arbitraire absolu du signe linguistique est incompatible avec le fait que les langues sont des systèmes dont les termes sont solidaires. Elle a été tirée en effet par Henri Frei dans un article récent.[48] L'argumentation est péremptoire, et je ne me permettrai qu'une remarque à propos du § 2. Frei écrit: « Le moins que l'on puisse dire est que toute déduction que l'on voudra tirer du principe de l'arbitraire du signe devra désormais s'accompagner de la réserve: « dans la mesure où le signe est arbitraire » (p. 126). Quelle est cette mesure? Elle ne peut sans doute pas se réduire à zéro: en disant « arbitraire relatif »,

[46] CFS 15, p. 83. Cf. CLG [2], pp. 179-180.
[47] CLG, éd. cr. 2, p. 312 [2181]. Cf. SM, p. 89 (144).
[48] *Le mythe de l'arbitraire absolu*, dans Studi saussuriani... (voir ci-dessus n. 1), pp. 121-131.

« limitation de l'arbitraire », Saussure ne voulait certainement pas dire que l'arbitraire fût jamais aboli.

Il a peut-être eu tort d'insister sur le caractère « radicalement arbitraire » du *signe* linguistique; car le signe – mot, monème ou syntagme –, en tant que terme, a toujours une fonction, et souvent une forme, qu'il tient de sa place dans le système. L'arbitraire radical, irréductible, réside dans le rapport qu'une langue institue entre la pensée et la « matière phonique », entre lesquelles il n'existe aucun lien préétabli.[49] Pour retrouver ce caractère arbitraire dans le signe, il faut donc faire abstraction du système. Le signe cesse alors d'être une valeur, et l'union du signifié et du signifiant apparaît alors comme un pur accident: aucun raisonnement n'en peut rendre compte.[50] Contrairement à ce que pensait Bally, il n'y a pas de motivation à l'intérieur du signe: c'est l'entourage associatif et syntagmatique qui limite l'arbitraire.[51] C'est, je crois, dans ce sens très simple qu'il faut comprendre le « premier principe ». En ce sens, il est valable non seulement pour les langues, mais pour les systèmes sémiologiques en général – pour autant que ceux-ci ne sont pas fondés sur des rapports naturels. Les distinctions proposées par R. Engler [52] me semblent un peu trop subtiles.

« Tout ce qui fait d'une langue un système demande, dans notre conviction, d'être abordé sous ce point de vue où on ne l'aborde guère en général: comme une limitation de l'arbitraire par rapport à l'idée ».[53] C'est vrai dans la perspective synchronique: à condition de considérer les différents *degrés* (ce que Saussure ne fait pas encore dans sa leçon du 12 mai), on peut dire que la *grammaire* d'une langue coïncide exactement avec le système des procédés qui assurent la coordination associative et syntagmatique et qui par conséquent limitent l'arbitraire. Et il ne serait pas difficile de montrer que c'est vrai également dans la perspective diachronique.

---

[49] Cf. SM, p. 68 **(59)**; 91 **(151)**, et la note 136 du commentaire de De Mauro (p. 412).

[50] SM, p. 230 (pas d'explication intérieure).

[51] SM, p. 89 **(142, 145)** et pp. 237-238.

[52] *Théorie et critique d'un principe saussurien; l'arbitraire du signe.* CFS 19 (1962), pp. 5-66, en particulier, pp. 41-54.

[53] CLG, éd. cr. 2, p. 301 [2108]. Cf. CLG [2], p. 182. Les mots « par rapport à l'idée » semblent un écho de la phrase: « il [= le signe, c'est-à-dire ici le signifiant] est arbitraire par rapport au concept » (SM, p. 125).

GEORGES REDARD

BIBLIOGRAPHIA SAUSSUREANA

Dans l'ouvrage qu'il a publié sous ce titre en 1972, E.P.F. Koerner recense, entre autres, les publications de F. de Saussure de 1877 à 1913, au total 62 numéros (045 à 107, pp. 51-57) dont 53 contiennent des inexactitudes dans l'intitulé, la pagination et, surtout, les dates (31 sont fausses). Ainsi la note sur ἀδήν serait de 1889; elle a paru de fait en 1885 dans le premier fascicule du tome 6 des *MSL*, avec la page de titre du volume entier qui porte cette même date, selon une fâcheuse habitude d'éditeur,[1] doublée de celle du relieur qui distrait en général les couvertures des fascicules. M. Koerner a été abusé par ces pratiques comme le furent avant lui les éditeurs du *Recueil*, Ch. Bally et L. Gautier, auxquels il a légitimement accordé sa confiance.

Plutôt qu'une fastidieuse liste de corrections (plus de 70), il a paru utile de donner ici, établie sur nouveaux frais, celle des travaux publiés par F. de Saussure. Après notre numéro d'entrée figure, entre crochets droits, celui de M. Koerner. Nous n'avons pas repris les résumés de communications faites, de 1881 à 1891, à la Société de linguistique de Paris, publiés dans les procès-verbaux de séance (cf., pour les plus importants, *Recueil* 600-603), ni celui de la communication sur l'accentuation de la langue lituanienne présentée au X^e^ Congrès international des Orientalistes, à Genève,

[1] Elle est particulièrement regrettable lorsqu'il s'agit de dictionnaires. Ainsi le tome I du *Griechisches etymologisches Wörterbuch* de H. Frisk comporte 10 fascicules publiés de juin 1954 à octobre 1960, et la page de titre ne porte que 1960; de même le *Kurzgefasstes etymologisches Wörterbuch des Altindischen* de M. Mayrhofer: tome I en 8 fascicules distribués entre janvier 1953 et janvier 1957, page de titre datée de 1956; etc.

le 8 septembre 1894 (il a paru en 1897 dans les Actes, I, 89 = *Recueil* 603-604).

1 [045] 1877*a*. Le suffixe *-t-*. MSL 3 (fasc. 3), 197-209.

2 [046-049; 051-052 = tirés à part des précédents] 1877*b*. Remarques de grammaire et de phonétique. I-IV. MSL 3 (fasc. 4), 279-301:

I [046]. Sur une classe de verbes latins en *-eo*, 279-293.

II [047]. La transformation latine de **tt* en *ss* suppose-t-elle un intermédiaire **st*?, 293-298.

III [048]. [Exceptions au rhotacisme], 299.

IV [049]. [Gr. *-εσ-* > *-ι-*, *-οσ-* > *-υ-*; lat. *-es-* > *-i-*, *-os-* > *-ū-*], 299-301.

3 [050] 1878*a*. Essai d'une distinction des différents *a* indo-européens. MSL 3 (fasc. 5), 359-370.

4 [053] 1878*b*. [Compte rendu de] Adolphe Pictet, Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs. Essai de paléontologie linguistique. 2e éd., 3 vol., Genève, Sandoz et Fischbacher, 1877. Journal de Genève, 17, 19 et 25 avril.

5 [054] 1879. Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes. Leipsick [Leipzig], B. G. Teubner, 8°, 4, 303 p. [paru en décembre 1878]. Réimpression Paris, F. Vieweg, 1877.

6 [055] 1881*a*. De l'emploi du génitif absolu en sanskrit. Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté de philosophie de l'Université de Leipzig. Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 8°, 4, 95 p.

7 [056] 1881*b*. Ἀγαμέμνων. MSL 4 (fasc. 5), 432.

8 [057] 1883*a*. [Compte rendu de] Axel Kock, Studier öfver fornsvensk ljudlära. I. Lund, C. W. K. Gleerup, 1882. Revue critique d'histoire et de littérature 16 (15 octobre), 295-297 [cf. R. Godel, SM, 18].

9 [058] 1883*b*. Védique *líbuǵā* – paléoslave *lobŭzati*. MSL 5 (fasc. 3), 232 [= Recueil 404; « 406-7 » Koerner].

10 [059] 1884*a*. *Sūdo*. MSL 5 (fasc. 5), 418.

11 [060] 1884*b*. Vieux haut-allemand *murg*, *murgi*. MSL 5 (fasc. 5), 449-450.

12 [061] 1884*c*. Une loi rythmique de la langue grecque. Mélanges (Charles) Graux. Paris, E. Thorin, 737-748.

13 [062] 1884*d*. [Termes de parenté chez les Aryas], dans: Alexis Giraud-Teulon, Les origines du mariage et de la famille. Genève, A. Cherbuliez, 494-503 [extrait d'une lettre de F. de S. à l'auteur].

14 [065] 1885*a*. ΑΔΗΝ. [ἀδήν]. MSL 6 (fasc. 1), 53.

15 [066] 1885*b*. *Lūdus*. MSL 6 (fasc. 1), 75.

16 [067] 1885*c*. Grec ἀλκυών. – Allemand *schwalbe*. MSL 6 (fasc. 1), 75-76.

17 [068] 1885*d*. Νυστάζω. MSL 6 (fasc. 1), 76-77.

18 [069] 1885*e*. Λύθρον. MSL 6 (fasc. 1), 77-78.

19 [070] 1885*f*. Ἴμβηρις. MSL 6 (fasc. 1), 78-79.

20 [071] 1886*a*. Κρήνη. MSL 6 (fasc. 2), 119.

21 [072] 1886*b*. Βουκόλος. MSL 6 (fasc. 2), 161-162.

22 [073] 1886*c*. Sanscrit *stōká–s*. MSL 6 (fasc. 2), 162.

23 [075:1889 ! = 064:1887, tiré à part !] 1887*a*. Sur un point de la phonétique des consonnes en indo-européen. MSL 6 (fasc. 3), 246-257.

24 [063] 1887*b*. Comparatifs et superlatifs germaniques de la forme *inferus*, *infimus*. Mélanges (Léon) Renier. Paris, E. Bouillon, 383-391 (Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences historiques et philologiques, fasc. 73).

25 [074] 1888*a*. Un ancien comparatif de σώφρων. MSL 6 (fasc .4), 323.

26 [076] 1888*b*. Gotique *wilwan*. MSL 6 (fasc. 4), 358.

27 [077-093] 1889. Varia. MSL 7 (fasc. 1), 73-93:

27.1 [077]. Les formes du nom de nombre « six » en indo-européen, 73-77.

27.2 [078]. Φρυκτός, 77.

27.3 [079]. Λιγύς, 77-79.

27.4 [080]. Vieux prussien *siran* « le cœur », 79-80.

27.5 [081]. Traitement de l'*ū* en vieux prussien, 80-82.

27.6 [082]. Les féminins en *-ū* du vieux prussien, 82-83.

27.7 [083]. Gotique *þarf*, *þaúrban* « avoir besoin », 83-86.

27.8 [084]. 'Ακέων, 86.

27.9 [085]. Τετίημαι, 86-87.

27.10 [086]. 'Επιτηδές, 87.

27.11 [087]. Περί = ὑπερι, 87-88.

27.12 [088]. 'Ηνία, 88.

27.13 [089]. 'Οκρυόεις, 88-89.

27.14 [090]. 'Υγιής, 89-90.

27.15 [091]. X, Φ pour *KS*, *PS*, 90-91.

27.16 [092]. Attique -ρη- pour -ρᾱ-, 91-92.

27.17 [093]. -υμνο- pour -ομνο-?, 92-93.

27.18 [om. Koerner où ce serait le n° 094, qui manque]. Lituanien *kùmstė* « le poing », 93.

28 [095] 1894*a*. A propos de l'accentuation lituanienne (intonation et accent proprement dit). MSL 8 (fasc. 5), 425-446 (*in fine :* « (à suivre) »).

29 [096] 1894*b*. Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier de la déclinaison consonantique en lituanien. Idg. Forsch. 4, 456-470 (= Festschrift für August Leskien).

30 [097] 1896. Accentuation lituanienne. Idg. Forsch., Anzeiger 6, 157-166.

31 [098] 1897. [Compte rendu de] Johannes Schmidt, Kritik der Sonantentheorie. Eine sprachwissenschaftliche Untersuchung. Weimar, H. Böhlaus Nachf., 1895. Idg. Forsch., Anzeiger 7, 216-218.

32 [099] 1898. Inscriptions phrygiennes, dans: Ernest Chantre, Recherches archéologiques dans l'Asie Occidentale. Mission en Cappadoce 1893-1894. Paris, E. Leroux, 165-191.

33 [100] 1901. Le nom de la ville d'Oron à l'époque romaine. Journal de Genève, 7 avril (Résumé d'une communication faite à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève le 28 mars et qui sera publiée et annotée par Louis Gauchat dans l'Indicateur d'histoire suisse 51, 1920, 286-298 [111]).

34 [101] 1903. Origine de quelques noms de lieux de la région genevoise. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 2, 342 (Communication faite à ladite Société le 29 janvier).

35 [102] (1904). Les Burgondes et la langue burgonde en pays roman. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 3, 1906-1913, 9 (Communication faite à ladite Société le 15 décembre).

36 [103] 1905. D'ὠμήλυσις à Τριπτόλεμος Remarques étymologiques. Mélanges Jules Nicole. Genève, Imprimerie W. Kündig, 503-514.

37 [104] 1907*a*. La théosophie brahmanique. [Compte rendu de] Paul Oltramare, Histoire des idées théosophiques dans l'Inde. I. Paris, E. Leroux. Journal de Genève, 29 juillet [cf. R. Godel, SM, 18].

38 [105] 1907*b*. [Sur le nom du Jura]. Revue celtique 28, 340 [extrait d'une lettre de F. de S. à Joseph Loth].

39 [106] 1909. Sur les composés latins du type *agricola*. Mélanges Louis Havet. Paris, Hachette, 459-471.

40 [om. Koerner] 1911. Alamans, dans: Eugène Mottaz, Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud. I. Lausanne, Librairie F. Rouge et C^{ie}, 54-56 [cf. R. Godel SM, 18].

41 [107] 1912. Adjectifs indo-européens du type *caecus* « aveugle ». Festschrift für Vilhelm Thomsen. Leipzig, O. Harrassowitz, 202-207.

III. RAPPORTS

AVERTISSEMENT

En 1972, les éditions Mouton et le professeur T. A. Sebeok lançaient une nouvelle collection sur le thème CURRENT TRENDS IN THE LANGUAGE SCIENCES, qui devait publier des ouvrages portant sur les recherches linguistiques de ces trente dernières années. Un des premiers ouvrages de la collection devait être consacré à la Suisse, sous le titre Current Trends in the Language Sciences in Switzerland *et sous la responsabilité de MM. G. Redard et E. Roulet, professeurs aux Universités de Berne et de Neuchâtel. Le projet paraissait solide, compte tenu des réalisations antérieures de ses promoteurs, et intéressant, car il donnait l'occasion de faire le point sur les recherches en cours dans notre pays. Il était en bonne voie de réalisation, grâce à la collaboration d'une quinzaine de spécialistes suisses, lorsque l'éditeur Mouton a été amené à interrompre brutalement la publication de la collection. Il eût été regrettable que les contributions qui étaient rédigées et qui constitueront désormais un instrument de référence très utile ne puissent paraître. Aussi sommes-nous très heureux que le comité de rédaction des Cahiers Ferdinand de Saussure ait accepté de publier dans ce fascicule les trois études consacrées à la linguistique comparative (Cl. Sandoz) et à la linguistique générale: phonologie (J. P. Métral), syntaxe et sémantique (R. Amacker). Une quatrième étude, consacrée par R. Amacker à l'influence de Saussure sur les recherches récentes dans notre pays, sera publiée dans le prochain fascicule des* Cahiers [1].

E. Roulet

[1] Les chapitres de l'ouvrage consacrés à la linguistique appliquée à l'enseignement des langues et aux recherches sur les langues en contact paraîtront en automne 1975 dans un numéro spécial des *Etudes de linguistique appliquée* (Didier) consacré à la Suisse. Le chapitre sur les recherches sémiologiques paraîtra dans un ouvrage publié par A. Helbo (P.U.F. collection « Creusets »).

René Amacker

SYNTAXE ET SÉMANTIQUE EN SUISSE (1940-1970) *

0. Introduction

La division de la linguistique en secteurs plus restreints, comme la phonologie, la syntaxe ou la sémantique, obéit certes à des nécessités d'ordre théorique (par exemple quand elle se fonde sur la double articulation de Martinet), mais cela n'implique certainement pas que chacun de ces secteurs constitue un domaine indépendant, toute prise de position à cet égard correspondant en fait à une décision d'ordre supérieur. L'indépendance en question, notamment de la syntaxe à l'égard de la sémantique, peut être revendiquée (et bien entendu niée) sous deux formes différentes: d'une part comme indépendance relative, à l'intérieur d'une conception générale du langage (et par suite de la linguistique) où chaque secteur occupe une place déterminée hiérarchiquement subordonnée, et d'autre part comme indépendance absolue, la syntaxe (ou la sémantique) accédant alors sans médiation au rang de théorie générale du langage.

Quelle que soit l'importance, souvent presque exclusive, qu'assument la syntaxe ou, respectivement, la sémantique dans

* Ce texte devait paraître dans un volume-bilan sur les *Language Sciences in Switzerland*, dont la crise de l'édition a empêché la publication. Conçu pour être l'image aussi fidèle que possible de travaux très divers, il ne pouvait être, dans le cadre originalement prévu, qu'une revue non critique des ouvrages et des articles consacrés à la syntaxe et à la sémantique dans notre pays. Prévu pour le public international, il devait en outre insister sur l'originalité, même relative, des positions représentées par les linguistes suisses (ou travaillant dans les universités helvétiques). Pour remplir ces conditions, j'ai cru préférable d'organiser ce panorama en fonction des auteurs plutôt qu'en fonction des thèmes qu'ils traitent, dont l'unité n'aurait été de toute façon que factice étant donné la variété des tendances représentées.

le courant générativiste, ces disciplines sont en réalité toujours subordonnées à une conception plus large qui leur sert de modèle épistémologique, voire parfois simplement idéologique (Amacker 1972 : 2). Quand cette conception englobante est formalisée, ne serait-ce que faiblement[1], on peut l'appeler métathéorie (et donc, dans le cas qui nous intéresse, métalinguistique). Ainsi, toute la partie de la 'linguistique' saussurienne qui se présente comme une sémiologie est en ce sens une métalinguistique (Simone 1970 : 16 ss.)[2]; il en va de même pour ce que Chomsky appelle 'grammaire' (Chomsky 1965 : 28, etc.; surtout 1963 *b*). En conséquence, il me paraît correct de dire que la syntaxe et la sémantique ne sont le plus souvent que des théories élaborées dans le cadre d'une métathéorie donnée qui conditionne la forme particulière qu'elles ont dans tel ou tel courant linguistique. La généralisation qui consiste à parler, sans autre précision, de syntaxe et de sémantique, est donc à considérer comme suspecte et même, tant qu'il ne sera pas possible de comparer entre elles diverses théories syntaxiques et sémantiques sur la base d'un mètre véritablement commun, comme abusive.

Par ailleurs, à l'intérieur d'une même métathéorie la distinction entre syntaxe et sémantique n'est pas toujours aussi tranchée que Chomsky et surtout certains de ses disciples semblent le croire[3]. On peut imaginer, en effet, de construire la théorie syntaxique aussi indépendamment que possible des considérations sémantiques (c'est le cas de la syntaxe transformationnelle de Chomsky première manière: Chomsky 1957 : 13 ss.; 94 ss.; etc.); ou bien une théorie sémantique aussi abstraite que possible du plan de l'expression (c'est le cas de la 'grammaire génotypique' de Šaumjan: 1971 : 312 ss.); ou encore une théorie du signe linguistique qui ne prenne en considération la structure sémantique des phrases que dans la mesure où elle se reflète dans leur organi-

[1] Sur la différence entre formalisation forte et formalisation faible, cf. Amacker 1975: 11 s.

[2] Simone relève à juste titre que, dans [Saussure] 1957, « l'intento di Saussure non è tanto quello di trovare i tratti che distinguono la semiotica-lingua dalle altre semiotiche, quanto quello di esplorare gli aspetti comuni a tutte le semiotiche, e che consentono la elaborazione coerente e giustificata di una semiologia generale » (Simone 1970: 18).

[3] Cf. Chomsky 1957: 94 ss.; Katz 1966: 111; etc.

sation syntaxique (comme il semble que ce soit le cas de l'approche 'sémanto-syntaxique' de linguistes comme Hansjakob Seiler ou son élève Christian Lehmann: cf. Lehmann 1973 : 1 s.) [4].

Dans ces conditions, tracer un tableau des études de syntaxe et de sémantique en les séparant ne comporte aucune prise de position théorique personnelle sur la possibilité effective de les séparer, mais répond à des exigences pratiques dictées en partie par les circonstances dans lesquelles cette revue a été conçue [5]. En outre, comme il ne pouvait bien entendu être question, pour des raisons d'espace, de retracer le cadre métathéorique dans lequel s'inscrit, explicitement ou non, chacune des études examinées, et encore moins de définir (comme je l'ai supposé plus haut), le mètre commun qui eût été propre à les mesurer les unes par rapport aux autres, je me suis contenté de juxtaposer dans cette revue un certain nombre de comptes rendus plus ou moins développés, dans le seul but de signaler à un public essentiellement étranger (comme la destination première de ce travail le prévoyait) les contributions les plus importantes, dans les secteurs de la syntaxe et de la sémantique, dues aux linguistes actifs en Suisse entre 1940 et 1970.

1. Syntaxe

1.1. [Remarque préliminaire]

Les contributions suisses dans le domaine de la syntaxe théorique peuvent se subdiviser en deux courants principaux, l'un directement influencé par la métathéorie saussurienne, illustré par Frei (§ 1.2) et l'autre représentant des approches différentes du problème de la syntaxe, essentiellement incarné dans le livre d'Eddy Roulet consacré à la tagmémique et à la grammaire transformationnelle (§ 1.3). Quelques autres conceptions méritent au moins d'être mentionnées: *a*) ce que Martinet appelle 'syntaxe fonctionnelle' a été appliqué à la description du groupe nominal

[4] Cf. aussi Šaumjan 1971: 335 « structure syntactico-sémantique »; en réalité, la situation est plus complexe, car il arrive souvent que 'syntaxe' désigne les relations entre toutes sortes d'entités, que ce soit des unités segmentales ou des traits sémantiques, etc.

[5] Cf. ma note préliminaire * et l'avertissement de E. Roulet (pp. 99 de ce *Cahier*).

français par son élève Mortéza Mahmoudian (Mahmoudian 1970); *b*) Hans Glinz (1952) a développé en détail ses vues sur une nouvelle manière de présenter la syntaxe allemande; *c*) enfin, on peut ajouter l'étude de Hansjakob Seiler sur la détermination nominale (Seiler 1960), où des critères fondés sur l'intonation, la substitution et la transformation servent à distinguer la 'spécification' nominale (par exemple BÖSE Hunde) de la 'caractérisation' nominale (böse HUNDE) (cf. Seiler 1960 : 22; je modifie la représentation de l'emphase).

Dans cette revue, le premier courant (la syntaxe de Frei) est assurément surestimé, du moins pour ce qui est de la longueur du commentaire. Dans le cas particulier, le déséquilibre de la présentation peut s'expliquer par le fait qu'il n'existe aucun livre canonique sur la syntaxe saussurienne auquel on puisse comparer les travaux de Frei; au contraire, le rapporteur doit condenser de nombreux articles, parfois très courts, et découvrir sous leur grande diversité leur unité probable (qui n'est du reste pas tout à fait certaine, comme on le verra) [6]. En revanche, la présentation puis l'application que fait Roulet de la tagmémique ou de la grammaire transformationnelle non seulement s'expriment dans un livre cohérent et unitaire, mais encore peuvent être rapportés à l'œuvre de Pike et de Chomsky, ce qui simplifie de beaucoup l'analyse critique.

1.2. [Henri Frei et la théorie de la syntaxe saussurienne] [7]

D'une manière très générale et aussi neutre que possible, on peut définir la syntaxe, en termes saussuriens, comme l'étude des relations qui règnent *in praesentia* entre les unités linguistiques d'une expression complexe; Frei appelle 'tactiques' de telles relations à l'intérieur de la « chaîne du discours », et les oppose aux relations 'non tactiques' (associatives ou paradigmatiques) qui s'établissent *in absentia* (Frei 1966 : 48). On reconnaîtra donc à la syntaxe une triple tâche: *a*) déterminer quelles sont les unités

[6] Pour un premier essai de présentation critique globale de la syntaxe de Frei, cf. Amacker 1969.

[7] L'œuvre de Frei ne se limite pas à la syntaxe, mais intéresse tout le champ de la linguistique générale. A cet égard, le rôle que les premières pages de la *Grammaire des fautes* (1929: 17 ss.) ont joué dans l'établissement de la linguistique fonctionnelle ne saurait être négligé.

auxquelles elle a affaire; *b*) déterminer comment ces unités se combinent entre elles pour constituer les expressions complexes; *c*) étudier les relations systématiques qui peuvent exister entre expressions différentes et entre classes d'expressions.

1.2.1. Synthétiquement, Frei donne les réponses suivantes à ces trois questions:

a) Les unités fondamentales de la syntaxe sont de deux espèces: 1) les unités segmentales significatives délimitées dans la séquence de phonèmes qui constituent le signifiant d'un signe linguistique complexe (correspondant abstrait de l'expression complexe effectivement réalisée); Frei appelle 'monèmes' (équivalents des 'morphèmes' des autres écoles, mais des morphèmes avec leur contenu) les plus petites unités de cette sorte: « J'entends par monème tout signe dont le signifiant est indivis » (Frei 1941 : 51); 2) les unités non segmentales qui, généralement à partir de deux ou plusieurs monèmes, font une unité complexe qui n'est pas simplement l'addition des segments constitutifs; ces unités non segmentales sont soit catégorielles (les 'dèses': cf. Frei 1954), soit relationnelles (les 'catènes': cf. Frei 1962).

b) Une combinaison de deux ou plusieurs monèmes qui forment une unité significative grâce aux dèses ou à une catène non segmentales, est un 'syntagme': « un syntagme est le groupement d'au moins deux monèmes en une unité supérieure » (Frei 1941 : 51); « ses deux éléments de base [du syntagme], ce sont d'une part les signes segmentaux, d'autre part la catène qui sert à les combiner » (Frei 1962 : 139). Un syntagme peut être morphologique (*parl-ait, arriv-ée, mécham-ment,* etc.) ou strictement syntaxique (*il va, est long, quelle phrase*), ou encore une combinaison des deux (anglais *my neighbour's house, je-m'en-fich-isme*). La constitution interne d'un syntagme n'est généralement pas uniforme, c'est-à-dire qu'elle n'est pas purement séquentielle ou additive, mais correspond à des types structuraux distincts fondés sur les multiples relations entre les constituants immédiats des syntagmes, conformément aux différentes unités non segmentales qu'ils contiennent. En principe, tout constituant d'une structure syntaxique peut être un monème ou un syntagme, de sorte que la structure syntaxique totale de n'importe quelle expression complexe n'est pas linéaire,

mais hiérarchique (en ce sens, ce que les générativistes considéreraient naturellement comme une analyse de structure superficielle n'en a pas moins affaire à des relations profondes, si par grammaire 'profonde' on entend une étude qui ne se borne pas aux séquences linéaires d'unités simplement juxtaposées, mais qui recherche un genre de relations non directement manifestes entre des structures ordonnées hiérarchiquement).

c) Enfin, la parenté systématique, au niveau sémantique aussi bien qu'au niveau de l'expression morphosyntaxique correspondante, entre divers types structuraux, c'est-à-dire la parenté transformationnelle, a déjà été décrite et analysée par Frei dans sa *Grammaire des fautes* sous le nom de 'transposition' (Frei 1929 : 136 ss.). La théorie de la transposition, qui doit être considérée comme une partie importante de la grammaire associative (et non pas syntaxique) de toute langue, est la version saussurienne – certes non formalisée mais néanmoins explicative et fructueuse – de ce qui s'appelle maintenant 'transformations'.

1.2.2. En raison du silence relatif de Saussure à ce propos (Godel 1957 : 179), la syntaxe saussurienne doit être développée à partir de l'interprétation et de l'extension des principes saussuriens plutôt que de textes explicites tirés du *Cours de linguistique générale* [8]. A part Saussure, deux autres sources de la théorie syntaxique de Frei sont le descriptivisme de Bloomfield, pour l'identification des schèmes syntaxiques (Bloomfield 1933: ch. 10 et 11, etc.) [9], et la théorie des fonctions syntaxiques élaborée par Hjelmslev, fondée sur la notion de dépendance entre les unités de l'expression complexe (Hjelmslev 1961: ch. 11). La meilleure présentation de la syntaxe de Frei consiste à la comparer à ces deux conceptions opposées qui portent l'accent, respectivement, sur la description des schèmes structuraux propres à chaque

[8] Cf. [Saussure] 1922: 168 (« ce qu'on appelle communément un fait de grammaire répond en dernière analyse à la définition de l'unité »); 176 (« solidarités syntagmatiques »); 223 ss. (« phénomènes analogiques »); etc.

[9] Pour un exemple d'application de la syntaxe de Bloomfield à l'anglais, cf. Nida 1966. La tagmémique de Pike (cf. § 1.3) est un développement, relativement indépendant, de la méthodologie de Bloomfield qui occupe une place à part dans le structuralisme taxinomique américain.

langue et sur la nature universelle de la relation de dépendance [10]. Une seconde dichotomie, entre l'approche 'relationnelle' (concernant les schèmes et l'approche 'catégorielle' (concernant les classes de formes), sera utile à faire mieux saisir le caractère propre de la syntaxe de Frei (§§ 1.2.7 ss.).

1.2.3. Par définition, le point de vue de la dépendance est entièrement contenu dans la conception relationnelle de la syntaxe. En ce qui concerne la reconnaissance et la détermination des dépendances entre les constituants d'un syntagme, Bloomfield a proposé un critère fonctionnel fondé sur la possibilité ou l'impossibilité de substituer un de ses constituants au syntagme total (Bloomfield 1933 : 194); la démarche de Bloomfield, qui est à la base de la syntaxe distributionnelle (cf. Hockett 1958 : 183 ss.), convenait également à la conception fonctionnelle de la linguistique inaugurée par l'Ecole de Genève (cf. Frei 1929 : 17 ss.). Mais « ce critère [...] demande à être examiné de près, non seulement en ce qui concerne les divers cas qui peuvent se présenter en anglais, mais encore quant à son applicabilité à *l'universalité des langues* » (Frei 1956 : 162; c'est moi qui souligne). L'exigence d'universalité, que Frei reprend bien entendu à son compte et illustre par de nombreuses analyses (cf. par ex. 1968 *a* : 44 s.) présuppose cependant, comme on va le voir (§ 1.2.4), la formulation explicite d'une version plus complexe du test des substitutions, ainsi qu'un postulat méthodologique particulier, qui représente peut-être la contribution la plus originale de Frei à la théorie de la syntaxe structurale. En attendant, considérons une application du critère de Bloomfield à l'analyse de deux types de groupes nominaux, à savoir les constructions anglaises comprenant un adjectif qualificatif (*fresh milk*) et celles qui contiennent un adjectif déterminatif (*this milk*). Pour Bloomfield, dans les deux cas le substantif est le noyau (*'head'*) de la construction, mais Frei montre qu'en réalité le déterminatif n'est pas le satellite (*'attribute'*), mais bien le noyau du groupe dont il est constituant, comme le montrent les substitutions dans le cas suivant: *some teeth (are decayed)*/*some (are decayed)* est possible, tandis que *some teeth (are decayed)*/

[10] L'opposition entre les deux conceptions est un peu trop appuyée (cf. ci-dessous, § 1.2.10 pour la justification).

* *teeth (are decayed)* n'est pas une substitution admissible dans ce sens (Frei 1955). Cette même question a été étudiée par Frei avec plus de détail dans son article sur trois types de constructions nominales (Frei 1956). D'autres analyses particulières l'on amené à la conclusion que, du moins en anglais, en français et dans d'autres langues européennes, les prépositions, les conjonctions (de coordination et de subordination)[11] et même les marques d'interrogation partielle (*qui?*, *où?*, etc.) sont les noyaux des groupes auxquels elles appartiennent (Frei 1968 *a* : 48 ss.; 1968 *d* : 1970). Ces solutions sont très différentes de celles que donnent Bloomfield et son école (cf. Bloomfield 1933 : 194 ss.; Hockett 1958 : 191 ss.).

1.2.4. Pour assurer la cohérence des résultats de l'analyse, Frei a généralisé la procédure des substitutions; son extension du test de Bloomfield est fondée sur la considération de la classe entière des unités qui occupent la même place fonctionnelle dans un syntagme donné, voire dans une série de syntagmes analogues. Prenons par exemple des membres de la classe des groupes prépositionnels, soit *à six heures* et *après six heures*, dans le contexte '*ils sont arrivés* –'. Dans le premier cas, ni *à* ni *six heures* ne peuvent remplacer par substitution l'ensemble de groupe prépositionnel (* *ils sont arrivés à* et * *ils sont arrivés six heures* sont tous deux inadmissibles); mais dans le second cas, la situation est différente: * *ils sont arrivés six heures* est toujours impossible, mais *ils sont arrivés après* est parfaitement grammatical. Selon la version non généralisée du test des substitutions, il faudrait dire que *à six heures* est une construction exocentrique (sans noyau identifiable) et que *après six heures* est endocentrique (avec *après* comme noyau). Or de deux choses l'une: ou bien nous dirons que *à* et *après* ont un comportement syntaxique différent, ou bien nous tenterons d'unifier leur comportement au niveau du système (la *langue* de Saussure) en généralisant une des deux solutions et en admettant que dans un des cas en question l'analyse retenue échoue pour une raison contingente.

[11] Dans une première version de ses analyses, Frei considérait que les conjonctions de coordination étaient des satellites (cf. Frei 1968 *a*: 50).

La généralisation du critère des substitutions (c'est-à-dire la seconde solution) implique un postulat méthodologique particulier, qu'on pourrait appeler le 'postulat de Frei', en vertu duquel il suffit d'un seul cas dont l'analyse soit claire dans toute la classe des cas parallèles pour déterminer une analyse (et par conséquent un type structural) valable pour chaque membre de la classe. Ce postulat, qui à ma connaissance n'a jamais reçu d'expression explicite, doit cependant être compté au nombre des principes méthodologiques sur lesquels repose la syntaxe de Frei (Amacker 1969 : 74). Quel que soit le jugement que l'on porte sur ce postulat, l'importance ne saurait en être sous-estimée, puisqu'il constitue, dans l'appareil théorique de Frei, le moyen de dépasser l'analyse des signes contingents *in praesentia* (dans ce que Buyssens 1967 : 40, 90, etc. appelle le *discours*, qui est l'analogue en syntaxe de ce qu'est la *parole* dans la perspective sémiologique, comme je l'ai rappelé ailleurs) pour atteindre le niveau du type syntaxique *in absentia*, c'est-à-dire pour donner à la syntaxe la dimension paradigmatique (ou associative) qui lui est probablement nécessaire si on veut l'aborder dans le cadre de la linguistique saussurienne. Il est clair que ce postulat ne va pas sans soulever de sérieuses difficultés, en particulier en ce qui concerne le statut théorique de l'exception (car l'unique cas clairement analysable requis par le postulat de Frei est par définition un cas exceptionnel). Quoi qu'il en soit, pour revenir à nos exemples, ce postulat, ainsi que le fait qu'une construction exocentrique authentique ne saurait apparemment se dissimuler dans une construction endocentrique tandis que l'occultation d'une construction endocentrique donne ce qui semble être une construction exocentrique, conduisent l'un et l'autre à la conclusion que c'est bien toute la classe des groupes prépositionnels qui est fondée sur une structure endocentrique de type subordinatif, où la préposition est le noyau.

La version fréienne du test de Bloomfield est donc un critère fonctionnel qui définit des relations de dépendance entre des classes d'unités segmentales et considère par suite le syntagme non plus comme la combinaison linéaire d'unités données, mais bien plutôt comme la combinaison linéaire de places syntaxiques dont chacune peut en principe être occupée par une classe d'unités, ce qui fait du syntagme de Frei l'équivalent du 'syntagmème'

de Pike (1967 : 451). C'était également l'idée de Saussure quand il notait: « Nous parlons uniquement par syntagmes, et le mécanisme probable est que nous avons ces types de syntagmes dans la tête, et qu'au moment de les employer, nous faisons intervenir les groupes d'associations [les classes non tactiques d'unités] » ([Saussure] 1957 : 82 et note 220). Parallèlement à l'extension du test des substitutions, il y a donc aussi extension de la notion de structure syntaxique, qui devient bien plus abstraite que chez Bloomfield ou chez Hjelmslev. En effet, la structure de n'importe quel syntagme particulier (c'est-à-dire de n'importe quel groupe syntaxique) dépend, dans la conception de Frei, de la structure du type que ce groupe donné réalise dans une particulière occasion. Par ailleurs, et c'est là que se trouve la différence réelle avec d'autres conceptions, le syntacticien devra souvent reconnaître dans un groupe particulier une structure qu'en fait il ne peut pas justifier pour ce groupe sans recourir à la classe des autres constructions parallèles ni étendre au groupe particulier la solution générale en vertu du postulat de Frei.

1.2.5. Bloomfield et Hjelmslev ne mentionnent que trois configurations possibles des relations de dépendance entre deux unités linguistiques au niveau syntaxique: *a*) la détermination (chez Hjelmslev: sélection; chez Bloomfield: construction endocentrique subordinative), entre un noyau et un satellite; *b*) la dépendance mutuelle (solidarité; construction exocentrique), dont aucun constituant n'est noyau; *c*) l'équivalence (combinaison; construction endocentrique coordinative), dont chaque constituant peut être le noyau. Ces types structuraux n'épuisent pas toutes les possibilités logiques, puisqu'ils ne tiennent pas compte des suites d'unités qui n'ont pas de relations entre elles dans une construction supérieure (par exemple les exclamations et les phrases formées d'un seul mot, ou réductibles à un seul mot). Pour analyser les phénomènes de ce genre, Frei introduit l'indépendance syntaxique comme un cas particulier de structure fondée sur la notion générale de dépendance (Frei 1967).

Les résultats des analyses syntaxiques peuvent être schématisés au moyen d'arbres structuraux, ou de tableaux à double entrée (dits 'matrices'), dont la lecture doit être univoque, notam-

ment en ce qui concerne la notation des dépendances. *a*) Les arbres sont construits au moyen d'un code graphique simple qui met en évidence les quatre types de relations fondées sur la dépendance: l'indépendance est représentée par une ligne verticale (ou 'poteau') ' | '; la coordination, par une 'balance' '┌┐'; la dépendance unilatérale (la détermination), par un embranchement latéral '⅄' ou 'Y'; la mutuelle dépendance, par un 'pignon' 'Λ' (Frei 1966 et 1967 *a*). *b*) Les tableaux à double entrée présentent l'avantage de permettre la détermination des relations entre n'importe quelle paire d'unités figurant dans l'expression analysée; un signe '+' inscrit dans la rangée correspondante à une unité indique la dépendance de cette unité à l'égard de celle qui figure en tête de la colonne où se trouve le '+' (le signe '—' signale simplement l'absence de dépendance); schématiquement, les quatre possibilités en question sont les suivantes:

	A	B
A	.	—
B	—	.

indépendance

	A	B
A	.	+
B	+	.

dépendance mutuelle

	A	B	*C*
A	.	—	+
B	—	.	+
C	—	—	.

coordination [12]

	A	B
A	.	—
B	+	.

ou

	A	B
A	.	+
B	—	.

dépendance unilatérale.

La même procédure s'applique naturellement à l'analyse des syntagmes morphologiques, à condition qu'ils soient segmentables en monèmes. L'application du postulat de Frei permet de conclure que ce sont les désinences qui jouent le rôle de noyau, l'élément lexical étant satellite comme le montre l'exemple anglais (*I*)

[12] *C* est l'unique position syntaxique remplie par la coordination des termes A et B (Frei 1967 *b*; pour la représentation de la coordination, Frei 1968 *b*).

walk-ed, qui appartient à la même classe de substitution que (*I*) *did walk*, (*I*) *could walk*, etc., dont le test de Bloomfield montre que le constituant *did* (ou *could*, etc.) est le noyau: (*I*) *did* (ou (*I*) *could*, etc.) est admis tandis que (*I*) *walk* ne l'est pas dans le sens prétérit; or comme *–ed* appartient à la même classe que *did* ou *could*, du point de vue fonctionnel de Frei en tout cas, l'analyse retenue est donc justifiée (cf. Frei 1968 *c*).

1.2.6. La description des structures syntaxiques au moyen des relations de dépendance, évidemment fondée sur une donnée universelle de la théorie linguistique (la dépendance tactique justement), ne réussit pas à distinguer les différences sémantiques qui opposent, bien entendu indépendamment du contenu lexical proprement dit des unités combinées, des constructions dont la structure est identique en termes de dépendance. Or du point de vue saussurien, cet aspect sémantique (ou valeur) de la structure syntaxique ne doit pas seulement être reconnu comme tel, mais encore considéré comme une entité arbitraire de la *langue*, comme toute autre unité significative. Bien des syntagmes à valeur structurale évidemment différente ont en effet la même structure noyau-satellite, par exemple, dans ce genre d'analyse: *aime Jeanne*, *est né, après tout*, *court vite*, *une feuille, qui vient?*, etc. Ce défaut, mentionné par Frei (1966 : 47), peut être pallié de différentes manières; l'une consisterait à spécifier chaque fois à quelles classes appartiennent les constituants du syntagme (par exemple 'verbe transitif' et 'substantif objet direct', 'préposition' et 'substantif', etc.), classes qui ne peuvent être correctement définies qu'à la suite d'une analyse détaillée de la distribution fonctionnelle des unités. Une autre solution consiste à choisir une désignation conventionnelle pour chaque type fonctionnellement distinct, comme Frei l'a proposé pour trois types de structures nominales: 'caractérisation' (ex. *bon lait*), 'indication' (ex. *ce lait*) et 'spécification' (ex. *le lait de la vache*), pour lesquelles Frei utilise les notations γ, ι et σ respectivement, ce qui n'est qu'une tautologie (Frei 1956 : 162, 163 et 165).

1.2.7. Si des solutions de ce genre s'imposent dès que l'on veut que l'analyse des syntagmes soit descriptivement adéquate, c'est que la dépendance est une notion non pas descriptive (ou méthodo-

logique) mais, comme on l'a vu, théorique. Sous la forme que Frei lui a donnée, cette notion permet ainsi de 'saturer' la sémiologie saussurienne (sa 'linguistique générale') de manière à en restreindre l'application aux signes linguistiques articulés (aux expressions complexes), et donc à en faire le cadre métathéorique apte à fonder une théorie proprement syntaxique, comme Simone (1970 : 19) l'a montré à juste titre.

Quant aux critiques qui doivent être adressées par ailleurs à une conception trop rigidement segmentale des unités qui entrent dans la composition des signes articulés, il ne m'appartient pas de les exprimer ici; il suffira de signaler que la conception fréienne du monème empêche de saisir bien des régularités intuitivement évidentes, comme le parallélisme sémantique et fonctionnel entre *walk-ed* et *took*, c'est-à-dire entre un syntagme morphologique et un monème qui occupent la même place dans le système verbal de l'anglais. Ce n'est pas que Frei ignore ces faits, mais le traitement qu'il en propose (cf. l'allusion à la « superposition » dans Frei 1954 : 43, note 37) ne montre pas clairement comment ils prendraient place dans sa syntaxe purement segmentale (ou comment se justifierait leur exclusion, au cas où la segmentalité serait une propriété nécessaire de la syntaxe).

Les problèmes que posent de tels accidents de la linéarité sont assurément liés, d'une façon ou d'une autre, à l'arbitraire linguistique, notamment à l'arbitraire de la syntaxe mentionné ci-dessus. On peut supposer qu'une analyse qui s'attacherait à décrire les syntagmes comme des entités arbitraires (en opposition à l'universalisme de l'analyse syntaxique en termes de dépendance) serait mieux armée pour les résoudre de façon cohérente et systématique. C'est pourquoi je pense que, même si Frei n'y a pas abandonné son 'segmentalisme', ses deux autres manières d'aborder l'analyse syntaxique (qu'il a proposées dans les articles dont il va être immédiatement question) pourraient être avantageusement adoptées en vue de la constitution d'une syntaxe généralisée, c'est-à-dire non liée nécessairement à la segmentalité de ses unités. Dans les deux articles en question, les deux approches opposées, relationnelle et catégorielle, sont traitées de façon nouvelle, qu'il est tentant de considérer comme unitaire malgré les notables différences qu'elles présentent.

Le point de vue catégoriel est celui de la notion de '*dèse*' (Frei 1954), tandis que la notion de 'catène' (Frei 1962) envisage les faits syntaxiques du point de vue relationnel. Sans chercher à prouver l'équivalence de ces deux points de vue, il est permis de l'utiliser comme instrument d'interprétation; voici comment on pourrait la formuler: dans toute langue, la structure syntaxique des expressions complexes peut être décrite soit en termes de places fonctionnelles occupées par les constituants, soit en termes de relations entre les constituants. Or il est évident que ces deux points de vue, du moins dans la théorie fréienne, doivent être envisagés ensemble dans l'analyse de la constitution du syntagme, puisque d'une part une place (catégorielle) se définit à la fois par la classe des unités ou constituants qui peuvent l'occuper dans le discours et par la fonction qu'exerce une de ces unités à l'égard de celles qui occupent les autres places du syntagme (sur le plan relationnel), et que d'autre part une relation, conçue comme élément du système linguistique s'établit entre des classes d'unités (donc sur le plan catégoriel). Il faut donc conclure que le principe d'équivalence, supposé ici pour des raisons avant tout interprétatives, ne permet pas d'ignorer par exemple la dimension relationnelle des faits syntaxiques quand on les aborde du point de vue catégoriel, ou *vice versa*, mais qu'il explique seulement pourquoi la description peut se fonder alternativement sur l'une ou l'autre de ces dimensions, quitte à réintroduire explicitement ou implicitement, de façon subordonnée à celle qui aura été retenue, la dimension dans un premier temps négligée [13]. En outre, cette hypothèse suppose, d'accord avec la position saussurienne, que les places fonctionnelles et les relations syntaxiques sont arbitraires et donc particulières à chaque langue (cf. Frei 1954 : 44 s.; 1962 : 130). Toute construction, qu'on l'envisage relationnellement ou catégoriellement, doit avoir par suite une 'identité' linguistique non définissable *a priori* en termes universels, que la tâche du syntacticien est d'expliciter (et non d'expliquer). Bien

[13] Cette hypothèse expliquerait pourquoi on retrouve effectivement la plupart du temps les deux approches dans les différents courants de l'analyse syntaxique (non seulement chez Frei, mais en grammaire générative, dans les positions de Chomsky, d'abord relationnelle, et de Fillmore, d'abord catégorielle; etc.).

entendu, cette identité constitue l'invariance du type structural représenté par toutes les expressions linguistiques complexes qui ont la même construction.

1.2.8. Frei appelle 'dèses' (du grec *désis* 'lien') les diverses places fonctionnelles qui lient en quelque sorte une unité segmentale à un point donné de l'expression complexe en la douant d'une fonction déterminée. Cette définition ne contredit pas la remarque de Frei, selon laquelle « la notion de dèse ne doit pas être confondue ni avec celle de cas [...], ni avec celle de rôle, ou fonction syntaxique [...], ni avec celle de classe, ou partie du discours » (1954 : 29), car les « fonctions syntaxiques » sont, dans cet article de Frei, des catégories logiques et non pas linguistiques, tandis que dans ma présentation les places fonctionnelles sont identifiées par les fonctions seulement qui sont syntaxiquement distinctes dans la langue. La dèse est un signe linguistique du fait qu'elle a un signifiant détique (par exemple une désinence casuelle) et un signifié détique (c'est-à-dire la fonction de la place syntaxique particulière à laquelle correspond la dèse, par exemple la fonction de sujet exprimée par la dèse 'expositif': Frei 1954 : 44, note 40). Une telle extension de la notion de 'signe' est caractéristique de l'œuvre théorique de Frei; on la retrouve par exemple à propos de la catène.

D'un autre côté, la définition que Frei donne lui-même de la dèse peut prêter à confusion: il dit d'abord que c'est une catégorie grammaticale et que les divers compléments (pour employer la terminologie traditionnelle) occupent chacun une certaine dèse, mais il ajoute ensuite que les dèses indiquent les relations de dépendance qui s'établissent entre certaines sous-unités à l'intérieur d'une expression complexe: « J'appelle *dèses* [...] des catégories grammaticales indiquant les rapports de mutuelle dépendance qui relient certains signes entre eux, à l'intérieur d'un syntagme plus ou moins complexe, à titre de déterminé ou de déterminant. Dans la phrase suivante:

Il m'a flanqué trois coups: à la tête, au bras et au dos [...], le déterminé *il* et les déterminants *me, trois coups, à la tête, au bras* et *au dos* figurent chacun à une certaine dèse » (Frei 1954 : 29). Mais ici la notion de dépendance est encore clairement tradition-

nelle (comme le montre l'allusion à déterminant et déterminé), et semble bien ne pas être autre chose qu'un moyen pour mettre en évidence la constitution interne hiérarchique de la construction. Cette formulation, d'autre part, paraît corroborer, malgré son ambiguïté, le principe d'équivalence entre les points de vue que j'appelle relationnel et catégoriel, qui saisissent deux aspects d'une même réalité linguistique [14].

Quand on cherche à identifier les dèses, la difficulté principale est d'éviter l'influence subreptice des fonctions traditionnellement reconnues, qui sont peut-être valables pour une langue (par exemple latin ou grec) mais pas pour d'autres. Une analyse qui contredit la classification traditionnelle est celle qui réunit sous la seule dèse de l'« incusatif » les fonctions logiques d'objet direct et d'attribut du sujet (Frei 1954 : 33, note 10), en vertu du parallélisme entre *c'est des fraises* et *j'ai des fraises*, par exemple, et *c'en est* et *j'en ai*, etc. (Frei 1968 *a* : 47)[15].

1.2.9. La seconde tentative de construire une syntaxe qui tienne compte de l'arbitraire des constructions se trouve dans l'article sur « L'unité linguistique complexe » (Frei 1962), où l'attention se porte essentiellement sur la dimension relationnelle des faits syntaxiques, mais plus dans un cadre universaliste comme c'était le cas de l'analyse en termes de dépendance. Frei part d'un passage du *Cours* de Saussure resté d'interprétation difficile jusqu'à ce que Godel l'ait éclairé par l'analyse de ses sources (Godel 1957 : 173 ss.): dans un syntagme, « la valeur du terme total n'est jamais égale à la somme des valeurs des parties; *poir* × *ier* n'est pas égal à *poir* + *ier* » ([Saussure] 1922: 182). Dans ces formules un peu mystérieuses, le signe d'addition désigne la simple concaténation linéaire, tandis que le signe de multiplication sou-

[14] On pourrait interpréter de cette manière l'important passage du *Cours* ([Saussure] 1922: 168) cité à la note 8; bien que Saussure considère ici seulement un 'fait de grammaire' morphologique, on peut être sûr, à mon sens, que l'ensemble des faits syntaxiques sont de même nature.

[15] D'autres exemples contredisent cette solution: *c'est le directeur* et *je connais le directeur* se transforment respectivement en *c'est lui* et *je le connais*, qui rompent le parallélisme supposé entre objet direct et attribut prédicatif (à moins de considérer que *c'est lui* n'est qu'une variante de *ce l'est* inusité mais justifié par *je le suis*, en vertu d'une application du postulat de Frei qui montrerait bien quelle en est l'ambiguïté).

ligne la nature particulière de la construction en tant que telle, sans doute la contribution qu'elle apporte à la valeur sémantique de l'ensemble. Frei écrit cette seconde formule d'une façon plus analytique: « *poir* × *ier* = (*poir* + *ier*) + *x*, ce qui signifie que le syntagme est un ensemble d'éléments (*poir* + *ier*) combinés à l'aide d'un facteur *x* » (1962: 133). Par définition, ce facteur *x* est une entité non segmentale, indépendante des éléments segmentaux qui forment le corps matériel du syntagme (ce que l'on appellerait aujourd'hui la séquence de surface). Etant une « valeur », ce facteur *x* appartient au plan du contenu de la langue; ainsi « *a*) le facteur *x* [...] doit appartenir à l'ordre du signifié; *b*) [...] le facteur *x* doit aussi comporter un signifiant; *c*) le facteur *x* est donc un signe (on l'appellera la catène), comprenant un signifiant (le caténant) et un signifié (le caténé) » (1962: 133). On voit ici encore que la conception fréienne du signe est plus large que ce n'est le cas généralement dans la linguistique saussurienne.

Le caténé est la valeur sémantique du schème structural réalisé par un syntagme particulier, avec ses constituants segmentaux particuliers; les mêmes difficultés que tout à l'heure compliquent son identification et sa désignation, bien que le caténé soit purement relationnel tandis que la dèse est catégorielle (dans le sens qu'on a vu ci-dessus). Toutefois, la correspondance supposée du caténant et du caténé (qui sont les deux faces d'un 'signe') peut aider l'identification, dans la mesure où il sera suffisant d'identifier les divers moyens expressifs qui peuvent manifester un caténant en se fondant sur l'invariance du caténé. Les nombreuses réalisations du caténant dans le signifiant d'un syntagme sont réductibles à quatre types: *a)* l'ordre des éléments segmentaux *(il est/ est-il?)*; *b)* distribution complémentaire et variation combinatoire des unités segmentales (*second incapable*, avec liaison, pour 'une seconde personne incapable', et *second incapable*, sans liaison, pour 'un officier de marine incapable'; en anglais: *duke-dom* et *duch-ess*); *c)* contour intonationnel ou accentuel *(il est parti* et *il est parti?*, anglais: *bláck-bird* et *black bírd*); *d)* nature des classes d'unités impliquées dans les constructions, donnée catégorielle par excellence (*soixante-cinq* et *soixante* '5', anglais: *this means* 'ce moyen', démonstratif et nom, et 'ceci signifie', pronom et verbe) (Frei 1962 : 135 ss.).

1.2.10. Il n'est pas toujours certain que Frei soit parfaitement au clair de l'antinomie entre les deux lignes principales de sa recherche syntaxique; mais de toute façon il convient d'insister sur la différence qui oppose, sur le plan théorique, une conception de la syntaxe fondée sur la dépendance et une conception sensible à l'arbitraire des constructions syntaxiques. Comme on l'a vu, le premier type de théorie syntaxique vise à saturer, avec un principe universellement valable (la dépendance tactique), la métathéorie sémiologique saussurienne, afin qu'elle convienne aux systèmes linguistiques, et non plus à n'importe quel système sémiotique (cf. Simone 1970: 20). S'il est vrai que le deuxième principe (après l'arbitraire) sur lequel repose le système linguistique est la linéarité (cf. [Saussure] 1922 : 103 ss.), alors on peut dire que les trois ou quatre manifestations de la dépendance tactique sont le moyen d'exprimer au niveau théorique la condition empirique de la linéarité linguistique.

Le second type de théorie syntaxique vient logiquement après que la linéarité du plan de l'expression a été introduite dans la théorie sous la forme du principe universel de dépendance. Or la linéarité (au niveau de l'objet langue) et les relations de dépendance (au niveau de la théorie) ont pour effet d'articuler, c'est-à-dire de permettre la segmentation, du plan de l'expression, et respectivement de rendre possible une méthode définissant la procédure de segmentation. Dans ce cas, il n'importe plus de savoir si les relations entre les *articuli* (c'est-à-dire les segments significatifs) sont exprimées en termes de dépendance ou par quelque autre moyen approprié: à ce niveau, la syntaxe a la seule tâche de déterminer quelles séquences d'*articuli* sont significatives, comment la part du contenu qui revient à la construction est exprimée matériellement dans le signifiant des séquences, comment la description peut la définir, et comment les diverses constructions se trouvent mises en corrélation dans le système de la langue.

Si la constitution relationnelle ou catégorielle d'un schème structural est arbitraire dans la langue (comme il semble que ce soit la conviction de Frei, après celle de Saussure: cf. § 1.2.6), alors les entités syntaxiques, propres à une langue déterminée, ne peuvent pas être adéquatement décrites au moyen de catégories universelles. Cependant, dans ses tentatives en vue d'une

certaine généralisation interlinguistique, ne serait-ce que pour fonder la comparaison entre les langues (Frei 1966: 50, etc.), Frei est contraint de revenir à sa première conception de la syntaxe et de recourir à la forme universelle d'analyse (en termes de dépendance). Ainsi s'expliquerait pourquoi, malgré leur différence fondamentale, il utilise les deux types d'analyse sans les distinguer aussi clairement qu'il semblerait nécessaire de le faire.

1.2.11. Il convient enfin de présenter brièvement la réaction de Frei à la syntaxe transformationnelle de Chomsky[16]. Non sans simplifier excessivement le point de vue générativiste, il ne retient pour sa prise de position que la question des phrases ambiguës. On sait que les deux sens d'une phrase comme *John found the boy studying in the library*, que mettent en évidence des paraphrases telles que *a) the boy was found studying in the library* (by John) et *b) the boy studying in the library was found by John*, sont un des arguments avancés par Chomsky pour postuler l'existence de deux structures profondes différentes (une pour chaque interprétation des phrases ambiguës par exemple). Selon Frei, le même résultat – c'est-à-dire la résolution de l'ambiguïté – s'obtient grâce à la méthode des substitutions globales, qui « permet de dégager les types essentiels au moins aussi bien » que la notion de transformation (Frei 1968 *a* : 56 s.); ce qu'il illustre au moyen de la représentation schématique suivante, qui montre que *the boy studying in the library* peut être soit un groupe nominal complexe, soit une construction prédicative:

a) John found | the boy / him | studying in the library / busy / there

b) John found | the boy studying in the library / him

[16] Pour une autre réaction saussurienne à la grammaire générative, cf. Godel 1963 (dont les considérations très générales ne regardent cependant pas la syntaxe à proprement parler).

« Tous les exemples analogues cités par les transformistes [*sic*] trouvent leur solution dans la méthode des substitutions. Le moins que l'on puisse conclure est que les deux méthodes auraient intérêt à collaborer » (Frei 1968 *a* : 57).

Selon Frei, qui suit Seiler (1960 : 49), le résultat d'une telle collaboration devrait être une « compréhension plus approfondie des rapports qui unissent en un système les divers types de syntagmes dégagés par la méthode substitutionnelle et distributionnelle » (Frei 1968 *a* : 58). Mais ce programme semble ignorer la différence qu'il y a, toute autre opposition mise à part, entre analyse (perspective 'récognitive') et dérivation (perspective générative). Par ailleurs, en ce qui concerne le « système » associatif (paradigmatique ou non-tactique) des types syntaxiques envisagé dans l'optique saussurienne, nous n'avons pour l'instant que des indications bien minces (Frei 1968 *a* : 59-61). Il devrait être clair, toutefois, que si la syntaxe d'une langue naturelle peut être décrite en termes de catènes (ou de dèses), alors les catènes (ou les dèses) constituent un, éventuellement plusieurs, sous-systèmes dans la grammaire associative de cette langue (cf. Frei 1954 : 44 s., pour les dèses; la même conclusion s'impose pour les catènes). Quoi qu'il en soit, Frei n'est pas revenu, depuis sa *Grammaire des fautes* (1929 : 161 ss.), sur la description concrète de structures syntaxiques en rapport mutuel systématique.

1.3. [Eddy Roulet et les théories tagmémique et transformationnelle]

La première partie du livre de Roulet (1969) est une précieuse introduction à la tagmémique de Pike, qui comble un vide qui n'est pas sensible seulement en Suisse (cf. Roulet 1969 : 11). La présentation de Roulet, claire et précise, montre même que la tagmémique, si elle ne constitue pas une des sources de la syntaxe de Frei, s'en trouve tout compte fait remarquablement proche. En ce qui concerne la syntaxe transformationnelle, dont la diffusion au contraire a été rapidement très large, le mérite de Roulet est de distinguer clairement, sur la base d'un excellent résumé, l'articulation des deux étapes de la pensée génerativiste (représentées canoniquement par Chomsky 1957 et 1965), à quoi s'ajoute

plus d'une remarque personnelle intéressante (par exemple Roulet 1969 : 82 s.; 128).

La position théorique mesurée de l'auteur apparaît bien dans son souci de tenter, fût-ce de façon encore provisoire, une synthèse nouvelle du structuralisme 'traditionnel' et du structuralisme chomskyen: « Nous espérons montrer ainsi que ces deux méthodes d'analyse, malgré les polémiques qui les opposent, peuvent fort bien se compléter (1969 : 9; cf. 166). Cette synthèse ne reprend pas simplement la position générativiste, pour qui les règles de la taxonomie structuraliste peuvent servir de base aux transformations (cf. Chomsky 1965 : 66 s., etc.); au contraire, puisque la tagmémique réintroduit explicitement les considérations sémantiques dans sa méthodologie, elle représente un effort (repris depuis lors par les générativistes sémanticiens, mais dans une autre perspective) en vue d'incorporer l'apport sémantique à l'analyse syntaxique. Bien plus, même si l'on s'en tient au seul aspect purement syntaxique, Roulet montre que « Postal [(1967)] ne parvient à ramener la grammaire tagmémique au modèle syntagmatique qu'en la simplifiant et en la déformant abusivement. Dès lors, on ne saurait affirmer que sa condamnation du modèle syntagmatique touche la grammaire tagmémique » (Roulet 1969 : 38). En d'autres termes, il me semble que le travail de Roulet représente, au moins implicitement, une tentative en vue de créer une conception sémanto-syntaxique de la grammaire générative qui évite les pièges d'une syntaxe totalement a-sémantique, probablement impossible, et d'une sémantique logique pratiquement indépendante des contraintes syntaxiques propres à chaque langue (qui est dès lors de peu d'usage dans ce qui est traditionnellement appelé description linguistique)[17].

1.3.1. A la fin de sa présentation de la tagmémique, Roulet énumère quelques remarques critiques (1969 : 38 ss.), dont les plus importantes s'adressent à l'imprécision de la notion, pourtant centrale, de 'fonction' (critique qui vaudrait aussi dans le cas

[17] Cf. la distinction de Šaumjan entre la 'grammaire génotypique' et la 'grammaire phénotypique': la conjonction des deux est la composante sémanto-syntaxique de sa linguistique générative 'dynamique' (Šaumjan 1971: 310 ss.; 335; etc.).

de la syntaxe de Frei et de bien d'autres également), et contre la fondamentale incapacité à décrire des relations perçues intuitivement entre des phrases de différent type structural. Ces défauts, souvent relevés, n'entament pas l'utilité pratique de la tagmémique, qui semble « constituer une méthode heuristique efficace pour entreprendre une première étude des structures grammaticales qui servira de guide à l'élaboration d'une grammaire générative transformationnelle » (1969 : 44).

Une 'proposition nucléaire' est une phrase qui contient seulement les compléments non omissibles, généralement non autonomes (avec un ordre des mots plutôt limité), et dépendants du choix du verbe (cf. 1969 : 48). Cette définition exclut les tagmèmes 'périphériques', qui correspondent aux compléments omissibles et autonomes; cette exclusion se justifie du fait qu'« il nous paraît indispensable, dans cette approche nouvelle de la syntaxe française, de sérier les problèmes et de commencer par une étude systématique de l'énoncé minimal » (Roulet 1969 : 49).

1.3.2. L'importance du verbe dans l'analyse du niveau propositionnel conduit ensuite Roulet à une nouvelle distinction, entre la fonction 'nodale' (verbale) et la fonction complémentaire. Selon cette conception, le verbe, symbolisé N, est plus important parce qu'il lie ou noue les tagmèmes complémentaires C. Les formules qui représentent les propositions nucléaires ont la forme suivante:

$C_1 + N_{1,2} + C_2$ par exemple *ton fils porte le filet*

ou

$C_1 + N_1$ *elle marche*

etc. (Roulet 1969 : 54 s.). Comme on le voit, le tagmème C_1 est ce qui est appelé traditionnellement 'sujet'; mais le type *il neige* ou *il faut du beurre*, qui présente des particularités transformationnelles, contient un nouveau tagmème, différent de C_1; d'où les formules:

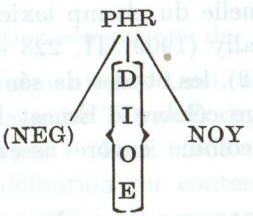
$$C_0 + N_0 \text{ et } C_0 + N_{0,2} + C_2$$

respectivement, etc. (1969 : 58 s.). Comparés aux trois positions syntaxiques traditionnellement reconnues (sujet, objet direct et objet indirect), identifiées sur des bases essentiellement logiques,

les tagmèmes français correspondants que Roulet identifie sur des bases purement syntaxiques sont au nombre de sept (notés de C_0 à C_6).

1.3.3. Ce qui s'appelle généralement la modalité d'une phrase ('question', 'ordre', 'exclamation', etc.) constitue une « fonction globale » (Roulet 1969 : 61), notée à la gauche de la structure tagmémique. A ce point, nous abandonnons l'apparente correspondance entre l'ordre des mots et l'ordre formulaire. En effet, « les formules simplifiées que nous avons utilisées jusqu'ici indiquent seulement les relations entre les constituants des propositions nucléaires: elles décrivent la structure profonde. La position et la forme des constituants sont des facteurs qui relèvent de la structure superficielle » (1969 : 63). Selon cette interprétation, la structure profonde n'est rien d'autre que le reflet de la différence entre un objet (ici une phrase) et la représentation formalisée de l'objet; elle sert de premier pas vers l'usage transformationnel de l'analyse tagmémique.

1.3.4. Dans sa description transformationnelle de la proposition nucléaire en français, Roulet commence par donner immédiatement la règle qui définit les structures de la base. Importante innovation, Roulet abandonne la première bipartition traditionnelle S → NP + VP, introduisant à sa place le symbole NOY, accompagné nécessairement d'une modalité (la 'fonction globale' de la précédente analyse tagmémique) et facultativement de la négation ou des circonstances (1969 : 133). Le nouvel indicateur syntagmatique qu'il obtient ainsi « reprend, sous une autre forme, les grands traits de notre analyse tagmémique de la proposition » (1969 : 134). Ainsi, la proposition nucléaire se définit formellement comme:



où D vaut 'déclaration', I 'interrogation', O 'ordre' et E 'exclamation'.

1.3.5. Il serait inutile d'énumérer ici les 18 règles ordonnées qui forment la composante transformationnelle de la grammaire générative de Roulet. Mais il convient de noter qu'elles semblent fonctionner correctement, comme le montrent les deux exemples analysés en détail (Roulet 1969 : 154-157) et les 22 phrases réelles reconstruites à l'aide de ces règles. Fonctionnent-elles cependant avec assez de souplesse pour rendre compte de toutes les propositions nucléaires effectivement 'grammaticales' (dans le sens d'effectivement produites et acceptées par les sujets parlants) et seulement elles (1969 : 164 s.)? Comme dans pratiquement toutes les versions de la grammaire formelle [18], l'ambiguïté de la notion de grammaticalité tient justement en ce qu'elle se définit par l'application correcte d'un système de règles (grammatical au sens de 'bien formé'), mais qu'elle ne se prouve ou ne se récuse qu'en fonction d'usages réels ou supposés réels (grammatical au sens d'acceptable), en jouant de l'interaction de deux niveaux bien différents (cf. Lyons 1968 : 137-139). Quoi qu'il en soit, Roulet fait un usage plus méthodologique que théorique du modèle transformationnel; dans cette optique, l'avantage principal de la grammaire générative est qu'elle « propose une progression et une organisation systématique des structures grammaticales qui contrastent avec le cloisonnement et la dispersion des informations dans les autres grammaires » (Roulet 1969 : 166).

2. Sémantique

2.1. [Remarque préliminaire]

Dans cette section, je ne m'occuperai que des études de sémantique synchronique. A part les travaux consacrés simplement à l'organisation conceptuelle du champ lexical, comme la classification idéologique de Bally (1909 : II, 223 ss.) ou le *Begriffssystem* de von Wartburg (1952), les études de sémantique en Suisse commencent avec l'ouvrage célèbre d'Ernest Leisi (1953). Bien qu'il doive être considéré comme encore assez traditionnel, ce livre

[18] Exception notable, la syntaxe de Šaumjan, qui accepte *a priori*, suivant I. I. Revzin (*Les modèles linguistiques* [trad. du russe], Paris 1967), que « every actually occurring sentence is grammatical » (Šaumjan 1971: 88).

marque une étape essentielle entre les analyses tout à fait traditionnelles de von Wartburg ou de Bally et les descriptions sémantiques formalisées des courants actuels ou l'analyse componentielle du signifié de Prieto.

Les linguistes directement influencés par Saussure ont peu exploré le domaine sémantique, peut-être parce que syntaxe et sémantique, qui ne se distinguent guère dans l'optique saussurienne, sont traitées ensemble sous l'étiquette de syntaxe. La noologie de Prieto (1964) représente ici une notable exception, puisqu'elle veut fonder la théorie fonctionnelle du signifié et réaliser le projet hjelmslévien d'une analyse componentielle du plan du contenu en termes de figures abstraites (ou traits sémantiques), analogues sur ce plan aux phonèmes du plan de l'expression.

En comparaison, les tentatives de Frei d'établir une version saussurienne de l'analyse componentielle ne méritent qu'une brève mention, du moins en ce qui concerne leur expression imprimée (Frei 1942 et 1952). Dans son premier article, Frei distingue deux sortes de relations associatives (ou paradigmatiques) entre les signifiés, la 'transposition libre' (par exemple de [*to*] *walk* à [*a*] *walk* et réciproquement) et la 'transposition dirigée' (par exemple de *teach* à *teacher*, mais non réciproquement). Dans son second article, il propose une analyse sémantique du signifié en traits qu'il appelle 'subsignifiés', analogues aux traits phonologiques des phonèmes; sur les deux niveaux (phonologique et sémantique), ces traits ne sont pas universels ni substantiels, mais seulement oppositionnels, dans le sens qu'ils dérivent de l'opposition entre les signes d'une langue donnée, dans le système contingent qu'ils constituent, et non de la considération de la substance phonétique ou de la réalité extralinguistique (Frei 1952 : 155, note 1).

2.2. [Leisi et la classification sémantique des mots]

Dans sa définition de sémantique, Leisi insiste sur le fait qu'elle doit être « eine systematische Klassifikation der Wörter nach ihrem semantischen Typus » (Leisi 1953 : 10). Dans ce cadre plutôt traditionnel, la définition du contenu du mot, exprimée en termes sociologiques (1953 : 11) est particulièrement intéressante, dans la mesure où elle résulte d'une analyse de l'acte de parole. Quoique ce cadre sociologique ne soit rien de plus qu'une

théorie aujourd'hui vieillie des us et coutumes (cf. 1953 : 13 ss.), Leisi répète, dans une remarque ajoutée à la troisième édition de son livre (1961) « dass es keine andere Möglichkeit gibt, Inhalte wissenschaftlich zu definieren als durch den Gebrauch, spreche man nun von Gebrauchsbedingungen, Gebrauchsregel oder distributioneller Beschränkung » (1961 : 120). Il est de fait que ce point de vue reste tout à fait légitime, quoique l'aspect pragmatique de l'analyse ne soit qu'une partie des théories sémantiques, comme on sait.

A strictement parler, le cadre pragmatique ne peut s'employer que pour l'étude des mots 'concrets' (Leisi 1953 : 11); corrélativement, l'acquisition du langage semble se réduire, dans la conception de Leisi, à des processus purement déictiques (1953 : 19). Malgré ses insuffisances, une telle théorie à base sociologique est importante du fait qu'elle permet de considérer le contenu lexical comme un produit social. Ce produit social est le résultat d'un processus complexe dans lequel interviennent, « mindestens am Anfang » (1953 : 19) la déixis, les erreurs et leur correction (cf. 1953 : 18). Ainsi l'enfant apprend le contenu lexical en apprenant essentiellement dans quelles conditions pratiques et sociales le mot peut être utilisé; d'où la définition du contenu lexical: « Die Bedingungen, die den Vollzug des Wortaktes bei der Benennung erlauben, nennen wir Wortinhalt » (1953 : 19).

La classification linguistique des contenus lexicaux repose sur des critères qui ne peuvent être tirés du monde réel, ni des particularités morphosyntaxiques des mots; ainsi, le collectif n'a pas nécessairement d'expression morphologique (comme l'allemand *Gewürm* dérivé de *Wurm*) ni de comportement syntaxique autonome (tel que l'accord au pluriel dans l'anglais *the Government are*): « Wenn die Kollektive in der Morphologie und Syntax nicht aufgehen, so beweist das nur, dass sie eben als Ganzes keine morphologische oder syntaktische Kategorie sind, sondern eine semantische. [...] Welche morphologischen Mittel nötig sind, um aus einem Individuativ ein Kollektiv zu machen, und, wie sich das Kollektiv syntaktisch verhält, das sind sekundäre Fragen, die die semantische Kategorie bereits voraussetzen » (Leisi 1953 : 30). Et d'une manière encore plus explicite: « Wir rechnen also die Aktionsarten zu den Kategorien der Semantik, insofern als

sie nicht durch bestimmte formale Elemente: flexivischen (Durativ im Englischen) oder Wortbildungselemente (deutsche Verba auf *-ern, -eln*, englische auf *-er, -le (zittern, schütteln, shiver, babble)*) vertreten sind und mithin der funktionsbetrachtenden Flexions- oder Wortbildungslehre zugewiesen werden müssen» (1953 : 53). Cette condition très forte qui pèse sur le choix des critères n'est compatible, si même elle est pratiquement réalisable sans artifice, qu'avec la décision de n'étudier que des mots simples (tous les autres relevant automatiquement de la *Wortbildungslehre*) (cf. 1953 : 11). La subordination de la morphologie et de la syntaxe à la sémantique, telle qu'elle s'exprime dans la première citation, mérite toutefois d'être soulignée, puisqu'il s'agit d'un point de vue actuellement largement représenté, notamment dans la sémantique générative.

Il reste que, mis à part ces indications négatives sur le choix des critères de classification, Leisi ne donne que bien peu d'indications explicites sur les procédures positives qu'implique sa démarche. Il me semble probable que les critères ne constituent pas une classe donnée d'avance, mais qu'au contraire ils sont sélectionnés progressivement en vue d'établir de nouvelles sous-classifications quand les données imposent de le faire, comme le montre l'exemple suivant:

Apfel peut être conçu comme mobile ou immobile;

Wind peut être conçu seulement comme mobile (sinon il serait simplement *Luft*);

Luft peut être conçu comme mobile ou immobile (cf. 1953 : 19 s.).

Mobilité et immobilité sont deux conditions qui composent, avec de nombreuses autres, le contenu de ces trois mots; elles seront considérées en conséquence comme des critères de classement en quelque sorte immanents aux contenus eux-mêmes. Sur la base de ces critères, *Luft* et *Apfel* sont classés ensemble, tandis que *Luft* et *Wind* appartiennent à des classes différentes malgré leur parenté extralinguistique. Mais si j'interprète correctement cet exemple, n'importe quelle condition pragmatique appartenant au contenu lexical peut être un critère de classement en fonction duquel une nouvelle classe pourrait être établie, de sorte que le système de classement fondé sur ces bases purement 'sémantiques' (dans la définition de Leisi) n'est pas un système constant, mais

change en fonction de l'ensemble déterminé de critères que nous choisissons momentanément d'appliquer.

En outre, les premières classes lexicales sont les parties du discours les plus importantes, nom, adjectif et verbe (cf. Leisi 1953 : 23 ss.), bien qu'elles soient d'abord morphologique et non purement sémantique. Après avoir proposé une interprétation possible de la définition ostensive (ou déictique), sur le niveau pragmatique, de l'adjectif et du verbe (1953 : 20 s.), Leisi définit le contenu catégoriel de ces parties du discours, qui définit essentiellement une manière de concevoir le référent (*das Bezeichnete:* 1953 : 19): nom, adjectif et verbe présentent la réalité qu'ils désignent respectivement comme chose, qualité et activité, sans égard à la nature physique objective de cette réalité. Ainsi un mot comme *step* saisit la réalité qu'il désigne selon deux *Anschauungen* (cf. 1953 : 23), selon qu'il est nom ou verbe, etc. Cette conception rappelle de manière frappante la théorie médiévale des *modi significandi* des mots (opposés aux *modi essendi* des choses elles-mêmes et aux *modi intelligendi* selon lesquels la réalité est connue); dans les théories sémantiques modernes, une conception analogue se trouve chez Šaumjan (1971 : 158 ss.).

Une classification ultérieure distingue les noms en 'individuativa' (pour les objets dénombrables, comme *table*), 'collectiva' *(forêt, famille)*, 'partitiva' (*bord*, qui est toujours le bord de quelque chose) et 'privativa' (*trou*, qui est absence de substance). Ces classes ont à leur tour des subdivisions, mais cet échantillon peut suffire (Leisi 1953 : 25 ss.). Une catégorisation analogue est établie pour les verbes selon leurs multiples *Aktionsarten* (1953 : 53 ss.), et pour les adjectifs (1953 : 39 ss.).

C'est sur la base de ces classements que Leisi introduit son idée la plus originale: la notion d'accord sémantique ou congruence au niveau de la phrase. Malgré leur nombre indéfini, les phrases ne sont pas entièrement nouvelles: « Die meisten längeren Sprechakte sind [...] als Ganzes neu, bestehen aber stets aus Einzelheiten, die alle Gliedern der Sprachgemeischaft von andern Zusammenhängen (andern Sprechakten) her bekannt sind » (1953 : 13). Les parties dont se composent les phrases sont les mots, qui « mit ihrer gegebenen inneren Form bilden lediglich Bausteine, die im individuellen Sprechakt zu einem neuen, gefühlshaftigen und

situationsbezogenen Ganzen gefügt werden, welches mehr ist als die Summe der Teile » (1953 : 11). Or, pour pouvoir se combiner en une phrase, les mots doivent être sémantiquement cohérents les uns avec les autres, ce qui veut dire que la classification du nom et celle du verbe, par exemple, doivent être fondées sur des critères communs. « Wird nun ein Substantiv und ein Verb zugleich auf dasselbe Ding angewendet, so dürfen sich die beiden Klassifikationen nicht widersprechen, sondern sie müssen entweder gleich sein: « *Die Flüssigkeit fliesst* », oder aber die Klasse des Verbs muss weiter sein als die des Substantives: « *Das Wasser fliesst* ». Diese geforderte Übereinstimmung in den Klassifikationen durch Substantiv und Verb nennen wir hier die semantische Kongruenz » (1953 : 69). Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance de cet accord sémantique, qui ne sert pas seulement à vérifier *a posteriori* les classifications que l'analyse sémantique a établies (c'est-à-dire les diverses sous-catégorisations sémanto-syntaxiques auxquelles sont soumis les mots en tant qu'éléments constitutifs de la phrase), mais aussi de condition *a priori* fondant l'interprétation des phrases (selon le principe de Ziff 1960 : 132)[19].

2.3. [La noologie de Prieto]

La théorie fonctionnelle du signifié (comme Prieto définit sa noologie) est « la théorie qui part du fait concret qu'est le sens et l'étudie du point de vue de la contribution de la phonie [l'énoncé concret] à son établissement » (Prieto 1964 : 34). Un caractère important de la position de Prieto est le rôle théorique précis qu'il attribue aux circonstances, et plus généralement à la situation dans laquelle tout acte de parole est réalisé au cours de la communication. La situation, c'est-à-dire « l'ensemble des faits connus par le récepteur au moment où l'acte de parole a lieu et indépendamment de celui-ci » (1964 : 36), est l'unique moyen d'identifier, dans la classe des sens qui constitue le signifié, préci-

[19] C'est ce principe qui rend si difficiles, et peut-être futiles, les discussions sur la grammaticalité: des phrases que Chomsky donnait pour assurément agrammaticales (comme *I saw a fragile of*) ont été considérées par les sujets d'une expérience psycholinguistique comme grammaticales, évidemment parce qu'une phrase 'doit' dire quelque chose. Les sujets demandaient donc « What is an 'of'? » (d'après Šaumjan 1971: 87; cf. aussi De Mauro 1974: XXI-XXIII).

sément le sens que le sujet parlant essaye de communiquer (1964 : 39).

Les signifiés peuvent être identiques, en rapport d'inclusion (par exemple ceux de *donnez-moi le crayon noir* et *donnez-moi le crayon*), en rapport d'intersection (par exemple *donnez-moi le crayon* et *donnez-moi le noir*), ou totalement distincts (aucun sens n'est commun à *donnez-moi le crayon* et à *donnez-moi le cahier*) (1964 : 47 ss.). Le premier et le dernier cas se rencontrent dans tous les codes sémiotiques, tandis que les deux autres (inclusion et intersection de signifiés) ne se trouvent probablement que dans les langues naturelles (1964 : 82), ce qui est peut-être contestable (cf. De Mauro 1974: XXVI, et note 7). Quoi qu'il en soit, cette propriété des codes linguistiques est très importante: grâce à elle, les sujets parlants peuvent choisir de nombreux signifiés différents, et donc de nombreux sèmes (signes linguistiques correspondant à un énoncé complet) différents en vue d'exprimer le même sens concret, naturellement à condition que ce sens soit membre de tous les signifiés en question (Prieto 1964 : 82).

Les sens concrets ont un certain nombre de caractéristiques dites traits noétiques. Parmi ces traits, les uns sont indispensables pour que le sens appartienne à un signifié donné; ce sont les traits pertinents du sens. Les autres, non distinctifs au niveau du signifié, ne sont pas pertinents pour la classification linguistique du sens en question (1964 : 59-62). Ainsi, dans *donnez-moi le crayon* les traits 'ordre', '(objet) crayon', etc. sont pertinents, mais les traits '(objet) noir' ou '(possesseur de l'objet) deuxième personne' ne sont pas pertinents, même si je vous donne bien l'ordre de me donner précisément votre crayon noir.

Une conséquence importante des relations particulières qui s'instaurent entre les signifiés dans une langue naturelle est que les traits pertinents ne sont pas simplement coprésents, mais sont organisés dans le signifié selon différentes configurations (1964 : 83 ss.). L'étude de ces configurations constitue ce qu'on pourrait appeler la syntaxe du contenu, qui est en principe distincte de la syntaxe du plan de l'expression aussi bien que des théories sémanto-syntaxiques mentionnées dans l'introduction. Les configurations élémentaires, qui regardent les traits pertinents quand ils sont pris deux à deux, sont fondées sur trois sortes de

relations: *a*) les deux traits sont indépendants l'un de l'autre (par exemple, '(possesseur de l'objet) deuxième personne' et '(objet) crayon'; *b*) un des traits est impliqué par l'autre, mais non réciproquement (ainsi, '(objet) singulier' peut être exprimé indépendamment, par *le*, mais '(objet) crayon' est toujours accompagné du trait '(objet) singulier' ou '(objet) pluriel', qu'il implique); *c*) les deux traits sont toujours simultanément présents (par exemple '(possesseur de l'objet) deuxième personne' et '(possesseur de l'objet) singulier') (1964 : 83 ss.). Prieto appelle 'noème' tout ensemble maximum de traits pertinents qui sont simultanément présents dans un signifié (cas *c*)) (1964 : 91). Un cas particulier est prévu pour les noèmes qui ne comprennent qu'un seul trait pertinent, comme '(objet) crayon' (1964 : 92).

Le sujet parlant qui a l'intention de communiquer un sens doit choisir, parmi tous les traits qui le caractérisent, un ensemble déterminé de traits pertinents, qui correspondent à un signifié donné (dont on dit qu'il est composé), signifié qui est à son tour la contrepartie du signifiant qu'il réalisera dans une phonie particulière qui lui servira justement à communiquer le sens voulu. Puisque les traits non pertinents seront exprimés par la situation, le choix des traits pertinents résulte de l'appréciation que le sujet parlant fera de la situation (si cette appréciation est erronée, la communication échouera par mauvaise compréhension ou par incompréhension: Prieto 1966 : 49 ss.). Certains des traits pertinents retenus peuvent être choisis indépendamment des autres, mais il y a des traits qui sont directement impliqués par un choix donné (cas *b*) et *c*) ci-dessus). Ainsi le choix des traits pertinents ne concerne pas directement les traits en eux-mêmes, mais les noèmes, qui sont par là les vraies unités dont se composent les signifiés. Plus précisément, si l'on appelle 'pertinisation' le choix effectif des traits pertinents d'un sens à communiquer (1964 : 93), le noème doit être considéré comme l'unité minima de pertinisation (1964 : 98). Autrement dit, les noèmes sont les unités minima du contenu qui sont mutuellement substituables dans un signifié donné, tout comme les phonèmes sont les unités minima permutables et substituables dans un signifiant donné (cf. 1964 : 99).

Puisque les noèmes sont des entités sémantiques relativement indépendantes du plan de l'expression (et notamment de la seg-

mentation du signifiant en mots), on doit conclure que Prieto a réussi à établir une théorie fonctionnelle du contenu (où 'fonctionnel' est pris dans le sens que lui donne Martinet de 'relatif au choix possible de la part du sujet parlant') (cf. 1964 : 34). Mais on peut se demander si certains des traits qui composent les noèmes, du moins à en juger d'après leur désignation, ne proviennent pas d'une analyse peut-être trop traditionnelle de la structure syntaxique de la phrase (c'est le cas, par exemple, des étiquettes descriptives 'sujet', 'objet', etc., dont on ne sait si elles s'attachent à des notions logiques ou grammaticales, et qu'il faut comparer aux sept tagmèmes qui reprennent ces notions dans l'analyse de Roulet appliquée au français). En outre, je ne connais pas d'exemples d'analyse noématique de phrases un peu compliquées; c'est un problème que les développements futurs de la théorie devront aborder. Enfin, la théorie de Prieto, dans son état actuel, me semble désarmée devant des faits sémantiques pourtant aussi courants que la différence entre les appositions déterminatives et explicatives (comme *son frère pilote de ligne...* et *son frère, pilote de ligne, ...*) (*cf.* Seiler 1960)[20].

3. Post-scriptum

Il serait vain de chercher un dénominateur commun aux travaux qui ont été ici passés en revue d'une manière purement descriptive. Les quatre auteurs retenus, qui me paraissent objectivement les plus importants dans les secteurs traités, représentent en effet des lignes de recherche qui proviennent d'horizons métathéoriques trop différents. Et même si Frei et Prieto, rapprochés par leur commune référence à Saussure, se réclament tous deux de la linguistique fonctionnelle, entre eux les divergences sont bien plus nombreuses que les convergences, à commencer par les domaines dans lesquels ils opèrent spécifiquement, la syntaxe et la sémantique.

Ainsi, outre deux versions du néosaussurisme, on a rencontré la tagmémique et la grammaire générative transformationnelle syntacticienne chez Roulet, ainsi que la sémantique pragmatique

[20] Dans ses travaux postérieurs, Prieto a précisé plusieurs points de sa théorie, renonçant en particulier au caractère 'concret' des sens et des phonies (ce qu'il appelle « l'illusion empirique »: Prieto 1969: 51).

de Leisi. Un courant supplémentaire aurait dû être signalé: la sémantique formelle représentée par les travaux de U. Egli (assistant de l'Université de Berne), dont les recherches n'étaient toutefois pas publiées en 1973-74, période durant laquelle ces pages ont été rédigées. Il suffira donc de mentionner cette lacune, qui m'a engagé à arrêter ma revue à l'année 1970.

Dans leur ensemble, les études consacrées à la syntaxe et à la sémantique théoriques en Suisse forment donc un polyptyque aux panneaux juxtaposés qui se comprendraient mieux, je crois, dans le cadre de l'histoire des idées linguistiques en Suisse et en Europe (telle que l'a brièvement esquissée De Mauro [1972 : 366 ss.] pour la pensée saussurienne), ou du moins d'un bilan couvrant l'ensemble de l'activité des linguistes en Suisse. La description que j'en propose ici devait constituer un chapitre de ce bilan; je me rends bien compte, une année après l'avoir rédigée, des faiblesses inhérentes à la méthode suivie, d'autant que le découpage arbitraire des sciences du langage m'avait engagé à traiter à part de la linguistique générale et de l'influence de Saussure, dans un chapitre qui était conçu comme le complément de celui-ci.

BIBLIOGRAPHIE

Amacker René, 1969, « La sintagmatica saussuriana di Henri Frei », *La sintassi, Atti del III Convegno Internazionale di Studi, Roma, 17-18 maggio 1969* (= Publications de la Società di linguistica italiana SLI, vol. 2), Rome, pp. 45-111.

Amacker René, 1972, « Le choix des évidences et la formalisation », in A. Ludovico et U. Vignuzzi (éd.), *Linguistica, semiologia, epistemologia, Atti del Convegno Internazionale di Studi, Roma, 16-17 aprile 1971* (= Publications de la Società di linguistica italiana SLI, vol. 5), Rome, pp. 1-12.

Amacker René, 1975, *Linguistique saussurienne*, Genève et Paris.

Bally Charles, 1909, *Traité de stylistique française*, vol. II, Paris et Heidelberg.

Bloomfield Leonard, 1933, *Language*, New York.

Buyssens Eric, 1967, *La Communication et l'articulation linguistique*, Bruxelles et Paris.

Chomsky Noam Avram, 1957, *Syntactic Structures*, La Haye.

Chomsky Noam Avram, 1963, *a* « Formal Properties of Grammars », in R. D. Luce, R. Bush et E. Galanter (éd.), *Handbook of Mathematical Psychology*, New York, vol. II, ch. 12.

Chomsky Noam Avram, 1963, *b*, « Introduction to the Formal Analysis of Natural Languages », in R. D. Luce, R. Bush et E. Galanter (éd.), *Handbook of Mathematical Psychology*, New York, vol. II, ch. 11.

Chomsky Noam Avram, 1965, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Mass.

De Mauro Tullio, 1972, « Commentaire » à [Saussure], *Cours de linguistique générale, édition critique préparée par T. De Mauro*, Paris, pp. 319 ss.

De Mauro Tullio, 1974, « Introduzione » à R. A. Hinde (éd.), *La comunicazione non-verbale* [trad. de l'anglais], Rome et Bari, pp. v-xxxi.

Frei Henri, 1929, *La grammaire des fautes*, Paris, Genève et Leipzig.

Frei Henri, 1941, « Qu'est-ce qu'un dictionnaire de phrases ? », *Cahiers F. de Saussure* 1, pp. 43-56.

Frei Henri, 1942, « Ramification des signes dans la mémoire », *Cahiers F. de Saussure* 2, pp. 15-27.

Frei Henri, 1952, « Langue, parole et différenciation », *Journal de psychologie normale et pathologique* 45, pp. 137-157.

Frei Henri, 1954, « Cas et dèses en français », *Cahiers F. de Saussure* 12, pp. 29-47.

Frei Henri, 1955, « A Note on Bloomfield's Limiting Adjectives », *English Studies* 36 (= *Funke Anniversary Number*), pp. 278-281.

Frei Henri, 1956, « Caractérisation, indication, spécification », in M. Halle, H. G. Lunt, etc. (éd.), *For Roman Jakobson ; Essays on the Occasion of His Sixtieth Birthday*, La Haye, pp. 161-168.

Frei Henri, 1962, « L'unité linguistique complexe », *Lingua* 11 (= *Studia gratulatoria A. W. de Groot*), pp. 128-140.

Frei Henri, 1966, « Modes de réduction des syntagmes », *Cahiers F. de Saussure* 22 (= *Mélanges A. Burger*, I), pp. 128-140.

Frei Henri, 1967*a*, « Quasi-phrases et phrases-poteaux », in *To Honor Roman Jakobson ; Essays Presented on the Occasion of His Seventieth Birthday*, La Haye, pp. 688-691.

Frei Henri, 1967*b*, « Matrices syntaxiques », *Word* 23 (= *Linguistic Studies Presented to A. Martinet*, I), pp. 180-186.

Frei Henri, 1968*a*, « Syntaxe et méthode en linguistique synchronique », in M. Thiel (éd.), *Enzyklopädie der geisteswissenschaftlichen Arbeitsmethoden*, 4 : *Methoden der Sprachwissenschaft*, Munich, pp. 39-63.

Frei Henri, 1968*b*, « Matrices composées (à propos du rapport de coordination), *Lingua* 21 (= *In Honour of A. Reichling*), pp. 154-161.

Frei Henri, 1968*c*, « Noyau et satellite en morphologie », in *Wortbildung, Syntax und Morphologie. Festschrift H. Marchand*, La Haye, pp. 65-66.

Frei Henri, 1970, « L'interrogation partielle et la distinction noyau-satellite », in R. Jakobson et Sh. Kawamoto (éd.), *Studies in General and Oriental Linguistics Presented to Shirô Hattori*, Tokyo, pp. 103-108.

Glinz Hans, 1952, *Die innere Form des Deutschen. Eine neue deutsche Grammatik*, Berne.

Godel Robert, 1957, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève et Paris.

Godel Robert, 1963, « Quelques réflexions sur le IXe Congrès international des linguistes (27-31 août 1962) », *Kratylos* 8, pp. 1-10.

Hjelmslev Louis Trolle, 1961, *Prolegomena to a Theory of Language*, Madison, Wisc.

Hockett Charles F., 1958, *A Course in Modern Linguistics*, New York.

Katz Jerrold J., 1966, *The Philosophy of Language*, New York.

Lehman Christian, 1973, *Latein mit abstrakten Strukturen*, Munich.

Leisi Ernst, 1953, *Der Wortinhalt. Seine Struktur im Deutschen und Englischen*, Heidelberg (cité d'après la troisième édition, 1961).

Lyons John, 1968, *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge.

Mahmoudian Mortéza, 1970, *Les modalités nominales en français*, Paris.

Nida Eugène A., 1966, *A Synopsis of English Syntax*, La Haye (2e éd.).

Pike Kenneth L., 1967, *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior*, La Haye (2e éd.).

Postal Paul M., 1967, *Constituent Structure. A Study of Contemporary Models of Syntactic Description*, Bloomington, Ind. (2e éd.).

Prieto Luis J., 1964, *Principes de noologie*, La Haye.

Prieto Luis J., 1966, *Messages et signaux*, Paris.

Prieto Luis J., 1969, « La découverte du phonème », *La Pensée* 148, pp. 35-53.

Roulet Eddy, 1969, *Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé*, Bruxelles.

Šaumjan Sebastian K., 1971, *Principles of Structural Linguistics* [trad. du russe], La Haye.

[Saussure Ferdinand de], 1922, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, Paris (2e édition).

[Saussure Ferdinand de], 1957, « Cours de linguistique générale (1908-1909). Introduction (d'après des notes d'étudiants) », publié par Robert Godel, *Cahiers F. de Saussure* 15, pp. 3-103.

Seiler Hansjakob, 1960, *Relativsatz, Attribut und Apposition*, Wiesbaden.

Simone Raffaele, 1970, « Introduzione » à [Saussure], *Introduzione al 2° corso di linguistica generale (1908-1909)* (trad. italienne de [Saussure] 1957), Rome, pp. 7-21.

von Wartburg Walther et Hallig Rudolf, 1952, *Begriffssystem als Grundlage für die Lexicographie. Versuch eines Ordnungsschemas*, Berlin.

Ziff Paul, 1960, *Semantic Analysis*, Ithaca, N. Y.

J.-P. MÉTRAL

LA PHONOLOGIE EN SUISSE (1945–1975)

I. PHONOLOGIE ET LINGUISTIQUE

Il ressort d'une étude publiée par G. Redard (Redard, 1972: 5-6) que l'enseignement de la linguistique ne fait pas encore l'objet d'une chaire dans toutes les universités suisses: par exemple il n'y a pas encore de chaire de linguistique générale dans les universités de Fribourg et de Bâle. Il est cependant difficile de se faire une idée exacte de la situation réelle, car de nombreux professeurs et assistants font de la linguistique, notamment dans les enseignements de philologie. Quoi qu'il en soit, la Suisse alémanique accuse encore un retard certain sur la Suisse romande.

Toutefois, un mouvement se dessine. Il semble que l'on voie moins que naguère dans la linguistique une discipline qui vient concurrencer les enseignements traditionnels ou charger encore davantage le programme des étudiants. Au contraire, on se plaît à lire dans le *Rapport sur la recherche* du Conseil Suisse de la Science (CSS, 1973, Vol. I: 137–139) que « les résultats déjà atteints révèlent que la linguistique devient une *science de base* pour les sciences humaines et les sciences naturelles dans leur ensemble ». Plus loin, le rédacteur du rapport note pourtant que « les capacités d'enseignement et de recherche existant dans les *branches modernes* de la linguistique générale sont insuffisantes » et formule, à l'intention du gouvernement, une recommandation aux termes de laquelle il convient d'envisager l'« encouragement et le développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la linguistique générale... ». Des moyens financiers spéciaux devraient être mis à la disposition des universités qui désirent introduire un tel enseignement ou le développer. L'avenir

nous dira si la voix du CSS aura été entendue des milieux politiques et universitaires compétents.

Le sort de la phonologie est très directement et naturellement lié à celui de la linguistique générale, puisqu'elle en forme un chapitre important. Il semble dès lors normal qu'elle soit enseignée, ou du moins présentée, dans le cadre des enseignements de linguistique générale.

Ebneter est le premier auteur suisse à avoir procédé à une confrontation des théories linguistiques (cf. Ebneter, 1973). Après un rappel des grands courants de la linguistique saussurienne et de ses développements pragois, l'auteur présente les lignes directrices des linguistiques danoise et américaine. On ne découvrira peut-être rien de très neuf au fil de ces pages, mais leur valeur essentielle tient au fait que l'on possède dorénavant un recueil en langue allemande de théories pas toujours facilement accessibles. Ebneter n'a pas oublié la phonologie, exposant tour à tour les principes de la phonologie pragoise, du binarisme (théorie des traits pertinents), de la phonologie distributionnelle (mais les thèses de Harris ont été curieusement omises), des théories danoises, stratificationalistes et enfin celles de la phonologie générative. La brièveté de l'ouvrage ne permet pas à l'auteur d'approfondir son étude, mais ce dernier prend soin de renvoyer le lecteur à une riche bibliographie chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Dans certaines universités, le professeur parle de phonologie dans son cours d'introduction à la linguistique. Il n'y a qu'à Genève où la phonologie fasse l'objet d'un cours de deux heures hebdomadaires distinct de l'enseignement de la linguistique générale. On fait également de la phonologie de façon beaucoup plus discrète, par exemple dans le cadre des enseignements d'histoire de la langue.

Les spécialistes de phonétique générale ou de phonétique d'une langue particulière font aussi *nolens volens* de la phonologie à partir du moment où ils traitent des sons d'une langue en tant que catégorie ou classe. Mais alors qu'il se trouve des linguistes qui rejettent la phonologie, il y a aussi des phonéticiens qui sont tout prêts à lui faire une place dans une phonétique générale. En Suisse, on notera particulièrement l'importance que revêt le chapitre « Phonologie » dans le livre de Dieth (cf. Dieth, 1950). On y trouve une définition du phonème et un exposé de toute la problématique relative à l'iden-

tification des unités, au classement des oppositions et à l'établissement des systèmes de phonèmes.

Ces pages gardent aujourd'hui encore toute leur valeur, bien que Dieth se soit inspiré un peu trop exclusivement des théories de Jones et de Troubetzkoy. Son mérite principal consiste dans le fait qu'il est le premier en Suisse à avoir osé intégrer la phonologie dans une phonétique.

Un autre auteur alémanique, Maria Schubiger, a publié récemment une phonétique à la fois plus moderne et plus concise que la précédente (cf. Schubiger, 1970). La phonologie y est présentée comme l'une des trois façons d'interpréter le fait phonique, comme chez Dieth, mais l'assise théorique est plus large. Nous avons publié récemment un compte rendu de cet ouvrage. Cela nous dispensera donc de nous étendre plus longuement sur ce sujet (cf. Métral, 1971-1972).

On ne peut malheureusement pas encore dire que tout le monde accorde à la linguistique la place qui lui est due. La linguistique générale a souvent supplanté la grammaire comparée. La phonétique générale et la phonologie, en particulier, semblent concurrencer la philologie. Il est donc compréhensible qu'une certaine animosité se manifeste chez ceux qui ont l'impression d'être frustrés ou chez ceux qui craignent qu'on en vienne à remettre leur savoir en question. Il faudra encore du temps pour dissiper la méfiance et montrer que la phonologie ne doit pas s'opposer à la phonétique historique, ni à la grammaire comparée, mais les compléter, et que ces disciplines ne constituent, en dernière analyse, que des approches différentes d'un même objet.

On se rendra compte que la méfiance des comparatistes n'a pas complètement disparu en lisant une petite étude de Manu Leumann, traitant des problèmes posés par la phonologie des langues mortes (cf. Leumann, 1958). L'auteur, s'adressant à un public fait de spécialistes en philologie classique et en grammaire comparée, expose fidèlement les notions les plus générales de la phonologie. On relèvera au passage une remarque fort pertinente : entre toutes les définitions du phonème, l'auteur retient celle de phonème = « Lautidee », car dans les langues mortes, on n'a plus affaire à des réalités physiques, mais aux représentations qu'on peut s'en faire. Il met ainsi l'accent sur l'aspect abstrait de l'unité de seconde articulation

contrairement à ceux, les Américains notamment, qui définissent le phonème comme une famille de sons. Leumann reconnaît que la phonologie synchronique a le mérite de s'arracher à la phonétique, puisqu'elle voit dans les éléments des réalités psychologiques appartenant à un système. A part cela, s'empresse-t-il d'ajouter, il n'y a rien de vraiment nouveau.

En revanche, Leumann n'accorde plus grand crédit à la phonologie diachronique, si l'on en croit le catalogue des reproches qu'il lui adresse. La conclusion est éloquente: la phonologie, écrit-il, tend justement à passer sur ce qui intéresse l'historien de la langue. En est-il véritablement ainsi? Leumann s'est inspiré d'une publication trop théorique de Brandenstein. S'il s'était référé par exemple à l'*Economie des Changements phonétiques* de Martinet, ou plus simplement à la communication de Hjelmslev qui précède la sienne dans les *Actes* en question, ses conclusions auraient eu certainement un autre contenu. Ce qu'il faut retenir, c'est que Leumann réagit en définitive comme le font bien des comparatistes et des philologues de bonne volonté rebutés par les excès théoriques de certains phonologues.

Toute différente, en revanche, est la position de R. Godel qui a su incorporer de façon remarquable la phonologie dans la philologie classique, ainsi qu'en témoignent ses travaux. Dans une étude sur le statut des semi-voyelles en latin, Godel tente une analyse fondée essentiellement sur les préceptes de Troubetzkoy (cf. Godel, 1953). Mais il s'en écarte pourtant et croit pouvoir affirmer que la méthode de la commutation permet d'identifier *i* et *j* d'une part, *u* et *w* d'autre part. En revanche, l'analyse des signifiants établirait la différence entre ces quatre unités. Il ne fait pas de doute que ces unités sont réellement différentes les unes des autres. Godel donne lui-même des éléments de preuve qu'on ne saurait négliger, par exemple l'existence de groupes comme *ji*, *wu*, *uw*, ou le fait que *j* est géminable après voyelle brève. En outre, il élimine la paire *aquam*/*acuam* en se référant à une opinion très curieuse de Frei, selon laquelle les oppositions ne sont vraiment pertinentes que si les signes rapprochés appartiennent à la même catégorie grammaticale (cf. Frei, 1943). (Cette restriction est inadmissible et n'a d'ailleurs pas eu de suite en phonologie: elle repose, en effet, sur une confusion entre les deux niveaux d'analyse, la répartition des morphèmes

entre les diverses catégories grammaticales constituant une analyse différente de celle de l'identification des phonèmes. Frei confond identification des phonèmes et rendement des oppositions.)

Un peu plus tard, alors qu'il venait d'être nommé professeur ordinaire à l'Université de Genève, Godel a donné un cours de grammaire comparée du latin. Nous n'étions malheureusement que trois étudiants à suivre ces leçons et le cours n'a jamais été publié. Pourtant il présentait un intérêt particulier, car tout l'exposé relatif aux sons de l'indo-européen, tel qu'on le reconstitue à partir du latin, était fait de façon structurale. On ne trouve, il est vrai, qu'une énumération des unités, sans démonstration. Bien que d'autres philologues aient introduit peu avant Godel la phonologie dans leurs ouvrages (voir par exemple la *Romanische Sprachwissenschaft* de Lausberg, 1956), ces pages sont très nouvelles et méritent qu'on s'y arrête (cf. Godel, 1958-1959).

En 1961, Godel publie une étude sur l'évolution des voyelles brèves latines (cf. Godel, 1961). On ne saurait lui reprocher de « passer sur ce qui intéresse l'historien de la langue », et pourtant les sons apparaissent comme des unités appartenant à un système et Godel prend le soin d'étudier leur évolution en tenant compte de leur distribution.

II. Les travaux en matière de phonologie

La phonologie n'étant pas encore enseignée dans toutes les universités, et le nombre des spécialistes étant restreint, il s'ensuit logiquement que les travaux en matière de phonologie sont très peu nombreux. Il est particulièrement affligeant de constater qu'à ce jour il n'existe aucune étude phonologique approfondie portant sur les dialectes italiens, romanches, franco-provençaux, ni sur le français régional de Suisse. Seuls les dialectes alémaniques font l'objet de travaux importants.

Il y a quelques raisons à cela. Tant qu'il n'y aura pas d'enseignement de la phonologie dans les universités, si ce n'est à Genève, on ne trouvera personne pour encourager les étudiants à préparer des mémoires de licence ou des thèses de doctorat. L'augmentation du

nombre des travaux est donc très directement liée au développement de l'enseignement et de la recherche.

Ensuite, il faut noter que les parlers romans de Suisse présentent une structure phonique souvent très compliquée et difficile à dégager. Ils ont en commun quelques problèmes dont les plus importants sont l'instabilité des timbres vocaliques et la quantité, tant celle des voyelles que celle des consonnes. A cela s'ajoute, dans les dialectes franco-provençaux, la question du statut et du nombre des voyelles nasales. L'approche de ces dialectes n'est donc pas particulièrement attrayante. Et pourtant, leur étude est enrichissante: on y trouve des structures originales et le témoignage d'un passé lointain. A cela s'ajoute le caractère d'urgence avec laquelle il faudrait les étudier et les décrire. On sait la difficulté que l'on a de maintenir le romanche, qui disparaît lentement au profit des dialectes alémaniques. Les dialectes tessinois perdent de leur originalité et les dialectes franco-provençaux sont dans une situation désespérée: ils ont disparu dans les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel. Dans le Jura et dans le canton de Fribourg, seules les personnes âgées le pratiquent encore. La situation est la même dans le Valais central, sauf à Evolène, Savièse et Arbaz où les enfants parlent encore le patois. Si la situation continue d'évoluer avec la même rapidité qu'elle le fait actuellement, il ne restera, en l'an 2000, plus beaucoup de patoisants.

Enfin, il est triste de constater que la situation dans laquelle se trouvent nos parlers n'éveille qu'un intérêt très limité dans le grand public. La majorité des Suisses-français ne sait pas qu'il y a encore des patois franco-provençaux. La presque totalité de la population patoisante de Suisse est persuadée que le dialecte est une aberration de la langue de culture. De plus, comme tous les patoisants sont bilingues (patois-langue de culture), les enfants patoisants ont souvent de la peine à l'école. Les parents rendent le patois responsable de l'ignorance et des difficultés scolaires de leurs rejetons. Les gens s'intéressent donc peu à leur dialecte. Les meilleurs informateurs restent les ecclésiastiques et les instituteurs, mais le nombre de linguistes qui ont décrit leur propre patois est ridiculement petit. Jusqu'à maintenant, peu de monde s'est intéressé au français de Suisse. Cette étude serait pourtant utile, notamment parce que la distribution des phonèmes n'est pas la même qu'en français et

parce que le nombre des unités est plus grand. Non seulement la majorité des Suisses-français distinguent le *a* d'avant du *a* d'arrière, le *-in-* du *-un-*, mais ils maintiennent des différences de quantité vocalique pertinentes que le français ne connaît plus.

En revanche, les dialectes alémaniques échappent très largement au désintérêt qui caractérise les parlers romands. Ils se développent d'ailleurs dans des conditions toutes différentes et si l'on a craint, voici cent ans, pour leur existence, on s'accorde aujourd'hui pour dire qu'ils ne sont pas exposés à un danger particulier. En outre, l'attitude des patoisants est foncièrement différente. Non seulement les gens sont fiers de parler leur patois, mais ils ne voudraient en aucun cas l'échanger contre l'allemand. Si l'on enseigne cette dernière langue à l'école, les Alémaniques l'apprennent pratiquement comme une langue morte, de sorte que si tous le lisent, la majorité d'entre eux le parlent si mal que les Allemands croient, selon une fameuse boutade, que les Suisses parlent dialecte quand ils s'expriment dans la langue de Goethe. Enfin, les philologues du siècle dernier ont reconnu l'intérêt qu'il y avait à étudier l'alémanique. Ce dernier occupe ainsi une place de choix dans la philologie germanique.

a) *Les études alémaniques*

Si les ouvrages traitant du groupe alémanique forment aujourd'hui une bibliographie respectable, le peu d'intérêt dont la phonologie est encore l'objet en Suisse alémanique fait que les études sont toutes très récentes. La bibliographie de Sonderegger ne mentionne, en 1959, que trois titres (cf. Sonderegger, 1962:108): la brève description phonologique du dialecte de Brienz, dans l'Oberland bernois, par S. A. Schultz, le compte rendu du livre de R. Schlaepfer, *Die Mundart des Kantons Baselland*, BSM V, 1962, par W. Moulton, ainsi qu'un article de Koekkoek qui mentionne les deux précédentes publications (cf. Koekkoek, 1958: 42–57). En revanche, depuis 1960, cette liste s'est accrue de quelques études importantes, mais mises à part celles de Keller, aucune d'entre elles n'émane d'un auteur alémanique.

Pourtant, c'est un linguiste glaronnais qui a rédigé l'une des premières et en même temps l'une des meilleures descriptions de

dialecte. En effet, la *Kerenzer Mundart* de Winteler est une étude où les faits phonétiques sont systématisés et hiérarchisés, de sorte que l'on peut parler d'étude phonologique, bien que la phonologie n'existât pas à l'époque (cf. Winteler, 1876). C'est un aspect qui n'a pas échappé à Troubetzkoy. Mais la méthode descriptive de Winteler était trop nouvelle. Les linguistes qui lui ont succédé n'ont pas su en faire leur profit et ils n'en ont retenu que l'aspect historique.

Il faut attendre 1951 pour voir apparaître la première description phonologique appliquée à un parler suisse. Il s'agit de la contribution de S. A. Schultz (*cf.* Schultz, 1951). Malheureusement, cette étude n'a pas suscité l'écho que l'on serait en droit d'en attendre. S'inspirant de Twaddell et de Trager, l'auteur opère avec la méthode des distributionnalistes. Non seulement cette façon de procéder déconcerte le linguiste suisse, mais encore elle produit des résultats inacceptables. Il est vrai que l'on n'a jamais cru ici que l'on puisse décrire une langue sans s'en référer au sens des unités, pas plus qu'il soit possible de faire une phonologie sans connaître l'organisation grammaticale de la langue en question.

Schultz ne se contente pas de dresser la liste des phonèmes. Appliquant fidèlement les règles distributionnalistes, selon lesquelles il vaut mieux réduire le nombre des phonèmes pour leur assurer une distribution plus régulière, procédant à la « rephonologisation » comme la préconise notamment Z. S. Harris, elle aboutit à une présentation où l'on a de la peine à reconnaître le patois de départ et où certains principes élémentaires de l'enseignement saussurien ne sont pas respectés. Par exemple, le principe de la linéarité du signifiant n'est pas respecté quand on prétend que l'unité *k* doit être considérée comme /g + g/, ou que /ŋ/ représente /n + k/, c'est-à-dire en définitive /n + gg/. Très surprenante également est l'analyse de /h/ : comme la consonne *h* n'est qu'initiale et jamais intérieure ni finale et comme la longueur vocalique est considérée comme un élément intérieur ou final (la voyelle longue étant interprétée comme voyelle normale + longueur), Schultz en vient à dire que la longueur vocalique est en distribution complémentaire avec /h/, de sorte que l'on peut poser un phonème /h/ ayant ces deux réalisations. Mais elle se trompe ensuite sur la valeur de ce signe en l'interprétant toujours comme une consonne et en la faisant

intervenir dans les groupes consonantiques. Ainsi, la longueur vocalique devient une consonne! Manifestement, l'auteur est la victime de sa méthode. Aujourd'hui, le distributionnalisme est dépassé et l'étude dont il est question ici a vieilli, ce qui est fort dommage, car elle contient par ailleurs d'excellentes observations.

Avant d'écrire son ouvrage sur le bilinguisme, Weinreich a longuement parcouru notre pays. Pour illustrer le problème des interférences phoniques entre deux langues en contact, il présente d'une part le dialecte romanche de Feldis, petit village situé sur les collines de la rive droite du Rhin, entre Reichenau et Thusis, et d'autre part le dialecte alémanique de Thusis (cf. Weinreich, 1953:15). La description des deux parlers est brève, mais elle peut servir de point de départ pour des études plus complètes.

Rendant compte de l'ouvrage de Schlaepfer, *Die Mundart des Kantons Baselland* (BSM V, 1956), Moulton profite du matériel fourni par l'auteur pour rédiger une brève phonologie synchronique et diachronique du bâlois (cf. Moulton, 1956). Il montre que l'on peut établir une synchronie sans partir d'un corpus ou d'enregistrements du dialecte actuel, mais en suivant l'évolution et en procédant par recoupements. Cette façon de procéder est parfois possible lorsqu'on connaît déjà en gros la structure phonologique d'une langue. Le système vocalique dégagé est rectangulaire: il comprend les trois séries habituelles de l'alémanique (d'avant non arrondie, d'avant arrondie et d'arrière arrondie) et quatre degrés d'aperture. Les diphtongues sont au nombre de huit, se répartissant en trois séries et trois degrés d'aperture. Le degré le plus ouvert ne connaît que deux termes. L'étude se concentre sur le système vocalique. Il est en effet de tradition de considérer que le consonantisme alémanique n'est pas « intéressant ». C'est peut-être une erreur: nous avons en effet pu montrer que les dialectes alémaniques présentent en général un vocalisme archaïsant (c'est ce qui intéresse les philologues) et un consonantisme souvent très moderne. Moulton s'applique, enfin, à présenter la diachronie vocalique de façon structurale. La méthode utilisée permet de bien mettre en évidence les liens qui relient les changements entre eux. Celle de Schlaepfer souligne, au contraire, leur caractère isolé.

William Moulton a fait, entre 1958 et 1959, et à nouveau en 1964–1965, un stage aux archives de l'Atlas linguistique de la Suisse

alémanique (SDS). Dès son retour aux Etats-Unis, il publie une succession d'articles traitant de sujets relevant à la fois de la géographie linguistique et de la phonologie. Moulton avait, en effet, découvert que les cartes donnaient des résultats que l'on pouvait interpréter structuralement. Il est, à notre connaissance, le seul linguiste qui ait su mettre au point une technique aussi intéressante et aussi brillante.

La première publication de Moulton qui paraît après son séjour en Suisse est dédiée aux systèmes vocaliques des dialectes du nord de la Suisse (cf. Moulton, 1960). On trouve, dans cet article, les principales préoccupations de l'auteur: le problème de l'équilibre des systèmes opposé à celui du rendement fonctionnel des oppositions, l'évolution de mha. *e*, *ë*, *ä* et celle de mha. *o*. Comme dans le compte rendu de l'ouvrage de Schlaepfer, l'auteur s'appuie largement sur des données historiques. Il dégage ainsi quatre types de systèmes: trois rectangulaires (pour le sud-ouest, le centre de la Suisse et l'Oberland zurichois) et un triangulaire (pour le nord de la Suisse). Deux ont cinq degrés d'aperture (Oberland zurichois et centre de la Suisse), alors que les deux autres n'en possèdent que quatre. Les sytèmes à cinq degrés d'aperture contiennent un ferment d'instabilité, la case correspondant à la voyelle d'arrière du quatrième degré (soit *o* ouvert) étant vide. Moulton conclut son étude par une justification historique de sa présentation.

Dans *The Dialect Geography of « hast-hat »*, Moulton cherche à rendre l'image structurale de la voyelle d'une paire de mots, selon un exemple de Kurath. L'examen se veut phonique, phonologique et historique. On trouve, dans ces formes verbales, suivant les régions, [e], [ɛ] ou [æ], mais on n'est pas renseigné sur la valeur phonologique de l'unité. Moulton définit alors, à l'aide d'une autre comparaison (cf. Vetter, Wetter, Wespe), la représentation des *e*: distingue-t-on une, deux ou trois unités? Dans les systèmes à deux unités, [ɛ] représente tantôt le terme fermé de l'opposition /ɛ/ – /æ/, tantôt le terme ouvert de l'opposition /e/ – /ɛ/, de sorte que suivant les régions, il faut reconstituer des formes mha. **hët* ou **het* (cf. Moulton, 1961).

Cette brève présentation du procédé utilisé par Moulton permet de faire constater que si de Saussure avait eu raison de séparer, au début du siècle, la diachronie et la synchronie, les études où les

deux aspects fonctionnent successivement arrivent à des conclusions très complètes.

R. E. Keller, originaire de Winterthur et professeur à l'Université de Manchester, a écrit un ouvrage intitulé *German dialects* (cf. Keller, 1961) qui se présente comme l'une des meilleures introductions aux dialectes allemands que l'on connaisse. Ce volume contient une présentation phonologique et morphologique de huit dialectes parmi les plus représentatifs. Pour la Suisse, il décrit le zurichois de Winterthur et le dialecte de la ville de Berne. Sur le plan phonique, chaque dialecte est présenté avec une esquisse synchronique et une autre diachronique. Le parler de Winterthur possède un système vocalique à trois séries et quatre ordres, mais seule la série palatale non arrondie distingue quatre phonèmes; les deux autres se contentent de trois. On pourra comparer utilement cette description avec la présentation plus générale de Moulton, dont il a été question plus haut. A Winterthur, la longueur vocalique est pertinente. Les diphtongues sont nombreuses et s'ordonnent en un carré compact de trois séries et trois ordres. Le système des consonnes est très semblable à celui que Troubetzkoy donne pour l'allemand dans ses *Principes de phonologie*. Les fricatives fortes /š/ et /x/ n'ont pas d'équivalents dans la série douce. Les affriquées sont considérées comme des groupes de consonnes.

Pour le bernois, Keller dégage un inventaire de onze voyelles se disposant sur trois séries et quatre ordres, comme c'est le cas ailleurs dans le sud-ouest du domaine alémanique (Valais excepté). L'opposition de longueur est pertinente pour toutes les unités. Les diphtongues sont au nombre de six: une série de trois fermantes et une série de trois centralisantes. A notre avis, les trois diphtongues fermantes sont des combinaisons de voyelle + consonne, car cette dernière se gémine plus fortement devant voyelle atone, après voyelle brève. Quant au système des consonnes, il contient davantage d'unités que le zurichois. La série des fricatives douces ne présente qu'une case vide, celle de /ž/. Il est d'ailleurs vraisemblable qu'en cherchant bien, on trouverait des exemples de ce phonème.

Nous voudrions souligner la grande nouveauté de la présentation. Le livre de Keller devrait, à notre avis, servir de modèle à des introductions ou des comparaisons portant sur un domaine plus

limité que l'ensemble de la *Germania*. Un tel ouvrage, recensant les principaux dialectes de la Suisse, serait d'une très grande utilité.

L'auteur de ces lignes a livré, alors qu'il préparait sa thèse de doctorat, un petit article sur les phénomènes d'aspiration, d'affrication et de gémination dans le dialecte de Gstaad (cf. Métral, 1961). Il y constate que l'on ne peut pas parler de consonnes aspirées, bien que les séquences *ph*, *th* se présentent dans le dialecte. Ces séquences doivent être considérées comme des groupes de consonnes + *h*. Puis, s'appuyant sur l'exemple de Troubetzkoy, il démontre qu'il faut considérer les affriquées comme des phonèmes uniques. Enfin, il relève que la gémination n'est pas phonologique, mais qu'elle est conditionnée par la quantité de la voyelle qui précède. Sur quelques points de détail, l'avancement incomplet des études lui a fait commettre quelques erreurs qui ont été corrigées par la suite dans sa thèse.

Moulton avait mis le doigt, dans *The Short Vowel Systems*, sur le manque de symétrie dans les séries d'avant et d'arrière des systèmes vocaliques du nord de la Suisse. Ce point fait l'objet d'une étude plus détaillée dans *Lautwandel durch innere Kausalität* (cf. Moulton, 1961/62). L'auteur y analyse les différentes scissions qui ont touché les séries fermée et moyenne entre le mha. et le stade actuel. Au cours de ces opérations, qui sont postérieures à la période d'inflexion, les phonèmes ont évolué de telle façon que la série d'avant non labialisée comportait quatre unités, les palatales labialisées deux et les postérieures trois, *o* fermé ou *o* ouvert étant en distribution complémentaire: devant *l* apparaissait la voyelle ouverte, devant *t*, la voyelle fermée. La chute de *l* dans *wolt* a rétabli le *o* ouvert devant *t*, en opposition avec le *o* fermé. Les variantes se sont donc phonologisées. Puis, par pression morphologique, des *o* ouverts infléchis sont entrés en opposition avec les *ö* fermés existants, de sorte que le système a connu dès lors une stabilité nouvelle. Il faut remarquer ici que les ouvrages traditionnels n'avaient pu que constater la scission de mha *o*, mais ne l'avaient pas expliquée. Moulton, par une analyse des structures, parvient à en dévoiler les raisons.

Une année plus tard, Moulton aborde le problème plus général du concept de « l'espace phonologique » en rapport avec la géographie linguistique (cf. Moulton, 1963a). Il rappelle, dans une brève

introduction, que l'on parle aussi, au lieu d'espace phonologique, de champ de dispersion, etc., notions qui figuraient déjà chez Grimm ou Luick au siècle dernier. Mais elles prennent une allure nouvelle si on les applique aux atlas linguistiques. A titre de démonstration, Moulton examine le champ de dispersion de /a:/ dans les dialectes de Suisse allemande, principalement dans ceux du nord-est. Il y a des parlers qui possèdent des phonèmes voisins /æ:/ et /ɔ:/, ce qui limite naturellement les possibilités d'expansion. Ces parlers font de /a:/ généralement un phonème central. Là où /a:/ est flanqué de /æ:/, mais pas de /ɔ:/, il est typiquement une voyelle d'arrière; quand il est accompagné d'un /ɔ:/, mais pas de /æ:/, il n'est pas d'avant, comme on pourrait le supposer, mais central, dans un système triangulaire.

Les observations de Moulton, bien qu'elles se limitent territorialement, sont intéressantes. Elles montrent que les variantes d'un phonème, à condition qu'elles soient assez nombreuses, sont des éléments de stabilité dans un système et qu'on aurait tort de les négliger. Ce problème peut être rapproché de celui du phonème /n/, dont les réalisations [n, ŋ] ont assuré, pendant des siècles, l'équilibre de la série nasale en face des séries orales /p, t, k/ et /b, d, g/ dans les langues germaniques.

La valeur de cette démonstration réside dans la méthode plus que dans les conclusions pratiques, car ces dernières restent assujetties au domaine géographique dont elles émanent. Il n'est pas possible de généraliser. Par exemple, en haut-alémanique, /a:/ est souvent accompagné de /æ:/ et de /ɔ:/ dans le système et il n'est pas central. A Saanen, c'est une voyelle extrêmement profonde qui continue d'être perçue comme un /a:/ parce qu'elle ne présente aucune trace de labialisation. En outre, quand on cherche à classer /a:/ dans un système, on fera bien d'en examiner le comportement dans le processus métaphonique. Dans les dialectes alémaniques de Suisse, /a:/ est toujours soumis à l'inflexion. Il adopte donc une attitude semblable à celle de /u:, o:, ɔ:/. En revanche, dans le seul dialecte bavarois de Suisse, on constate que /a:/ est la forme infléchie de /ɔ/:, ce qui oblige l'analyste à le ranger parmi les voyelles d'avant (cf. Groeger, 1924).

Le problème de la forme du système vocalique pour les degrés d'aperture ouverts, abordé plus haut, occupe à nouveau Moulton

dans sa contribution aux mélanges Hotzenköcherle (cf. Moulton, 1963b). Il y constate que dans l'ensemble, il y a trois types principaux de structures vocaliques: triangulaire, avec quatre degrés d'aperture, rectangulaire avec quatre degrés d'aperture et rectangulaire avec trois degrés d'aperture. Il n'étudie pas, en revanche, le nombre de séries de ces systèmes. Si la majorité des dialectes sont concernés par l'un des trois types mentionnés, il existe encore des cas particuliers. Ce que Moulton illustre très bien, c'est que la similitude des systèmes d'une localité à l'autre ne signifie nullement l'identité des dialectes. Au contraire, l'évolution est tellement capricieuse que tel phonème dans tel mot évolue d'une certaine façon ici, mais d'une autre façon là, ce qui fait qu'il y a des mots qui se prononcent différemment dans deux dialectes voisins, sans que leur système phonologique soit différent pour autant.

Cette similitude des systèmes, en dépit de la variété des idiomes, est frappante dans le canton de Zurich, où, de part et d'autre de la ligne *a:* / *o:*, on a les mêmes structures.

R. E. Keller est l'auteur d'une brève mais excellente description du dialecte de Jestetten, petite bourgade badoise sise sur la ligne de chemin de fer Zurich–Schaffhouse (cf. Keller, 1963). La structure de ce parler est très voisine de celle que Moulton a dégagée pour les dialectes du nord de la Suisse. Le système des voyelles est triangulaire, avec quatre degrés d'aperture et trois séries. On compte sept diphtongues, quatre fermantes et trois centralisantes. Le système des voyelles longues compte une unité de plus que celui des brèves. Ce phénomène est assez rare en alémanique. Quant aux consonnes, elles se présentent comme à Winterthur. Pour clore son article, Keller indique comment on passe du mha. au dialecte actuel.

Citons encore une contribution de Moulton, parue dans les *Mélanges* Henzen (cf. Moulton, 1965), et consacrée à l'analyse phonologique de la diphtongaison en hiatus. On sait que dans la partie septentrionale du domaine alémanique, les voyelles *î*, *iu*, *û* du mha., placées à l'origine devant une autre voyelle, ont abouti à des diphtongues fermantes. A l'aide de cartes, l'auteur montre quel a été le destin de ces unités: dans certaines régions, elles se sont complètement confondues avec les correspondants de mha. *ei*, *öu*, *ou*, ailleurs, elles ne se sont que partiellement identifiées avec eux, ailleurs encore, elles s'en sont tout à fait distinguées.

Plus récemment, Keller a publié quelques considérations sur la phonologie germanique (cf. Keller, 1968). On y trouvera un grand nombre d'exemples tirés de l'alémanique, soit par référence à des observations personnelles, soit lorsqu'il cite les publications de Moulton.

Dans le premier rapport du département de phonétique de l'Université de Leeds figure un article de Hlubík sur la phonologie du dialecte de Laupen (cf. Hlubík, 1968). Comme l'indique le titre, il s'agit de considérations et non d'une étude globale. Malgré le soin avec lequel les faits sont analysés, nous avons été un peu dérouté par le système de classement adopté.

L'auteur du présent papier a publié sous forme de thèse une étude du parler de Saanen-Gstaad (cf. Métral, 1970). Pour la première fois, un ouvrage entier est consacré à une description synchronique et diachronique d'un seul dialecte. La synchronie comprend une description phonétique des unités, suivie de l'identification et du classement des phonèmes. Le système vocalique comprend onze voyelles brèves et autant de longues, plus trois diphtongues centralisantes. Les diphtongues fermantes de type *ei* ont été analysées comme des séquences formées de voyelle + consonne car cette dernière se gémine fortement devant voyelle atone. Le système vocalique est rectangulaire, comprenant trois séries et quatre ordres. Le tableau des consonnes montre que le système consonantique est fondé essentiellement sur une opposition de force articulatoire et non de sonorité. Les occlusives forment un système de trois séries et trois ordres, tandis que les affriquées et les fricatives forment trois séries et quatre ordres. Les unités /w, l, r, j, h/ ne s'intègrent pas dans le système. On trouvera ensuite une analyse très détaillée du comportement des phonèmes dans les principales positions. Cette étude s'inspire, quant à la forme, de celle de M. Philipp (cf. Philipp, 1965). D'autres chapitres sont consacrés à la prosodie, au phénomène de contact entre morphèmes, ainsi qu'à la structure syllabique.

La partie diachronique est consacrée d'une part à une présentation traditionnelle des évolutions, puis à une discussion des principaux problèmes, vus sous l'angle structuraliste. L'auteur montre ainsi par exemple que la méthode qu'il utilise lui permet d'accorder une importance différente à des faits que les germanistes considé-

raient comme équivalents. Ainsi, l'allongement généralisé des voyelles brèves dans certaines positions a pu soit augmenter le nombre des voyelles longues qui existaient déjà dans le dialecte, soit créer de nouveaux phonèmes longs. L'auteur arrive également à la conclusion que le dialecte alémanique existait comme tel depuis la fin de la seconde mutation consonantique et se différenciait de la langue écrite sur de nombreux points.

Peu après, le même auteur faisait paraître une étude de phonologie comparée (cf. Métral, 1971). Prenant exemple sur la façon dont les habitants de Gessenay (Saanen) prononcent l'allemand, il analyse la position respective du dialecte et de la langue écrite. Ayant montré que c'est le dialecte qui occupe la position de force, il explique ensuite comment les interférences se produisent. On peut ajouter ici que l'influence de l'allemand sur les dialectes alémaniques n'est pas aussi forte que certains veulent bien l'affirmer. Si le lexique est touché (mais le français ne l'est-il pas à la suite de l'invasion de néologismes d'origine anglo-américaine?), on constate que ni la structure phonologique, ni la structure grammaticale ne sont affectées.

M^me^ M. Duval-Valentin, élève de Martinet et de Fourquet, a présenté, en 1971, à la Sorbonne, une thèse sur la phonologie du parler de Glaris (cf. Duval-Valentin, 1971). Ce travail se situe dans la ligne tracée par M. Philipp et J.-P. Métral. Il constitue la seconde monographie phonologique consacrée à un parler alémanique de Suisse. L'auteur décrit le dialecte de la ville de Glaris et celui de la commune voisine de Netstal. L'inventaire du système vocalique présente 21 voyelles brèves et longues, classées suivant trois séries et quatre degrés d'aperture. S'il y a onze voyelles longues, il semble, en revanche, qu'il n'y ait que dix voyelles brèves. Ce manque de parallélisme entre le système des brèves et celui des longues étonne un peu: nous avons en effet déjà dit qu'il n'était pas habituel dans les dialectes alémaniques (on a vu cependant un cas semblable dans le dialecte de Jestetten, cf. Keller, 1963). Le système des diphtongues compte six unités. Celui des consonnes présente 25 unités (contre 26 à Gessenay, par exemple). Nous avons pu remarquer que les dialectes de Gessenay et de Glaris appartenant tous les deux au groupe alpin, de nombreux aspects de leurs structures sont identiques. Il serait toutefois dangereux de tirer d'autres conclusions

de cet état de fait. Moulton, on l'a vu plus haut, a très justement montré à propos des dialectes zurichois que l'on avait le même système vocalique de part et d'autre de la ligne *a/o*.

M^me^ Duval-Valentin consacre ensuite une part importante de son travail à l'étude de la distribution, ainsi qu'à d'autres problèmes de portée plus générale.

Après une pause de plusieurs années, au cours desquelles il semble s'être consacré davantage à la philologie germanique et à des problèmes plus théoriques, Moulton revient, dans les *Mélanges Kurath*, sur un aspect de la phonologie avec illustrations empruntées aux dialectes alémaniques (cf. Moulton, 1973).

Se référant à la théorie des traits pertinents, Moulton montre que les auteurs de cette théorie permettaient de classer les voyelles en systèmes à deux, puis à trois degrés d'aperture. Il tombe sous le sens que le nombre des possibilités offertes était insuffisant, et Moulton désire en apporter la preuve grâce au témoignage de systèmes phonologiques de dialectes alémaniques où le nombre habituel de degrés d'aperture vocalique est de quatre, mais où l'on rencontre même des systèmes à cinq degrés d'aperture, comme il le relevait déjà dans sa publication citée ici de 1960. C'est le cas, notamment, des patois du Toggenburg, dans le canton de St-Gall. En procédant à une analyse diachronique, l'auteur montre que ce système à cinq degrés d'aperture ne dérive pas d'un système à quatre degrés qui serait sous-jacent. Moulton en conclut que la théorie des traits pertinents, qui se veut universelle, doit être révisée (ce qui a été fait partiellement par Halle dans *The Sounds Pattern of Russian*, 1959: en introduisant les traits compact ± et diffus ±, Halle rend possible le classement d'unités se répartissant sur quatre degrés d'aperture. On ne sait toujours pas comment classer les systèmes à cinq degrés). On pourrait confirmer les remarques de Moulton en le renvoyant à de nombreux parlers franco-provençaux (par exemple ceux du Valais central) possédant également cinq degrés d'aperture.

b) *Les études romanes*

Nous avons déjà dit, en tête de cette seconde section, quelle était la misère de la phonologie romane en Suisse. Consolons-nous en disant que la situation n'est guère plus brillante en France. Les

patois n'ont pas tenté les phonologues. La description du parler d'Hauteville (Savoie) par Martinet (cf. Martinet, 1956), bien qu'elle soit très sommaire, constitue encore un livre de référence.

Rappelons également ici l'esquisse phonologique du dialecte romanche de Feldis, dans le livre de Weinreich que nous avons cité plus haut (cf. Weinreich, 1953:15).

En 1957 paraissait une excellente monographie de Gunnar Bjerrome, consacrée au patois du val de Bagnes, en Valais (cf. Bjerrome, 1957). La première partie de ce livre contient une « phonétique » assez originale: les paragraphes, assez courts, consacrés à chaque unité, contiennent quelques indications sur l'origine du phonème, ses réalisations et quelques exemples de mots dans lesquels il se présente. L'objectif avoué de l'auteur était d'atteindre, derrière les phénomènes de la parole, la structure phonologique du patois, mais il désirait également renseigner sur les manifestations concrètes de la langue. Les unités classées sont donc des phonèmes, sommairement identifiés. Les consonnes sont présentées sur le même modèle, mais la démonstration de leur identité n'est pas apportée partout.

Bjerrome expose avec franchise les problèmes auxquels il s'est heurté lors de son enquête et lors de son apprentissage du patois. Nous lisons par exemple: « les voyelles longues se distinguent par leur timbre net et stable, qui les rend faciles à identifier » (p. 25). En revanche, il n'en va pas de même pour les voyelles brèves: « On y rencontre des sons au timbre insolite, estompés, fuyants, que l'oreille n'arrive pas à retenir et qui défient l'imitation. En outre, ces voyelles semblent si rapprochées les unes des autres qu'on désespère de pouvoir les distinguer, surtout les voyelles atones, plus relâchées que les réalisations accentuées. Il m'a fallu beaucoup de temps avant de percevoir, sans me tromper trop souvent, les minimes écarts de timbre séparant par ex. *i* bref et *e*, *o* et *u*. Même aujourd'hui, après des années de contact étroit avec le bagnard, je me vois souvent dans l'embarras en transcrivant, hésitant à attribuer une réalisation à tel ou tel phonème » (p. 27).

Ces lignes sont très justes; elles exposent les problèmes auxquels doit faire face tout chercheur qui s'attaque aux patois valaisans. Notre propre expérience des patois du Valais central nous autorise à souscrire à chaque terme de cet extrait. Les étudiants

que nous avons envoyés en Valais en savent d'ailleurs quelque chose!

Le patois de Bagnes présente un système vocalique double. Il y a d'une part un système de voyelles que l'auteur appelle longues, un système de brèves, deux diphtongues et des voyelles nasales. Les voyelles « longues » peuvent ne pas être longues; mais on nous dit qu'elles sont toujours bien articulées; les brèves sont toujours brèves et leur articulation indistincte, centralisée. Je proposerai, dans ce cas, de parler d'une opposition entre voyelles tendues et voyelles relâchées. Les voyelles tendues sont celles dont le timbre est net et qui peuvent s'allonger. Ces dernières sont en plus grand nombre que les voyelles relâchées: il y a 9 tendues et 5 relâchées. Cette disparité entre les deux systèmes vocaliques se retrouve également ailleurs en Valais, ainsi qu'à Hauteville. Les voyelles nasales comptent trois unités, plus une diphtongue palatale non arrondie. Quant au système consonantique, il comprend 22 ou 23 unités. Il se caractérise par la confusion entre les sifflantes et les chuintantes, par une opposition entre deux types d'*r* et par la présence d'une aspirée latérale, notée /hl/.

Lors du Colloque de dialectologie franco-provençale de Neuchâtel (1969), F. Voillat, l'un des rédacteurs du Glossaire des Patois de la Suisse romande, a présenté une communication consacrée à quelques aspects du français régional de Suisse. G. Redard était chargé d'introduire la discussion (cf. Voillat, 1971). Ce qui nous retiendra ici, c'est le début de l'étude traitant de la phonologie. L'auteur constate pour l'essentiel que la Suisse conserve, contrairement au français «officiel», quelques oppositions de quantité et de timbre à la finale, comme par exemple dans la paire *peau/pot*, le premier mot étant prononcé avec un *o* fermé, le second avec un *o* ouvert. Il est dommage que Voillat n'ait pas poussé ses investigations plus loin, car ce n'est pas la seule chose qui distingue le français de Suisse du français «officiel». Une analyse de la distribution montrerait qu'en Suisse romande certaines unités se réalisent encore dans des environnements particuliers. Je pense, entre autres, aux oppositions de quantité, qui sont encore très riches (voir par exemple *beige* avec voyelle tonique longue, et *neige*, avec voyelle tonique brève).

Il existe encore d'autres études, mais elles n'ont pas été publiées. L'auteur de ces lignes, en faisant le compte rendu de la thèse de

Schneider, consacrée au dialecte romanche de Ramosch (cf. Schneider, 1968), a élaboré une esquisse phonologique du dialecte en question. Il a établi un système vocalique de 9 unités, comprenant trois séries et quatre degrés d'aperture. Il pense avoir décelé une opposition de quantité pertinente pour toutes les voyelles. Il y a, en plus, quatre diphtongues, trois centralisantes et une fermante. Le système consonantique retenu contient 23 consonnes, disposées le long de quatre séries et neuf ordres. La pertinence de l'opposition quantitative pour les voyelles ayant été mise en doute, l'auteur a retenu son travail aux fins de vérifications.

Voici trois ans, nous avons également mis en chantier une monographie du patois d'Ayent, dans le Valais central. La phonétique et la phonologie sont pratiquement terminées. Le système vocalique est double: il y a des brèves et des non-brèves. Les premières sont au nombre de 7, les secondes au nombre de 9. Le système comprend deux séries et quatre ordres pour les brèves, cinq ordres pour les non-brèves. Il y a, en outre, quatre diphtongues. Les voyelles nasales sont au nombre de six, plus une diphtongue antérieure. Le système consonantique comprend 24 ou 25 phonèmes. Il se caractérise par une opposition de force entre deux types d'*r*, par la perte de l'opposition de palatalité entre les *l* et par son remplacement par une opposition /w/-/l/. Le *w* d'origine antérieure (par exemple germanique) ne se confond pas avec le produit de la vocalisation de *l* et se différencie en *vw*, séquence qui joue le rôle d'un phonème unique. Le classement comprend les neuf ordres habituels pour les patois valaisans et trois séries. Quelques unités ne peuvent pas être intégrées.

Afin d'initier nos étudiants aux problèmes posés par les enquêtes linguistiques, nous nous rendons à la fin de chaque hiver sur le terrain. Nous procédons à des enregistrements d'histoires diverses, mais la base de notre enquête est constituée par les réponses que nous obtenons de deux questionnaires. Le premier correspond aux *Tableaux phonétiques* du Glossaire des patois de la Suisse romande, le second contient 188 phrases que nous avons fabriquées avec les mots supplémentaires des mêmes *Tableaux phonétiques*. En trois ou quatre jours d'enquête, nous recueillons ainsi un corpus d'environ mille mots qui nous sert de base d'étude pour le semestre d'été. Nous avons déjà visité les villages de Grimisuat, Arbaz, Lens et

Randogne, dans le Valais central. Les analyses faites durant le cours devraient être publiées.

* * *

La comparaison entre le chapitre consacré aux études alémaniques et celui traitant des études romanes montre bien le retard qu'a accumulé le secteur roman. Comme nous l'avons écrit plus haut, c'est de toute urgence qu'il faudrait s'attaquer à la description des patois franco-provençaux, très directement menacés d'extinction. Il faudrait également accorder plus que de la sympathie ou de la curiosité distraite aux dialectes haut-lombards et romanches. Dans ces domaines, la phonologie peut fournir des réponses que la philologie n'est pas en mesure d'apporter. Il faudrait étudier, en particulier, le statut des quantités vocaliques et consonantiques dans les dialectes des trois groupes linguistiques romans et même en alémanique. La quantité est pertinente pour les voyelles alémaniques et franco-provençales en général; en revanche, on se demande si elle l'est dans les dialectes italiens et romanches: d'après nos relevés, cela semble bien être le cas, mais les preuves manquent et seules des études approfondies peuvent nous les fournir. La quantité consonantique n'est habituellement pas pertinente dans les quatre groupes linguistiques. On constate que les consonnes, généralement les fortes, parfois même les douces, ont tendance à s'allonger après voyelle brève tonique. Mais il y a des exceptions surprenantes: ainsi, en lisant le travail de M^me^ Duval-Valentin, nous découvrons qu'il y a, à Glaris, une opposition entre *l* et *ll*, par exemple dans *hale* (brin d'herbe) et *halle* (halle). Il conviendrait, en outre, de connaître les limites de l'opposition de force pour les *r*, ainsi que la solution d'autres problèmes, qui nous permettrait d'établir une typologie des dialectes sur base phonologique.

BIBLIOGRAPHIE

Bjerrome Gunnar, 1957, *Le patois de Bagnes* (Stockholm).

Conseil Suisse de la Science, 1973, *Rapport sur la recherche*, 2 vol. (Berne).

Dieth Eugen, 1950, *Vademecum der Phonetik* (Berne).

Duval-Valentin Marianne, 1971, *Le système phonologique du parler de Glaris (Suisse)*, thèse de IIIe cycle, manuscrit dactylographié déposé à la Sorbonne (Paris).

Ebneter Theodor, 1973, *Strukturalismus und Transformationalismus* (Munich).

Frei Henri, 1943, compte rendu de B. Malmberg, *Le système consonantique du français moderne* in *CFS* 3:48-49.

Godel Robert, 1953, « Les semi-voyelles en latin » in *Studia Linguistica*, pp. 90-99.

Godel Robert, 1958-1959, Cours de grammaire comparée du latin donné à l'Université de Genève.

Godel Robert, 1961, « Sur l'évolution des voyelles brèves latines en syllabe intérieure » *CFS* 18:53-69, repris dans *Probleme der lateinischen Grammatik*, 1973, pp. 72-89.

Groeger Otto, 1924, « Der Lautstand der deutschen Mundart des Samnauns », *ZfdM* 19:103-44.

Hlubík T., 1968, « Some Observations on the Sound System of the Sub-Dialect of the Town of Laupen, near Berne, Switzerland », Phonetic Dpt., *Report Nr. 1* (Leeds).

Keller R. E., 1961, *German Dialects* (Manchester).

Keller R.-E., 1963, « Zur Phonologie der hochalemannischen Mundart von Jestetten », *Phonetica* 10:51-79.

Keller R.-E., 1968, « Reflexions on the Study of German Phonology », *Forum for Modern Language Studies* 4:103-114.

Koekkoek Byron, 1958, « Amerikanische Arbeiten zum Schweizerdeutschen », *ZMF* 26:42-57.

Leumann Manu, 1958, « Phonologie der toten Sprachen », *Acta Congressus Madvigiani* I:115-125.

Martinet André, 1956, *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville* (Paris-Genève).

Métral Jean-Pierre, 1961, « Aspiration, affrication et gémination dans le dialecte de Gstaad », *Bulletin de la Fondation suisse*, pp. 11-24 (Paris).

Métral J.-P., 1970, *Description phonologique du dialecte de Gessenay (Saanen). Etude synchronique et diachronique* (Berne).

Métral J.-P., 1971, « Un problème de bilinguisme : l'allemand prononcé par un habitant de Gessenay », *Revue de Phonétique appliquée* 18:39-65.

Métral J.-P., 1971-1972, compte rendu de M. Schubiger, *Einführung in die Phonetik*, in *CFS* 27:125-128.

Moulton William G., 1956, compte rendu de R. Schlaepfer, *Die Mundart des Kantons Baselland* (BSM V) in *Language* 32:751-760.

Moulton W.-G., 1960, « The Short Vowel Systems of Northern Switzerland », *Word* 16:155-182.

Moulton W.-G., 1961, « The Dialect Geography of « hast-hat » in Swiss German », *Language* 37:497-508.

Moulton W.-G., 1961-1962, « Lautwandel durch innere Kausalität », *ZMF* 28:227-251.

Moulton W.-G., 1963a, « The Dialect Geography and the Concept of Phonological Space », *Word* 18:23-32.

Moulton W.-G., 1963b, « Phonologie und Dialekteinteilung », *Sprachleben :* 75-86.

Moulton W.-G., 1965, « Die schweizerische Hiatusdipthongierung in phonologischer Sicht », *Philologia Deutsch*: 115-129.

Moulton W.-G., 1973, « Vowel Systems with Five Heights », *ZDL*, Beiheft Nr. 9, pp. 187-194.

Philipp Marthe, 1965, *Le système phonologique du parler de Blaesheim* (Nancy).

Redard Georges, 1972, « L'enseignement de la linguistique dans les universités suisses », *Bulletin de la CILA* 15:5-10.

Schneider Klaus Dieter, 1968, *Die Mundart von Ramosch* (Berlin).

Schubiger Maria, 1970, *Einführung in die Phonetik* (Berlin).

Schultz Susman A., 1951, « Segmental Phonemes of Brienzerdeutsch », *Studies in Linguistics* 9:34-65.

Sonderegger Stefan, 1962, *Die schweizerdeutsche Mundartforschung 1800-1959* (Frauenfeld).

Voillat François, 1971, « Aspects du français régional actuel », *Actes du Colloque de dialectologie franco-provençale de Neuchâtel, 23-27 septembre 1969*, (Genève), pp. 216-241.

Weinreich Uriel, 1953, *Languages in Contact* (New York).

Winteler Jost, 1876, *Die Kerenzer Mundart* (Leipzig).

Claude Sandoz

TENDANCES EN LINGUISTIQUE INDO-EUROPÉENNE EN SUISSE DE 1945 A 1975 (APERÇU DES TRAVAUX)[1]

Précurseur génial dans le domaine de la linguistique générale, le Suisse Ferdinand de Saussure est aussi l'auteur de travaux décisifs dans une discipline essentiellement historique: la grammaire comparée des langues indo-européennes. La principale contribution, le fameux *Mémoire sur le système primitif des voyelles en indo-européen*, paraît à Leipzig en 1878. Le jeune savant (il a tout juste vingt et un ans) y expose avec une sûreté et une pénétration remarquables les origines des systèmes vocaliques des langues particulières. Une connaissance profonde du jeu des alternances et une étude large de la distribution des éléments *e*, *a*, *o* dans les catégories morphologiques soutiennent la démonstration irréfutable de l'ancienneté des voyelles apophoniques. Par là même s'opère un renversement des conceptions traditionnelles. En effet, dans le cadre de la théorie saussurienne, le système vocalique pauvre de l'indo-iranien ne passe plus pour un trait archaïque, mais pour le résultat d'une innovation, tandis que le type plus riche du grec et du latin apparaît comme un héritage de l'état indo-européen. Le point de vue change donc radicalement, et une grave faute de perspective se trouve enfin éliminée de l'œuvre des comparatistes. Mais le *Mémoire* va plus loin. Non seulement il met en lumière les rapports authentiques d'unités reconnues, il postule aussi des grandeurs nouvelles. Par l'hypothèse des « coefficients sonantiques » A et O, Saussure restaure des symétries et ramène à la norme des formations apparemment aberrantes (cf. la mise en parallèle de

[1] Pour l'élaboration de cette rétrospective, M. G. Redard, professeur aux Universités de Berne et Neuchâtel, nous a aidé à réunir la documentation bibliographique. Nous l'en remercions chaleureusement.

εἶμι et φᾱμί, *Recueil des publications scientifiques*, Genève 1922, 137). C'est là une découverte fondamentale, le premier acte en somme de la grande aventure laryngaliste. Complétée en 1879 par Hermann Möller, puis confirmée en 1927, c'est-à-dire presque cinquante ans après la publication du *Mémoire*, par Jerzy Kuryłowicz, la théorie domine aujourd'hui les études indo-européennes.

L'influence de l'enseignement saussurien n'a pas de frontière. Partout, la réflexion linguistique se nourrit des idées du maître genevois, et autant à l'étranger qu'en Suisse. La France, en particulier, avec la personne prestigieuse d'Antoine Meillet, a fait fructifier d'une manière incomparable l'héritage de Saussure comparatiste. En Pologne, Jerzy Kuryłowicz a relayé l'auteur des articles sur l'*Accentuation lituanienne* (*Recueil*, 490-512 et 526-538) dans des exposés importants sur l'accentuation balto-slave (voir, notamment, *L'accentuation des langues indo-européennes*, 2e éd., Wrocław-Krakow 1958, 162-356 et *Indogermanische Grammatik* II, Heidelberg 1968, 111-190). Parmi les représentants suisses de la grammaire comparée, la filiation prend des formes originales. Cela tient à l'événement capital de la carrière scientifique de Saussure: la prise en charge à l'Université de Genève, des cours de linguistique générale (1907-1911). On connaît l'immense retentissement des principes formulés dans cet enseignement. Fascinés à juste titre par cet aspect de l'apport saussurien, les successeurs immédiats du maître abandonnent les recherches historiques. Charles Bally et Albert Sechehaye se consacrent en priorité à la compréhension (à partir de notes d'étudiants), puis à la publication (en 1916), enfin au développement de la doctrine générale. Les succès de la spéculation théorique détournent pour un temps les esprits de la grammaire comparée. Pourtant, les études indo-européennes ne meurent pas, mais tout au contraire se fortifient dans l'épreuve. En effet, à Genève même, l'analyse et la comparaison des langues anciennes connaîtront un regain d'intérêt grâce à Henri Frei et Robert Godel. Les travaux de l'un et de l'autre se signalent non seulement par les résultats concrets de l'investigation, mais surtout par le renouvellement des méthodes. Au vrai, on assiste à l'application des principes saussuriens du *Cours de linguistique générale (CLG)* à l'étude diachronique de faits particuliers. Il y a là un phénomène de haute portée pour l'évolution ultérieure de la discipline, et en même temps la manifestation

d'une tendance majeure de la linguistique suisse: le souci des fondements théoriques. Ainsi, les compatriotes de Saussure, qu'ils soient comparatistes ou « généralistes », doivent beaucoup au *CLG*.

Avec la Deuxième Guerre mondiale commence une ère nouvelle pour les études suisses de grammaire comparée.[2] Le changement se traduit extérieurement par l'apparition d'institutions diverses, encore vivantes aujourd'hui. En 1940, à l'instigation de Serge Karcevski, les linguistes de Genève fondent la *Société Genevoise de Linguistique* et se donnent un organe « contenant un ou plusieurs travaux originaux, le compte rendu des publications reçues et le procès-verbal des séances », les *Cahiers Ferdinand de Saussure (CFS)*. Le premier numéro date de 1941. En 1944, les philologues classiques se dotent également d'une revue, *Museum Helveticum*, et non seulement en raison des difficultés du moment, mais aussi pour « une contribution durable de la Suisse à l'œuvre commune de la connaissance de l'antiquité classique » (voir l'Avant-Propos du premier fascicule). Enfin, en 1947, les divers spécialistes des sciences du langage, comparatistes et « généralistes », se groupent en une *Société suisse de linguistique*, sur une proposition du professeur Albert Debrunner, de Berne. Ces créations successives témoignent d'une prise de conscience, dans plusieurs milieux de chercheurs, de l'existence d'une « école nationale ». Cette école, conformément à la vocation de la Suisse en général, se caractérise par une ouverture vers le monde extérieur et notamment par une vive curiosité pour les apports étrangers. Ainsi, un des buts principaux des promoteurs du *Museum Helveticum* était l'accueil sans réserve de la production savante des pays en guerre. Cette solidarité scientifique survit à la crise. C'est encore Albert Debrunner qui, en 1953, se joignant à son collègue Hans Krahe, de Tübingen, lance un appel en faveur d'une « Neugründung der Indogermanischen Gesellschaft ». La Société recrute ses membres principalement en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Depuis 1956, elle dispose d'une précieuse revue, *Kratylos*, consacrée à des rapports sur les progrès des différentes branches de la linguistique et à des comptes rendus d'ouvrages.

---

[2] Sur l'activité linguistique de la période de guerre on trouve des renseignements chez Ernest Dickenmann, *La linguistique en Suisse de 1938 à 1947. Etudes et publications*, Berne 1948, 24 p.

Le renforcement des liens entre les comparatistes et la naissance de périodiques nouveaux ont contribué à l'essor des études indo-européennes en Suisse dans la période d'après-guerre. Une revue des principaux travaux mettra en lumière les grandes tendances de la recherche.

1. Genève

De la riche bibliographie d'Henri Frei une série d'articles sur des faits indiens intéressent la grammaire comparée. Dans *Carrés sémantiques* (CFS 16, 1958-1959, 3-22), H. F. traite le problème de la relation sémantique entre véd. *pā–* « boire » et *utpā–* « se révolter ». Du simple au composé l'écart ne s'explique pas simplement par l'absence ou la présence d'un préfixe. La combinaison de la notion de « boire » *(pā–)* avec la nuance « de bas en haut » *(úd)* ne rend pas compte du sens de *utpā–*. Aussi, d'aucuns posent-ils deux racines homonymes. C'est l'opinion de Böhtlingk, Caland et Oertel. Mais H. F. ne s'en tient pas à cette solution de facilité, car, d'abord, les grammairiens indiens ne font état nulle part d'une racine **pā–* « se révolter » à côté de *pā–* « boire » et *pā–* « protéger ». Ensuite, l'homonymie complète se constatant rarement, on s'attendrait à des différences grammaticales entre *pā–* « boire » et **pā–* « se révolter », par exemple à une distribution des sens en fonction de la diathèse. Or, la voix moyenne, régulière dans *utpā–*, se rencontre aussi dans *pā–*. Enfin, la répartition des formes à *–b–* et à *–p–* ne dépend pas de la signification (comparer les doublets *ánūtpibati* [Kāṭhaka-Saṃhitā 31,8] et *anūtpipate* [Taittirīya-Brāhmaṇa 3, 2, 9, 10]). La morphologie plaide donc sans ambiguïté pour la parenté de *pā–* et *utpā–*. Au niveau du contenu, H. F. opère la conciliation des termes par une démarche d'inspiration saussurienne. De même qu'en phonétique l'opposition *capio*: *percipio* s'instaure en deux temps (a. *capio*: **percapio*, b. *capio*: *percipio*), de même en sémantique le système *pā–* « boire »: *utpā–* « se révolter » s'interprète à partir d'un état antérieur *pā–* « x »: *utpā–* « y », où y vaut x + *úd*. Un rapport comme skr. *sárati* « couler » et lat. *sorbeo* « avaler, gober » (racine **ser–*) suggère pour x le sens de « couler ». Le « carré » présenterait donc les éléments *pā–* *« couler » (1): *úd* + *pā–* *« couler vers le haut, déborder » (2) et *pā–* « boire » (3): *utpā–* « se révolter » (4). Le terme (3) se relie à (1), et (4) dérive de (2) par métaphore.

Nécessaire à la démonstration, la reconstruction du sens de « couler » permet ensuite un rapprochement de *pā–* < i.-e. **pō–* avec **ăp–* « eau » (< « courant d'eau »). Les formes reposeraient respectivement sur II **Hp –éH*$_3$ et I *Hép–H*$_3$. – Le nom de « l'eau », du « courant » joue encore un rôle dans une contribution de 1960, *Véda et Cachemire* (CFS 17, 47-53). H. F. y analyse les composés védiques en *–īpa–* du type *pratīpám* « à contre-courant ». L'étymologie traditionnelle par **prati–Hp–* laisse sans explication l'antonyme *anvīpám* et surtout l'accentuation *prátīpam* de la plupart des manuscrits. En revanche, les difficultés disparaissent moyennant la reconnaissance d'un mot **ípa–* « courant ». Cette forme hypothétique recevrait une sorte de certificat de légitimité par le témoignage de kāśmīrī *yūp*^{u} « inondation », correspondant phonétique exact de véd. **ípa–*. Au point de vue indo-européen, la finale *–īpa–* se justifierait par une formation itérative-intensive **Hí–Hp–*. Ces considérations relatives à la racine **Hép–* « couler » se prolongent dans *Trois mots singuliers* (CFS 19, 1962, 87-91). L'hapax védique *udāpyàm* (Atharva-Veda 10, 1, 7b), décomposable en *ud–āp–yàm*, ne signifie pas « en remontant le courant » (communis opinio), mais « avec arrogance », car *udāp–* (< **ud–Hép–*, avec vr̥ddhi ou préverbe *ā–*) s'apparente à *utpā–* (< **ud–Hp–éH*) « être orgueilleux, se révolter ». Parallèlement, la variante *udāyyam* de la version Paippalāda de l'Atharva-Veda (16, 35, 7b) se rattache au verbe *ud–i–* « s'élever », puis « être orgueilleux ». Pour finir, H. F. relève le terme *udīpa–* « inondation » en sanskrit du Cachemire. Il s'agit d'une formation nominale à redoublement, munie du préfixe *ud– (*ud–Hi–Hp)*. – Un « quasi-synonyme » de véd. *udāpyàm*, *pratikū́lam*, a place dans une famille de mots examinée CFS 20, 1963, 55-62 (*Védique kū́lam « berge »*). Dans le contexte d'Atharva-Veda 5, 14, 13ab, les expressions antithétiques *pratikū́lam* et *anukū́lam* ne s'interprètent pas par référence à *kūlam* « berge ». Les traductions « contre la berge » et « le long de la berge » ne donnent, en effet, pas de sens. En réalité, ces adverbes ne s'expliquent pas comme dénominatifs, mais comme déverbatifs. Derrière *–kūl–* H. F. soupçonne le degré zéro **kl̥–H–* de la racine **kél–H–* « se précipiter » (*cf.* gr. κέλομαι « pousser, exciter », lat. *celer* « rapide », skr. *kā́láyati* « pousser (les chevaux ou le bétail) ». La relation sémantique entre un verbe de mouvement et la notion de « pente raide », apparemment insolite,

n'est cependant pas sans exemple. Des faits comparables s'observent notamment en grec (cf. ἐριπεῖν « s'abattre »: ἐρίπναι « escarpement ») et en français (cf. *se précipiter*: *précipice*). Sous le rapport de la forme, *-kūl-*, traitement dialectal de *-*klH-*, coexisterait avec *-kūr-* de véd. *tuvi-kūrmí-* « qui se précipite avec force » (épithète d'Indra).

Un disciple éminent d'Henri Frei, le professeur Robert Godel, explore depuis de nombreuses années deux provinces de la grammaire comparée des langues indo-européennes: le latin et l'arménien. Une vision d'ensemble des problèmes et un sentiment très juste des rapports entre phonétique et morphologie d'une part, entre morphologie et sémantique d'autre part, font de R. G. un linguiste très représentatif de l'école de Genève. Dans les diverses contributions du maître, les faits particuliers apparaissent toujours comme partie intégrante du « système de la langue » au sens saussurien. Ainsi, la *Note sur lat.* tandem (CFS 8, 1949, 61-63) place d'emblée l'adverbe en question dans le groupe des « démonstratifs d'exactitude » en *-dem*: *ibidem*, *indidem*, *itidem*, etc. L'analyse *tam* + *-dem* ne s'accorde pas avec l'acception habituelle (« enfin »), mais invite à reconnaître à l'origine la notion de « exactement autant ». Cette reconstruction trouve appui dans les vieux textes (Ennius, Plaute, Lucrèce). De là, on saisit le point de départ du développement de la signification temporelle dans des expressions associant *tandem* à *hodie* vel sim. – Le goût de la synthèse, chez R. G., se manifeste à plein dans l'étude globale sur *Les semi-voyelles en latin* (Studia Linguistica 7, 1953, 90-99). La répartition entre *i* et *y* et entre *u* et *w* dépend d'abord de conditions phonétiques. Devant consonne, par exemple, les variantes consonantiques sont exclues. Mais l'entourage ne détermine pas toujours de manière univoque la nature de la sonante. Alors intervient le critère morphologique. Avec beaucoup de pertinence, R. G. met les oppositions *-lw-*/*-lu-* et *-rw-*/*-ru-* en relation avec des différences sous le rapport de la frontière des monèmes. Dans le cas de *-lw-* et *-rw-*, la limite passe toujours derrière le groupe (type *uolu*/*i*, de *uolu*/*o*, et *seru*/*i*, de *seru*/*us*). En revanche, *-lu-* et *-ru-* se partagent entre deux unités morphologiques (type *uol*/*ui*, de *uol*/*o*, et *ser*/*ui*, de *ser*/*o*). Entre autres résultats notables, l'examen des données « au double point de vue des rapports associatifs et syntagmatiques » (p. 91. Cf. Saus-

sure) révèle l'asymétrie des comportements de *i/y* et *u/w*. En particulier, entre consonne et voyelle *w* se rencontre, mais *y* est impossible. – Les éléments *i* et *u* sont encore au centre d'une monographie de 1961: *Sur l'évolution des voyelles brèves latines en syllabe intérieure* (CFS 18, 53-69). La fermeture de lat. *e, a, o, u* en *i* ou *u* selon l'environnement phonétique connaît peu d'exceptions à l'intérieur du mot en syllabe ouverte. Cependant, un certain nombre de composés échappent à l'évolution en raison d'actions analogiques *(impatiens*, à côté de *patiens)* et *o* se maintient devant *r (arboris)*. Au point de vue historique, non seulement le passage de *a* à *i*, mais aussi le procès *o* > *i* supposent un moyen terme *e*. Cette phase s'observerait encore indirectement dans *nēmo* < **nehemo* < **ne homo*, si, comme le pense R. G., le *hemonem* de Festus n'a pas de valeur et ne justifie donc pas un prototype **ne hemo*. Pour la transformation en *u*, d'autre part, la présence de *l* vélaire joue un rôle déterminant *(*cf. *Siculus* en face de *Sicilia)*. Quant au flottement entre *i* et *u* dans des doublets comme *optimus* et *optumus*, il ne s'explique pas, selon R. G., par l'existence d'une voyelle intermédiaire de timbre *ü* (conception issue d'une interprétation incorrecte de Quintilien 1, 4, 8), mais par un fait de conservatisme orthographique. La notation *optumus* refléterait un état ancien, tandis qu'*optimus* représenterait la prononciation réelle au I^er^ siècle avant J.-C. – L'étymologie de *Latin* pando (CFS 18, 1961, 71-75) ne se relie pas à l'exposé sur les voyelles brèves, mais intéresse, en revanche, le traitement d'un groupe de consonnes. R. G. admet le rapprochement traditionnel de lat. *pando* et osque *patensíns*. Ces présents se ramèneraient à une formation commune **pat–n–e/o–*, avec un suffixe nasal. En osque, la séquence *–tne–* se résout par anaptyxe *(–tene–)*, puis se réduit par syncope *(–ten–)*, tandis qu'en latin les consonnes restent en contact. Mais la distance de *–tn–* à *–nd–* ne procède pas d'un simple changement phonétique (métathèse). En effet, à un phénomène d'assimilation *(*patnō* > **pannō)* s'ajoute une réfection morphologique: la classe luxuriante de *mando, scando, –fendo* etc. provoque la substitution de *pando* à **pannō*, forme anomale dans le système latin. – Au sujet de *Latin* armentum (CFS 19, 1962, 93-99), des considérations d'ordre sémantique montrent les défauts des étymologies anciennes et modernes. Par opposition à *iumenta* « bêtes d'attelage, animaux de travail »,

armenta s'applique au « bétail paissant ». Il n'y a donc pas de rapport entre *armentum* et *arare* (Varron), et le recours à *arma* (Paul Diacre et Servius) ou à la racine d'*armus* (Walde-Hofmann) ne satisfait pas davantage. En revanche, le radical d'*arcere* entre en ligne de compte. Ainsi, le dérivé **arcmentom* > *armentum* désignerait proprement le « bétail qu'on tient éloigné (des étables) ». – Dans la *Note sur l'inscription du « Vase de Duenos » (CIL I²4)* (CFS 19, 1962, 101-106), R. G. renouvelle l'interprétation de ce texte vieux-latin à partir d'une constatation relative à l'écriture. Dans le système graphique archaïque, O ne noterait pas seulement [o], mais aussi [u]. Cela permet, notamment, l'identification d'une forme IOPET (= iubet) et, par là, une modification sensible de la compréhension d'ensemble.

En linguistique arménienne, R. G. consacre la *Note sur arm.* linel « *devenir* » (CFS 11, 1953, 42-44) au problème du supplétisme de *em* « je suis », *linim* « je deviens » et *ełanim* « je deviens ». En 1965 paraît une étude plus importante sur *Les origines de la conjugaison arménienne* (REArm 2, 21-41). Pour tous les types de présents et d'aoristes l'auteur distingue une part d'héritage et un plus ou moins grand nombre d'innovations. La comparaison entre l'arménien et les autres langues indo-européennes manifeste très peu de correspondances exactes de formes verbales. On observe, en revanche, assez souvent des relations de parenté au niveau des éléments constitutifs des mots. Le radical, le suffixe et la désinence de *lnum*, par exemple, continuent respectivement i.-e. **plē–*, *–nu–* et *–mi*. Les trois unités se retrouvent ailleurs, mais seul l'arménien témoigne d'une combinaison **plēnumi*. En outre, des décalages au plan fonctionnel proviennent d'une réorganisation du système verbal. En particulier, une partie des aoristes repose sur d'anciens imparfaits. D'une façon générale, les morphèmes de dérivation se prêtent bien à l'analyse, alors que les désinences ont une histoire complexe et largement obscure. – Le verbe arménien fait encore l'objet d'une contribution de 1969 (*Les aoristes arméniens en* $-c^{c}-$: Studia classica et orientalia Antonino Pagliaro dedicata, (Rome), 2, 253-258) et tient une place importante dans les *Questions de phonétique et de morphologie arméniennes*: REArm 7, 1970, 1-7. Enfin, R. G. a rédigé le chapitre *Diachronic Armenian* dans les *CTL*, vol. 6, Londres-La Haye-Paris 1970, 139-159.

2. Zurich

A l'Université de Zurich, grâce à l'activité de Manu Leumann et Ernst Risch, les études indo-européennes brillent depuis longtemps d'un éclat incomparable. Fils du grand indianiste Ernst Leumann, M. L. a consacré plusieurs publications au domaine indo-iranien, mais ses travaux majeurs portent sur les langues classiques. Pour la période antérieure à 1945, on rappellera parmi ses contributions à la linguistique latine la thèse remarquable de 1917 (*Die lateinischen Adjektiva auf* –lis), le remaniement complet de la *Lateinische Grammatik (Laut- und Formenlehre)* de Stolz-Schmalz en 1926-1928 et la collaboration précieuse à la rédaction du *Thesaurus Linguae Latinae*. En dépit d'intérêts différents, M. L. partage avec les représentants de l'école de Genève une conception saussurienne des conditions du fonctionnement de la langue. Ainsi, dans une étude pénétrante de 1947 (*Die lateinische Dichtersprache*: Mus. Helv. 4, 116-139), la distinction entre les plans collectif et individuel du phénomène linguistique évoque l'opposition « langue/parole » de Saussure. Le binarisme se prolonge ensuite dans les notions de « Mitteilungsfunktion » (fonction de communication) et de « Ausdrucksfunktion » (fonction d'expression). La dernière joue un rôle important particulièrement en poésie et, par conséquent, les œuvres poétiques présentent en général un caractère fortement personnel. Les traits singuliers n'excluent pas, cependant, l'existence d'un patrimoine commun de formes et de procédés. Dans la littérature antique, surtout, les auteurs se réfèrent consciemment à des modèles du genre. En Grèce, la tradition commence avec Homère, à Rome avec Ennius. Avec un siècle et demi d'avance, les Annales préfigurent l'Enéide. Dans l'intervalle se situe le poème de Lucrèce, également riche en réminiscences d'Ennius. Outre les influences nationales les écrivains latins subissent l'attraction des lettres grecques. Il en résulte des changements dans la forme métrique – l'hexamètre homérique et le distique élégiaque remplacent le vieux saturnien — et, du même coup, dans les unités lexicales. En effet, des mots prosodiquement impropres à la poésie dactylique cèdent la place à des substituts. Par une réfection archaïsante, *imperator* devient chez Ennius *induperator*. Mais le poète tourne parfois la difficulté par l'emploi d'un terme étymologiquement indépendant: *ductores*

fournit un équivalent à *imperatores*. Ainsi, dans l'ensemble, la langue poétique latine se distingue de la prose essentiellement sous le rapport du vocabulaire. Calquant des composés grecs, Ennius forge des vocables insolites et non conformes au type linguistique du latin. Ex. *suauiloquens* (ἡδυεπής), *altiuolans* (ὑψιπετής), *altitonans* (ὑψιβρεμέτης). Ailleurs, la transposition produit des expressions moins proches des originaux: comme épithète de nom propre, *audaci cum pectore* (Ennius) imite θρασυκάρδιος. Dans le lexique des verbes, la suppression du préfixe compte parmi les procédés poétiques les plus caractéristiques. On a: *(con–)solari*, *(in–)tueri*, *(re–)linquere*, etc. En morphologie, la plupart des faits aberrants s'expliquent comme archaïsmes. C'est le cas du génitif sg. en *–āī (siluai)*, de l'infinitif passif et déponent en *–ier*, du futur *iusso* (pour *iubebo* ou *iussero*). Enfin, la syntaxe s'écarte de la norme cicéronienne par une très grande liberté dans l'ordre des mots et par l'emprunt de constructions grecques. Virgile connaît l'accusatif de relation, l'adverbe adnominal (type *populum late regem*, En. 1, 21; cf. εὐρὺ κρείων) et l'emploi de l'infinitif passif au lieu du supin (*maiorque uideri*, En. 6, 49; cf. hom. μέγας εἰσοράασθαι). En revanche, les Latins laissent aux Grecs l'artifice de l'allongement métrique. La licence poétique a donc des limites, et la littérature en vers garde pendant toute la latinité des attaches avec les genres de la prose (en particulier avec la langue parlée). Corollairement, des prosateurs comme Tite-Live et Tacite font un large usage de mots poétiques. – Veut-on un exemple d'un exposé plus technique de M. L., on se reportera à l'article *Lateinisch* habere *mit Infinitiv* (Mus. Helv. 19, 1962, 65-71). L'auteur s'y occupe de la préhistoire du futur des langues romanes. De fait, la périphrase *habeo* + infinitif se rencontre avec la valeur du futur pour la première fois chez Tertullien. Adversus Marcionem 4, 40, par exemple, l'expression *adduci habens* se trouve en parallèle avec *os non aperturus*. Une pareille équivalence entre la forme en *–turus* et le type roman s'observe dans des gloses du genre *oriturum (esse)*: *hoc splendidius quam si « nasci habere »... dixisset* (Porphyrion, Hor. Epist. 2, 1, 17; III^{e} s. apr. J.-C.). Enfin, la littérature de traduction fournit des témoignages interprétables avec certitude. Ainsi, l'Itala (Marc 14, 27) transpose σκανδαλισθήσεσθε par *scandalizari habetis*. La langue classique n'offre pas de faits comparables au point de

vue fonctionnel. Chez Cicéron, *habeo dicere* ne signifie pas « je dirai », mais à peu près « je peux dire ». La construction s'emploie d'ailleurs dans d'étroites limites, l'infinitif étant toujours un verbe de parole. On note aussi la présence obligatoire d'un pronom neutre à l'accusatif. Ce pronom se rattache primitivement à la forme personnelle et non à l'infinitif, car le syntagme *hoc habeo dicere* correspond à la variante syntaxique *hoc habeo quod dicam*. L'analyse dégage d'abord l'énoncé *hoc habeo* « j'ai ceci (à disposition) », puis le terme complémentaire *dicere* (ou: *quod dicam*). Cette interprétation ne s'accorde pas avec l'hypothèse de l'influence du tour *hoc possum dicere*, où le pronom dépend de l'infinitif. C'est pourquoi M. L. envisage un modèle grec. La locution *hoc habeo dicere* de Cicéron reposerait sur le schéma de phrases comme οὐ γὰρ ἔχω τοῦτό γε εἰπεῖν ἀτρεκέως (Hérodote 1, 160, 2). L'action analogique se comprend d'autant mieux que le grec a le pendant de lat. *habeo quid dicam* dans (οὐδ')ἔχω τί φῶ (Eschyle, *Cho.* 91, etc.). Le rapprochement éclaire donc de façon convaincante les origines de la construction de l'infinitif avec *habere*. Mais le glissement vers la valeur de futur représente un développement autonome en latin. L'innovation s'explique par une modification de structure. Dans la séquence *hoc habeo dicere*, le pronom *hoc*, initialement objet de *habeo*, est réinterprété comme régime de *dicere*. Ce procès entraîne nécessairement un changement de statut de *habeo*, qui devient un verbe auxiliaire. Dès lors, les conditions sont réunies pour la formation du futur périphrastique.

Déjà dans le traitement des faits latins, un intérêt particulier pour les emprunts au grec révèle chez M. L. une profonde connaissance du domaine hellénique. De fait, la linguistique grecque doit beaucoup au maître zurichois. L'événement capital est la parution des *Homerische Wörter* en 1950. L'ouvrage, comme en 1914 le *Lexilogus zu Homer* de Friedrich Bechtel, fait date dans l'histoire de la philologie homérique. A la différence d'Ernst Risch dans la *Wortbildung der homerischen Sprache*, 1re éd. Berlin/Leipzig 1937; nouv. éd. 1973, M. L. se limite à l'explication des formes anomales et des expressions problématiques. Dans la plupart des cas, les analyses apportent sinon toujours des solutions définitives, du moins un net progrès par rapport aux conceptions antérieures. C'est le fruit d'une méthode exigeante et d'une grande finesse de raison-

nement. L'auteur des *Homerische Wörter* envisage la totalité des contextes du terme ou du groupe à l'étude et se fonde en priorité sur les emplois. L'étymologie, souvent mauvaise conseillère, n'intervient qu'après coup. Dans le détail des faits, les irrégularités proviendraient fréquemment de l'imitation, plus ou moins heureuse, de modèles. Les aèdes réutiliseraient sans cesse dans de nouveaux contextes les formules de prédecesseurs, et le changement des conditions entraînerait un changement dans la langue. Des rapports de dépendance s'observeraient à l'intérieur même des poèmes homériques. Cela suppose une pluralité d'auteurs. Les effets d'une situation pareille se traduisent de façons multiples au niveau du texte, mais reposent toujours sur un malentendu. Ainsi, en Π 233, dans une adresse à Zeus, un scholiaste donne la leçon 'Αναδωδωναῖε pour ἄνα Δωδωναῖε à cause du caractère insolite d'ἄνα comme vocatif d'ἄναξ « protecteur ». La forme usuelle est, en effet, ἄναξ, identique au nominatif (Ξ 233, Π 514, 523, etc.). De plus, l'homonymie du préfixe ἀνα– facilitait la faute. Parfois, l'univerbation produit des formes durables, encore en usage après Homère. L'un des exemples les plus frappants, ἐπίορκος, fait l'objet d'un développement remarquable (pp. 79-92). Les dialectes conservateurs sous le rapport du digamma n'attestant pas **Fόρκος*, mais seulement ὅρκος, l'hiatus intérieur d'ἐπίορκος dénonce une formation relativement récente par « Zusammenrückung ». Un composé présenterait, en effet, l'élision (*ἔφορκος). E. Schwyzer, attentif à cet argument linguistique, cherche l'origine du terme dans une expression du type λὰξ δ'ἐφ' ὁρκίοις ἔβη « il a foulé aux pieds les ὅρκια » (Archiloque 79, 13). Le substantif ἐπίορκος se constituerait par hypostase à partir du syntagme ὁ ἐπὶ ὅρκῳ (βάς). Dans cette perspective, le simple ὅρκος désignerait anciennement l'objet matériel (par exemple le Styx) par lequel on jure. Or, le formulaire homérique ne vérifie pas cette hypothèse. La confrontation des passages de l'Iliade enseigne le sens premier de « serment ». C'est pourquoi M. L. envisage un autre point de départ. Le type de contexte propice à la genèse de l'expression ἐπίορκον ὀμόσσαι se rencontre chez Hésiode, *Op.* 193-194: βλάψει δ'ὁ κακὸς τὸν ἀρείονα φῶτα /μύθοισιν σκολιοῖς ἐνέπων, ἐπὶ δ'ὅρκον ὀμεῖται « le méchant fera tort au bon, tenant des propos tortueux, et là-dessus il prêtera un serment ». En l'occurrence, la nuance défavorable de ὅρκος apparaît

à plein. Dans le voisinage de μύθοισιν σκολιοῖς ἐνέπων, le serment en question s'identifie à un « faux serment ». On est donc tout près de la variante ἐπίορκον ὀμόσσῃ (Hésiode, *Th.* 232). La transformation du groupe ἐπὶ ὅρκον en une unité lexicale (ἐπίορκον) permet la création d'un nominatif ἐπίορκος, et ensuite celle du dérivé ἐπιορκέω. Au total, l'histoire d'ἐπίορκος se résume dans une suppression de frontière. En revanche, il y a seulement déplacement dans le cas de νήδυμος, doublet de ἥδυμος « doux, agréable ». En effet, l'initiale ν– s'explique par la fausse coupe d'une séquence comme ἔχεν ἥδυμος dans la scriptio continua. Le νῦ éphelcystique de la forme verbale apparaît après la chute du *F* initial de l'adjectif (cf. B 2 Δία δ'οὐκ ἔχε (*F*)ἥδυμος ὕπνος). Un changement phonétique crée donc la condition préalable à l'innovation lexicale. Mais c'est là un fait particulier. Le plus souvent, le renouvellement du vocabulaire épique s'explique entièrement dans le cadre des opérations individuelles du décodage. L'apparition de l'adjectif ἀταλός, par exemple, résulte d'une réinterprétation du composé ἀταλάφρων. En Z 400, ἀταλάφρονα, épithète de παῖδ(α), signifie « apeuré » et se comprend par référence à ταλάφρων « courageux ». Mais, l'effacement de la valeur négative conduit à l'analyse ἀταλά–φρων, puis au réemploi du membre initial en syntaxe libre (cf. ἀταλὰ φρονέοντες, Σ 567). Appliqué à des jeunes filles et à de jeunes animaux, ἀταλός se traduit à peu près par « juvénile ». Voilà, à travers quelques échantillons, un écho des recherches de M. L. dans *Homerische Wörter*. En bref, le lecteur y découvre le mystère de l'origine d'une cinquantaine de mots poétiques naguère incompris, et, au-delà du détail, se fait une idée des procédés de la composition aédique.

Grand maître des études grecques et latines, le savant zurichois fait aussi autorité en matière de linguistique indo-iranienne. Parmi les contributions les plus récentes, une série d'articles (1963, 1967 et 1971) portent sur le khotanais. Durant la même période, M. L. donne dans la Festschrift Morgenstierne un exposé sur v.p. *hagmatā* (1964). Dans le domaine de l'indien, les derniers travaux sont: *Der altindische kausative Aorist* ajījanat (Festschrift W. Norman Brown, 1962, 152-159), *Merkmale des Sanskrit als Kunstsprache* (Asiatische Studien 1965, 207-215), *Über* u– *und* yu– *Adjektive des Altindischen* (Mélanges d'indianisme à la mémoire de L. Renou, 1968, 467-478), *Zu den lautlichen Fernwirkungen im Altindischen*

(Festschrift F. B. J. Kuiper, 1968, 53-59). Cette production témoigne à la fois d'une information très large et d'un souci constant de retenir l'essentiel. L'article de la Festschrift Kuiper, par exemple, présente en une demi-douzaine de pages seulement le vaste problème de l'assimilation et de la dissimilation à distance en sanskrit. Le phénomène n'a pas beaucoup de prise sur la syllabe de redoublement dans les formes du présent et du parfait. La raison en est double: d'abord l'initiale de mot représente une position phonétiquement forte, et puis la réduplication joue un rôle grammatical. Ainsi, dans les faits, les altérations se limitent le plus souvent au timbre de la voyelle constitutive du morphème. Comme le latin a *scicidī* et *tutudī* (mais encore, dans la vieille langue, *pepugī* et *memordī*), de même le sanskrit redouble en *i* et *u* les radicaux à *i* et *u*: *cikite*, *tutude*. A l'inverse, une action différenciatrice s'exerce sur des séquences identiques comportant un groupe de consonnes. On a *tasthau* pour **sta–sthau* et *paspṛśe* pour **spaspṛśe* (cf. latin *sistō*). Un changement plus profond, mais exceptionnel, s'observe dans le syntagme *ná nindima* « nous n'avons pas insulté » (RV 1, 161, 1). En l'occurrence, le remplacement de *ninindima* par une forme plus courte s'explique dans un contexte particulier. En effet, la présence d'une négation étroitement liée au verbe plaçait le redoublement dans la situation d'une syllabe intérieure et l'haplologie devenait alors possible (cf. *ma(dhu)–dugha*). Cependant, au lieu de la chute d'un élément, la dissimilation produit souvent un changement dans l'articulation d'un phonème. La configuration *r – r*, instable, se résout en *l – r* ou *r – l*, et *ṣ – ṣ* donne *s – ṣ*: véd. *alarti* < **arar–ti*, véd. *sisakṣi* < **siṣakṣi*.

Outre une œuvre scientifique remarquable, la linguistique doit à Manu Leumann la formation de brillants élèves. L'un d'eux, Ernst Risch, occupe présentement la chaire de grammaire comparée de l'Université de Zürich. Les domaines de prédilection de son maître sont aussi les siens, notamment le grec. Ainsi, avant la guerre paraît la *Wortbildung der homerischen Sprache*, Berlin/Leipzig 1937, livre de base pour l'étude de la formation des mots dans la langue homérique. Cette publication révèle la compétence non seulement de l'helléniste, mais aussi du comparatiste, les faits grecs étant présentés dans le contexte de la morphologie indo-européenne. La même perspective se retrouve dans les travaux ultérieurs, et d'abord

dans les *Betrachtungen zu den indogermanischen Verwandtschaftsnamen* (Mus. Helv. 1, 1944, 115-122). Après B. Delbrück et E. Hermann, E. R. y reprend le problème, capital pour l'histoire de la civilisation, des termes de parenté. Le système de l'indo-européen commun n'a ni la complexité du modèle latin ou grec, ni la clarté du type occidental moderne. En latin, les oncles et les tantes paternels et maternels font l'objet de dénominations spécifiques: *patruus* s'applique au frère du père, *auunculus* au frère de la mère; *amita* à la sœur du père et *matertera* à la sœur de la mère. En grec, le lexique distingue également les parents du mari et de la femme. Le « beau-père », en particulier, s'appelle soit ἑκυρός (= père du mari), soit πενθερός (= père de la femme). Pour l'indo-européen, la méthode comparative dégage une terminologie sensiblement moins riche. Cela tient à l'organisation rigoureusement patriarcale de la famille. Seule importe l'ascendance paternelle, car la maison n'abrite que les membres de la lignée du mari. Les parents de la femme vivent séparément. En revanche, les fils, même mariés, restent sous le toit paternel, ainsi que les filles célibataires. Par là s'explique la conservation des noms du « père » (lat. *pater*), de la « mère » (lat. *mater*), du « frère » (lat. *frater*), de la « sœur » (lat. *soror*), du « père du mari » (lat. *socer*) et, réciproquement, de la « femme du fils » (lat. *nurus*), du « frère du mari » (gr. δαήρ, lat. *lēuir*), de la « sœur du mari » (gr. γαλόως, lat. *glōs*), enfin des « femmes des frères du mari » (gr. εἰνατέρες, lat. *ianitrices*). On observe, corollairement, l'absence de termes anciens pour le « père et la mère de la femme », pour les « frères et sœurs de la femme » et pour le « mari de la fille ». Lacune plus surprenante, il n'y a pas d'expression préhistorique pour « cousins ». Pourtant, les enfants des frères du père appartenaient à la grande famille. De fait, l'irrégularité n'est qu'apparente et tient, en réalité, à l'ambiguïté de i.-e. **bhrā́tēr* et **swésōr*. En effet, les frères et les cousins (ou les sœurs et les cousines), égaux vis-à-vis du *pater familias*, c'est-à-dire vis-à-vis du grand-père d'ego, ne donnaient pas lieu à des appellations distinctes. A l'époque historique seulement, des nuances sont apparues, qui ont été en général traduites par des adjectifs de détermination. C'est le type *frātrēs (sorōrēs) patruēlēs*. Comme **bhrā́tēr* ne recouvre pas simplement la notion de « frère », de même **pə́tḗr* ne correspond pas seulement à « père », mais inclut le « grand-père ». En faveur de cette hypo-

thèse plaident l'absence d'une expression propre commune à la majorité des dialectes — **awos* n'existe qu'en latin *(auus)*, en germanique (got. *awo* « grand-mère »), en arménien *(haw)* et en hittite *(ḫuḫḫaš)* — et les dénominations explicites (secondaires) du lituanien (*tẽvas senàsis* « le vieux père ») et du sanskrit (*pitāmahá-* « le père grand »). – Par le biais de la recherche lexicologique, E. R. s'est occupé non seulement de la dimension sociale de la condition humaine, mais aussi de l'aspect physique. On pense à une belle contribution de 1961, *Die indogermanischen Verwandten von griechisch* σάρκες: Die Sprache 7, 93-98. Un des mérites de l'enquête réside précisément dans la définition de σάρκες comme élément du vocabulaire de l'homme. En effet, ce plurale tantum — le singulier ne se rencontre qu'au génitif partitif en τ 450 — ne s'emploie jamais pour les animaux dans les poèmes homériques. Parfois en relation de coordination avec ἔγκατα « entrailles » et ὀστέα « os » (cf. ι 293), σάρκες se rapporte à une partie du corps. C'est la « chair » de l'homme vivant, par opposition à κρέας, qui s'applique à la « chair débitée », à la « viande ». La distinction est essentielle non seulement au point de vue grec, mais aussi dans la perspective de la reconstruction en indo-européen. D'après la forme (éolienne) de grammairiens σύρκες, σαρκ- remonte à **twr̥k-*, degré réduit *(tʷrk-)* de **twerk-/*twork-*. La coexistence de **tʷrk-* et de **turk-* (> συρκ-) rappelle les variantes du nom de nombre « quatre »: **kʷetur̥-* (cf. τέσσαρες) et **kʷetur-* (cf. πίσυρες). En dehors du grec, **twerk-/*twork-* se reflète dans av. *θwarəs-*. Cette racine verbale ne signifie pas « couper » (conception fautive des dictionnaires étymologiques), mais « créer, former ». Les dérivés *θwaršti-* « forme » et *θwōrəštar-*, *θwarəxštar-* « créateur » (cf. véd. *tváṣṭar-)* en donnent confirmation. Les faits grecs et indo-iraniens s'accordent donc tout à fait, formellement et sémantiquement: σάρκες se dit de la « chair en tant qu'elle donne forme au corps humain ». Cette mise au point permet un rapprochement avec un terme hittite. En effet, au point de vue du contenu, *tuekka-* « corps, personne » se relie sans peine aux données précédentes. Sur le plan de l'expression, cependant, l'absence de *r* intérieur pose un problème. C'est pourquoi les étymologistes rattachent, en général, le mot hittite au groupe de skr. *tvac-* f. « peau », gr. σάκος n. « bouclier en cuir ». Mais, plus satisfaisante pour le sens, la correspondance entre hitt. *tuekka-*

et av. *θwarəs–* ne se heurte pas à un obstacle phonétique insurmontable. De fait, l'anatolien connaît, dans plusieurs catégories de formes, un flottement entre *r* et son absence. En particulier, la coexistence de *wakkant–* et *warkant–* rend vraisemblable un doublet **tuerka–* de *tuekka–*. E. R. refait ainsi l'unité d'un ensemble lexical important.

Sinon dans le cas particulier de σάρκες, du moins en mainte occasion l'étymologie du grec profite des données mycéniennes. Or, E. R. compte précisément parmi les mycénologues de la première heure. Sa contribution propre vise, au-delà des interprétations de détail, au classement systématique des traits phonétiques et morphologiques des nouveaux documents pour le bénéfice d'une étude dialectologique. Les résultats de l'enquête se traduisent d'abord dans la communication magistrale du Colloque International sur les textes mycéniens (Gif-sur-Yvette, 3-7 avril 1956; voir les *Actes*, publiés par M. Lejeune, Paris 1956, 167-172). E. R. y relève premièrement des archaïsmes remarquables. Le mycénien se sépare de tous les parlers grecs du I^er^ millénaire par la conservation constante des labio-vélaires devant *e*, *i* et *o* (type *to–ro–qe–jo–me–no* = τροπεόμενος), par le maintien sporadique de *i̯* devant *o* à l'initiale et à l'intérieur (type *e–re–pa–te–jo* = ἐλεφάντεος), par l'emploi régulier de la désinence *–pi* et par l'absence fréquente d'une voyelle *o* de liaison dans les composés et les dérivés (type *te–mi–we²–ta* = τερμίϝεντα, cf. hom. τερμιόεντα). Ces particularités, seulement révélatrices de l'âge des textes, n'enseignent rien sur la position du dialecte. A cet égard, les observations possibles — la graphie, très déficiente, ne fournit pas toutes les précisions utiles — rangent le mycénien parmi les parlers du Sud: ionien et arcado-cypriote. La langue des tablettes partage, notamment, avec le grec méridional le traitement *–si* de *–ti* (*e–ko–si* = ἔχονσι) et la formation d'adverbes en *–te* (*o–te* = ὅτε. Cf. ion-att. πότε, en face d'éol. πότα et dor. ποκά). Les rares désaccords entre le mycénien et l'arcadien ne représentent jamais le prix d'affinités avec le dorien. On constate, en revanche, des points de rencontre avec la langue homérique (*po–se–da–o* = Ποσειδάων). De là, E. R. de conclure: « Il n'y a aucune caractéristique du mycénien, étrangère et à l'arcado-cypr. et à l'ion., qui soit attestée en éol. ou en dor. » – Après l'esquisse de 1956, le savant zurichois inclut dans un exposé

plus complet de 1958 la discussion des problèmes afférents à l'écriture. Le titre de l'article (*Die Entzifferung der Minoischen Linearschrift B:* Anthropos 53, 143-160) suppose déjà l'existence de plusieurs systèmes graphiques dans l'île de Crète. Chronologiquement entre d'abord en ligne de compte une écriture hiéroglyphique, en usage vers 2000 av. J.-C. Puis, dérivée de ces hiéroglyphes, une sorte de cursive est connue par des textes des XVII^e^-XV^e^ siècles: c'est le « linéaire A ». Enfin, le « linéaire B » se rencontre à Cnossos dans la seconde moitié du XV^e^ siècle, et à Pylos et Mycènes à la fin du XIII^e^ siècle. Le déchiffrement du linéaire B posait aux chercheurs des problèmes très difficiles, car le matériel à disposition — en tout quelques milliers de tablettes — ne comprend pas de textes bilingues. Heureusement, l'usage complémentaire d'idéogrammes aisément interprétables constituait un atout important. De fait, après les travaux préparatoires d'Alice Kober, Michael Ventris découvre, en 1952, la valeur exacte de la plupart des signes du syllabaire (au nombre d'environ quatre-vingt-dix). Le décryptage donne alors un résultat inattendu: les documents de Cnossos ne livrent pas une langue « égéenne », mais un dialecte grec archaïque. Malheureusement, la notation est très défectueuse. D'une part, il n'y a pas de syllabogrammes pour les groupes CVC (syllabes fermées), d'autre part ni les simples et les aspirées, ni les sourdes et les sonores (sauf dans l'ordre des dentales) ne font l'objet de séries distinctes. Ainsi, le mycénien — ce nom s'applique au parler homogène de Mycènes, Pylos et Cnossos — écrit trop (*ko–no–* = κνω–) ou trop peu (*to–so* = τόσος), et contient beaucoup de formes ambiguës (*–po–ro* = –φορος, –πορος, –πωλος, –φρων). Des flottements de nature graphique s'observent sporadiquement: *ko–to–i–na* (= κτοίνα) et *ko–to–na* se distribuent géographiquement, entre Cnossos et Pylos respectivement. En revanche, le lieu de provenance n'a pas d'incidence sur la langue des tablettes. En gros, le mycénien s'apparente aux groupes arcado-cypriote et ionien-attique. En dépit de coïncidences nombreuses, il n'y a pas de filiation directe entre le grec des Achéens et le dialecte homérique. Au reste, les analogies entre faits mycéniens et données du I^er^ millénaire sont quelquefois partielles. Ainsi, *a–re–pa–(zo–o)* recouvre exactement ἄλειφα, tandis que la variante *a–re–po–(zo–o)* n'a pas d'écho en grec alphabétique. Cette observation s'inscrit

dans l'étude systématique d'E. R. sur *Les différences dialectales dans le mycénien* (Proceedings of the Cambridge Colloquium on Mycenaean Studies, ed. by L. R. Palmer and J. Chadwick, Cambridge 1966, 150-157). A côté de l'hésitation entre *a* et *o* comme reflets des sonantes nasales, les documents attestent une situation de concurrence entre datifs en *-e* (= -ει) et en *-i*, et entre les timbres *e* et *i* du vocalisme radical (cf. *te-mi-ti-ja* = θεμιστίᾱς et *ti-mi-ti-ja*). Les trois catégories de doublets comportent un type courant et un type rare; celui-ci, propre à quelques « mains » ou scribes (cf. les examens paléographiques de Bennett), présente le traitement *a* de **n̥*, le datif en *-i* et la forme *te-mi-ti-ja*. Les parlers grecs du I^er^ millénaire rejoignent ce « mycénien spécial », mais s'écartent du « mycénien normal ».

Le panorama précédent donne une idée des travaux d'E. R. Mais seule la lecture des articles originaux révèle le talent de l'auteur dans la conciliation de la rigueur scientifique et de la clarté de l'exposition. Jamais les aspérités de l'objet à l'étude n'empêchent une description à la fois respectueuse du détail et attentive aux caractères généraux. Par cet esprit de synthèse et cette compréhension de l'essentiel, E. R. allie aux qualités du chercheur les dons du professeur. Ainsi, le rayonnement du maître se manifeste, en dehors des contributions personnelles, chez de nombreux disciples. Sous la direction d'E. R. ont été élaborées plusieurs thèses de linguistique grecque, notamment: H. Troxler, *Sprache und Wortschatz Hesiods*, Zürich 1964, 245 p.; W. Kastner, *Die griechischen Adjektive zweier Endungen auf* -ΟΣ, Heidelberg 1967; E. H. Rüedi, *Vom* Ἑλλανοδίκας *zum* ἀλλαντοπώλης. *Eine Studie zu den verbalen Rektionskomposita auf* -ας/-ης, Zürich 1969, 185 p.; M. Nöthiger, *Die Sprache des Stesichorus und des Ibycus*, Zürich 1971, 203 p.; R. Schweizer-Keller, *Vom Umgang des Aischylos mit der Sprache. Interpretationen zu seinen Namensdeutungen*, Aarau 1972, 87 p.; R. B. Harlow, *Eine Dialektanalyse der koischen Asylieurkunden*, Dunedin (Nouvelle-Zélande) 1972, 91 p. Deux thèses récentes, également dirigées par E. R., portent sur la langue latine: A. Hauri-Karrer, *Lateinische Gebäcksbezeichnungen*, Zürich 1972, 164 p.; F. Piccoli, *Participium praesentis activi und ablativus gerundi. Aspekte ihrer syntaktischen Entwicklung im Latein der Kaiserzeit*, Zürich 1972. Enfin, en grammaire indo-européenne, E. R. a suivi

la thèse de R. Zwolanek: *Vâyav indraśca. Studien zu Anrufungsformen im Vedischen, Avestischen und Griechischen*, Munich 1970.

3. Berne et Neuchâtel

Le prédécesseur du titulaire actuel de la chaire de grammaire comparée de l'Université de Berne compte parmi les plus grands comparatistes du second quart du XX^{e} siècle. Le professeur Albert Debrunner (1884-1958) laisse à la postérité une œuvre remarquable par l'étendue et la qualité du travail. Elève du fameux linguiste suisse Jacob Wackernagel, c'est l'homme des grandes entreprises. Dès avant la nomination à Berne (1920), A. D. remanie la *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch* de Friedrich Blass (4^{e} éd. 1913) et, quatre ans plus tard, publie une *Griechische Wortbildungslehre* encore fort utile aujourd'hui. Il décline, en 1921, l'offre de Walter Otto relative à une refonte complète de la grammaire grecque de Brugmann-Thumb, pour des raisons de concurrence avec son activité de collaborateur à la monumentale *Altindische Grammatik* de J. Wackernagel. L'éditeur du *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* confie alors à Eduard Schwyzer la réalisation du projet. En 1934, puis en 1939 paraissent respectivement une phonétique et une morphologie. Mais Schwyzer, enlevé à la science en 1943, laisse inachevé le manuscrit de l'exposé sur la syntaxe. Dans ces circonstances, A. Debrunner accepte la tâche ingrate de la mise au point et de la poursuite de la rédaction. Ainsi, en 1950, un volume de 714 pages sort de presse (voir les comptes rendus de Leroy: L'Antiquité classique 1950, 490-493; Risch: Museum Helveticum 1950, 230; Humbert: Revue des Etudes Anciennes 1954, 170-174). Enfin, en 1953, A. D. signe la troisième édition, revue et corrigée, de la *Geschichte der griechischen Sprache* d'O. Hoffmann (Sammlung Göschen). Voilà, en quelques titres et quelques dates, les temps forts de la carrière d'helléniste du grand linguiste bernois. L'esprit de l'œuvre et la méthode de travail apparaîtront dans un aperçu des recherches d'après-guerre dans le domaine du grec. Sous le titre *Homerica* (Mus. Helv. 3, 1946, 40-47), A. D. traite d'abord la question de la distribution des formes ἦμαρ n. et ἡμέρη f. dans l'Iliade et l'Odyssée. Le sens ne joue pas de rôle, sauf au niveau des dérivés ἡμάτιος « pendant le jour » et ἡμέριος « qui ne dure qu'un jour ». Les termes bases signifient simplement « jour » sans nuance parti-

culière. La répartition dépend donc de conditions purement formelles. Désignation usuelle dans la langue quotidienne d'Homère (l'ionien), ἡμέρη n'était pas d'un emploi facile en poésie pour des raisons de contraintes métriques. Seuls entraient dans l'hexamètre ἡμέρη (nom. sg.), ἡμέρῃ (dat. sg.) et ἡμέραι (nom. pl.) devant voyelle initiale du mot suivant. L'aède avait donc besoin de substituts et recourait alors au paradigme de l'archaïque et non ionien ἦμαρ, ἤματος. La place accessoire de la variante neutre est révélée indirectement par des faits d'accord grammatical. Dans les expressions elliptiques, en effet, l'ordinal se rapportant au nom du « jour » apparaît presque toujours au féminin, même dans le voisinage immédiat de la forme ἦμαρ. On lit, par exemple, en κ 80: ἑξῆμαρ μὲν ὁμῶς πλέομεν νύκτας τε καὶ ἦμαρ. ἑβδομάτῃ δ'ἱκόμεσθα... Le terme sous-entendu, le seul vraiment vivant, était ἡμέρη. – C'est encore à la métrique que, dans la deuxième partie de l'article, A. D. demande l'explication de la concurrence entre les séries ὁ ἡ τό et ὅς ἥ ὅ. A l'origine, ὁ ἡ τό fonctionnent comme démonstratifs, se reliant étymologiquement à skr. *sa sā tad*. Cependant, l'emploi comme relatif se rencontre notoirement chez Homère et en ionien en général. Par contre, le relatif proprement dit ὅς ἥ ὅ (= skr. *yaḥ yā yad*) ne remplace qu'exceptionnellement le démonstratif. Cela se présente au neutre dans l'expression ὃ γὰρ γέρας ἐστὶ θανόντων (Ψ 9 et ω 190). A côté de la variante régulière τὸ γὰρ γέρας ἐστὶ θανόντων (Π457, 675; ω296), le type ὃ γὰρ se justifie comme création artificielle conditionnée métriquement. – La servitude des rythmes rend compte également d'une extension analogique du thème verbal δι– aux dépens de δοι– dans la flexion du parfait de δείδω « craindre ». Conformément au système ancien (cf. 1 sg. μέμονα: 1 pl. μέμαμεν), le vocalisme *o* se rencontre au singulier dans la forme archaïque δείδω < *δείδοα < *δέδϝοια et dans les réfections δείδοικα, –κας, –κε; le degré zéro, en revanche, règne au pluriel: 1. δείδιμεν 2. δείδιτε 3. δεδίασιν. Mais Homère atteste aussi les formes aberrantes δείδια, δείδιας et δείδιε. Ces innovations se comprennent non seulement dans la perspective historique par la tendance à la simplification des paradigmes, mais aussi et surtout par les problèmes techniques de la versification. D'une façon remarquable, en effet, δείδια s'emploie avec prédilection au 4e et au 5e pied de l'hexamètre. Or, en ces positions le spondée était d'ordinaire

évité. La forme héritée, δείδω, avait donc besoin d'un substitut. – Comme δείδια et δείδω appartiennent à des niveaux chronologiques différents, de même les variantes κληΐζω et κληΐω du verbe «fermer» n'ont pas le même âge. On tient habituellement κληΐω pour un présent ancien, dérivé de *κλᾱϜι–, et κληΐζω pour un doublet récent (Schwyzer, *Gr. Gr.* I, 727, 4). Mais A. D., non prisonnier des apparences, considère la distribution des termes dans la littérature. Chez Homère, le présent ne se rencontre malheureusement pas et l'aoriste comporte tantôt deux σ, tantôt un seul dans la tradition manuscrite (flottement entre ἐκλήισσεν et ἐκλήισεν, entre κληΐσσαι et κληΐσαι). Mais des formes nominales plaident nettement pour κληΐζω: κληΐς, κληΐδ– et κληϊστός. Les témoignages sûrs de κληΐω n'apparaissent pas avant Hérodote. L'enquête établit donc la priorité de la base en dentale (*κλᾱϜῑδ–). La formation de κληΐω, dans un état de langue relativement récent, procède d'une réinterprétation de l'aoriste, par suite de la simplification de κληϊσσ– en κληϊσ– (cf. μηνίω à côté de ἐμήνισα).

Avec persévérance, A. D. scrute donc les faits de langue en philologue, dans le plus grand respect des textes. Les essais de solution se fondent toujours sur des vérifications minutieuses et tiennent compte des données de la statistique. Ainsi, dans l'étude très complète de la Festschrift für Friedrich Zucker, Berlin 1954, 85-110 *(Das Augment ἡ–)*, l'auteur ne se dispense pas de dépouillements ingrats, mais nécessaires. Le but poursuivi est l'explication de l'augment syllabique long dans les formes anomales ἤθελον, ἠβουλόμην, ἠδυνάμην et ἤμελλον. L'interprétation du prétérit ἤθελον dépend naturellement de la configuration du présent. De fait, les dictionnaires enregistrent deux variantes: θέλω et ἐθέλω. La distribution, d'Homère à Platon, change suivant les époques et les écrivains. L'Iliade, l'Odyssée et les Hymnes n'attestent qu'ἐθελ–, à une exception près (θέλοιεν en ο 317: partie récente). Hésiode emploie toujours ἐθελ–. En revanche, la poésie lyrique reflète une situation plus complexe. Si les Lesbiens, Anacréon et Phocylide se servent uniquement de θελ–, Théognis opte au contraire pour ἐθελ–, sans doute par imitation d'Homère. Pindare et Bacchylide occupent une position intermédiaire, avec des exemples des deux formes. L'usage se fixe chez les Tragiques avec θελ– au présent, mais ἠθελ– au prétérit. De même chez Hérondas. Aristophane,

en revanche, montre une préférence pour ἐθελ–. Parmi les prosateurs, Hérodote ne connaît qu'ἠθελ– au prétérit, sauf dans la forme itérative (ἐθέλεσκον: 6, 12, 4); au présent, θελ– et ἐθελ– apparaissent en concurrence. Plus conséquent, Thucydide retient ἐθελ– et ἠθελ–, et c'est aussi la norme chez Platon. Enfin, l'épigraphie offre une situation homogène en pays ionien (seulement θελ– jusque vers 300 av. J.-C.) et éolien (seulement θελ–). En attique, la plus ancienne inscription où le verbe se présente (1re moitié du Ve s.) réserve ἐθελ– à la position postvocalique, θελ– à la position postconsonantique. Dans les dérivés et les premiers membres de composés, ἐθελ– prédomine nettement jusqu'à l'époque hellénistique (type ἐθελοντήρ (ou –τής), ἐθελο–κακεῖν et, comme anthroponyme, Ἐθελοκράτης). Au total, ἐθελ– et θελ– se partagent des aires dialectales aisément déterminables: en gros, la forme longue règne chez Homère et en attique, la forme brève en éolien et en ionien. Les chevauchements s'expliquent par des emprunts et des influences réciproques. En particulier, le θελ– des Tragiques s'interprète sans peine comme ionisme en raison de l'origine ionienne de l'iambe et du trochée. Au point de vue chronologique, les faits établissent la priorité de la variante à prothèse. La tâche du linguiste consiste donc à élucider les conditions du développement de θελ– à partir de ἐθελ–. Après W. Schulze, O. Hoffmann, E. Schwyzer et E. Fraenkel, A. D. voit l'origine de l'innovation dans les cas d'aphérèse de ἐ– après voyelle longue ou diphtongue. Les syntagmes déterminants sont du genre εἰ 'θέλεις, εἰ μὴ 'θέλεις, εἶναι 'θέλω. θεοῦ 'θέλοντος. Le phénomène se produit de préférence dans la langue parlée, et à une époque relativement récente. C'est pourquoi, en dépit des composantes ionienne et éolienne du dialecte homérique, θελ– ne se rencontre pas dans l'Iliade et l'Odyssée. Par voie de conséquence, ἠβουλ–, ἠδυν– et ἠμελλ– ne s'y trouvent pas non plus. En effet, la formation analogique du prétérit ἠβουλ– à côté du présent βουλ– suppose l'existence de θελ– en face de ἠθελ–. De fait, ἠβουλ– ne remonte pas au-delà d'Euripide. Les données s'accordent parfaitement avec la théorie.

Une compréhension très fine des niveaux de langue et un soin particulier dans la distinction des étages chronologiques ne guident pas seulement A. D. dans des analyses morphologiques méticuleuses, mais aussi dans le traitement des points les plus délicats

de la syntaxe. Ainsi, en 1948, dans les Acta Orientalia, vol. 20, l'auteur de l'*Altindische Grammatik* donne une remarquable contribution à l'étude du discours indirect en sanskrit (*Indirekte Rede im Altindischen*: pp. 120-132). Une remarque liminaire signale d'emblée le comportement singulier de l'indien par rapport au latin et au grec. A la différence des langues classiques, le sanskrit ne développe le style indirect que dans des formes rudimentaires. L'évolution de la phrase indienne ne va pas dans le sens d'un progrès de la subordination, elle se caractérise au contraire par la fabrication de composés nominaux toujours plus complexes. Cependant, le Ṛgveda connaît un type de relatives assez proche du discours indirect. A. D. cite, notamment, RV 1, 164, 34b: *pr̥cchā́mi, yátra bhúvanasya nā́bhiḥ* « je demande où (est) le nombril du monde »; ŚB 14, 6, 11, 1: *nā́ham tád, bhagavan, veda, yátra gamiṣyā́mi* « je ne sais pas, Seigneur, où je vais aller »; Mahābh. 3, 54, 20: *śr̥nu me, maghavan, yena na dr̥śyante mahīkṣitaḥ* « apprends de moi, Seigneur, pourquoi les maîtres de la terre ne se laissent pas voir ». Des énoncés mieux caractérisés comportent une « conversion modale ». Ainsi, au futur du style direct correspond le « conditionnel » de la construction indirecte. Le mécansime de transposition s'observe à plein en MS 1, 9, 3: *sò 'manyata: kvà hoṣyāmíti? sá tád evá nā́vindat prajā́patir, yátrā́hoṣyat* « il pensait: où vais-je sacrifier? Mais Prajāpati ne trouvait justement pas d'endroit où il aurait pu sacrifier ». Un exemple encore plus remarquable témoigne d'un changement de personne à la suite d'un verbe de parole, RV 1, 24, 13: *śúnaḥśépo hy áhvad gr̥bhītás triṣv ādityám drupadéṣu baddháḥ: ávainaṃ rā́jā váruṇaḥ sasr̥jyād, vidvā́ṃ ádabdho ví mumoktu pā́śān* « Śunaḥśepa, appréhendé, attaché à trois poteaux, invoqua le fils d'Aditi, (disant) que le roi Varuṇa veuille bien le libérer; que le Sage, le Loyal veuille bien défaire ses liens ». Au discours direct, les deux derniers verbes apparaîtraient à la 2e personne de l'impératif: « ô roi Varuṇa, libère-moi... défais mes liens ! » On a donc affaire à une syntaxe relativement élaborée. Il faut remarquer, toutefois, que *sasr̥jyād* et *mumoktu*, étant inaccentués, ont le statut de verbes principaux. Le cas ne relève donc pas vraiment du style indirect, mais plutôt du « discours vécu » (erlebte Rede). De même MS 2, 1, 11; Śāṅkh.Ār. 8, 11 (Keith Ait. Ār. p. 315); Bhagavadgītā 4, 4 = Mahābh. 6, 28,4. A l'inverse, les personnes du discours direct

se maintiennent parfois en dépit des formes extérieures de la subordination (présence de la conjonction *yáthā*, absence de la particule *íti*). TS 2, 3, 5, 1, Prajāpati dit à Soma: *ṛtám amīṣva, yáthā samāvacchá upaiṣyā́my, átha te púnar dāsyāmíti* « prête un serment (ayant la teneur): je (les) visiterai également (les trente femmes), puis je te (les) rendrai ». Avec une curieuse inconséquence, l'emploi d'un pronom relatif n'empêche pas la conservation de la personne du discours direct et le recours à *iti*, MS 4, 1, 9: *té vaí devás tám nā́vindan, yásmin yajñásya krūrám mārkṣyā́mahā iti* « les dieux ne trouvaient pas celui auquel nous (= eux, les dieux) essuyerons le sang de la victime (du sacrifice) ». Enfin, A. D. signale l'existence d'interrogatives indirectes avec un pronom à *k-* initial en guise d'introducteur. Parmi les très rares exemples du type figure RV 10, 129, 6: *ká ihá prá vocat, kúta ā́jātā, kúta iyám vísṛṣṭiḥ* ? « qui peut révéler ici d'où a été engendrée, d'où (vient) cette création? » En conclusion, le sanskrit ne fait un usage courant du discours indirect que dans les subordonnées articulées à l'aide d'un pronom ou d'un adverbe relatifs.

Successeur de Max Niedermann [3] à Neuchâtel, Georges Redard est en même temps titulaire de la chaire de linguistique à l'Université de Berne. Avec lui, la recherche en grammaire comparée prend une orientation nouvelle, mais ne rompt pas pour autant avec la saine tradition d'Albert Debrunner. Comme son illustre prédecesseur, G. R. assoit son œuvre sur un travail philologique rigoureux. A cet égard, sa première publication — *A propos d'une édition linguistique de Plaute*: Mélanges Max Niedermann, Neuchâtel 1944, 73-79 — donne le ton de la suite. Il y est question du manque de cohérence en matière de graphie dans les éditions modernes de Plaute. Que la tradition manuscrite (le palimpseste ambrosien A et les manuscrits P de la famille palatine) atteste ou non l'orthographe authentique, les lettres *y* et *z* sont à proscrire d'un texte qui se veut fidèle à l'original. En effet, d'après le témoignage des inscriptions et l'enseignement explicite des auteurs anciens, l'alphabet latin archaïque ne comportait ni *y*, ni *z*. Des formes comme *tyranne*

[3] Une petite partie de la production de M. Niedermann tombe dans la période considérée. Citons, de 1945, *Ghost words. Lat.* celtis "*ciseau*" (Mus. Helv. 2, 123-136) et, de 1950, *Der Suffixtypus* -ullus, -a, -um *lateinischer Appellativa* (ibid. 7, 147-158).

(*Pseud.* 703: A), *Syre* (*ibid.* 657: P) ou *sycophantis* (*ibid.* 1197: P) représentent des modernisations. De même, *zonam* (*Persa* 155: P) ou *zamia* (*Aulul.* 197: P). On rétablira donc *turanne*, *Sure*, *sucophantis*, *sonam*, *samia*. D'autre part, dans la transposition des mots grecs en φ, ϑ, χ, seules les graphies *p*, *t*, *c* sont légitimes: type *Pilonicos*, *Corintus*, *Aciles*. Dans le domaine de la morphologie, les thèmes en *–s–* de genre animé présentaient encore une finale *–ōs* dans la langue de Plaute. D'où la nécessité de corriger *honŏr* (*Trin.* 663: A, P) par *honōs* et *amŏr* (*Merc.* 590: P) par *amōs*. La plupart des éditeurs se montrent insuffisamment conséquents dans la restitution du type ancien et font trop peu de cas des enseignements de la linguistique historique. – Pour G. R., celle-ci ne saurait être tenue à l'écart des sciences philologiques, ni par ailleurs être coupée de la linguistique générale. Cette attitude résolument ouverte et opposée aux cloisonnements stériles fait des divers ouvrages et articles du maître des contributions exemplaires. A commencer par une thèse de doctorat très fouillée sur *Le suffixe grec –ίτης, –ῖτις. Etude philologique et linguistique*, Paris 1949. Non seulement le sujet du livre, mais aussi la méthode d'analyse rappellent les *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, publiés l'année précédente par E. Benveniste. Comme le linguiste français recherche « à travers la diversité des emplois de parole... la cohérence d'une structure fondée dans la langue » (*op. cit.*, 112), G. R., se référant explicitement à Saussure, saisit la fonction de –της au niveau profond, au-delà des fluctuations de surface. L'étude commence par une définition morphologique du suffixe. Dans le champ de la dérivation, –της se situe aux côtés de –τήρ/–τωρ, soit comme variante complémentaire (–τήρ/–τωρ règne dans le simple, –της au second membre de composé: type ἡγήτωρ en face de κυνηγέτης), soit comme concurrent victorieux (ἀγρότης évince ἀγροτήρ). Le remplacement de –τήρ par –της s'accompagne en général d'un recul du ton sur la pénultième. De plus, les féminins en –τις, parallèles aux masculins en –της, sont toujours mésotoniques. Sous le rapport de la productivité, la finale –ῑ́της l'emporte sur –έτης, –ότης, –ώτης, –ᾱ́της et –ῠ́της. Outre des dénominatifs de thèmes en *–i–* (πολίτης: πόλις), –ῑ́της fournit des dérivés de noms en *–o–* (ἀγρίτης: ἀγρός), en *–ā–* (κωμίτης: κώμη), en consonne (ἀσπιδίτης: ἀσπίς). L'extension du morphème s'observe principalement dans le vocabulaire des

fonctions sociales, dans le lexique des activités professionnelles et dans la nomenclature des sciences. G. R. retrace l'histoire de divers développements à partir d'un « centre d'irradiation analogique ». Le nom du « citoyen », par exemple, semble avoir joué un rôle déterminant dans la formation d'un ensemble de termes s'appliquant aux membres de circonscriptions administratives, aux habitants de districts: πολίτης, d'âge homérique, entraîne ἀστίτης (cf. ἄστυ), χωρίτης (χῶρος, χώρα), ἀγρίτης (ἀγρός), κωμίτης (κώμη), etc. En dehors des appellatifs, -ίτης se rencontre dans une série d'ethniques. De fait, le suffixe convient à tout ressortissant d'un groupe. La classe d'âge est en cause avec νηνίτης (cf. νῆνις, νεᾶνις). Mais c'est dans le domaine professionnel que l'élément -ίτης connaît la fortune la plus remarquable: une constellation immense s'organise autour du terme clé τεχνίτης « artisan ». Quant aux noms des spécialistes de l'art militaire, ils suivent le modèle de στρατιώτης et ὁπλίτης. Naturellement, le « centre d'irradiation » ne se laisse pas toujours localiser avec précision dans les nombreux secteurs où règne -της: pierres, plantes, animaux, etc. D'ailleurs, selon les propres termes de l'auteur, « l'analogie ne suit pas toujours les chemins de la logique; des interférences constantes et imprévisibles s'opèrent d'un groupe à l'autre, qui montrent la relativité générale d'une étude sémantique » (p. 19). Il n'est donc pas possible de retrouver par quelles voies le modeste contingent des dérivés homériques en -ίτης (une dizaine) a réussi à imposer un tel développement du type. Du moins peut-on observer que, dans cette histoire, -ίτης a été concurrencé par -ίας, -εύς et -ινος, tandis que -ῖτις a dû faire face à la formation très productive en -ισσα à partir du IVe siècle av. J.-C. Si des doublets ont pu, occasionnellement, se constituer (κωνίτης: κωνίας; ἱππότης: ἱππεύς; ἀλευρίτης: ἀλευρινός), il faut cependant reconnaître à -της une fonction propre, inexprimable par un suffixe différent. D'après les conditions d'apparition (notamment chez Homère), -της se définit comme un morphème « catégorisant, classificateur ». En effet, les termes de cette dérivation s'appliquent toujours au membre d'une communauté, jamais à un individu isolé. Ainsi, le soldat, en tant qu'élément d'un groupe, peut être désigné par un nom en -της (ὁπλίτης, στρατιώτης) à la différence du chef, personnage unique (ἄναξ, βασιλεύς, ἡγεμών, τύραννος). Dans le vocabulaire scientifique, le sens de -της convient

particulièrement bien aux divisions des « disciplines taxinomiques, comme la minéralogie ou la botanique, où la classification est essentielle » (p. 229).

La contribution de G. R. à l'histoire du suffixe -της convie le lecteur à un long voyage à travers des domaines aussi variés que la politique, les arts, les techniques, les sciences de l'homme et de la nature. L'étude lexicologique de 1953, également consacrée à des faits grecs, couvre un champ moins vaste. Le titre limite même le sujet à une unité du vocabulaire: *Recherches sur* χρή, χρῆσθαι. *Etude sémantique*, Paris. Mais, en réalité, l'investigation principale sur χρῆσθαι s'enrichit de l'examen minutieux des dérivés. On a donc affaire à l'exploration globale d'une famille de mots, entreprise particulièrement utile dans la perspective d'un éclaircissement des rapports entre les termes du groupe. La fréquence de l'emploi et la diversité des applications font du verbe χρῆσθαι la pièce maîtresse du dossier. Dans les textes, l'infinitif se présente aussi sous la forme χρᾶσθαι et, plus généralement, χρᾶ- alterne avec χρῆ- (type ἐχρᾶτο à côté de ἐχρῆτο). La chronologie des faits et l'étymologie établissent la priorité du thème χρῆ-, issu par contraction de *χρηι̯ε/ο-; la base en est le substantif χρή. La variante χρᾶ-, en usage dès Hérodote, s'explique par l'analogie de la classe luxuriante des verbes en -άω (au futur et à l'aoriste, χρήσω ἔχρησα rappellent τιμήσω ἐτίμησα). Au point de vue sémantique, le problème apparaît d'emblée à la lecture de l'article χράω du LSJ. En effet, le dictionnaire anglais enregistre une vingtaine de sens en partie conditionnés par la diathèse et la construction. Le mérite de G. R. est de ramener à l'unité des significations apparemment aussi différentes que « révéler (par un oracle) », « prêter », « se comporter », « désirer », « manquer de », « posséder », « se servir de », « observer (un usage) », « fréquenter qqn ». Derrière le foisonnement d'acceptions liées à des contextes particuliers se dégagent quatre sens principaux: 1. « répondre (en parlant d'un oracle) » (actif); « consulter un oracle » (moy.); « être répondu » (passif). 2. « prêter » (actif); « emprunter » (moy.); « être prêté » (passif). 3. « désirer, aspirer à; avoir besoin de » (moy.). 4. « faire usage de, se servir de, recourir à » (moy.); « être utilisé » (passif). Le progrès de l'analyse, textes à l'appui, enseigne la primauté de la notion d'« usage », de « recours ». Ainsi, pour χρῆσθαι, l'exploitation des matériaux d'Hérodote

indique la définition précise « rechercher l'utilisation de quelque chose, avoir recours à quelque chose pour s'en servir » (p. 36). Là se trouve le point de départ et le dénominateur commun du donné sémantique. Même l'emploi oraculaire se comprend à partir du sens fondamental: « consulter », c'est proprement « avoir recours au dieu ». Une expression comme χρῆσθαι θεῷ a pu, dans la langue technique de la mantique, se simplifier par l'ellipse de θεῷ. De fait, la transition de « recourir » à « consulter » s'observe directement dans un exemple charnière de l'Odyssée (10, 492): ψυχῇ χρησομένους... Τειρεσίαο « pour recourir à (= consulter) l'âme de Tirésias ». Différemment, mais par une évolution non moins naturelle, le sens de base rend compte des valeurs contraires de ἐχρησάμην « j'ai emprunté » et ἔχρησα « j'ai prêté ». De l'aoriste moyen, signifiant d'abord « j'ai recherché l'utilisation de qqch. », procède la forme factitive en -σα: ἔχρησα est à interpréter par « j'ai donné à utiliser », d'où « j'ai prêté ». En plein accord avec la définition, ἐχρησάμην et ἔχρησα s'appliquent à des emprunts et à des prêts à usage, et se distinguent par là, du moins à l'origine, de δανείζω « prêter de l'argent ». – Si le sens de « prêter » ne se constate qu'à l'aoriste et au présent redoublé (κίχρημι), en revanche l'acception « aspirer à; être dans le besoin » apparaît solidaire du parfait. Or, étant donné d'une part l'aspect résultatif de ce thème, d'autre part la signification nodale de la racine, κεχρημένος se traduit précisément « se trouvant dans l'état de qui recherche l'utilisation de qqch. ». Ce signifié donne lieu à des variantes de *parole*: soit « qui aspire à », soit « qui manque de », suivant le contexte. – Ainsi, une définition rigoureuse rend compte de toutes les modalités d'emploi de χρῆσθαι. Dès lors, le substantif χρή, rendu traditionnellement par « il faut », se prête à une interprétation plus exacte. G. R. part de la notion de « tentative d'appropriation » et comprend un syntagme comme χρή... μάχεσθαι (*Il.* 16, 631) par le mot à mot: « c'est le fait de combattre qui est, pour toi, l'objet de la tentative d'appropriation; c'est à combattre que tu tends » (pp. 48-49). On a donc affaire à une nécessité ressentie et voulue par le sujet. L'impersonnel δεῖ, en revanche, renvoie à une obligation imposée de l'extérieur. – Très voisin de χρή pour le sens, χρειώ (= *χρηώ) signifie littéralement « appropriation... occasionnelle, faite dans l'intérêt du sujet qui est une personne » (p. 67). Le terme se présente aussi sous la

variante relativement récente χρεώ, comme le neutre χρεῖος (= χρῆος) « recherche, recours; dette (< emprunt réalisé, obtenu) » s'accompagne du doublet χρέος. A la différence de χρή et χρειώ, singularia tantum, χρεῖος possède un pluriel (χρέᾱ̃). De même, le pluriel existe et l'emporte même en fréquence sur le singulier dans le cas d'un dérivé particulièrement important: χρῆμα, χρήματα. Conformément à la valeur de la formation en -μα, le terme désigne proprement « l'objet en quoi se trouve réalisé le fait de χρῆσθαι, ... ce à quoi on fait recours » (pp. 88-89). Dès l'Odyssée, χρήματα s'applique aux « cadeaux », aux « biens », aux « richesses ». Le sens d'« argent » apparaît plus tard (Pindare, *I.* 2, 17 Puech, Hérodote 3, 139; etc.). De plus, en dehors de la sphère économique, χρῆμα se rapporte couramment à une « chose », à une « affaire ». Enfin, un passage d'Empédocle et une inscription attestent le sens d'« oracle » et établissent ainsi un lien entre χρῆμα et χρηστήριον. Celui-ci, en effet, se dit de la « réponse de l'oracle » à partir d'Hérodote. Mais, pourvu du suffixe -τήριον des désignations de lieux, le mot s'entend d'abord du « siège de l'oracle » (*h. Ap.* 81; Pindare, *O.* 6, 119; etc). – En conclusion, les différents traits sémantiques de χρῆσθαι se retrouvent dans un système cohérent de dérivés. Naturellement, la relation entre les sens historiques, démontrable par une étude linguistique, échappait sans doute à un Grec de l'époque classique. Dans la conscience de l'usager, il y avait probablement deux groupes autour de deux verbes χρῆσθαι homonymes: 1. « faire usage de, recourir à, emprunter » 2. « consulter un oracle ».

En dehors de la belle monographie sur χρῆσθαι, la maîtrise de G. R. dans le domaine de la sémantique se fait jour à travers un article pénétrant de la Festschrift A. Debrunner, Berne 1954, 351-362: *Du grec* δέκομαι « *je reçois* » *au sanskrit* átka- « *manteau* ». *Sens de la racine* *dek. On y retrouve le problème de la conciliation de sens divergents, mais l'analyse ne porte plus seulement sur des faits grecs. En effet, à la différence de χρή, δέκομαι possède une étymologie indo-européenne assurée: la famille de **dek-* compte des représentants en latin (*decet, doceō*, etc.), en ombrien *(tiçit)*, en indo-iranien (skr. *dā́ṣṭi, átka-*, av. *aδka-*), en hittite *(ḫatk-)* et, sous forme de vestiges, en tokharien, en slave, en germanique et en celtique. La nature du sujet engage donc le linguiste dans une large comparaison interdialectale. Au plan formel, les rapports s'expli-

quent dans le cadre de la théorie benvenistienne de la racine. Un thème II **əd–ék–* rend compte du type lat. *decet*, gr. δέκομαι, tandis que la structure complémentaire **əéd–k–* (thème I) se reflète dans hitt. *ḫatk–* et skr. *átka–*, av. *aδka–*. La difficulté se situe au niveau des signifiés. Comment établir un lien, à l'intérieur du grec, entre les notions de « réception » (δέκομαι « je reçois ») et d'« apparence » (δοκέω « je semble ») ou, de langue à langue, entre les sens de lat. *decet* « il convient » et de skr. *átka–* « manteau »? Une fois de plus, la solution se dégage d'un examen attentif des emplois et d'une compréhension très fine des oppositions lexicales. Ainsi, au vu des textes, δοκεῖ, μοι « il me semble, après réflexion » se distingue de φαίνεταί μοι « il me paraît, d'après ce que je puis voir ». Une critique rigoureuse des données permet, en définitive, un rapprochement des termes de la famille à la faveur de définitions précises: δοκεῖν signifie « choisir le parti qu'on estime le plus conforme à une situation donnée », δέκομαι « je reçois ce que je juge bon de recevoir, j'accepte de recevoir », skr. *átka–* « ce qui est adapté à la forme du corps ». Partout se reconnaît, derrière les acceptions particulières, la valeur fondamentale de **dek–* « se conformer à ce qu'on considère comme une norme » (cf. lat. *decet*, où la notion d'adéquation est prégnante). En fin de compte, l'étude linguistique du dossier met en lumière le caractère unitaire des éléments au registre de la « langue », en regard des faits hétérogènes de la « parole ». – Par une démarche analogue, G. R. ramène à un seul type des présents grecs versés ordinairement dans des classes distinctes: a) φιλέω (cf. φίλος); b) φορέω (cf. φέρω). En effet, la contribution *Sur les prétendus causatifs-itératifs en* –έω (Mélanges P. Chantraine, Paris 1972, 183-189) fait des verbes en –έω à vocalisme *–o–* radical des dénominatifs. Outre l'argument morphologique (φορέω est à φόρος comme φιλέω à φίλος) intervient une considération sur le statut fonctionnel: d'après les résultats de l'interprétation des textes, φοβέω ne comporte pas, à l'origine, d'idée causative. Le sens est « être doué de φόβος, sujet de peur », d'où « faire peur » (mais secondairement seulement). A l'appui de sa thèse, l'auteur utilise avec beaucoup de pertinence des faits latins, sanskrits et avestiques.

On le voit, même dans les recherches centrées sur le grec G. R. fait largement appel aux ressources de la comparaison. Sa compé-

tence d'indo-européaniste se fonde sur une connaissance exacte de la plupart des langues de la famille. C'est que l'élève de Max Niedermann et d'Albert Debrunner, philologue classique de formation, s'est très tôt assuré la maîtrise du sanskrit, de l'iranien ancien, du hittite, du balto-slave et du germanique. La largeur de vues de l'homme n'égare cependant jamais le chercheur dans un éparpillement stérile. En effet, une fois docteur (avec une thèse de linguistique grecque: voir ci-dessus), G. R. se spécialise, à l'instar du grand comparatiste Emile Benveniste dont il a suivi les cours à Paris, dans la description des langues iraniennes. L'effort porte principalement sur les dialectes et parlers contemporains, dans un but précis: l'élaboration d'un *atlas* conçu d'après le *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz (AIS)* de K. Jaberg et J. Jud, salué comme un modèle du genre par Antoine Meillet (BSL 30, 1930, 123). A Munich en 1957, le projet reçoit l'appui du XXIV^{e} Congrès international des orientalistes. L'entreprise démarre alors aussitôt — les progrès rapides du persan aux dépens des langues locales confèrent aux relevés un caractère d'urgence — avec des enquêtes sur le terrain et le dépouillement, à Berne, des publications antérieures. Pour la récolte et l'exploitation des matériaux, G. R. s'entoure de collaborateurs (en particulier de l'iranologue Charles M. Kieffer et de l'ethnologue Sanaoullah Sana), et forme en Iran et en Afghanistan des enquêteurs indigènes. A l'usage de ceux-ci et pour ses propres besoins, il publie un *Questionnaire normal* (Berne 1960; abrégé *QN*), doublé d'un *Questionnaire réduit (QR)*. Avec l'indispensable correctif imposé par les conditions iraniennes, le *QN* s'inspire du *Fragebuch* préparé par K. Jaberg et J. Jud pour l'*AIS*. C'est le principal instrument de travail de l'équipe. Le *QR* est réservé « à des variétés dialectales secondaires ou présumées telles » (voir *l'Atlas des parlers iraniens*: Accademia Nazionale dei Lincei, Quaderno 111, Rome 1969 = Atti del Convegno internazionale sul tema: Gli Atlanti linguistici. Problemi e risultati, Rome 20-24 oct. 1967, 72). Les 1887 questions du *QN* (contre 568 du *QR*) donnent les moyens d'une investigation à travers les provinces les plus distantes du lexique, des termes de parenté aux noms des instruments de musique. Un riche vocabulaire concerne l'élevage, l'agriculture et les métiers. Dans l'ensemble, le matériel lexical recueilli renseignera accessoirement sur la phoné-

tique et sur la formation des mots. Quant à la flexion, elle apparaîtra à travers des phrases courtes du type « Quel âge as-tu? » (p. 93). Enfin, les phrases fourniront des données suffisantes pour une ébauche de syntaxe. Celle-ci, d'autre part, se dégagera d'une série de textes enregistrés sur bande magnétique. Le dialectologue travaille donc sur une documentation abondante. De plus, les missions rapportent des matériaux précieux pour l'ethnographe: photographies en noir et blanc, diapositives en couleurs, dessins techniques. Aujourd'hui, le programme d'enquêtes a été accompli en Afghanistan, les relevés ayant été faits en 252 points de 1962 à 1971. La publication de l'*Atlas* commencera ainsi par cette aire linguistique. D'ores et déjà, les communications de G. Redard, Ch. M. Kieffer et S. Sana au XXIX^{e} congrès international des orientalistes à Paris, le 20 juillet 1973, donnent un bon aperçu des premiers résultats (voir les textes, cartes et dessins de Arbeitspapiere 13, Berne 1974).

En marge de l'élaboration de l'atlas linguistique des parlers iraniens, G. R. donne de remarquables *Notes de dialectologie iranienne*. Une première livraison paraît en 1962 (*Le palmier à Kuhr*: Studies in honour of S. H. Taqizadeh, Londres, 213-219), une seconde en 1964 (*Camelina*: Indo-Iranica. Mélanges G. Morgenstierne, Wiesbaden, 155-162). Voici, à titre d'exemple, une brève recension de la dernière. En iranien, le nom du « chameau » est attesté par des formes anciennes, moyennes et modernes. L'avestique a *uštrō* (cf. véd. *úṣṭraḥ*), le vieux-perse *uša–* dans *ušabārim* « monté sur un chameau » et une variante **uštra–* reconnaissable derrière l'emprunt akkadien *ustarabari*. Ensuite, le pehlevi présente *uštr*, le sogdien manichéen *xwštr–* et le sogdien bouddhique *'γwštr–*. Enfin, les parlers d'aujourd'hui livrent une multitude de formes. Les unes, comme le persan *šotor/oštor*, appartiennent au vieux fonds du lexique; les autres, comme l'ossète *tewa* ou le burušaskī *ūṭ*, sont empruntées. Si les emprunts à des langues non iraniennes se reconnaissent d'emblée, en revanche les échanges internes ne sautent pas toujours aux yeux. Là se situe le problème majeur de l'étude lexicologique. Sa solution se dégage partiellement de la conjugaison des critères phonétique, sémantique et extra-linguistique. En l'occurrence, le traitement de **št* (cf. av. *uštrō*, phlv. *uštr*) est à replacer dans le cadre général de l'évolution

des groupes sifflante + consonne. L'alternative quant à la place de la voyelle anaptyctique (pers. *šotor/oštor*) se retrouve dans des mots comme *setāre/estāre* « étoile », *sotūn/ostūn* « colonne », *sotoxān/ostoxān* « os », *sefīd/esfīd* « blanc ». Certains dialectes généralisent l'un des types et ne connaissent donc pas le flottement. Les termes phonétiquement comparables au nom du chameau fournissent alors un précieux point de repère. Ainsi, les doublets *ᵊštər* et *š(ə)tur* du sangleči le premier possède les caractères d'un héritage (cf. *ustarak* « étoile » et *isped* « blanc »), tandis que le second s'explique sans doute par l'emprunt. A ces considérations sur les formes s'ajoute l'utilisation d'un critère sémantique ou lexicologique. En effet, le terme générique *chameau* recouvre des réalités diverses, susceptibles de dénominations distinctes. Il y a d'abord l'espèce à deux bosses ou chameau proprement dit et l'espèce à une bosse ou dromadaire. Et puis le sexe fait parfois l'objet d'une différenciation lexicale. Mais surtout, les noms varient souvent avec l'âge. En xūrī, par exemple, on note d'après les relevés de G. R. lui-même: *ⁱštar*, *eštor* « chameau (en général) » et *mäǰi* pour la femelle de quatre à cinq ans; mais, a-t-on besoin d'un vocabulaire plus concis, l'animal se nomme: jusqu'à un an *hāši*; deux ans *bèläbuⁿ*; trois ans *hakʰ*; quatre ans *ǰād*; cinq ans *kʰäl*; six ans *dodanduⁿ*; sept ans *čardanduⁿ*, etc. Plus la nomenclature est riche, plus la tradition cameline a chance d'être ancienne et la terminologie y relative d'être héritée. A l'inverse, l'isolement d'un nom du chameau peut être l'indice d'un emprunt. En tout état de cause, le dialectologue s'appuie aussi sur des éléments extra-linguistiques. En particulier, le lieu d'origine d'une désignation — centre d'élevage ou simple étape sur un itinéraire de caravanes — n'est pas sans importance pour l'historien de la langue. Tenant compte de tout cela, G. R. fait œuvre exemplaire. D'une façon remarquable, le respect du détail ne nuit jamais à la clarté de l'ensemble. C'est cet équilibre que l'on retrouve dans l'exposé systématique de 1970 sur les études faites depuis 1940 dans le domaine de la dialectologie iranienne moderne (*Other Iranian languages*: Current Trends in Linguistics 6, 97-135).

Non seulement dans ses recherches, mais aussi dans son enseignement, G. R. voue une égale attention aux traits particuliers et aux caractères généraux de l'objet à l'étude. Comme le chercheur, le professeur fait siennes les qualités de la linguistique allemande

— rigueur de l'analyse — et de la française — talent de la synthèse. Cette attitude conciliatrice, très représentative des positions des comparatistes suisses, se retrouve chez les auteurs de thèses dirigées par le maître. Dans *Semantische Untersuchung zu* σπένδεσθαι σπένδειν – εὔχεσθαι (Inaugural-Dissertation... der Universität Bern, Winterthur 1965), Albrecht Citron s'intéresse, au-delà du rapport de σπένδεσθαι à σπένδειν, à l'opposition des diathèses moyenne et active. D'autre part, le mémoire d'Henri Quellet sur *Les dérivés latins en –or* (thèse... de l'Université de Neuchâtel, Paris 1969) pose le problème fondamental de l'aspect. Enfin, le soussigné, dans une monographie sur *Les noms grecs de la forme* (thèse... de l'Université de Neuchâtel, Berne 1971-1972) contribue indirectement à l'étude des relations entre simples, dérivés et composés (cf. l'économie bipartite de l'ouvrage: I. Les termes simples, II. Dérivés et composés).

4. Bâle

L'attitude scientifique d'Alfred Bloch, de l'Université de Bâle, se résume dans une profession de foi de son maître Albert Debrunner: « Wissenschaftlich arbeiten besteht darin, dass man Hemmungen gegen eigene Einfälle hat und ihre Schwierigkeiten offen darlegt » (Revue des études indo-européennes 3, 1943, 12). Cette démarche d'une stricte honnêteté sert au mieux les intérêts de la linguistique. En effet, avouer franchement les difficultés de sa propre hypothèse, c'est donner à autrui les moyens d'un jugement global et par là les chances d'un progrès dans la recherche. Une bonne illustration de la méthode est la contribution de la Festschrift Albert Debrunner: *Zur Herkunft der lateinischen Adjektive auf* –idus (19-32). A. B. y propose avec des réserves le rattachement de la finale latine *–(i)dus* au type indo-européen en *–ro–*. La parenté articulatoire de *r* et *d*, manifeste par le traitement de κᾰρύκειον dans l'emprunt *caduceus*, rend plausible la dissimilation de i.-e. **krūros* (skr. *krūrá–*) en *crudus*. A partir de termes à radicaux en *–r–* (*aridus, frigidus, rigidus, trepidus*, etc.) le suffixe *–do–* gagnerait de proche en proche des adjectifs de structure phonétique différente. Cette conception mérite du crédit dans la mesure où *–dus* ne s'explique pas par un morphème *–do–* d'âge indo-européen. A la suite de Leumann et Schwyzer, A. B. écarte l'équation lat. *lucidus*: got. *lauhatjan*

« luire ». Quant à v.sl. *tvrŭdŭ* « solide », sémantiquement comparable à lat. *solidus*, *ualidus*, c'est un fait isolé. Mais le cas de lat. *sūdus* préoccupe davantage. Les formes d'un adjectif signifiant « sec » (par ex. gr. αὖος, att. αὕος, av. *huška–*) suggèrent la restitution d'une racine **sus–*. Ainsi, *sūdus* reposerait sur **sus–dos* (un prototype **sus–ros* donnerait **subros* > **suber*). Toutefois, cette étymologie traditionnelle ne tient pas suffisamment compte du sens. En effet, la notion de « siccité » est probablement absente des expressions *cum sudum est* « quand il fait beau temps » (Plaute, etc.), *uer... sudum* « printemps sans nuage » (Virgile, *Géorg.* 4, 77) et surtout *flamen sudum* « vent favorable » (ou « doux ») (Lucilius 871 Marx; Varron, *sat. Menipp.* frg. 8, p. 151 Riese). Dès lors, l'appartenance de *sūdus* à **sus–* apparaît douteuse et, partant, la présence d'un suffixe en dentale n'est pas démontrable. En revanche, les abstraits en *–(ē)dōn–* (ex. *frigedo*) contiennent un *–d–* ancien, car le type se rencontre en grec sous la forme –δών (ex. τυφεδών). A première vue, la coexistence de *frigedo* avec *frigidus* plaide pour une relation de dérivation entre l'adjectif et le susbtantif: *–dōn–* semble issu de *–do–* à l'aide d'un élargissement *–n–*. Mais les apparences sont trompeuses et la situation du grec engage à séparer *–dōn–* et *–do–*. En effet, si –δών s'expliquait à partir d'adjectifs en –δος, on s'attendrait à trouver des témoins de la formation primaire (cf. la luxuriance de *–(i)dus* en latin). Or, –δος n'existe pas comme finale d'adjectif. Donc, les objections à l'hypothèse d'une réfection de *–ro–* en *–do–* dans des conditions particulières ne sont pas dirimantes. D'autre part, A. B. a pour lui des correspondances totales (lat. *madidus* = gr. μαδαρός, skr. *madirá–*) et partielles (lat. *tumidus*, cf. skr. *túmra–*; lat. *uuidus*, cf. gr. ὑγρός; lat. *acidus*, cf. gr. ἄκρος, etc.). A noter aussi la distribution dans les mêmes catégories sémantiques des mots en *–idus* et en *–ro–*. Cf. les expressions *algidus*, *frigidus* et ψυχρός pour « froid »; *umidus*, *uuidus* et ὑγρός, μαδαρός pour « humide »; *aridus*, *torridus* et ξηρός, σκληρός, αὐχμηρός pour « sec »; *candidus*, *nitidus*, *splendidus* et λαμπρός, φαιδρός, ἀργός < **ἀργρός*, skr. *citrá–* pour « lumineux, brillant »; etc. Enfin, l'argument le plus probant ressort de la place de *–idus* dans le système dérivationnel. D'une manière significative, en effet, *–idus* relaie *–ro–* dans la famille suffixale de Caland. Ainsi, l'alternance *d/n* de *crudus/cruentus* fournit une réplique à *r/n* (ex.

ἀργός < *ἀργρός/*argentum*). Pareillement, au modèle *r/u* (κρατερός/κρατύς) répond *–idus/–u–*: lat. *tepidus*/skr. *tápu–*, lat. *gelidus/gelu*, lat. *algidus/algus*, *–ūs*, lat. *grauida/grauis* (avec la réfection latine de *–u–* en *–ui–* dans les adjectifs). En dernier lieu, on relève encore des relations entre *–idus* et les formations sigmatiques, ainsi qu'entre *–idus* et des dérivés en *–l–*. Il y a des couples du type *frigidus/frigus* (cf. ῥίγιστος) et *calidus/calor*, et un thème en *–l–* complète parfois le système : *candidus/candor/candēla*, *nitidus/nitor/nitēla*.

Si l'enquête sur l'origine de lat. *–idus* met en cause le système de la dérivation, la recherche sur le sens de *praeceptum*, *praecipio* (*Zwei Beiträge zur lateinischen Wortkunde*: Mus. Helv. 15, 1958, 130-138) fait recours à des considérations sur la composition verbale. En plein accord avec la valeur de *prae* et de *capio*, *praecipio* signifie dans une partie des emplois « prendre en premier, retirer d'avance » (ex. César, *BC* 3, 31, 2). Mais un grand nombre de témoignages illustrent le sens de « prescrire », et cela dès les plus anciens textes. L'histoire sémantique du verbe pose donc le problème de la conciliation des acceptions. A défaut d'indications dans le dossier même de *praecipio*, A. B. s'appuie sur l'analyse de *praeire* et de *praefari*. Ces composés s'appliquent d'abord à la récitation préalable d'une formule consacrée. Ainsi, dans l'épisode de la *deuotio* de P. Decius Mus, le pontife M. Liuius reçoit du général l'ordre de *praeire... uerba, quibus se legionesque hostium pro exercitu populi Romani... deuoueret* (Tite-Live 10, 28, 14). Le spécialiste des affaires religieuses prononce en premier les paroles traditionnelles que le chef militaire répète mot à mot. Cf., avec *praefari*, Tite-Live 5, 41, 3. De « dire en premier » à « dicter, prescrire » le passage s'effectue aisément et, de fait, *praeire* et *praefari* tendent vers la notion d'« ordre », de « prescription » dans les contextes de Tite-Live 43, 13, 8 et 22, 1, 16 respectivement. Une évolution sémantique analogue, mais préhistorique, entre en ligne de compte, semble-t-il, dans le cas de *praecipere*. Au prix d'une quasi-équivalence entre le second membre *(capere)* et le composé *concipere* — le préverbe *con–* n'exprime souvent qu'un simple renforcement —, A. B. situe *praecipere* dans la sphère de *praeire* et *praefari*. En effet, *concipere* signifiant dans la langue juridico-religieuse « composer une formule, formuler », *praecipere* (= **prae–con–cipere*) possède vraisemblablement le

sens de base « formuler en premier ». De là, le verbe est naturellement sujet au développement sémantique encore directement observable dans *praeire* et *praefari*. Ainsi s'explique l'emploi conjugué de *praecipere* et de *imperare* chez Plaute, *Asin.* 421-422 et *Mil.* 1173/1175. Cf. *imperia* et *praecepta*, *Trin.* 302. Au total, l'histoire de *praecipere* se comprend donc à la lumière des seules données latines. L'influence du grec, à priori imaginable, ne se vérifie pas dans les faits. *Praeceptum* n'est pas un calque de προαίρεσις, car le sens de « expressed opinion, advice » découvert pour celui-ci chez Polybe (voir LSJ) ne résiste pas à un examen attentif des textes.

Le recours constant aux conditions réelles de l'emploi donne du prix non seulement à de nombreuses études sur le latin, mais également à des contributions importantes de A. B. dans le domaine de la linguistique grecque. La belle thèse de 1940 *(Zur Geschichte einiger suppletiver Verba im Griechischen*, Bâle) n'entrant pas dans le cadre chronologique de la présente rétrospective, un article de 1955 fournira une illustration de la maîtrise du professeur bâlois dans l'analyse des faits de la langue homérique. Sous le titre *Was bedeutet das « epische » TE?* (Mus. Helv. 12, 145-153) est présenté le problème de la fonction d'une particule τε, fréquemment postposée à un pronom relatif dans la poésie épique. Du résultat de l'enquête dépend l'appréciation du rapport de ce τε avec le τε copulatif. Suivant A. B., les hypothèses antérieures ne rendent pas pleinement compte des faits. Ni Schwyzer-Debrunner, avec l'identification du τε épique et de la conjonction de coordination, n'expliquent suffisamment l'ensemble des phénomènes, ni Wackernagel, avec le rapprochement du τε épique (< i.-e. $*k^we$) et de l'indéfini $*k^wi$–, n'obtient un sens toujours approprié au contexte. En d'autres termes, la particule homérique τε ne s'interprète pas partout à l'aide de « et, aussi » (und, auch) ou par l'expression « de quelque manière » (irgendwie). Au vu des données, la traduction par « comme on sait, n'est-ce pas » (bekanntlich, ja) s'avère plus adéquate. En effet, τε sert de marque à un message supposé connu de l'auditeur. Le type s'en rencontre par exemple en ι 268, où il s'agit de faire un présent « comme c'est, bien sûr, l'usage entre hôtes » (δωτίνην, ἥ τε ξείνων θέμις ἐστίν). Cette valeur de τε se vérifie dans nombre de passages et reçoit une confirmation indirecte par l'opération de

la contre-épreuve. Celle-ci consiste à examiner les propositions exemptes de τε. Or, d'une façon significative, τε fait généralement défaut là où la proposition relative apporte un complément indispensable à son antécédent, c'est-à-dire exactement dans les conditions attendues. En effet, une séquence grammaticalement nécessaire n'a jamais le caractère d'un énoncé supposé connu. – Les affinités des propositions temporelles et des comparatives avec les relatives justifient l'emploi fréquent de τε avec les conjonctions ὅτε et ὡς. Ex. σ 367 ὥρῃ ἐν εἰαρινῇ, ὅτε τ' ἤματα μακρὰ πέλονται « au printemps, quand — c'est bien connu — les jours sont plus longs »; P 747 Αἴαντ' ἰσχανέτην, ὥς τε πρὼν ἰσχάνει ὕδωρ « les deux Ajax contenaient (les Troyens) comme, n'est-ce pas, une éminence retient les eaux ». En définitive, partout — en liaison avec un relatif, une conjonction ou une particule de sens voisin (γάρ, περ) — le τε épique se distingue sémantiquement du τε copulatif. On a donc affaire à des mots différents, comme le prouve d'ailleurs le témoignage du mycénien, où *ote* représente ὅτε tandis que *qe* fonctionne à la façon du τε coordonnant *(*cf. lat. *-que)*. Avec une dentale ancienne à l'initiale hom. τε se prête, pour A. B., à deux étymologies également plausibles: 1° vieille forme du pronom **tŭ* de 2e personne (datif non fléchi? Cf. **te-bhei* > lat. *tibi*), comparable à τοι, 2° variante courte de τῆ « tiens! » (cf. dor. τῆνος).

Chez A. B., l'analyse de la fonction des éléments du discours ne contribue pas seulement à la compréhension de la phrase dans des langues particulières; délibérément comparatives, les recherches du professeur bâlois font la lumière sur des points de syntaxe indo-européenne, notamment dans un article important de 1960: *Kann der lateinisch-keltische Genetiv auf -ī der ŏ- Stämme gleichen Ursprungs sein wie die altindische Präverbialform auf -ī?* (KZ 76, 182-242). Ce titre question annonce une remise en cause de la théorie de J. Wackernagel sur la parenté du génitif latin en *-ī* et de formes indiennes en liaison avec *kr-* « faire, rendre », *bhū-* « devenir » et *syām*, optatif de *as-* « être » (voir *Genetiv und Adjektiv*: Mélanges F. de Saussure, Paris 1908, 125-136). Le rapprochement des types lat. *lucrī facere* « faire... de bénéfice » et skr. *svī-kr-* « s'approprier » se heurte d'abord à des objections de caractère général. En latin, premièrement, rien ne prouve l'antériorité de l'emploi adverbal de la forme en *-ī* des thèmes en *-o-*. En tout cas, le

génitif en *–ī–* du complément de nom se rencontre dans le plus vieux latin, en gaulois et dans le vieil irlandais des inscriptions ogamiques (environ 500 après J.-C.). Le type remonte donc au moins à l'époque italo-celtique. Ensuite, A. B. discute le bien-fondé du report d'expressions comme *lucrī, compendī, damnī, dispendī, sumptī facere* à la période de l'unité indo-européenne. Comment admettre à une date prédialectale le développement économique postulé par les termes régis *lucrī, compendī, damnī*, etc.? Quant aux termes régissants — lat. *facere* et skr. *kr̥–* — le sens premier n'en est probablement pas « faire, rendre ». Il y a même des raisons de penser que l'indo-européen n'avait pas de verbe « faire » à connotation générale. Enfin, un argument dirimant procède du désaccord entre le sanskrit et l'avestique. A la différence de l'indien, l'iranien fait une place très modeste aux formes cvi; on en a dix exemples seulement, en combinaison avec *bū–* « être, devenir ». Fait notable, sur ces dix expressions six relèvent de la classe des bahuvrīhis et, par conséquent, ne cadrent pas avec les données indiennes. En effet, le sanskrit n'implique pas de composés dans les locutions du type *–ī kr̥–*. C'est pourquoi A. B., à la suite de Geldner, voit dans *dāityō–aēsmi, dāityō–baoiδi, dāityō–piθwi, dāityō–upasayeni, pərənāyuš–harəθri* et *dahmāyuš–harəθri* des nominatifs singuliers de dérivés en *–in–*. Du reste, même en sanskrit, une partie des formes en *–ī* liées à *kr̥–* ou *bhū–* s'expliquent bien par la reconnaissance du suffixe possessif. TS 5, 4, 11, 2/3, par exemple, le parallélisme *paśumā́n evá bhavati : grāmy èvá bhavati* indique clairement l'appartenance de *grāmy* à *grāmín* « propriétaire de village ». Cependant, même élagué, le dossier indien de la construction *–ī́ kr̥–/bhū–* demeure volumineux. Mais le gros des matériaux n'apparaît pas avant le sanskrit classique. Il y a là une réalité chronologique importante et déterminante pour l'histoire du type. Faute d'en tenir suffisamment compte, Wackernagel se fonde plus d'une fois sur une forme cvi relativement récente. Ainsi, *krūrī́–kr̥–* « blesser » se substitue à un syntagme plus ancien *krūrám̥ kr̥–*, *vimāthī–kr̥–* « morceler » à *vimāthám̥ kr̥–*, *vaśī–kr̥–* « placer sous son autorité » à *váśe kr̥–*, *svī–kr̥–* « s'approprier » à *svám̥ kr̥–*. La mise en lumière de ces doublets apporte un progrès décisif dans l'histoire de *–ī́ kr̥–*. En effet, l'existence de la variante isofonctionnelle *krūrám̥ kr̥–* exclut l'interprétation de *krūrī́–kr̥–* par « affliger d'une blessure » (mit einer

Wunde behaften: Wackernagel). La construction ne relève pas du génitif d'appartenance (dessen teilhaft machen), mais se range dans le type ordinaire: comme *śuklī–kr̥–* « rendre blanc » comporte l'adjectif *śuklá–* « blanc », de même *krūrī́–kr̥–* s'explique à partir de *krūrá–* « blessé » (adjectif), et non par *krūrá–* « blessure » (substantif neutre). L'expression signifie donc proprement « rendre blessé » (wund machen). On voit combien à l'origine la forme cvi est étrangère à la notion de génitif. Cela se vérifie encore à l'examen de *vaśī́–kr̥–* « placer sous son autorité ». L'analyse de *vaśī́* comme genetivus tituli (cf. lat. *lucrī facere* « mettre sous la rubrique du bénéfice ») est infirmée par l'équivalent archaïque *vaśe kr̥–*. La locution n'exprime pas le rapport de l'allemand « in dessen Bereich bringen », selon les termes de Wackernagel, mais fonctionne comme substitut d'un groupe verbal avec régime au locatif. La question se pose alors de la valeur spécifique de la forme en *–ī́*. Si les formules *mithunám kr̥–* et *mithunī́–kr̥–* coïncident pour le sens (propr. « rendre apparié »), la seconde se distingue syntaxiquement par une relation tout à fait étroite entre le nom et le verbe. En effet, la cohésion des parties de *–ī́–kr̥–* se manifeste à travers diverses particularités d'emploi. D'abord, dans les textes la forme cvi entre souvent en parallèle avec une expression verbale composée; ainsi, ŚB 1, 2, 4, 16, *krūrī–kurvánti* et *apaghnánti* se font pendant. On a donc le sentiment d'une équivalence entre terme en *–ī́* et préverbe. En tout cas, l'accord des syntagmes *–ī́–kr̥–/–bhū–* et des verbes composés sous le rapport de l'accentuation constitue un fait significatif. Ensuite, la forme en *–ī́* s'apparente aux préverbes par la liaison fréquente et ancienne avec des noms verbaux et des absolutifs. Enfin, la « fonction compositionnelle » du type se traduit dans la quasi-inséparabilité des membres du groupe. Seul le védique admet, d'ailleurs rarement, des dérogations à cette règle. Encore la forme cvi se trouve-t-elle toujours devant le verbe. Pareille limitation dans le comportement syntaxique contraste avec la liberté d'emploi des formes casuelles. C'est pourquoi les termes en *–ī́* associés à *kr̥–* et *bhū–* n'ont certainement pas le statut de génitifs. Le type présente plutôt des affinités avec les indéclinables (cf. les doublets *śakalā–kr̥–* « endommager, blesser » et *śakalī–kr̥–* « morceler »). En revanche, dans des expressions latines comme *multī facere* et *lucrī facere*, le régime est un authentique

génitif (*genetivus pretii* et *genetivus tituli*, respectivement). Les faits indiens et les faits latins ne se concilient donc pas et, en définitive, la théorie de Wackernagel ne résiste pas à une analyse minutieuse des données.

5. Fribourg

Depuis 1968, l'Université de Fribourg fait à la linguistique indo-européenne une place entière. L'enseignement et la recherche y sont assumés par un professeur d'origine allemande, Bernhard Forssman, formé à l'école du grand comparatiste Karl Hoffmann (Erlangen). Auteur des pénétrantes *Untersuchungen zur Sprache Pindars* (Wiesbaden 1966),[4] B. F. cultive surtout le grec, mais ne s'y limite pas. En effet, ses contributions à la connaissance de faits grecs se fondent non seulement sur des analyses internes, mais tout autant sur la mise en œuvre des données des langues congénères. L'opportunité de cette méthode apparaît clairement dans un article sur le vieux nom indo-européen des « yeux »: *Nachlese zu* ὄσσε (Münchener Studien zur Sprachwissenschaft 25, 1969, 39-50). Déjà chez Homère, ὄσσε est en voie de disparition, comme le montrent la défectivité du paradigme (pas de forme pour les cas obliques) et la diminution du nombre des occurrences de l'Iliade à l'Odyssée (respectivement 44 et 13). Avec des désinences de pluriel, ὄσσων (gén.) et ὄσσοις/–οισι (dat.) se dénoncent comme des formations secondaires. La chronologie en donne d'ailleurs confirmation: ὄσσων se rencontre pour la première fois chez Hésiode, *Th.* 826, ὄσσοις/–οισι dans l'Hymne homérique 31, 9 (cf. Hésiode, *Sc.* 145 et 426; Sappho 138, 2 Lobel-Page). Dans l'appréciation du caractère archaïque de ὄσσε s'ajoute aux indices proprement grecs la correspondance avec v.sl. *oči* (nom.-acc.), gén.-loc. *očiju (očïju)*, dat.-instr. *očima*. D'une façon significative, un thème différent fonctionne au singulier: *oko*, gén. *očese* (neutre sigmatique). Le rapport du duel *oči* à gr. ὄσσε s'explique bien dans le cadre de la théorie des laryngales. A la suite de H. Pedersen et W. Winter, B. F. pose une désinence $-*i\partial_1$ susceptible de deux réalisations phonétiques: $*-i\partial_1$ et $*-\underset{\frown}{i\partial_1}$. La première rend compte du slave, la seconde du grec. Cette resti-

[4] Voir notre compte rendu, dans Kratylos 12/2, 1967, 169-172.

tution de la finale se conjugue avec la reconnaissance d'un nom-racine *ok^w–. On aurait donc *ok^w–$i\partial_1$ ou *ok^w–$\underset{\frown}{i}\partial_1$. Mais d'aucuns voient un thème en –*i*– à la base de *oči* et ὄσσε. Dans le cas du représentant slave, une particularité flexionnelle distingue le nom des « yeux » des véritables dérivés en –*i*–. En effet, ceux-ci présentent au datif-instrumental duel une forme en –*ima* (type *višima*), non en –*ima* comme *očima*. De plus, *oči* concorde pour la flexion avec *uši* « les deux oreilles » (gén.-loc. *ušiju*/*ušiju*, dat.-instr. *ušima*), dont l'appartenance à la classe des noms-racines est difficilement niable. Du côté grec, l'existence de –οπ– au second terme de composé plaide contre l'analyse de ὄσσε en *$ok^w i$– + –*e*. Enfin, les faits du tokharien et de l'arménien supposent un prototype *ok^w–, non *$ok^w i$–. Des témoignages concordants confirment donc la reconstruction d'une forme *ok^w–. Sur un seul point les données justifient une hésitation: le degré de l'élément radical. Des duels archaïques du védique font attendre le degré zéro. De fait, dans le cas présent les représentants ambigus du grec, du slave et de l'arménien ne contredisent pas un modèle *$\partial_3 k^w$–$i\partial_1$, mais le nom tokharien reflète nécessairement la variante pleine.

6. Lausanne

Confié au soussigné, l'enseignement de la grammaire comparée existe à l'Université de Lausanne depuis 1970. Mais bien avant cette date, diverses études sur des langues indo-européennes particulières ont fait l'objet de publications de la part des professeurs de la Faculté des lettres. On doit notamment à Pierre Schmid, titulaire de la chaire de langue et littérature latines, une contribution sur le genre grammatical du mot *dies*: *Zum Geschlecht von* dies *im Spätlatein* (Mus. Helv. 1, 1944, 123-126), et à Constantin Regamey, professeur de langues slaves et orientales, un article de la Festschrift Albert Debrunner: *A propos de la « construction ergative » en indo-aryen moderne* (Sprachgeschichte und Wortbedeutung, Berne 1954, 363-381). A partir de 1970, le soussigné a publié, dans le domaine de la recherche comparative, des *Opuscules de grammaire indo-européenne*, Berne 1973, 17 p. (Arbeitspapier 10.) et *Une classe résiduelle du verbe indo-européen*: BSL 69, 1974, fasc. 1, 55-61.

Conclusion

En résumé, l'apport de la Suisse à la linguistique indo-européenne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale procède encore en partie de l'héritage saussurien. A travers plusieurs contributions, en effet, les principes du *CLG* trouvent une parfaite illustration. Comme à Genève, on s'intéresse beaucoup à Berne, Bâle ou Zurich aux relations entre les termes d'un système. Ainsi, dans l'esprit de l'exposé de Saussure sur le « mécanisme de la langue », H. Frei, G. Redard et A. Bloch se sont occupés simultanément du rapport entre un verbe composé et le simple correspondant. Les résultats de ces recherches — indépendantes, mais convergentes — ont été publiés respectivement dans les Cahiers F. de Saussure 16, 3-22 (H. Frei, *Carrés sémantiques*: analyse de véd. *pā* et *utpā–*), dans la Festschrift H. Krahe, Wiesbaden, 73-82 (G. Redard, *Latin* plorare: implorare, explorare) et dans le Museum Helveticum 15, 130-138 (A. Bloch, *Zwei Beiträge zur lateinischen Wortkunde*: définition de *praecipio* par référence à *capio*). C'est là un bon exemple d'orientation commune dans l'approche des faits. Cette cohérence de la pensée linguistique suisse n'exclut pourtant pas l'autocritique: les linguistes genevois discutent les idées de Saussure (voir R. Godel, *L'école saussurienne de Genève*: Trends in European and American Linguistics 1930-1960, Anvers 1970, 294-299), tandis que le Bâlois A. Bloch ne craint pas de réfuter une thèse de son illustre compatriote J. Wackernagel (voir ci-dessus). Au carrefour de plusieurs cultures, la Suisse fait preuve, dans les sciences du langage comme ailleurs, d'un esprit impartial et objectif.

IV. COMPTES RENDUS

Emile BENVENISTE. *Problèmes de linguistique générale, II.* Bibliothèque des sciences humaines, Ed. Gallimard, Paris 1974. 288 p.

En 1966, sous ce titre de *Problèmes de linguistique générale*, avait paru un volume qui réunissait vingt-huit études publiées entre 1939 et 1964, classées sous six rubriques et introduites par un avant-propos. On sait comment l'activité d'E. Benveniste a été brusquement interrompue en 1970. Il a pu toutefois surveiller la préparation d'un second volume, publié par les soins de M. Dj. Moïnfar. Les vingt études qui y sont réunies, disposées sous les mêmes rubriques, datent des années 1965-1972. C'est le succès même du premier volume qui a déterminé l'élaboration du second, et il faut s'en réjouir : les recueils d'articles d'un même auteur sont un remède nécessaire à la dispersion des publications dans des revues toujours plus nombreuses, sans parler des volumes de mélanges qui compliquent tellement le travail d'information bibliographique.

Par linguistique générale, on entend souvent ce qu'Albert Sechehaye, en 1908 déjà, appelait linguistique *théorique*, c'est-à-dire la théorie du langage et de la linguistique telle que l'a conçue, par exemple, Louis Hjelmslev. Mais l'épithète « générale » peut aussi se référer à l'immense variété des manifestations du langage et à l'activité d'un linguiste à qui, selon le mot de Jakobson, rien de linguistique n'est étranger. Tel apparaît bien Benveniste dans les deux volumes des *Problèmes*. Dans celui-ci, en effet, comme dans le précédent, il s'intéresse aux questions les plus générales, ainsi « le statut de la langue parmi les systèmes de signes » (ch. III), le langage et l'expérience humaine (ch. IV), la structure de la langue et

celle de la société (ch. VI), comme aux plus particulières: verbes du type *maintenir* (ch. VII), sémantique de la préposition allemande *vor* (ch. X), l'antonyme et le pronom en français moderne (ch. XIV), histoire de certains mots (ch. XII, XVI, XVII, XIX). Ces recherches sur le vocabulaire se rattachent directement à la question du rapport entre langue et société: cela est dit clairement, p. 98 et 100; et on sait que ce thème n'a jamais cessé d'occuper et d'inspirer l'auteur du *Vocabulaire des institutions indo-européennes* (à quoi renvoie la note 1 de la p. 274). Mais d'autre part, sous la diversité des sujets, on entrevoit une doctrine, une conception d'ensemble des faits linguistiques, qui motive les renvois d'un chapitre à l'autre (voir les notes des p. 54 [Cf. ch. VI], 63, 81, 83, 86 [Cf. ch. XIV], 128, 137, 156) et les références à d'autres ouvrages de l'auteur (p. 116, 155, 160). Conception toute personnelle, Benveniste y insiste (p. 216), et dont l'essentiel se dégage, il me semble, des deux études intitulées *Les niveaux de l'analyse linguistique (Problèmes...* I, ch. X) et *La forme et le sens dans le langage* (II, ch. XV). A lire successivement ces deux textes, rédigés à cinq années de distance, on est frappé par la continuité et la cohérence d'une réflexion sur le langage qui s'est poursuivie en toute indépendance à l'égard des théories récentes (dont Benveniste est d'ailleurs parfaitement informé). On remarquera par exemple, au ch. XI *(Fondements syntaxiques de la composition nominale)*, comment il arrive, par sa propre analyse, à la notion de *transformation* (p. 146, 160-161).

Un résumé chapitre par chapitre ne donnerait de ce livre qu'une idée bien insuffisante: dans un article de Benveniste, on ne saurait séparer les thèses des données, le raisonnement de la documentation, la pensée du style. Il vaudrait mieux essayer — mais cela dépasse le cadre d'un simple compte rendu — de dégager et de discuter la doctrine inhérente ou sous-jacente aux études ici réunies. Je l'ai tenté ailleurs[1] en ce qui concerne la distinction radicale que pose Benveniste entre *signe* et *phrase*, et en conséquence, entre *sémiotique* et *sémantique*; et il est heureux que le ch. XV donne, à la suite du texte de Benveniste, celui des questions et observations présentées par les philosophes, avec les réponses du linguiste (pp. 230-238). La distinction dont il s'agit devrait remplacer avantageusement la

[1] *Théorie de la phrase* (« La sintassi », Roma 1969), pp. 33-34.

célèbre distinction (j'évite à dessein le mot *dichotomie*) entre langue et parole qui est à la base de la théorie saussurienne. Cette thèse a été vivement appréciée par P. Ricœur (p. 236). L'idée de Benveniste est que la définition de la langue comme système de signes est une définition incomplète: elle n'explique pas comment on pourrait, sans quitter le terrain de la langue, passer du signe à la phrase (p. 224; cf. p. 65). Par ailleurs, Benveniste décrit et caractérise l'activité du locuteur, ce qu'il appelle « l'emploi de la langue », « l'acte de produire un énoncé », « la conversion individuelle de la langue en discours » (pp. 80-81). On ne voit pas bien pour quelles raisons il refuse ici le terme de *parole*, alors qu'il n'hésite pas à parler de « l'exercice de la parole », de « l'instance de parole » (repris par « instance du discours », p. 73; cf. p. 200), de « l'acte de parole » (pp. 78, 200). On lit ailleurs: « La blasphémie est de bout en bout un procès de parole » (p. 255); « L'euphémie ne refrène pas la blasphémie, elle la corrige dans son expression de parole » (p. 257). Si *procès* équivaut à *acte*, comme il semble, que faut-il entendre par *expression?*

L'étude des textes m'avait amené à la conclusion que la théorie de la parole, chez Saussure, est moins nette que celle de la langue (SM p. 158). Il semble que Benveniste ait voulu éliminer les problèmes de la parole au moyen d'une théorie plus précise et plus complète de la langue. L'opposition *sémiotique/sémantique* dérive en somme de celle que Saussure établissait entre coordination associative et coordination syntagmatique. Quant à « l'acte de produire un énoncé », il relèverait d'une *pragmatique* (pp. 82, 99) dont la théorie de la langue n'a pas à s'occuper particulièrement, à en juger par la réponse de Benveniste au philosophe Perelman (p. 234).

En ce qui concerne la notion de *signe*, Benveniste se réfère explicitement à Saussure (pp. 219-220; cf. pp. 48-50), en précisant que le signe est une *unité sémiotique*, définie par des relations en paradigme. Il ne faut donc pas identifier le signe au *mot*, qui est l'unité sémantique: c'est cette distinction qui permet enfin de formuler une définition du mot (p. 225). Toutefois, les exemples donnés p. 222 (cf. p. 64) suggèrent que le signe coïncide avec le mot. L'assertion que « les oppositions sémiotiques sont de type binaire », la binarité étant « la caractéristique sémiologique par excellence » (p. 223) n'est malheureusement pas accompagnée de preuves. Faut-il enten-

dre que la valeur d'un signe est oppositive et non absolue ou intrinsèque, comme l'avait vu Saussure, et que par conséquent il faut au moins deux signes pour qu'existe un fait sémiologique? Ce n'est pas ce que dénote naturellement le terme de binarité. Enfin Benveniste écrit: « On ne peut assez s'étonner de voir tant d'auteurs manipuler innocemment ce terme de « signe » sans discerner ce qu'il recèle de contrainte pour qui l'emploie et à quoi il l'engage désormais » (p. 219). En effet. Mais comment ne pas s'étonner aussi de lire, dans une étude datée de 1969: « Le rôle du signe est de représenter, de prendre la place d'autre chose en l'évoquant à titre de substitut » (p. 51)? Et plus loin: « Deux systèmes peuvent avoir un même signe en commun sans qu'il en résulte synonymie ni redondance, c'est-à-dire que l'identité substantielle d'un signe ne compte pas, mais seulement sa différence fonctionnelle » (p. 53). Benveniste donne comme exemple la couleur rouge dans le système de signalisation routière et dans le drapeau tricolore. Cette couleur, abstraite des signes que sont les signaux d'interdiction ou tel drapeau, est-elle un signe au sens saussurien?

Je ne connais pas de théorie linguistique qui ne prête à discussion sur quelque point, sinon sur ses principes de base. Celle de Benveniste ne saurait faire exception, et les observations critiques qui précèdent ne mettent pas en cause la valeur et l'intérêt des textes qui composent ce recueil. Je ne ferai qu'une légère réserve en ce qui concerne les deux premiers chapitres. S'il était opportun, comme je l'ai dit, de reproduire la discussion provoquée par l'exposé sur *La forme et le sens dans le langage*, j'en juge autrement de ces entretiens avec des journalistes; la forme un peu décousue de ces propos, émis au gré des questions posées, ne s'accorde pas bien avec celle des études dont Benveniste lui-même a conçu la teneur et le plan [2].

Robert Godel

[2] Signalons que deux fascicules sur *Le lexique d'E. Benveniste*, par J.-C. Coquet et M. Derycke, ont été publiés par le Centro Internazionale di Semiotica et di Linguistica de l'Université d'Urbino (Documents de travail, série A, fasc. 8 et 16).

BIBLIOGRAPHIE SAUSSURIENNE

La rédaction des *Cahiers Ferdinand de Saussure* se propose de publier une bibliographie annuelle des études saussurienne. Elle serait reconnaissante aux auteurs d'informer de leurs publications ou d'envoyer leurs tirés à part à

M. Rudolf Engler
Sonneggstrasse 19
CH – 3076 Worb (Suisse).

Il sera rendu compte des travaux reçus.

PUBLICATIONS ADRESSÉES AUX CAHIERS

ÅGREN John, *Etude sur quelques liaisons facultatives*, Uppsala, 1973.

ANDRESEN Helga, *Der Erklärungsgehalt linguistischer Theorien*, Munich, 1974.

BALD Wolf-Dietrich, *Studien zu den kopulativen Verben des Englischen*, Munich, 1972.

Cahiers de Linguistique slave, Vol. 1, 1975, Grenoble.

Cahiers de l'Institut de linguistique, Université catholique de Louvain, Vol. 1, No 3, 1972.

ENRIQUEZ Maria del Carmen, *Lexico de O Grove*, Santiago de Compostela, 1974.

FRANÇOIS Denise, *Français parlé*, 2 vol., Paris, 1974.

GARCÍA Constantino, *Lexico de la Comarca compostelana*, Santiago de Compostela, 1974.

GIPPER Helmut, SCHWARZ Hans, *Bibliographisches Handbuch zur Sprachinhaltforschung*, fasc. 16, Oldenburg, 1972.

GOUGENHEIM Georges, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, tome III, Paris, 1975.

GREVEN Hubert A, *Elements of English Phonology*, Paris, 1972.

HERINGER Hans-Jürgen, *Deutsche Syntax*, Berlin, 1972.

Heutiges Deutsch II-2, Munich, 1974.

HJELMSLEV Louis, *Essais linguistiques*, Vol. II, Copenhague, 1973.

HJELMSLEV Louis, *Prolegomena zu einer Sprachtheorie*, Munich, 1973.

KOCH Walter A, *Zur Theorie des Lautwandels*, Hildesheim, 1970.

JEANNERET René, *Recherches sur l'hymne et la prière chez Virgile*, Bruxelles, 1973.

LEHMANN Hubert, *Linguistische Modellbildung und Methodologie*, Tubingue, 1973.

Liefrink Frans, *Semantico-Syntax*, London, 1973.

Malmberg Bertil, *Manuel de phonétique générale*, Paris, 1974.

Marche Romane, Cahiers de l'A.R.U. Lg., tome XXII, 1972, Linguistique.

Mikus R. F., *La structure phonétique du français*, Lumumbashi, 1966.

Mikus R. F., *Principes de syntagmatique*, Bruxelles-Paris, 1972.

Milsky Constantin, *Préparation de la réforme de l'écriture en République populaire de Chine*, La Haye, 1974.

Piirainen Ilpo Tapani, *Graphematische Untersuchungen zum Frühneuhochdeutschen*, Berlin, 1968.

Polenz Peter von, *Geschichte der deutschen Sprache*, Berlin, 1972.

Prieto Luis J., *Etudes de linguistique et de sémiologie générales*, Genève-Paris, 1975.

Rojo Guillermo, *Perifrasis verbales en el Gallego actual*, Santiago de Compostela, 1974.

Santamarina Antonio, *El verbo Gallego*, Santiago de Compostela, 1974.

Sauvageot Aurélien, *L'édification de la langue hongroise*, Paris, 1971.

Tauli Valter, *Standard Estonian Grammar*, Part I: Phonology, Morphology, Word-formation, Uppsala, 1973.

Theoretical Linguistics, Vol. 1, No 1-2, Berlin, 1974.

Togeby Knud, *Précis historique de grammaire française*, Copenhague, 1974.

Untermann Jürgen éd., *Theorie, Methodik und Didaktik der historisch-vergleichenden Sprachwissenschaft*, Wiesbaden, 1973.

Velde Roger van de, *Zur Grundlegung einer linguistischen Methodik*, Munich, 1971.

Verba, Anuario Gallego de filologia, Vol. I, Santiago de Compostela, 1974.

Wahrig Gerhard, *Anleitung zur grammatisch-semantischen Beschreibungen lexikalischer Einheiten*, Tubingue, 1973.

Wimmer Rainer, *Der Eigenname im Deutschen*, Tubingue, 1973.

Remarque

Les ouvrages pour compte rendu doivent être adressés à l'éditeur. Il ne sera fait de compte rendu que d'ouvrages de linguistique générale.

TABLE DES MATIÈRES

I. Documents:

Jean-Daniel Candaux, Ferdinand de Saussure linguiste à quatorze ans et demi 7

Anouar Louca, Lettres de Ferdinand de Saussure à Max van Berchem 13

II. Articles:

Robert de Dardel, Signes vides d'un genre particulier . . . 39

Rudolf Engler, Sémiologies saussuriennes:
1. De l'existence du signe 45

Robert Godel, Problèmes de linguistique saussurienne . . . 75

Georges Redard, Bibliographia Saussureana 91

III. Rapports:

Eddy Roulet, Avertissement 99

René Amacker, Syntaxe et sémantique en Suisse (1940-1970) 101

Jean-Pierre Métral, La phonologie en Suisse (1945-1975) . . 137

Claude Sandoz, Tendances en linguistique indo-européenne en Suisse de 1945 à 1975 (aperçu des travaux) 161

IV. Comptes rendus:

E. Benveniste, Problèmes de linguistique générale (Robert Godel) 207

ADRESSES DES COLLABORATEURS DU CAHIER 29

René Amacker	39, ch. des Semailles, 1212 Grand-Lancy (GE)
Jean-Daniel Candaux	24, Bourg-de-Four, 1204 Genève
Robert de Dardel	Institut de linguistique romane, Groningue, Pays-Bas
Rudolf Engler	Sonneggstrasse 19, 3076 Worb (BE)
Robert Godel	1, rue de l'Aubépine, 1200 Genève
Anouar Louca	12, rue Hoffmann, 1200 Genève
Jean-Pierre Métral	52, av. des Communes-Réunies, 1212 Grand-Lancy (GE)
Georges Redard	Eigerweg 18, 3018 Kirchlindach (BE)
Eddy Roulet	Institut de linguistique, Université, 2000 Neuchâtel
Claude Sandoz	Caille 78, 2000 Neuchâtel

PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée par Mario Roques, dirigée par Alexandre Micha

56. MARTINET, A., *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, 5e tirage, 1967, 112 p. . . . . 10.—
61. GODEL, R., *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure*, 2e tirage, 1969, 284 p. 30.—
82. SANDFELD, Kr., *Syntaxe du français contemporain : Les propositions subordonnées*, Nouvelle édition; 1965, 490 p. 36.—
83. SANDFELD, Kr., *Syntaxe du français contemporain : L'infinitif*, Nouvelle édition; 1965, 540 p. . . . . 36.—
85. DARDEL, R. de, *Recherches sur le genre roman des substantifs de la troisième déclinaison*, 1965, 110 p. . . . . 18.—
96. HAMLIN, F. R., RICKETTS, P. T. et HATHAWAY, J., *Introduction à l'étude de l'ancien provençal*, Textes d'études, 1967, 316 p. . . . . 30.—
100. CHEVALIER, J.-Cl., *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française, 1530-1750*, 1968, 780 p. . . . . 94.—
101. CATACH, N., *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs - Imprimeurs - Ateliers d'imprimerie)*, 1968, XXXIV-498 p. . . . . 90.—
103. WARTBURG, W. v., KELLER, H.-E., GEULJANS, R., *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans (1550-1967). Nouvelle édition* entièrement revue et mise à jour, 1969, 472 p. . . . . 60.—
107. WILMET, M., *Le système de l'indicatif en moyen français. Etude des « tiroirs » de l'indicatif dans les farces, sotties et moralités françaises des XVe et XVIe siècles*, 1970, 472 p. 60.—
110. BURGESS, G. S., *Contributions à l'étude du vocabulaire pré-courtois*, 1970, 189 p. . . . . 28.—
111. HACKETT, W. M., *La langue de Girart de Roussillon*, 1970, 122 p. . . . . 26.—
114. GAATONE, D., *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, 1971, 240 p. . . . . 24.—
119. PINCHON, J., *Les pronoms adverbiaux* en *et* y, 1972, 410 p. 30.—
124. MOIGNET, G., *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*. Nouvelle édition entièrement refaite, 1973, X-214 p. . . . . 36.—
127. BURGER, A., *Lexique complet de la langue de Villon*, 2e éd., 1974, 124 p. . . . . 16.—
131. DUMONCEAUX, P., *Langue et sensibilité au XVIIe siècle*. L'évolution du vocabulaire affectif, 1975, X-512 p. 62.—
136. FENNELL, T. G., *La morphologie du futur en moyen français* . . . . . *Sous presse*

DROZ

Editions DROZ

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

Nos 1-28
1941-1973

		Fr.s.			Fr.s.
N° 1, 1941,	104 p.	15.—	N° 15, 1957,	138 p.	15.—
N° 2, 1942,	64 p.	15.—	N° 16, 1958-59,	100 p.	15.—
N° 3, 1943,	72 p.	15.—	N° 17, 1960,	74 p.	15.—
N° 4, 1944,	72 p.	15.—	N° 18, 1961,	96 p.	15.—
N° 5, 1945,	56 p.	15.—	N° 19, 1962,	124 p.	20.—
N° 6, 1946-47,	80 p.	15.—	N° 20, 1963,	84 p.	20.—
N° 7, 1948,	56 p.	15.—	N° 21, 1964,	164 p.	20.—
N° 8, 1949,	84 p.	15.—	N° 22, 1966,	74 p.	20.—
N° 9, 1950,	104 p.	15.—	N° 23, 1966,	188 p.	20.—
N° 10, 1952,	64 p.	15.—	N° 24, 1968,	120 p.	25.—
N° 11, 1953,	60 p.	15.—	N° 25, 1969,	152 p.	25.—
N° 12, 1954,	88 p.	15.—	N° 26, 1969,	192 p.	28.—
N° 13, 1955,	72 p.	15.—	N° 27, 1970-72,	132 p.	25.—
N° 14, 1956,	64 p.	15.—	N° 28, 1973,	80 p.	20.—

Un Index des articles et des documents publiés figure dans les Cahiers 11 et 24

Editions DROZ